# Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12495 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · – MARDI 2 AVRIL 1985

## Morosité européenne

Le conseil européen qui a réuni vendredi et samedi derniers à Bruxelles les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté aurait dû être placé sous le signe de la relance de l'Europe, de l'optimisme, du dynamisme. Les ministres des affaires étrangères de la CEE n'avaient-ils pas réglé, la veille de ce sommet, le problème de l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal, ce qui aurait dû permettre à leurs supérieurs de déserter pour une fois les problèmes d'épicerie pour se consacrer enfin à des tâches plus exaltantes ?

Il n'en a, finalement, rien été, et c'est dans un climat fort morose que s'est déroulé le conseil. Toute l'énergie des Dix a été une fois de plus consacrée à l'intendance. La responsabilité en revient à M. Andréas Papandréou, qui menaçait de mettre son veto à l'entrée de l'Espagne et du Portugal si son pays ne se voyait pas attribuer, au titre des Programmes intégrés méditerranéens (PIM), de confortables subsides dont le principe était acquis, il est vrai, depuis plus d'un an. Ce n'est que samedi en fin d'après-midi qu'un accord a été laborieusement conclu entre la Grèce et ses neuf partenaires européens, en vertu duquel Athènes va recevoir 2 milliards d'ECU de subventions, soit près de 14 milliards de francs. Paradoxe : le premier ministre grec avait quitté Bruxelles depuis plusieurs heures, pour assister à la prestation de serment du nouveau président de la République hellène, lorsque les transactions ont enfin abouti avec son secrétaire d'Etat, M. Theodoros Pangalos...

L'épisode de Bruxelles, même s'il s'est finalement bien terminé, constitue comme un avertissement : l'élargissement de la Communauté n'est pas une panacée, bien au contraire, et il sera encore plus difficile de régler à douze les problèmes de fond dont l'examen est déjà systématiquement reporté.

Sans parler de relance économique – qui devrait être au centre du prochain sommet européen qui se tiendra à Milan, – citons un exemple particulièrement significatif : la Commission avait préparé à l'attention des participants au sommet de Bruxelles un excellent document sur le renforcement du potentiel scientifique et technologique de la Communauté, rendu indispensable si l'on veut, comme on le répète à satiété, relever les « défis » américain et japonais dans ce domaine. C'est à peine si les chefs d'Etat et de gouvernement ont feuilleté ce texte. De nombreux industriels attendent pourtant avec impatience qu'un feu vert soit donné à la Commission pour passer à l'action dans ce domaine. Faute de quoi, ils finiront par se rabattre sur la solution de facilité, c'est-à-dire des accords avec des firmes américaines ou japonaises...

Ces divergences d'intérêt entre pays membres, dues avant tout à des raisons économiques structurelles, ne vont pas s'estomper avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun. Voilà pourquoi cet élargissement va sans doute se traduire à plus ou moins brève échéance par la mise en place d'une Europe à deux vitesses, même si l'expression est rejetée par la plupart des responsables. Une telle Europe, dans laquelle un noyau dur pousserait plus avant la construction d'un ensemble cohérent, est indispensable si l'on veut parvenir à des progrès substantiels dans les domaines de la haute technologie et de la défense, par exemple.

Reste à savoir si une telle initiative peut être compatible avec les structures européennes, même rénovées, ou si elle exige un plus grand bouleversement de l'ordre actuel. On voit mal maintenant, quoi qu'il en soit, comment les dirigeants européens pourraient esquiver la question.

*(Lire nos informations page 32.)*

## Paris menace Moscou de réduire ses achats de gaz

*La grande commission franco-soviétique se réunit du lundi 1er au jeudi 4 avril, à Paris, sous la double présidence de M. Iakov Riabov, vice-premier ministre d'URSS, et de Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur. Le déficit des échanges avec l'URSS préoccupe le gouvernement français, qui menace de réduire ses achats de gaz soviétique si Moscou n'accroît pas ses importations de biens d'équipement français* (le Monde *du 26 mars).*

### « Mutuellement profitables... »

La réunion de la grande commission économique franco-soviétique va être consacrée aux échanges officiels entre les deux pays. La partie française aura tout lieu de se plaindre puisque le déficit commercial a atteint 5,2 milliards de francs et que le faible montant des contrats signés laisse mal augurer des ventes françaises en URSS au cours des prochaines années.

Même s'il n'en est pas officiellement question, Français et Soviétiques, pour des raisons différentes, auront à l'esprit la publication de documents (*le Monde* du 30 mars) qui prouvent la conception très particulière de l'URSS en matière de relations scientifiques et industrielles avec les pays occidentaux. Ces documents ont beau être dénoncés comme des « faux » par l'ambassade soviétique, leur authenticité a paru suffisamment avérée pour que le président de la République décide de demander à Moscou, en mars 1983, le rappel de quarante-sept « diplomates ».

Ces documents apportent des précisions sur tout un secteur de l'économie soviétique dont on connaissait l'existence mais qui apparaît comme un des maillons essentiels de la planification. Il s'agit pour le Kremlin de gagner du temps et de l'argent et de pallier les insuffisances du système, en profitant frauduleusement de ce que les documents soviétiques appellent pudiquement l'« *expérience positive de l'étranger* ».

L'espionnage industriel est scientifiquement planifié. Les besoins et demandes des différents ministères sont centralisés pour être envoyés aux « résidents » du KGB à l'Ouest ; les renseignements scientifiques et techniques ainsi obtenus sont traités, puis les résultats sont répercutés dans l'appareil de recherche et de production.

C'est la direction T, deuxième direction par l'importance de la première direction générale du KGB, qui dirige les opérations. Ses agents sont partout, dans les organismes de coopération scientifique et technique ayant des contacts avec l'étranger (notamment le GKNT), à la chambre de commerce, présidée par Evgueni Petrovitch Pitovranov, général du KGB, dans toutes les délégations scientifiques et économiques voyageant à l'Ouest.

On s'en doutait, mais les documents rendus publics montrent que les dirigeants français savent officiellement à quoi s'en tenir et qu'ils ne peuvent être dupes des pétitions de principe soviétiques en faveur de « *relations économiques mutuellement profitables* ». Pendant que ministres, fonctionnaires et industriels cherchent à conclure des contrats où coûts et bénéfices s'équilibrent pour les deux parties, les agents soviétiques traquent les renseignements scientifiques et techniques, ce que le document du KGB appelle les « *emprunts de décisions techniques étrangères* » dont le « rendement » s'est élevé en 1980 à 407 millions de roubles (soit environ 4 milliards de francs).

DANIEL VERNET.

*(Lire la suite page 31, ainsi que page 7, la suite de l'enquête d'EDWY PLENEL.)*

## Les combats s'amplifient dans le sud du Liban

**Les combats entre Libanais s'amplifient, depuis trois jours, au Liban du Sud, autour de Saïda, et les Palestiniens, dont les camps ont été bombardés par les Forces libanaises (milices chrétiennes), assurent être entrés dans la bataille contre leur gré.**

**A Beyrouth-Ouest, où Mme Perez – membre du personnel de l'ambassade de France, prise en otage avec son père M. Carton, – a été libérée par ses ravisseurs, on relève pour la première fois l'enlèvement de quatre membres de la communauté juive, ainsi que d'un dirigeant politique arménien.**

### *Les Palestiniens jetés dans la bataille*

De notre envoyée spéciale

Saïda. – Rues désertes, rideaux de magasin baissés, ambulances ou voitures de miliciens qui déboulent en trombe au coin des rues, hommes et femmes qui courent pour échapper aux balles : Saïda vit au rythme des combats qui se déroulent de nouveau à sa périphérie depuis maintenant trois jours.

Chrétiens et musulmans peuvent bien jurer, sur fond de canonnade, qu'il n'y a « *aucun problème* » entre eux : neuf ans après Beyrouth, la capitale du sud du Liban, a sa ligne de démarcation, qui sépare, à l'est de la ville, des quartiers autrefois mixtes. Les quatre mille chrétiens qui vivent dans le centre de Saïda n'ont pas encore pris le chemin d'un exode qu'ils refusent, mais quelques familles, déjà, ont préféré quitter la ville.

Au sud-est, les Palestiniens des camps de Mieh-Mieh et d'Aïn-Héloué n'ont pas le choix. En effet, les Palestiniens sont maintenant partie prenante d'une bataille qui a fait vingt-huit morts et plus de soixante blessés en quarante-huit heures.

Il y a dix jours encore, alors que les combats opposant les Forces libanaises (milices chrétiennes) à l'armée, appuyée par les milices musulmanes et de gauche, avaient embrasé les hauteurs de la ville, les rues d'Aïn-Héloué grouillaient d'enfants et de jeunes désœuvrés. « *Nous n'avons rien à faire dans ces combats inter libanais* », nous disait alors l'un des responsables du camp.

Dimanche 31 mars, la vie semblait s'être évanouie de cette petite ville de trente-cinq mille personnes environ faite de modestes maisons de parpaings imbriquées les unes dans les autres. A l'intérieur pourtant, beaucoup n'ont pu fuir et les jeunes ont repris leur kalachnikov. Dans la rue principale, défoncée et boueuse, les combattants, abrités dans les encoignures des portes, guettent, impuissants, le bruit des obus.

FRANÇOISE CHIPAUX.

*(Lire la suite page 4.)*

## « Le Monde » à 4,50 F

A compter d'aujourd'hui le prix de notre journal – comme celui de *Libération* – est porté à 4,50 F, celui du numéro daté dimanche-lundi restant inchangé, à 6 F. Nous ne nous résignons pas à cette augmentation de gaieté de cœur, mais elle est une partie absolument nécessaire, encore que malheureusement bien loin d'être suffisante, des mesures prises pour redresser notre situation financière.

Nos lecteurs, se voyant ainsi demander un effort nouveau, sont en droit de nous interroger sur ce que nous faisons de notre côté. Ils ont déjà dû constater un certain nombre d'améliorations rédactionnelles. La mise en page, et notamment celle de la « une », a été simplifiée et clarifiée, la présentation et le contenu du « Monde de l'économie » (numéro daté du mardi) et du « Monde des arts et des spectacles » (numéro daté du jeudi) ont été rajeunis.

Depuis la semaine dernière, nous publions sur deux pages, dans le numéro daté du mercredi, un « Monde des sciences et de la médecine ». Enfin, le *Monde Aujourd'hui* (numéro daté dimanche-lundi), a été transformé : il contient désormais, à chaque fois, un dossier d'actualité. Les numéros consacrés au journalisme (17-18 mars) et aux chantiers du président (24-25 mars) ont amené un sensible redressement, ces jours-là, de la courbe des ventes à Paris. Un même phénomène se manifeste avec le numéro daté du jeudi (« Monde des livres »), et celui du vendredi (*Monde des loisirs*).

Que nos lecteurs sachent aussi que depuis le 1er février la masse salariale a été réduite de 10 % pour les journalistes, les employés et les cadres, et que nous mettons en œuvre un plan de réduction des effectifs de l'administration. Des négociations sont d'autre part en cours avec le Livre CGT en vue de parvenir à des mesures de restructuration industrielle impliquant là aussi de nombreuses suppressions d'emplois. Enfin, les discussions se poursuivent pour la mise au point, à brève échéance, du plan de restructuration financière et juridique de la SARL éditrice du *Monde*.

Ces résultats, joints à une nette reprise, en mars, des rentrées publicitaires nous poussent à croire que le redressement est en route. A lire l'abondant courrier que nous adressent les lecteurs, à en rencontrer souvent, il semble que ce sentiment commence à être partagé.

A. F.

## En France, l'islam aux mille mosquées

par MARC AMBROISE-RENDU

A l'ombre du seul minaret de la capitale, derrière ses murs blanchis, la Grande Mosquée de Paris fait peau neuve. L'an prochain, pour le quarantième anniversaire de sa construction, dans le cinquième arrondissement, la « cathédrale » des musulmans va tripler la capacité de ses salles de prière. Au prix de près de 3 millions de francs de travaux – ceux-ci viennent de commencer – la Mosquée pourra accueillir décemment trois mille croyants au lieu de mille aujourd'hui.

Ce ne sera pas un luxe, car les jours de grande affluence près de 5 000 mahométans, épaule contre épaule et rigoureusement alignés « comme les dents d'un peigne », s'entassent jusque dans les patios pour invoquer Allah. Chaque semaine, le bureau des conversions fait salle pleine. Des contrôleurs sillonnent la France pour vérifier que la viande destinée aux croyants est bien abattue selon les rites. Chaque jour des « aumôniers » – ainsi que les appellent les musulmans eux-mêmes – vont porter la bonne parole dans les prisons et les hôpitaux.

Après quatre décennies de « représentation » un peu folklorique – Fernandel et Dalida ont tourné dans ce « décor » – et sous l'impulsion de son nouveau recteur algérien S.E. Cheik Abbas, la Mosquée de Paris est en pleine renaissance. Elle veut s'affirmer comme le phare et le porte-parole des musulmans de France. Sa restauration et son agrandissement sont ausi le symbole de leur importance. Au nombre de 2,5 millions – immigrés d'Afrique et d'Orient, anciens harkis, Français convertis, – les adeptes du Coran forment, après les catholiques mais avant les protestants et les juifs, le deuxième groupe confessionnel de l'Hexagone.

Compte tenu de leur taux de fécondité – notamment celui des familles maghrébines, – leur population augmente plus vite que les autres. Pour de multiples raisons – renouveau mondial de l'islam, mais aussi antidote au déracinement – leur désir de prier en commun s'affirme de jour en jour. En cinq ans les mosquées et les oratoires se sont multipliés de manière exponentielle. Le dernier recensement, effectué en 1983 par les services de police, dénombrait 438 lieux de culte repartis sur 60 départements. Paris venait en tête avec 51 oratoires, suivi par la Seine-Saint-Denis (43), puis le Nord et le Rhône (36 chacun). Mais chaque fois qu'une vérification est possible on s'aperçoit que les chiffres officiels sont très inférieurs à la réalité. Il faut tabler aujourd'hui sur un millier de lieux de culte islamiques, et les projets de création sont légion.

Tout a vraiment commencé à la fin des années 70, lorsque les travailleurs immigrés logés dans les foyers de la SONACOTRA lancèrent une interminable grève des redevances. Parmi leurs revendications, l'une parut à la fois surprenante et relativement facile à satisfaire : qu'on réserve aux musulmans, largement majoritaires, un local pour la prière en commun. Aujourd'hui 75 % des 600 foyers pour travailleurs célibataires possèdent un oratoire islamique. Et la SONACOTRA en prévoit un dans tout nouvel établissement.

*(Lire la suite page 13.)*

### « LE MONDE ÉCONOMIE »

**L'Etat au secours de l'investissement**

***L'aide fiscale aux dépenses d'équipement a représenté 51 milliards de francs depuis 1966. A-t-elle été efficace ?***

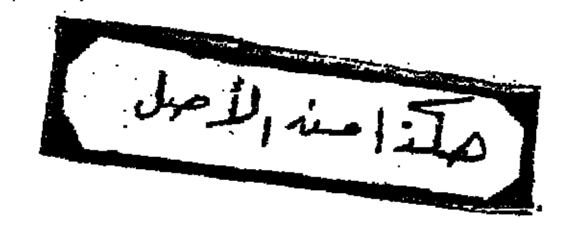
**La chronique de Paul Fabra**

Pages 15 à 17

## LIRE







# débats

## EUROPE

*Monnaie, défense, deux leviers pour faire avancer l'Europe politique qui est revenue sur le devant de la scène avec le « sommet » de Bruxelles, les 29 et 30 mars. M. Pierre Sudreau rappelle une ancienne proposition de promouvoir l'ÉCU, et le général Georges Fricaud-Chagnaud propose quelques « petits pas » pour combiner les capacités classiques de riposte armée.*

# Une occasion perdue

*Une suggestion française de 1978 aurait donné du nerf à la CEE*

par PIERRE SUDREAU (*)

LES plus hautes autorités européennes se sont réunies à Bruxelles. Va-t-on enfin sortir de l'inertie face à l'évolution planétaire et à la compétition des États-Unis, du Japon et de nombreux autres pays ?

Il faut rappeler un point d'histoire : en 1978, nous avons été quelques-uns à faire une suggestion importante au gouvernement français. Avec l'assentiment de Bernard Clappier, alors gouverneur de la Banque de France, nous avons proposé que la Communauté européenne acquière (en plusieurs tranches) environ cinquante milliards de dollars (valant à peine 4 francs à l'époque). Cette somme aurait permis de :

1) « muscler » la politique monétaire européenne en créant une encaisse pour promouvoir l'ECU face au dollar ;

2) lancer un programme d'économie d'énergie (selon les besoins de chaque partenaire), susceptible d'apporter de grandes économies de devises et d'éviter l'effet inflationniste de l'emprunt ;

3) financer, sur plusieurs années, un programme de grands travaux permettant de lutter contre le chômage et la stagnation économique ;

4) aider à promouvoir des programmes de recherches pour que l'Europe reste dans la « course », face à l'agressivité de certains compétiteurs ;

5) relancer, enfin, les échanges économiques avec le tiers-monde.

Ce vaste programme aurait eu, en outre, l'immense avantage de resserrer les rangs des responsables et de créer un esprit d'équipe face à la compétition planétaire.

Hélas, le gouvernement allemand, dirigé par le chancelier Helmut Schmidt, et influencé par ses autorités monétaires et ses banquiers, a refusé. Le raisonnement était — et est toujours le même — : l'Allemagne est le pays économiquement fort de l'Europe... La France et la Grande-Bretagne, notamment, en sont les « maillons faibles », et le mark supportera de plein fouet les vicissitudes économiques et financières de nos partenaires.

Ainsi donc une belle occasion fut perdue. Le plus triste, c'est que rien n'est changé, le même raisonnement ayant toujours « droit de cité » outre-Rhin et les grands projets européens, quelle que soit leur nature, marquent le pas.

Il faut aussi y ajouter, dans le domaine politique et stratégique, alors que notre continent supporte la plus grand densité d'armes nucléaires, l'incapacité totale des dirigeants européens de jouer un rôle positif entre Moscou et Washington et de poser clairement les grands problèmes du monde de demain.

(*) Ancien ministre, président d'honneur du Mouvement européen.

# Risque nucléaire et sécurité du Vieux Monde

*L'écheveau européen de solidarité militaire pourrait jouer plus qu'on ne le pense*

par GEORGES FRICAUD-CHAGNAUD (*)

LE constat de l'impuissance européenne à mettre sur pied un dispositif de défense unique, à mettre au point une stratégie unifiée, est aisé à dresser.

Nous avons tout d'abord appris que l'on ne pouvait ajouter des concepts et des forces de défense, ni même les combiner, comme des accords douaniers ou agricoles. Dans le domaine de la défense, l'équation consistant à faire la somme des faiblesses pour obtenir une force ne signifie rien : la défense met en jeu, jusqu'au tréfonds des mentalités, les choix vitaux d'une communauté, très difficiles à joindre à ceux de l'autre.

Difficultés démultipliées par l'existence de l'atome : derrière toute image de conflit et de solidarité en Europe rampe désormais le monstre de la destruction radicale. Que cette dernière soit probable ou non, proche ou lointaine, importe peu : sa perspective s'impose chaque jour. Heureusement : la peur est aussi le commencement de la sagesse nucléaire.

Mais cette arme radicale ne couvre pas l'Europe, toute l'Europe, de la même manière. Un pays comme le Danemark, qui n'abrite pas d'armes nucléaires, un pays comme la RFA, qui en abrite sans pouvoir les tirer et se trouve en « première ligne », un pays comme la Grande-Bretagne, qui dispose de ses propres armes nucléaires, mais hors du continent, ce qui le dispense pratiquement de penser à l'invasion classique, ou un pays comme la France, se trouvent dans des positions fort différentes.

Nous nous retrouverions tous, sans exception, sur le même pied de guerre, si nos amis américains s'engageaient à mettre en œuvre, en bloc, pour le premier coup de feu tiré sur l'Europe, l'ensemble de leurs arsenaux ou si l'adversaire soviétique nous agressait tous, au même moment, et avec des armes nucléaires.

La première hypothèse est morte depuis vingt-cinq ans avec la doctrine des représailles massives. Et la seconde est tellement bête ! Accordons aux stratèges moscovites la jugeote qui les en dispensera.

L'image de l'apocalypse nous impose la non-guerre. Et cette horreur est sans doute la première chance de l'Europe. Le théorème initial de la sécurité européenne est celui-ci : *tout ce qui affirme la permanence du* risque *nucléaire — seul risque totalement inacceptable de notre temps — concourt à notre sécurité.* C'est l'affirmation contraire sous le masque vertueux qui est le plus grand danger.

### Le rôle central de la France

Et c'est ici que la solidarité européenne peut jouer à plein. Les pays dotés de la décision nucléaire ne sont en effet pas les seuls à pouvoir agir dans ce domaine. L'écheveau européen de sécurité s'appréhende à un triple niveau : un esprit de défense commun, des moyens et des stratégies de défense séparés, remplissant chacun leur rôle, et une combinaison de solidarités suffisantes pour obliger à considérer l'Europe dans le cadre d'un risque global.

Deux éléments fondamentaux sont donc : au niveau militaire, les défenses classiques européennes qui, le moment venu, permettraient de présenter le risque nucléaire de manière crédible ; au niveau politique, le développement de solidarités concrètes produisant un sentiment de sécurité européen, facteur essentiel de la crédibilité de la dissuasion.

Reste à enchevêtrer ce nécessaire tissu de défense classique avec d'autres moyens, ceux qui affirment nettement la dimension incalculable du risque. La France joue inévitablement ici un rôle central : elle est, en effet, le seul pays d'Europe à abriter des armes nucléaires qu'elle maîtrise entièrement, et à se trouver, sur le continent, en position de continuité géographique — et très proche — par rapport au centre de l'Europe.

Notre pays, qui a dénoncé en leur temps les illusions de la couverture nucléaire automatique et étendue, ne peut les reprendre en compte. Nous ne serions pas crédibles si nous prétendions exercer nos « représailles massives » de manière automatique au profit de tel ou tel pays proche. Et, d'ailleurs, lequel de nos voisins souhaite un tel engagement ?

Mais si la situation nucléaire nous interdit de penser nos engagements comme avant 1940, elle ne nous empêche pas d'instaurer avec nos alliés des liens politiques et militaires tels que la perspective finale du nucléaire ne puisse pas être évacuée des calculs touchant au théâtre européen.

A sa mesure, la France a mis en place avec la Force d'action rapide à la fois un moyen technique moderne de réponse militaire et un moyen politique plus souple de manifester sa solidarité vis-à-vis de ses alliés dans le cadre d'une crise en Europe. En greffant sur un dispositif armé classique des moyens de projection rapide de la force, manœuvrable de façon symbolique avant que le conflit réel n'éclate et dès le début du combat de façon efficace, une puissance nucléaire spécifiquement européenne dit sa volonté d'agir par elle-même et pour elle-même certes — qui en douterait ? — mais en étroite symbiose avec ses alliés.

La Force d'action rapide française n'est certes pas l'alpha et l'omega de la solidarité européenne. Prenons-la comme un exemple, à la fois technique et politique. Elle dit que nous n'avons pas la faiblesse de penser que notre sécurité commence au pont de Kehl. Elle dit aussi à nos alliés qu'ils ne seraient pas seuls le jour venu. D'aucuns ne rêvent que de veille technologique ; affirmons donc aussi une veille de solidarité.

L'Europe n'est pas démunie. Elle est beaucoup moins pitoyable que ne l'affirment quelques mythographes. Qu'elle commence donc à affirmer son unité dans des champs limités. Ils sont, bien sûr, moins exaltants que nombre d'envolées ; mais ils permettent d'avancer, en n'interdisant nullement de penser un avenir à visage différent.

Citons quelques-uns de ces petits pas. Les pays européens peuvent combiner plus étroitement leurs capacités de défense classique, la France, elle-même, poursuivant sa réflexion sur le devenir de l'équilibre entre les diverses composantes de ses forces classiques. Ils peuvent explorer les voies d'une coopération au niveau des productions d'armements et de technologies nouvelles, qui occupent une place de plus en plus large dans les doctrines d'emploi. Sur ces points, d'intéressantes suggestions ont été faites dans le rapport de M. Maurice Faure présenté aux Dix à la fin de la semaine dernière.

A plus long terme, ils ne peuvent, ces pays d'Europe, s'interdire de prévoir une situation stratégique nouvelle et les moyens d'y faire face. L'UEO reste à cet égard une structure irremplaçable, si on lui demande d'être, mais à plein, ce qu'elle est : un forum d'échange et de confrontation où n'existe aucun sujet tabou. Si l'Europe s'avère incapable de parler d'une seule voix dans des domaines aussi essentiels que l'avenir des systèmes antibalistiques, par exemple, quelle illusion pouvons-nous entretenir sur l'avenir commun des pays qui la composent ?

(*) Président de la Fondation pour les études de défense nationale.

## COURRIER DES LECTEURS

### Une hiérarchie des cultures ?

En tant qu'anthropologue je ne puis laisser passer sans réagir le point de vue exprimé dans vos colonnes par M. Pierre-Valentin Berthier (*le Monde* du 13 mars).

Il parle tout d'abord de « *culture prélogique* », ce qui montre qu'il a besoin d'actualiser sa propre culture : les critiques à ce concept avancé en 1910 par Lévy-Bruhl ont été faites depuis longtemps et se sont avérées si indiscutables que son inventeur a déclaré publiquement qu'il l'abandonnait.

Quant au raisonnement qui suit, le sophisme est évident. On doit dire, quand on se soucie de rigueur : « *Une culture qui pratique les sacrifices humains est inférieure à mes yeux* sur ce point *à une culture qui les a abolis ; la culture qui s'interdit l'esclavage est supérieure* sur ce point *à celle qui le maintient* », et ainsi de suite... N'importe quel logicien informerait M. Pierre-Valentin Berthier qu'il passe indûment de la partie au tout. Pour établir, donc, comme le voudrait votre correspondant, une hiérarchie entre les cultures, il faudrait les comparer globalement et dans leur totalité. Or, sur ce point, nous sommes une bonne majorité d'anthropologues à l'attendre de pied ferme : les critères à partir desquels on pourrait évaluer ces énormes formations que sont les cultures humaines sont si complexes, variés, contradictoires que l'on peut défier n'importe qui de dire quoi que ce soit de crédible là-dessus (...).

C. CAMILLERI,
*professeur d'université*
*(Paris).*

### Contradictions électorales

Pour un parti politique, le bon mode de scrutin, c'est celui qui permet d'avoir le maximum d'élus. La gauche a combattu le scrutin majoritaire pendant vingt-trois ans avant d'en goûter les délices en 1981. Aujourd'hui, l'opposition, voulant profiter du retour prévisible du balancier, crie « au voleur ! » quand Mitterrand parle d'instituer la proportionnelle (M. Lecanuet et ses amis, anciens partisans de ce mode de scrutin, deviennent amnésiques...).

Je trouve délicieux le raisonnement qui fleurit dans la bouche de tous les ténors de l'opposition de droite : « La majorité n'est plus la majorité, elle ne représente guère plus de 25 % des Français, elle doit donc céder la place. » Utiliser un raisonnement « proportionnaliste » quand on refuse le scrutin proportionnel, cela ne manque pas de sel.

De même, que dirait cette même droite si des élections législatives au scrutin majoritaire envoyaient à la Chambre des députés tous issus du même parti : on peut imaginer que chacun d'entre eux soit élu avec une seule voix d'avance. Une Chambre unicolore pour cinq ou six cents voix d'avance, serait-ce une bonne représentation du pays ? En 1968 et en 1981, nous avons eu droit à une version à peine édulcorée du scénario précédent.

C'est vrai aussi que le scrutin à la proportionnelle rappelle la IV[e] République et son cortège de magouilles et de combinaisons.

Alors pourquoi pas un (subtil) mélange de deux modes de scrutin ? Après tout, le système adopté pour les municipales semble maintenant satisfaire tout le monde...

BERNARD GENESTAR,
*(Beauvais).*



## LU

### « LES MÉTAMORPHOSES DE L'EUROPE » de Michel Richonnier

# L'avenir derrière soi ?

IL a fallu trente-sept ans à l'Allemagne pour transformer une union douanière (1833) en union politique (1870). Etant donné que le traité de Rome créant le Marché commun date de 1957, le calcul est simple, si l'on raisonne par analogie : l'Europe politique devrait voir le jour en 1994. Neuf ans encore... Mais voilà, notre Vieux Monde est très fantasque.

On s'en rend vraiment compte à la lecture de l'excellent ouvrage de Michel Richonnier, qui a remonté le cours historique jusqu'à 1769. *Pourquoi* cette date ? Parce que, cette année-là, James Watt apporta à la machine à vapeur les innovations *décisives* qui furent à l'origine de la première révolution industrielle. Deux cents ans après, l'homme marchait sur la Lune...

Le jalonnement de l'économie occidentale est une entreprise précieuse, mais cruelle. Il permet de voir que l'Europe, hélas ! a son avenir derrière elle, à moins que... La fresque de Michel Richonnier est classique, mais permet cette vue cavalière *sans laquelle* les impressions se brouillent.

Décollage industriel anglais, passage du relais à l'Allemagne, montée de l'Amérique, avec deux apogées de l'Europe, en 1913 et en 1973, *et* puis fulgurante grimpée de la Californie et du Japon dans les arbres de la *troisième révolution technique*, celle de l'informatique (microélectronique, industries biologiques, télécommunications). Que reste-t-il à grignoter pour l'Europe ? Le nucléaire, l'espace, la conception des logiciels d'ordinateur. C'est quelque chose, bien sûr, un tremplin peut-être, mais insuffisant *si la* volonté politique ne se manifeste pas.

Pour Michel Richonnier, l'atout maître est là : la construction européenne. Il s'agit de relever un défi multidimensionnel *dont* la composante socioculturelle a été trop négligée jusqu'ici. *« Les méfiances viscérales à l'égard du voisin sont toujours les plus fortes »*, qui expliquent les échecs industriels de rapprochement.

Il n'y a pas de sentiment de solidarité et d'identité européennes. On devrait le faire *éclore de diverses façons* : création d'un vrai grand marché, refonte des systèmes éducatifs, réduction concertée du temps de travail pour lutter contre le chômage, etc.

Des signes d'un *frémissement* — pour utiliser un mot à la mode — se manifestent : lancement du programme ESPRIT, rapport du « comité des sages » pour de nouvelles initiatives institutionnelles. Quel guetteur pourrait dire s'ils annoncent le renflouement de l'Europe ?

PIERRE DROUIN.

★ Flammarion, 276 p., 85 F.


Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

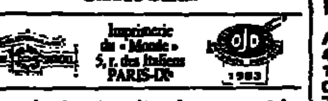
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.




*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 644 F | 915 F | 1 150 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 674 F | 1 309 F | 1 913 F | 2 480 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 386 F | 734 F | 1 050 F | 1 330 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 491 F | 944 F | 1 365 F | 1 750 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $ ; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 600 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8,00 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

# étranger

## AFRIQUE

### Burundi

## L'expulsion de dix missionnaires étrangers

De notre correspondant en Afrique orientale

**Dix missionnaires ont été expulsés, début mars, du Burundi. Cette information, confirmée par le Vatican, a suscité la réaction officielle suivante de Bujumbura. *« Le Burundi ne fait pas et ne fera pas d'exception à la règle générale, applicable dans tous les pays du monde, selon laquelle l'octroi de visas pour les étrangers n'est pas un engagement pour leur renouvellement. »***

**Trois des missionnaires, arrivés à Bruxelles, ont informé le Vatican qu'on leur reprochait la *« diffusion à l'étranger d'informations tendancieuses »*.**

### « Saboteurs de la révolution »

Nairobi. – Depuis l'arrivée au pouvoir, en novembre 1976, du lieutenant-colonel Jean-Baptiste Bagaza, les relations entre l'Eglise et l'Etat n'ont jamais cessé d'être difficiles. La minorité Tutsi, qui tient les leviers de commande à Bujumbura, soupçonnée, en effet, le clergé catholique, composé pour moitié de missionnaires étrangers, de vouloir *« exporter la révolution »* qu'il a soutenue au Rwanda voisin et de pousser ainsi les Hutus, l'ethnie majoritaire, sur le devant de la scène (*le Monde* du 15 janvier).

Les dirigeants burundais reprochent aussi aux missionnaires – 65 % de la population sont catholiques – d'avoir un peu *« soufflé sur le feu »* lors de la *« tragédie de 1972 »*, qui vit s'opposer Tutsis et Hutus et de se présenter comme un contre-pouvoir face à un parti unique dont l'ambition est de tout régenter. Ainsi, une centaine de *« saboteurs de la révolution déguisés en messagers de Dieu »* ont-ils été expulsés du pays en plusieurs vagues, notamment cinquante-sept en juin 1979, pour *« atteinte à la sécurité de l'Etat »*.

*« Le pouvoir ne nourrit aucun sentiment anticlérical »*, assurent les responsables de Bujumbura, soucieux, seulement, disent-ils, de *« faire respecter la séparation de l'Eglise et de l'Etat, inscrite dans la Constitution »* et, ce faisant, de se débarrasser des membres du clergé qui *« n'ont pas su s'adapter à l'évolution de la société burundaise contemporaine »*. Cette méfiance se traduit, de temps à autre, de la part du pouvoir, par des mesures vexatoires et tracassières dans des limitations apportées à l'excercice du culte. Elle aboutit aussi au refus de prolonger les visas de séjour – soumis à renouvellement annuel – de certains missionnaires étrangers, donc à leur expulsion.

JACQUES DE BARRIN.

### République sud-africaine

SELON LE RAPPORT D'UNE ORGANISATION D'AIDE AUX NOIRS

## La police « fait régner la terreur » sans devoir de comptes à quiconque

**Des unités militaires ont été déployées dans la région Est de la province du Cap (Port-Elisabeth) pour *« assister la police »*, a annoncé, dimanche 31 mars, un porte-parole du ministère sud-africain de la défense. Ni le nombre de soldats, ni les cités noires dans lesquelles l'armée a pris position n'ont été précisés. Une présence militaire a été signalée notamment dans la région de Uitenhager. Le week-end a été marqué par de nouvelles violences dans le même secteur de Port-Elisabeth. Un homme a été tué par la police et un enfant de quatre ans a péri dans l'incendie d'une maison. Le porte-parole de la police a annoncé que, à l'avenir, le détail de l'agitation ne serait plus communiqué à la presse.**

**Le *Star*, quotidien de Johannesburg, a critiqué, samedi, la décision du gouvernement d'interdire pendant trois mois toutes les réunions du Front démocratique uni et celles de vingt-huit autres organisations anti-apartheid. *« Les Noirs des zones urbaines ont déjà assez de doléances comme ça (...). Le gouvernement doit être aveugle ou ne pas se sentir en sécurité pour leur en fournir de nouvelles et les priver dans le même temps des moyens d'en discuter »*, écrit ce journal. A New-York, la Morgan Guaranty Trust, cinquième banque américaine, a annoncé samedi qu'elle n'accorderait plus de crédits au gouvernement de Pretoria, jusqu'à ce que de *« réels progrès aient été faits pour améliorer les conditions politiques, économiques et sociales des Noirs et des populations de couleur d'Afrique du Sud »*. La Morgan rejoint ainsi plusieurs autres grandes banques américaines, qui refusent de prêter de l'argent au gouvernement sud-africain.**

De notre correspondant.

Johannesburg. – Norman Kona est âgé de dix-huit ans. Il vit dans la cité noire de Kwanobuhle, près de Litenhage, dans la région de Port-Elizabeth. Le 17 mars, il est arrêté. La suite, il la raconte. La scène se passe au commissariat de police : *« M. Simanga m'a donné des coups de poing. Puis il m'a attaché les mains dans le dos avec des menottes. Il m'a tapé sur la tête avec un manche à balai jusqu'à ce que celui-ce se casse. Après, M. Simanga a utilisé un bâton de cuir jaune et m'a poussé contre le mur en me donnant des coups de pied dans l'estomac. Une autre personne, un petit homme, l'a rejoint. J'ai alors été attaché au pied d'une table. Le petit homme a marché sur mes mains toujours entravées et M. Simanga était debout sur mes cuisses. L'autre me donnait des coups de pied dans la tête et le cou. J'étais étendu par terre à côté de la table et l'un deux m'a sauté sur le ventre, le petit homme s'est tenu debout sur mon cou. »*

Ce témoignage a été recueilli par le Black Sash (l'Echarpe noire), organisation féminine blanche d'aide aux Noirs. Un parmi trente-six, consignés dans un rapport de trente-quatre pages, particulièrement accablant et révélateur des méthodes pratiquées par la police dans les régions de Port-Elizabeth depuis quelques mois. Ce texte donne un aperçu terrifiant de la façon dont les forces de l'ordre se conduisent dans les Townships et notamment dans celle de Kwanobuhle, près de Uitenhage. Il révèle que la police tire sans discernement sur tout Noir qui a le malheur de se trouver là au moment où elle passe dans la rue. Elle le fait le plus souvent avec de petits plombs appelés « plombs à oiseaux », les enfants ne sont pas épargnés. Un garçon de douze ans a été criblé de plomb dans les yeux, les bras, la poitrine et les cuisses, et s'est cassé le bras droit en tombant. Souvent les blessés hésitent à se rendre dans les centres de soins de peur d'être arrêtés et inculpés. *« C'est apparemment un crime d'avoir été touché par les coups de feu de la police »*, écrit le Black Sash.

Les Noirs n'ont même pas la possibilité de pleurer tranquillement leurs morts. Des témoignages rapportent que les policiers font irruption dans les maisons où ont lieu les veillées funèbres, frappent et interpellent. *« Dans l'agitation, la vitre du cercueil a été brisée et des coups de pied ont été donnés contre celui-ci*, raconte un témoin. *Ils ont brisé les tasses, les soucoupes et les vitres. »* Un autre ajoute qu'au poste de police on lui a brisé une bouteille vide de Coca-Cola sur la tête : *« Ensuite ils m'ont forcé à signer une déclaration. Ils m'ont obligé à donner les noms de dirigeants du COSAS* (un syndicat étudiant), *à raconter ce qui s'était passé lors d'un meeting de ce syndicat. »*

### « On était des chiens »

La plupart de ces témoignages ont été recueillis sous serment. Ils illustrent le parfait mépris de la police vis-à-vis des Noirs. En voici quelques exemples : *« Les policiers mangeaient du poulet, nous jetaient les os et nous disaient de les manger parce qu'on était des chiens... » « Nous avons été placés face au mur et frappés à coups de bâton, un par un, nous faisant traiter d'idiots et d'ignorants. » « Je sortais de chez moi, deux policiers blancs en short et vêtements civils m'ont poussé et m'ont demandé de courir. J'ai couru en direction de la falaise au bord de la cité. Ils m'ont tiré dans les fesses et les jambes. »*

La liste des mauvais traitements et provocations est longue. *« L'impression générale*, note le Black Sash, *est que la police n'a de comptes à rendre à personne. Elle se sent soutenue et encouragée dans sa conduite par le fait que l'opinion blanche est en très grande majorité derrière elle et qu'elle n'encourt aucune véritable sanction. L'action de la police, même si elle entraîne la mort d'une victime, aboutit rarement à autre chose qu'une amende dérisoire. »* Le Black Sash a fêté son trentième anniversaire lors d'un congrès qui s'est tenu, du 14 au 17 mars, à Port-Elizabeth. Les pneus des voitures de certains des participants avaient été lacérés à coups de couteau. Au cours de ce congrès, trois membres du mouvement, lors d'une visite au commissariat de Uitenhage, avaient pu voir le jeune Norman Kona couvert de sang. A cette occasion, Mme Molly Blacburn a eu une altercation avec le lieutenant John Fouche, qui, selon elle, était ivre. Quatre jours plus tard, cet officier ordonnait d'ouvrir le feu sur la foule à Langa, fusillade au cours de laquelle dix-neuf Noirs trouvèrent la mort.

Pour le Black Sash, l'attitude de la police a *« exacerbé une situation déjà tendue, où les gens sont en colère, frustrés, privés de leurs droits et vulnérables, tandis que ceux qui sont chargés de faire appliquer la loi se sentent à la fois menacés et puissants. Il y a trop de témoignages concordants pour qu'on puisse croire que la police n'a pas de responsabilités dans la situation créée dans l'est de la province du Cap, qui a conduit au désastre du 21 mars »*, ajoute le Black Sash. Il n'y a pas de raison de penser que la situation est différente dans les autres régions. Au mois de décembre dernier, les évêques catholiques avaient publié un fascicule décrivant déjà le comportement abusif de la police dans le triangle du Vaal pendant les émeutes de l'automne dernier. La police n'en a pas moins continué, selon l'expression du Black Sash, à *« faire régner la terreur »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

## AMÉRIQUES

### Brésil

## Le gouvernement a pris une série de mesures de libéralisation de la vie politique

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Depuis le 15 mars, quelques mesures ont été prises sur le plan politique qui montrent que les temps ont vraiment changé. Le ministre de la justice, M. Fernando Lyra, a annoncé la fin de la censure politique qui s'était déjà considérablement relâchée sous le gouvernement Figueiredos. Il a appelé certains des « censurés » d'hier à former une commission chargée de revoir la législation sur le sujet. La vedette en est incontestablement le chanteur-compositeur Chico Buarque, qui a franchi pour la première fois la porte du ministère de la justice, le 29 mars, et qui siègera aux côtés de quelques autres victimes des années d'obscurantisme, comme le dessinateur Ziraldo.

Chico Buarque est, depuis plusieurs années déjà, libre d'écrire et de chanter ce qu'il veut. Il a fait plusieurs fois le voyage de Cuba, exprimant son admiration pour le régime de Fidel Castro. Mais il y eut une époque où il était interdit. Il continua malgré tout d'écrire en utilisant un pseudonyme. Il composait des chansons à double sens pour déjouer les censeurs.

Il a proposé que toutes les œuvres mises à l'index depuis 1964 soient libérées. Les intellectuels et les artistes convoqués à Brasilia par le ministre de la justice sont partisans de substituer aux critères politiques ou moraux, qui prévalaient auparavant, une classification par tranches d'âge s'agissant des films ou des pièces de théâtre et par tranches horaires pour la télévision.

D'autre part, le président par intérim, M. José Sarney, a supprimé une autre anomalie héritée du régime militaire : les communes dites de « sécurité nationale ». Les généraux avaient rangé dans cette catégorie plus d'une centaine de communes, depuis les villes frontières jusqu'aux stations thermales, en passant par les villes équipées d'industries « sensibles ». Cette classification entraînait une série de restrictions : le maire, par exemple, était nommé par Brasilia au lieu d'être élu comme partout ailleurs (sauf dans les capitales des Etats).

Petit à petit, les militaires avaient assoupli cette notion de « sécurité nationale ». Il restait malgré tout trente et une communes soumises à cette classification : des villes frontières ou bien des communes équipées d'industries jugées stratégiques, telles que le raffinage du pétrole, la sidérurgie ou l'énergie nucléaire. M. José Sarney a envoyé un message au Congrès, annonçant qu'il mettait fin à ce vestige – qui n'est pas le dernier – de la doctrine de « sécurité nationale », tellement en vogue il y a encore quelques années sur le continent latino-américain.

Enfin, le ministre du travail, M. Almir Pazzianotto, a annoncé plusieurs réformes de la législation syndicale. Après avoir amnistié les leaders syndicaux – dont « Lula », le dirigeants des grèves à Sao-Paulo il y a quelques années – destitués par le régime antérieur, il a indiqué que les travailleurs détermineraient eux-mêmes le mode d'élection de leurs représentants. Il a également levé l'interdiction qui pesait sur toutes les centrales ouvrières. Il s'agit là d'une mesure symbolique car, depuis 1981, deux centrales se sont formées et sont devenues des partenaires habituels pour le patronat : la CONCLAT (Conférence nationale des classes de travailleurs), liée au PMDB et au PC, et la CUT (Centrale unique des travailleurs), appendice du Parti des travailleurs, dont « Lula » est le président.

CHARLES VANHECKE.

### Guatemala

## ASSASSINAT D'UN ANCIEN MINISTRE : LE GÉNÉRAL SOSA AVILA

Guatemala *(AFP, AP, Reuter)*. – Le général à la retraite, Manuel Sosa Avila, ancien ministre, proche de l'extrême droite, a été tué, dimanche 31 mars, par des hommes armés juchés sur un camion, qui ont tiré sur lui alors que sa voiture était arrêtée à un feu rouge. Son petit-fils est mort et sa fille a été légèrement blessée lors de l'attaque.

Le général Sosa, âgé de soixante-cinq ans, avait été chef de la police nationale, attaché militaire à l'ambassade du Guatemala à Mexico, et ministre dans le gouvernement de M. Cesar Mendez Montenegro. Il était le beau-frère de l'ancien président Rios Montt.

D'autre part, les membres d'une association de recherche des disparus ont annoncé, ce même dimanche, l'assassinat de M. Hector Orlando Gomez Calito, trente-deux ans, président de l'association. Selon eux, le corps du militant du Soutien mutuel portait des traces de tortures. Le frère de la victime, René Arnoldo Gomez, enlevé en 1983 par l'armée, a disparu depuis cette date, a précisé un porte-parole de l'association.

### El Salvador

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET MUNICIPALES

## Le scrutin s'est déroulé dans un calme relatif

San-Salvador *(AFP, AP, Reuter)*. – Les Salvadoriens se sont rendus aux urnes dimanche 31 mars pour élire une assemblée législative et des maires (*le Monde* du 30 mars). La participation semblait inférieure à celles des trois dernières élections, mais ce dimanche a été l'une des journées d'élections les plus calmes depuis des années, et c'est la passivité qui semblait régner pour un scrutin, où, pour la première fois, le vote n'était pas obligatoire. L'important dispositif mis en place par l'armée pour surveiller la quasi-totalité des cantons du pays a permis le déroulement des élections dans des localités habituellement sous contrôle plus ou moins permanent de la guérilla, qui a fait preuve d'un certain désintérêt à l'égard de ce qu'elle qualifie de *« nouvelle farce électorale »*.

*Les résultats officiels ne seront pas connus avant le milieu de la semaine, en raison du laborieux processus de dépouillement mis en place afin d'éviter tout risque de fraude, d'autant que les partis en présence se sont déjà lancé des accusations à ce sujet, obligeant un long recomptage des voix.*

*Les sondages ont cependant déjà fait leur apparition. L'un deux situe la participation à moins de 45 % dans de nombreux bureaux de vote de la capitale. Celui effectué à la sortie des urnes par un institut privé pour le compte du Spanish International Network, une compagnie de télévision américaine de langue espagnole, donne aux démocrates-chrétiens 32 ou 33 sièges, les conservateurs s'assurant un total de 22 à 25 sièges. Si ce sondage est juste, le parti de M. Duarte, président de la République, obtiendrait la majorité à l'Assemblée nationale pour la première fois. Lors de l'élection présidentielle le sondage de Spanish International ne s'écartait que de 0,4 % des résulats réels.*

*La démocratie-chrétienne a déclaré qu'elle avait remporté les élections sur la foi des premiers résultats et sondages. Les responsables du Parti ont estimé qu'ils disposeraient d'une nette majorité à l'Assemblée, information aussitôt démentie par le porte-parole de l'ARENA (Alliance républicaine nationaliste, extrême droite), qui a affirmé que son parti allié au PCN (Parti de coalition nationale, droite) remportait la majorité des sièges.*

### Chili

## La police réprime une manifestation de protestation après l'assassinat de trois opposants

Santiago *(AFP, AP, Reuter)*. – La police anti-émeute a dispersé avec des matraques et des canons à eau des centaines de manifestants qui protestaient dimanche 31 mars contre le meurtre de trois opposants enlevés la semaine dernière par des hommes armés. Selon des témoins, sept personnes ont été légèrement blessées et six autres au moins ont été arrêtées au cours de cette manifestation devant la cathédrale, au centre de la capitale.

Le professeur Manuel Guerrero, trente-six ans, président régional de l'Association des enseignants chiliens (AGECH), le sociologue José Parada, trente-neuf ans, membre d'une organisation chrétienne de défense des droits de l'homme, et le dessinateur Santiago Nattino Allende, soixante-quatre ans, avaient été enlevés vendredi par des civils armés. Un autre enseignant, Leopold Munoz, qui avait tenté d'intervenir, avait reçu une balle dans le ventre et est toujours hospitalisé.

Les corps des trois Chiliens enlevés ont été retrouvés, la gorge tranchée, dans un fossé des environs de Santiago, près d'une route située à proximité de l'aéroport international. L'un des cadavres portait aussi des traces de coups de couteau dans l'abdomen.

A la suite de la révélation de ces assassinats, la police a arrêté, dimanche, trois enseignants et un étudiant dans les locaux de l'AGECH. Le président de l'AGECH, M. Jorge Pavez, a appelé les enseignants et les étudiants à faire grève mardi, et a déclaré que le gouvernement était responsable de la mort des trois hommes pour n'avoir pas été capable de les protéger.

Le gouvernement a, d'autre part, annoncé qu'une militante présumée du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) avait été tuée, vendredi, au cours d'une fusillade avec la police. Selon la version officielle, Maria Luis Andrade Rodos tentait de s'opposer à la perquisition par la police d'une maison où des armes ont été trouvées.

Ces événements surviennent immédiatement après la reprise, mercredi dernier, à l'instigation du Mouvement démocratique populaire (MDP), des « protestas » (mouvements de protestation) antigouvernementales. Ces nouveaux assassinats portent à treize le nombre des victimes de la violence politique au Chili depuis le début de l'année.

# PROCHE-ORIENT

ETAT D'ALERTE AU SOUDAN

## Un appel à la grève générale est lancé par des syndicats et des « officiers libres »

A la suite des *« émeutes de la faim »* qui se sont déroulées à Khartoum, mercredi et jeudi derniers, la situation s'aggrave au Soudan de jour en jour. Tandis que la violence s'étendait à l'ouest du pays, notamment aux principales agglomérations des provinces du Kordofan et du Darfour, un appel à la grève générale et à la désobéissance civile était lancé pour ce lundi matin 1er avril.

Selon l'envoyé spécial du *Times*, la décision de déclencher un mouvement pour renverser le régime du maréchal Nemeiry a été prise au cours d'une réunion secrète tenue vendredi par les représentants de syndicats et d'associations professionnelles. Les médecins, avocats, ingénieurs, universitaires, étudiants figurent parmi les catégories qui ont décidé de défier le gouvernement. Les écoles primaires et secondaires ainsi que les trois universités de Khartoum ont été fermées pour « congé » par les autorités la semaine dernière.

Le gouvernement s'inquiète de la distribution, dimanche, de tracts signés par des *« officiers libres »*, organisation jusqu'ici inconnue, appelant la population à se rallier à l'ordre de grève générale et à manifester *« sans s'attaquer aux biens des innocents »*. Dans un communiqué remis à la presse, ces mêmes *« officiers libres »* reconnaissent l'existence de *« profiteurs »* dans l'armée mais estiment que celle-ci *« souffre autant que le peuple »* de la vie chère et de la suppression des subventions. Dès vendredi, un porte-parole du mouvement pour la libération du peuple du Soudan (MPLS), qui anime la guérilla dans le sud du pays, annonçait qu'une partie de l'armée pourrait profiter des troubles actuels pour déposer le maréchal Nemeiry.

Toutes les forces de sécurité sont en état *« d'alerte maximale »*. Diverses unités de l'armée, notamment les parachutistes d'élite et la garde républicaine ont rejoint les policiers pour se déployer dans la capitale. Armés de fusils-mitrailleurs, de matraques et de fouets, policiers et soldats ont pris position autour des édifices publics et des ambassades occidentales, auprès des stations d'essence, le long des principales avenues et devant les ponts de la capitale tandis que des unités anti-émeutes patrouillaient dans les rues à bord de camions.

La situation est jugée d'autant plus critique que les victimes de la famine, dont plus de trois millions ont déserté les provinces de l'Ouest atteintes par la sécheresse, ont pris part aux émeutes la semaine dernière. Selon le préfet de Khartoum, 690 000 habitants de la capitale n'ont pas de domicile fixe. Les forces de l'ordre ont renforcé leur contrôle des six accès de la capitale pour empêcher les réfugiés d'y pénétrer. On estime à six millions le nombre des soudanais frappés par la famine.

### L'armée égyptienne n'interviendra pas

On apprend de source officielle qu'au cours de ces derniers jours 2 642 personnes ont été appréhendées au cours de rafles dans la seule ville de Khartoum ; parmi elles, 851 personnes ont été jugées sommairement et condamnées à des peines de prison, de flagellation ou à des amendes, en application de la législation islamique en vigueur. D'autre part, 1 791 personnes interpellées, originaires des provinces en proie à la famine, sont encore gardées à vue en attendant d'être refoulées vers leur village d'origine.

A la question de savoir si l'Egypte interviendrait pour défendre le régime du maréchal Nemeiry, le président Hosni Moubarak a déclaré dimanche au Caire qu'il s'agissait d'une *« affaire intérieure »* et que son armée *« n'avait pas l'habitude d'intervenir dans les affaires intérieures d'autres pays »*. L'Egypte et le Soudan sont liés par un traité de défense commune, mais pour Le Caire cet accord s'applique uniquement en cas d'aggression extérieure.

Le maréchal Nemeiry, qui est en traitement médical aux Etats-Unis, s'entretient ce lundi avec le président Reagan, et devait être reçu cette semaine successivement par le secrétaire d'Etat, M. Shultz, le ministre de la défense, M. Weinberger, et diverses personnalités du Congrès. Un porte-parole américain a déclaré dimanche : *« Nous considérons le président Nemeiry et ses collègues comme des amis importants des Etats-Unis et nous espérons qu'ils pourront résoudre leurs problèmes. »* Un autre officiel a ajouté : *« Nous sommes préoccupés par la situation, la stabilité et la force de résistance du gouvernement soudanais ; nous essayons de restaurer la santé défaillante de l'économie soudanaise, mais nous ne sommes pas en mesure de régler ces problèmes simplement en dispensant des fonds. »* – (AFP, UPI, AP, REUTER.)

DIRIGEANT NATIONALISTE DE CISJORDANIE

## Karim Khalaf est mort

**Jérusalem** *(AFP)*. – **Karim Khalaf, maire destitué de la ville de Ramallah, en Cisjordanie occupée, est mort samedi soir 30 mars, à Jérusalem, des suites d'une crise cardiaque. Agé de cinquante ans, Karim Khalaf était l'une des personnalités politiques les plus importantes de Cisjordanie et était devenu l'un des symboles de la résistance nationale palestinienne après l'attentat dont il avait été victime, le 2 juin 1980, alors qu'il était l'un des dirigeants du Comité d'orientation nationale, en lutte contre l'occupation israélienne.**

*De confession chrétienne, avocat, Karim Khalaf avait perdu un pied et avait eu l'autre déchiqueté par l'explosion, le 2 juin 1980, d'un engin placé dans sa voiture par un réseau terroriste israélien démantelé en avril 1984.*

*A l'époque où la Cisjordanie était sous juridiction jordanienne, avant juin 1967, Karim Khalaf était un jeune magistrat attaché au parquet de Jéricho. Il avait été reconduit dans ses fonctions par le gouvernement militaire israélien qui avait permis son élection en 1972 à la mairie de Ramallah. Mais après sa réélection en 1976, ses prises de position contre la colonisation israélienne ainsi que son identification avec la direction de l'OLP devaient en faire rapidement la bête noire des autorités israéliennes.*

*Dans le même temps, le jeune maire palestinien jouissait d'une popularité croissante en Cisjordanie occupée, qui dépassait largement la région de Ramallah.*

*Aux côtés du maire de Naplouse, M. Bassam Chaka, il avait été l'animateur du Comité d'orientation nationale, créé à la fin des années 70 pour lutter contre le projet d'une autonomie palestinienne sous régime d'occupation, prévu par les accords de Camp David entre Israël et l'Egypte. Les dirigeants de ce comité devinrent l'objet de l'hostilité de plus en plus déclarée des autorités israéliennes. En novembre 1979, elles avaient arrêté M. Chaka et menacé de l'expulser. Quelques mois plus tard, Karim Khalaf était traduit en justice pour avoir* « malmené un policier », *mais le tribunal le lavait de cette accusation.*

*Deux ans après l'attentat dont il fut l'objet en 1980, les autorités militaires israéliennes le destituaient, dans le cadre de la politique « à poigne » mise en œuvre par l'ancien ministre de la défense, M. Ariel Sharon. Karim Khalaf était assigné à résidence à Jéricho jusqu'à ces derniers mois. La mairie de Ramallah passait sous le contrôle direct des autorités d'occupation, qui nommaient à sa place un officier israélien, comme dans la plupart des principales villes palestiniennes des territoires occupés.*

*Karim Khalaf s'était démarqué récemment de l'aile nationaliste de gauche qu'il semblait incarner pour se présenter de plus en plus comme un partisan de l'unité de l'OLP sous la direction de M. Yasser Arafat.*

## Un colon israélien tué en Cisjordanie

Un colon israélien âgé de cinquante-deux ans, résident de l'implantation de Givon Hadacha, en Cisjordanie occupée, a été mortellement blessé dimanche 31 mars après-midi, par balle, à El-Bireh, près de Ramallah.

La victime se trouvait dans le souk des légumes d'El-Bireh, une agglomération jumelle de Ramallah, quand un inconnu s'est approché et a tiré sur lui à bout portant. Le colon est décédé au cours de son transport dans un hôpital de Jérusalem. Les forces de l'ordre israéliennes ont immédiatement imposé un couvre-feu dans le secteur et procédé à des opérations de ratissage. Plusieurs suspects d'origine arabe ont été arrêtés.

Des colons interrogés par la radio israélienne après ce meurtre ont critiqué *« l'impuissance de l'armée israélienne qui n'est pas capable d'assurer la sécurité des juifs »* en Cisjordanie. Ils ont appelé à un durcissement de la répression contre les *« groupes d'Arabes hostiles à Israël »* dans les territoires occupés.

Le dernier assassinat d'un colon israélien dans les territoires occupés remonte à juillet 1983, dans la vieille ville de Hébron. En novembre 1983, un autre colon avait été blessé à coups de couteau près de Naplouse. Un soldat israélien avait, par ailleurs, été abattu par balles en plein centre de Ramallah le 4 février dernier.

D'autre part, trois Palestiniens du camp de réfugiés de Daishe, près de Betléhem en Cisjordanie occupée, ont été blessés par balles samedi après-midi à la suite de tirs de soldats israéliens, lors des manifestations organisées pour la Journée de la terre. – *(AFP.)*

TANDIS QUE SE POURSUIT LA « GUERRE DES CAPITALES »

## Le secrétaire général de l'ONU espère se rendre à Bagdad et à Téhéran

Tandis que la « guerre des capitales » se poursuit sans répit entre l'Iran et l'Irak, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, tente de trouver une solution négociée au conflit du Golfe. Arrivé samedi soir à Ryad, pour une visite de quatre jours en Arabie saoudite, première étape d'une tournée qui le conduira également à Oman, Bahrein et Qatar, M. de Cuellar a affirmé qu'il était prêt à visiter Bagdad et Téhéran à l'issue de son voyage dans le Golfe et a indiqué qu'il attendait la *« réponse définitive »* du gouvernement iranien ainsi que *« certains détails »* sur le *« but réel »* de sa visite.

Le secrétaire général de l'ONU a obtenu l'aval de l'Irak pour se rendre à Bagdad. L'Iran est, pour sa part, disposé à l'accueillir *« pour renforcer les conventions internationales et forcer le régime irakien à les accepter »*. Téhéran s'est déclaré prêt à accepter un accord partiel, mettant fin notamment à la « guerre des villes » et aux attaques de navires dans le Golfe, alors que Bagdad veut obtenir un règlement global du conflit.

M. Perez de Cuellar a indiqué qu'il avait procédé avec le prince Saoud al Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères qu'il a rencontré pendant trois heures dimanche matin, à un échange de vues sur le conflit et qu'il lui avait fait part de son désir de poursuivre ses efforts de médiation et de visiter les deux pays en guerre.

Comme pour confirmer sa détermination à ne pas céder aux pressions irakiennes, l'Iran a lancé, dimanche matin, deux missiles sol-sol sur Bagdad. Comme d'habitude, les autorités irakiennes ont gardé le silence sur ce bombardement, mais le correspondant de l'AFP à Bagdad a vu le cratère de l'impact dans un jardin public en bordure du Tigre. Il n'a pas été possible de savoir s'il y a eu des victimes.

Selon le correspondant de l'AFP, l'explosion a été *« forte »* et deux ambulances ont été aperçues sur les lieux. La police militaire a aussitôt bouclé le quartier. Dans l'un des principaux axes commerciaux de la ville, les devantures des compagnies aériennes et des magasins ont été brisées. A l'Hôtel Sheraton, situé à 500 mètres du lieu de l'explosion, plusieurs vitres ont volé en éclats.

Les représailles irakiennes n'ont pas tardé, sous forme de deux raids sur Téhéran en début de soirée. Selon la radio iranienne, treize habitants de la capitale ont été tués et quarante-cinq blessés. Dans la matinée, l'aviation irakienne avait bombardé la ville frontalière de Mehran et les agglomérations de Guilan-Gharb et Sare-Pole-Zohab, dans l'ouest de l'Iran.

L'aviation iranienne, pour sa part, avait bombardé samedi des « objectifs économiques et militaires » ainsi qu'une concentration de troupes à Jassan, dans le nord de l'Irak. Bagdad a confirmé le raid contre Jassan, précisant qu'il avait *« blessé soixante-dix écoliers »*. – *(AFP-Reuter.)*

## Une lettre du bureau politique des Moudjahidins du peuple d'Iran

*M. Mehdi Abrichamchi, représentant du bureau politique et du comité central de l'Organisation des moudjahidins du peuple d'Iran à l'étranger, nous écrit :*

Une fois de plus, M. Jean Gueyras a manifesté, dans *le Monde* du 29 mars, son hostilité ouverte à l'égard des Moudjahidins du peuple d'Iran. Par des outrages et des mesquineries, il s'est efforcé de mettre en question la dignité de la direction de notre résistance et organisation, M. Massoud Radjavi. Dans son article, M. Gueyras dépasse les bornes en s'éloignant des problèmes politiques pour recourir à des mots, des expressions et des qualifications qui, bien entendu, ne peuvent que satisfaire les goûts de Khomeiny. Mon ancienne épouse, Mme Mariam Azdanlou, et moi-même, comme M. Radjavi, avons été directement et indirectement outragés et attaqués dans les domaines touchant à la vie privée.

Il n'est donc pas étonnant que les écrits de M. Jean Gueyras contre les Moudjahidins soient, à maintes reprises, largement accueillis à la radio et dans les journaux du régime de Khomeiny. Il semblerait que M. Jean Gueyras ne soit pas peu expérimenté d'*« allier l'utile à l'agréable »* à Khomeiny.

Les allusions diffamatoires et immorales à mon égard et à l'égard de la direction de l'Organisation des Moudjahidins du peuple d'Iran ne sont pas dignes de réponse.

C'est pourquoi je déclare, de la part du bureau politique et du comité central de l'Organisation des moudjahidins du peuple d'Iran, aux lecteurs du *Monde* que les propos signés par M. Jean Gueyras au sujet des Moudjahidins et de la résistance iranienne contiennent constamment diffamations, falsifications, partialités et hostilités injustifiées, qui nous paraisssent profondément suspectes.

Pour éclaircir la vérité en ce qui concerne la direction de l'Organisation des Moudjahidins, le divorce de mon ex-épouse et la décision annoncée de son mariage prochain avec M. Radjavi, j'insiste pour rappeler que cette décision a été prise démocratiquement à l'unanimité par tous les membres du bureau politique et du comité central de l'Organisation des Moudjahidins du peuple d'Iran dans un communiqué publié, il y a deux semaines, avec soixante-six signatures et qui ne laisse aucune place aux futilités qui plaisent à Khomeiny.

**[Au-delà de termes outranciers de notre correspondant qui ne nous semblent pas appeler de commentaires, nous admettons volontiers que le divorce de M. Abrichamchi et le mariage prochain de Mme Azdanlou et de M. Radjavi relèvent de « domaines touchant à la vie privée ». Mais les 66 membres du bureau politique et du comité central n'ont-ils en rien « politisé » cette affaire en l'étalant publiquement en lui consacrant un document en langue persane de 14 pages qui a été largement diffusé par les Moudjahidines eux-mêmes sous le titre de « point de départ d'une grande mutation idéologique et une décision révolutionnaire bienheureuse » ? Ce texte a par ailleurs été diffusé pendant plusieurs jours par la radio des Moudjahidines qui émet à partir de Bagdad, à destination de l'Iran. – J. G.]**

# Les combats s'amplifient dans le sud du Liban

*(Suite de la première page.)*

Dans un entrepôt, ils ont une dizaine, yeux rouges de fatique et barbe de trois jours. Leur moyenne d'âge n'excède pas vingt ans. *« Que pouvons-nous faire*, dit Hassan, *avec nos seuls fusils, contre le pilonnage d'artillerie? Nous avons été entraînés dans cette bataille, nous n'y sommes pour rien. Il y a des villages chrétiens à portée de nos fusils, dites bien que nous ne les attaquons pas, nous ne voulons pas de ce combat. »*

Wassim Abou, cheveux bouclés et yeux noirs rieurs, serre plus fort sa kalachnikov à chaque fois que les obus semblent se rapprocher. A seize ans, c'est sa première vraie bataille, mais il a appartenu à l'organisation de jeunesse : *« J'ai été lionceau »*, dit-il fièrement. De l'autre côté de la rue, sa famille, quatorze personnes – femmes et enfants dont la plus jeune a deux ans – se terre dans une petite pièce cimentée, recroquevillée le long du mur, en cherchant sa dérisoire protection. Une vieille femme vêtue de noir pleure doucement. Venue du camp de Mieh Mieh, elle ne sait plus où aller. *« C'est plein de réfugiés partout* – dit-elle – *où puis-je encore fuir ? Pourtant la nourriture commence à manquer. »*

### Un plan israélien ?

D'après tous les témoignages, les milices chrétiennes auraient engagé le combat vendredi en attaquant les trois positions de l'armée libanaise proches du camp palestinien de Mieh Mieh qui fait lui-même face au petit village chrétien du même nom. L'armée s'est alors retirée, laissant face à face milices chrétiennes et défenseurs palestiniens du camp. Alors que la population civile – environ trois mille personnes – évacuait la place, reliée à Aïn-Heloué par une petiteroute sinueuse soumise aux tirs des francs-tireurs, les combats, essentiellement des tirs d'artillerie, s'étrendaient à Aïn-Héloué.

Depuis le retrait israélien de Saïda, les responsables palestiniens craignaient une action contre les camps et, outre les défenseurs locaux, un certain nombre de combattants venus de l'extérieur, avaient rejoint Aïn-Héloué où un noyau de milice s'était reconstitué. *« Mais* – nous dit un responsable – *c'était uniquement pour assurer notre sécurité. La population des camps, encore traumatisée par deux ans et demis d'occupation israélienne, a besoin de souffler. »*

A ce que nous avons pu voir, les palestiniens ne sem blent pas posséder d'armes lourdes. Hormis leurs kalachnikov, ils ont des RPG et quelques mortiers de petit calibre. Tous les responsables musulmans libanais rendent Israël responsable de l'actuelle flambée de violence et de l'acharnement contre les camps palestiniens. Dénonçant *« un plan établie par Israël concernant notamment la deuxième phase de son retrait »*, M. Rachid Karamé, premier ministre libanais, a accusé les Israéliens *« d'être particulièrement intéressés par cette détérioration de la situation, dans l'espoir d'obtenir une nouvelle répartition de la population (sur une base confessionnelle) et, éventuellement, d'établir une zone-tampon sur la bande frontalière »*.

En entraînant les Palestiniens dans la bataille, par Forces libanaises (milices chrétiennes) interposées, les Israéliens poursuivraient un double but. D'abord, brandir à nouveau l'*« épouvantail »* palestinien qui est encore dans toutes les mémoires à Saïda. Il suffit de voir aujourd'hui, au-delà des bonnes paroles de solidarité, l'aide minime que reçoivent les Palestiniens des partis libanais pour mesurer le fossé entre eux et le reste de la population. Seuls quelques miliciens des *tanzims* (nassériens de gauche) combattent à leurs côtés sur la colline de Firob qui domine l'entrée est de Aïn-Heloué ver laquelle tentent d'avancer les forces libanaises. A Mieh Mieh, les militants is lamistes (intégristes sunnites fidèles à Cheikh venus de Tripolis à la faveur de la manifestation des Bollah's, le 18 février) ou frères musulmans de Saïda, se sont mêlés aux défenseurs palestiniens.

Les responsablus des camps expliquent cette absence d'aide par le fait que les milices de Saïda sont... « retenues sur le front est ». mais M. Bizri, député sunnite de la ville, dit, lui, que c'est à l'armée libanaise de défendre les camps palestiniens tout en ajoutant qu'elle n'est déjà pas suffisante pour protéger Saïda.

Par ailleurs les Israéliens cherchaient à provoquer un exode vers Beyrouth des Paslestiniens du sud, et parallèlement à infliger une nouvelle défaite à M. Arafat dont les partisans sont majoritaires dans le camp d'Aïn-Heloué, l'un des plus grands du Liban. Damas dont la neutralité dans cette affaire serait prévisible, ne peut qu'apprécier ce secondobjectif.

### « Entre Palestiniens et Libanais »

La situation à Saïda notamment a fait l'objet, diamanche, d'un entretien à Damas entre le vice-président syrien M. Khaddam et MM. Selim Hoss, Nabih Berri et Walid Joumblatt. Les forces libanaises récusent bien l'acceptation de jouer le jeu d'Israël.

A Majdalyoun, M. Noël Dagher, porte-parole des Forces libanaises du sud, dénonce, lui, *« un plan arafatiste, nassérien et, un tout petit peu, druze. Les chiites* – ajoute-t-il, – *ne sont pas dans le coup. Seule la bataille contre Israël les intéresse. Arafat a tout perdu sauf Aïn-Heloué, qui demeure son seul point d'appui au Liban. Le problème* – poursuit-il, – revenant ainsi au traditionnel cheval de bataille chrétien, *se pose entre Palestiniens et Libanais. »*

Dans la caserne de Majdalyoun règne une intense activité. C'est un va et vient de jeeps porteuses de canons de 106 sans recul, des pick-up équipés de mitrailleuses anti-aérienne de type soviétique que les miliciens utilisent à tir tendu. Des jeunes gens armés, en blue jeans et blousons, s'affairent. Certains sont équipés de gilets pare-balles et de casques isréliens. Leur exitation, qui ne semble pas impressionner les villageois endimanchés qui, sortant des églises, un brin de rameau à la main, prennent le soleil au bord des routes. Seuls le bruit des canons et les boules de fumées noires des RPG, qui éclatent dans le ciel, rappellent que la guerre n'est qu'à quelques kilomètres. Certains chrétiens, pourtant réfugiés eux aussi, ne sont pas à la fête.

Dans un petit appartement, Marie, institutrice, ne veut pas admettre cette fatalité de la séparation entre chrétiens et musulmans. *« J'ai des amis musulmans à Saïda. Pourquoi ne pourrais-je plus les voir ? »* Comme à Aïn-Heloué, sa mère, forte femme, aussi vêtue de noir, pleure. Son fils est isolé à Saïda, et elle ne peut le rejoindre de puis quatre jours. *« On m'a dit qu'on enlevait les chrétiens sur la route. »* Vrai ou faux ? cela n'a plus d'importance, la rumeur suffisant à couper les ponts et à jeter sur les routes chrétiens et musulmans, chacun à la recherche de sa communanté d'origine.

Les responsables des Forces libanaises à Beyrouth dénoncent, eux aussi, un *« complot palestiniens »*, soulignant que, depuis la fermeture de leurs casernes, à la demande des Isaréliens, les milices chrétiennes n'entretiennent plus de présence organisée dans cette région et que seuls, donc, se défendent les *« jeunes gens des villages »*. Difficile à croire quand on voit des canons à longue portée et une artillerie aussi fournie à moins d'admettre qu'effectivement les jeunes en question reçoivent une aide directe ou indirecte d'Israël par ALS (Armée du Liban sud, milice créée et financée par Israël) interposée.

La région chrétienne de Saïda est rèliée à la zone encore tenue par les Israéliens présents à Jezzine. De source indépendante, on confirme que la veille de la reprise des combats, le général Lahad, chef de l'armée du Liban sud dans laquelle ont été intégrés beaucoup de miliciens des forces libanaises originaires du sud, s'est entretenu avec les responsables des milices chrétiennes de la région, dont M. Nazirian, cher du rassemblement chrétien libre et des milices chrétiennes au Liban sud. Celui ci, toujours avant la reprise des combats de ces derniers jours a d'autre part eu des entretiens au quartier général des forces libanaises à la Quarantaine, dans le port de Beyrouth-Est.

La situation est, en tout cas, suffisamment tendue dans le camp chrétien depuis le mouvement de dissidence des Forces libanaises conduit par M. Samir Geagea pour que le bureau politique du parti phalengiste, réuni samedi en séance extraordinaire consacrée aux événements de Saïda, ait dans un communiqué *« dégagé sa responsabilité en ce qui concerne le comportement des éléments qui, dans la région de Saïda, se cachent sous la banière des Kataëb tout en s'adonnant à des agissements sortant de la ligne adoptée par le parti, qui vise à persévérer sur la voie de l'entente nationale et à assurer l'unité de la terre et du peuple »*. Une condamnation à peine voilée des milices sur place mais aussi du mouvement de dissidence soupçonné d'appuyer en coulisses l'action de *« complices »* d'Israël.

Ces combats sont interprétés à Saïda comme le prélude à de graves affrontements que tout le monde voit poindre au terme de la deuxième phase, déjà en cours, du retrait des troupes israéliennes. *« Tous les protagonistes attendent cela pour véritablement se lancer dans la bataille »*, nous a dit un responsable politique de Saïda.

Pour sa part, Cheikh Maher Hammoud, membre du rassemblement des ulémas musulmans (intégristes sunnites) lance une mise en garde : *« Une fois de plus, nous disons à ceux qui ne veulent pas d'une extension du conflit que leur attitude équivaut désormais à un chantage car nous ne pouvons nous tenir les bras croisés alors que notre peuple meurt. Nous proclamons que la bataille prioritaire est celle qui est livrée contre les forces d'occupation, mais dans le même temps nous disons que les milices Kataëb font partie intégrante des forces israéliennes. »*

Ce ne sont pas les *« renforts de l'armée en hommes et en matériel »*, promis samedi par M. Rachid Karamé, qui rassurent les habitants de la région. D'abord parce que personne ne croit vraiment à cette Arlésienne. Ensuite parce que la passivité dont l'armée a fait montre jusqu'à maintenant ne laisse guère prévoir un rôle décisif de cette force déchirée entre tous les camps.

FRANÇOISE CHIPAUX.

# EUROPE

## Yougoslavie

# Un courant réformiste réclame le retour à plus de centralisme

De notre correspondant

Belgrade. – Lorsque, fin 1981, fut levé le secret sur le montant de la dette extérieure yougoslave, l'opinion publique, apprit avec consternation qu'elle atteignait une vingtaine de milliards de dollars. A la même époque la production commença à chuter tandis qu'augmentaient le déficit de la balance des paiements et le chômage, le régime admit alors timidement l'existence d'une situation *« complexe »*. Puis, au fil du temps et devant le maintien de cette tendance négative, il a cessé de jouer sur les mots et avoué franchement l'existence de la crise la plus aiguë que la Yougoslavie ait connue depuis la guerre. Le parti et le gouvernement ont été mobilisés pour proposer un remède au mal national.

A l'issue des longues *« concertations et consultations autogestionnaires »* qui précèdent obligatoirement toute décision importante, une commission formée d'hommes politiques, d'économistes, de sociologues, de scientifiques, mit au point un *« plan de stabilisation à long terme »* qui obtint l'aval du comité central et de l'Assemblée nationale.

Dès lors, on ne jura plus que par le plan de stabilisation. Sa mise en œuvre se heurta cependant à toutes sortes de difficultés. Elles provenaient pour la plupart des interprétations différentes, souvent diamétralement opposées, de ce document par les républiques et les régions autonomes ainsi que de la *« résistance »* de forces *« technocratiques et bureaucratiques »* non identifiées mais accusées de s'être approprié le pouvoir au détriment de la classe ouvrière. La conclusion qui s'ensuivit amena le parti à organiser une vaste *« discussion publique »* qui a pris fin début mars.

Des milliers de réunions ont été tenues dans les entreprises, les institutions, les établissements, des dizaines de milliers d'orateurs se sont plaints de l'*« inefficacité du parti »*, de l'*« opportunisme et de l'irresponsabilité »* des dirigeants, du monopole de décision exercé par des cercles fermés, de l'*« impuissance »* du gouvernement fédéral qui fait office depuis longtemps de bouc émissaire.

Le professeur de l'université de Zagreb Branco Horvat, connu pour son franc-parler et ses conceptions peu orthodoxes de la théorie autogestionnaire, demanda même la révocation du gouvernement. *« Il doit être remplacé*, a-t-il dit, *puisque ses décisions sont défectueuses, par un autre gouvernement qui sache conduire la politique économique du pays. »*

On a abondamment reproché aux sociétés économiques et politiques d'avoir *« détruit »* l'unité du marché national et *« divisé »* la Yougoslavie en huit Etats (six républiques et deux régions autonomes) qui se développent sans aucune coordination. La presse se fait largement l'écho de ce qui a été dit et en donne des exemples comme celui de telle république qui exporte des produits qu'une autre doit importer à prix fort. *« Pour cette seule raison*, estime un hebdomadaire belgradois, *la Yougoslavie a perdu en 1984 plus de 900 millions de dollars. »*

### L'éclatement du pouvoir de décision

Au cours de cet hiver long et rigoureux, l'approvisionnement en charbon de la capitale (1,5 million d'habitants) a été défectueux. Des trains qui apportaient ce charbon d'un gisement houiller de Bosnie ont mis de cinq à six jours pour franchir 250 kilomètres jusqu'à Belgrade. Leur lenteur exaspérante était due, selon *Politika*, au fait que chaque train doit, en vertu du règlement ferroviaire, changer de locomotive à chaque passage de frontière d'une république ou d'une région autonome.

En outre, les compagnies ferroviaires des républiques et régions autonomes sont divisées à leur tour en trois cent soixante-cinq *« organisations fondamentales de travail associé »* toutes égales en droit et seules habilitées à régler le trafic sur « leur » territoire strictement délimité. La principale ligne ferroviaire, allant de la frontière italienne à celle de la Grèce, est de la compétence de cinquante-deux organisations. On imagine les entraves à surmonter pour coordonner leur fonctionnement et les complications qui interviennent lorsque, par exemple, l'une de ces organisations, s'estimant lésée, bloque par son veto une décision concernant l'ensemble du réseau. Ces mêmes problèmes affectent également les autres grands systèmes technologiques du pays : l'énergie, les PTT, la radio, la télévision, la navigation fluviale, maritime et aérienne, les transports routiers, etc.

### Les résolutions du comité central

Conscient des dangers de cette dispersion, le gouvernement a élaboré un projet de planification coordonnée au niveau fédéral. Ce fut un tollé. Les uns l'ont qualifié de *« centraliste »*, et donc non conforme à l'esprit de la Constitution ; les autres ont estimé qu'il était contraire à la loi sur le travail associé et allait à l'encontre des droits de la classe ouvrière.

En ce moment, il alimente la polémique entre les « réformistes » qui exigent une révision du système politique et économique et, en substance, de la Constitution, et ceux qui s'y opposent. Un débat qui menace de durer longtemps, les deux parties ayant recours aux arguments politiques et idéologiques, dans lesquels les Yougoslaves eux-mêmes n'arrivent pas toujours à se retrouver.

Et pourtant, le temps presse. Car, si en 1984 on avait enregistré une certaine relance de la production industrielle et un modeste excédent de la balance des paiements, les débuts de 1985 ont été inquiétants. La production industrielle en janvier n'a été que de 1,3 % supérieure à celle de janvier 1984 (contre 5,7 % prévus), les exportations ont baissé de 12 % (sur les marchés à devises convertibles, de 20 %) et les importations ont augmenté de 69 %. La situation en février s'est quelque peu améliorée, mais les résultats demeurent dans leur ensemble bien au-dessous des prévisions.

L'inflation, cancer de l'économie nationale, a atteint en janvier le niveau record de 10,2 % par mois. Elle continue à faire rage, et on annonce constamment de nouvelles augmentations de prix échappant à tout contrôle et qui accablent les personnes aux salaires les plus bas. Lors de la réunion du comité central les 5 et 6 mars, plusieurs orateurs ont condamné les tendances de « fédéralisation » de la Ligue en huit partis républicains et régionaux, ses discordes internes, son manque d'unité dans l'action et le non-respect de ses décisions. *« Nos paroles*, a dit un membre du comité central, *ne sont pas suivies d'effet. Si nous continuons de cette façon, tout ce que nous dirons ici ne sera qu'histoires de vieilles femmes. »*

D'autres orateurs ont revendiqué avec force la réhabilitation urgente au sein de la Ligue du principe du centralisme démocratique et demandé l'exclusion de ceux qui, après avoir approuvé une décision du comité central, *« rentrent chez eux et font l'inverse »*. Dans ses conclusions, le comité central a estimé que les critiques adressées au parti et à ses dirigeants au cours du débat public étaient *« justifiées »*, que les communistes responsables des difficultés actuelles devaient être écartés du parti et que la Ligue doit renforcer sa fonction d'élément fondamental de la cohésion yougoslave.

Les mois qui viennent diront si ce document marque vraiment un tournant, comme le pensent certains de ses auteurs. En réalité, depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de 1974, qui a dépossédé la fédération de vastes secteurs politiques et économiques, la Yougoslavie est devenue le pays où plus rien n'est yougoslave. L'unique exception est l'armée, qui conserve un commandement centralisé et ignore les frontières des républiques et régions autonomes. Lorsque, au début des années 60, l'autogestion commença à pénétrer dans toutes les cellules de la vie sociale, certains avaient pensé l'appliquer aussi à l'armée. Un groupe d'officiers supérieurs demandèrent à rencontrer Tito et lui en firent la proposition. On ignore les détails de cette rencontre, mais, peu de temps après, tous ses initiateurs se sont trouvés à la retraite...

PAUL YANKOVITCH.

## Bulgarie

# Quand le onze de M. Jivkov fait preuve de réalisme

Passée à peu près inaperçue à l'Ouest, une réunion du bureau politique du PC bulgare, au mois de février, pourrait pourtant avoir marqué une date dans l'histoire du sport dans les pays socialistes. C'est en effet sur le football que s'est penché le onze de M. Jivkov (tel est le nombre des membres du Politburo). Et la longue résolution publiée après la réunion témoigne, en dépit de l'opacité habituelle du style, d'une volonté assez claire : faire le ménage et, surtout, sans l'admettre encore de manière tout à fait explicite, reconnaître de fait que les footballeurs sont des professionnels et établir leurs rémunérations sur des bases plus saines.

La résolution accorde certes la place qu'il convient aux classiques préocupations « idéologiques » : chaque équipe devra comporter une cellule du parti ou des komsomols, etc. Les appels à lutter contre les *« entorses à la morale socialiste »* restent aussi relativement banals, même si le bureau politique n'hésite pas à entrer dans les détails : il s'agit de lutter contre la corruption sous toutes ses formes, d'instaurer *« un mécanisme d'arbitrage objectif »*, et d'*« empêcher une intervention dans le domaine du football de responsables du parti, de l'Etat et de l'économie »*, dans le but de *« privilégier »* certaines équipes.

Les Bulgares savent ce que cela veut dire : il s'agit de mettre un frein aux divers « arrangements » et autres matchs truqués (certains ont fait scandale au cours des années passées), qui s'expliquent entre autres par les rivalités entre ministères. On touche là à un problème bien connu dans de nombreux pays de l'Est : le poids et les faveurs dont bénéficient les équipes qui représentent en particulier la police et l'armée. Un poids qui pourrait être réduit par la décision essentielle du bureau politique : les joueurs devront, d'ici au 1er juillet 1985, être relevés des fonctions (toutes théoriques) qu'ils sont censés exercer dans les administrations, la police ou l'armée, et être rémunérés désormais uniquement en tant que footballeurs.

Dans un pays où le sport de haut niveau, contre toute évidence, était considéré comme « amateur », c'est une petite révolution. Autre innovation d'importance : les équipes devront désormais être organisées sur une base régionale (il s'agit là aussi de réduire les privilèges accordés à certaines administrations centrales), avec tout de même quelques exceptions significatives, pour le club du ministère de l'intérieur (Spartak), de la défense (CSK) ou des transports (Lokomotiv).

C'est dire que les résistances sont fortes et que l'assainissement du football bulgare n'est pas une partie gagnée d'avance, même si le bureau politique invite ses responsables — qui seront choisis pour leurs vertus *« civiques et politiques »* — à s'engager *« courageusement et sans compromis »* dans cette direction.

Les dirigeants de Sofia, en fait, n'ont pas vraiment été les premiers à avoir cette bonne idée : en août 1980, l'une des revendications des mineurs polonais de Silésie, en dehors des libertés syndicales, de la sécurité et du repos hebdomadaire le dimanche, était précisément que les footballeurs et autres boxeurs cessent d'être payés avec des traitements princiers sur le fonds des salaires des mines. Une revendication bien entendu satisfaite, comme les autres, à l'époque... Depuis, en tout cas, la situation matérielle des joueurs n'est plus un mystère pour personne en Pologne.

L'hebdomadaire catholique indépendant *Tygodnik Powszechny* vient même de relever dans une discrète petite note que plus deux cents footballeurs percevaient des salaires mensuels de 3,5 à 10 fois plus élevés que les traitements moyens dans l'industrie.

JAN KRAUZE.



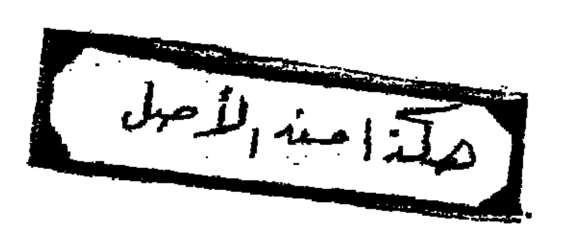












# EUROPE

## Danemark

### EN DÉPIT DE L'INJONCTION DU PARLEMENT DE REPRENDRE LE TRAVAIL

## Certains syndicalistes veulent continuer la grève

De notre correspondante

Copenhague. — Le Parlement danois a adopté le samedi 30 mars un règlement devant mettre fin à la grève qui paralyse depuis une semaine une partie de l'activité économique du pays. Ce texte a recueilli les voix des quatre partis « bourgeois » de la coalition ainsi que celles des radicaux ; les partis de gauche ont voté contre. Ce règlement s'impose aux syndicats, qui s'exposeraient à des amendes en cas de poursuite de la grève.

Le texte fixe un plafond très strict aux augmentations de salaire pour les deux prochaines années : 2 % la première année pour le secteur privé ; 1,5 % la seconde année ; 1,75 %, et 1,25 % pour ces deux périodes dans le secteur public. En outre, la semaine de travail passera de quarante à trente-neuf heures pour tous les salariés à partir de janvier 1987.

Le plan comporte également une série d'autres mesures visant à contenir l'inflation. Les honoraires les plus élevés de certaines professions libérales seront réduits de 10 % ; l'impôt sur les bénéfices des sociétés est porté de 40 à 50 % ; les emprunts ayant d'autres buts que l'investissement productif sont soumis à de sévères règles d'encadrement du crédit.

Enfin, les contribuables de moins de soixante-sept ans ayant des revenus imposables supérieurs à 150 000 couronnes (environ 125 000 francs) seront astreints, à partir de septembre, à un emprunt forcé qui leur sera remboursé sans intérêt à partir de 1990.

Pour compenser ces tours de vis, quelques boulons ont été desserrés sur d'autres plans : les versements du patronat au fond, de retraite complémentaire et de formation des salariés seront allégés de 1,5 %, et l'abattement de base de l'impôt direct connaîtra, à partir de 1986, une hausse de 2 % pour tous.

Cet ensemble de mesures ont été adoptées à l'issue d'une procédure d'urgence, car, en principe, la Constitution danoise exige que les trois examens obligatoires effectués dans l'hémicycle avant tout scrutin législatif s'étalent sur une semaine au moins.

Les députés espéraient procéder dimanche à quelques corrections de détail des textes proposés, préparés à la hâte. Mais les chrétiens populaires ont catégoriquement refusé de travailler le Jour du Seigneur, d'autant plus que ce jour coïncidait avec celui des Rameaux (un chrétien populaire a failli , à la onzième heure, faire capoter tout le plan, en se déclarant hostile à l'impôt forcé, antifamilial à ses yeux).

La situation devrait donc redevenir normale. Mais rien n'est sûr. Certains syndicalistes ont en effet déclaré qu'ils envisageaient de poursuivre agitation et débrayages, *« même illicites »* (les caisses de grève ne sont d'ailleurs pas tout à fait vides). Les congés ont été supprimés pour les forces de l'ordre ces prochains jours, et de nouvelles manifestations sont prévues.

CAMILLE OLSEN.

## Roumanie

### LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE AMÉRICAINE REÇU PAR M. CEAUSESCU

Bucarest *(AFP, Reuter, UPI)*. — Le chef d'état-major interarmes de l'armée américaine, le général John Vessey, a été reçu par le président Ceausescu, samedi 30 mars. Cette visite intervient peu après que le président Ceausescu eut lui-même annoncé que la Roumanie acceptait la prorogation du traité de Varsovie qui vient à expiration cette année. Les chefs de parti des pays membres du pacte se sont mis d'accord sur cette prorogation lors d'une réunion à Moscou à l'occasion des obsèques de Constantin Tchernenko ; les modalités n'en ont pas été rendues publiques.

Après la Roumanie, le général Vessey s'est rendu en Yougoslavie en voyage officiel pour des discussions sur la coopération bilatérale.

D'autre part, depuis le mardi 26 mars, les Roumains ont de nouveau le droit de conduire leurs voitures particulières. Leur utilisation était interdite depuis le 4 janvier, officiellement en raison d'importantes chutes de neige. Cette mesure avait surtout pour but d'économiser l'énergie au cours d'un hiver exceptionnellement rude.

## Italie

### L'un des grands argentiers de la Mafia, Giuseppe Calo, a été arrêté

De notre correspondant

Rome. — Avec l'arrestation, le samedi 30 mars, de Giuseppe Calo, la police a réussi à mettre fin à l'activité de l'un des hommes-clés qui servent de lien entre le crime organisé et le monde des affaires. Giuseppe Calo, âgé de cinquante-quatre ans, était en effet l'un des grands argentiers de la Mafia chargé de recycler les capitaux provenant du trafic de la drogue dans des affaires légales.

Calo était recherché depuis quinze ans. Fils d'un boucher du quartier de Porta-Nuova, à Palerme, il avait fait ses premières armes en 1954 en tuant les assassins de son père. Après cinq ans de prison pour complicité dans d'autres homicides, il est devenu à la fin des années 60 l'un des membres de la « supercommission », l'organe directeur de la Mafia, avec les Greco et Luciano Liggio.

Pour échapper à la police, il s'installe à Rome sous une fausse identité et servira de médiateur dans les affaires financières de la Mafia. Il sera lié à tous les personnages interlopes italiens des années 1970-1980, à commencer par l'affairiste Pazienza, récemment arrêté aux Etats-Unis, et le banquier Roberto Calvi, assassiné à Londres en 1982, qui l'aida dans certaines opérations.

Dans les deux luxueux appartements de Calo à Rome, on a retrouvé 400 millions de lires en liquide, des bijoux d'une valeur de plusieurs centaines de millions et une importante collection de tableaux. La police a réussi à mettre la main sur lui grâce aux confessions du grand « repenti » de la Mafia Tommaso Buscetta.

Ph. P.

## Belgique

### M. SIMONET, ANCIEN MINISTRE SOCIALISTE, SE PRÉSENTERA SUR UNE LISTE DU PARTI LIBÉRAL AUX PROCHAINES ÉLECTIONS

*(De notre correspondant.)*

Bruxelles. — M. Henri Simonet, ancien ministre de l'économie puis des affaires étrangères, maire socialiste de la commune bruxelloise d'Anderlecht depuis 1966, a annoncé le 30 mars qu'il se présenterait aux prochaines élections en candidat indépendant sur la liste du Parti libéral à Bruxelles. M. Simonet, l'une personnalités les plus marquantes du Parti socialiste avait rompu l'année dernière avec celui-ci en raison de l'hostilité des socialistes à l'implantation de nouveaux missiles de l'OTAN en Belgique. Ministre des affaires étrangères en 1979, au moment où fut prise la décision de l'OTAN de moderniser l'arsenal nucléaire en Europe, il était en effet partisan de celle-ci.

La décision de l'ancien ministre de revenir à la politique après un an d'absence contribuera à faire de Bruxelles le lieu d'affrontement des « vedettes » des partis lors des prochaines élections législatives qui doivent avoir lieu normalement en décembre. L'actuel ministre des affaires étrangères, M. Tindemans, abandonnera ainsi sa circonscription flamande pour venir défendre les couleurs du Parti chrétien-social dans la capitale. Le dirigeant des socialistes flamands, M. Karel Van Miert, fera de même. M. Van Miert a été l'un des chefs de file du mouvement antimissiles en Belgique. La question des nouvelles armes nucléaires de l'OTAN pourrait donc être encore un des thèmes centraux de la prochaine campagne électorale, en dépit de la décision prise récemment par le Parlement en faveur de l'implantation.

JEAN WETZ.

## Espagne

### La crise au sein du Parti communiste entraîne une scission de fait

De notre correspondant

Madrid. — Après plusieurs mois d'une polémique particulièrement violente, la rupture est désormais consommée au sein du Parti communiste espagnol entre les partisans de l'actuel secrétaire général, M. Gerardo Iglesias, et ceux de son prédécesseur, M. Santiago Carrillo. Ce dernier a, en effet, annoncé, le samedi 30 mars, la création au sein du PCE d'une *« plate-forme d'unité communiste »* qui représente, en fait, un véritable parti parallèle.

La direction du PCE a répliqué en destituant M. Carrillo de ses fonctions de porte-parole du groupe parlementaire. Elle a, par ailleurs, annoncé que les dix-huit « carrillistes » qui font partie du comité central seraient expulsés de cet organisme dans un délai de quinze jours s'ils ne « rectifiaient » pas, d'ici là, leur position ; les intéressés ont déjà refusé. La conférence nationale extraordinaire du PCE, qui s'est réunie du 29 au 31 mars (et à laquelle les partisans de M. Carrillo, conscients d'être minoritaires, ont refusé de participer), a ratifié à la quasi-unanimité ces décisions.

Cette nouvelle fracture pourrait représenter le coup de grâce pour un parti déjà laminé depuis trois ans par de multiples scissions et expulsions, et qui avait à peine recueilli 3,9 % des voix aux dernières élections législatives. M. Gerardo Iglesias, qui en est conscient, avait multiplié, sans succès, les offres de conciliation avec M. Carrillo. Il s'était toutefois heurté à l'intransigeance de ce dernier, qui avait publiquement annoncé qu'il était décidé à *« se mettre dans l'entrejambe »* les décisions de la majorité. Une expression révélatrice du climat qui règne actuellement au sein du parti !

Les divergences entre « gérardistes » et « carrillistes » portent à la fois sur l'attitude à adopter face au gouvernement socialiste et sur les alliances à nouer. Les premiers affirment que la politique conservatrice menée par les socialistes a ouvert sur leur gauche un espace politique nouveau. Pour l'occuper, le PCE doit établir le contact avec les *« secteurs progressistes indépendants »*, tels que les écologistes, les mouvements pacifistes ou les nationalistes de gauche. Cette stratégie de « portes ouvertes », aux yeux des « gérardistes », peut seule permettre aux communistes de sortir de leur actuel ghetto.

Les « carrillistes », au contraire, considèrent que le PCE ne pourrait de la sorte que se diluer dans un conglomérat en perdant sa propre identité, au risque de désorienter son électorat traditionnel. Loin d'accepter l'idée d'une ouverture en direction de la « gauche indépendante », M. Carrillo propose au contraire de reprendre contact avec les communistes « prosoviétiques » qui ont quitté le parti. L'ancien secrétaire général propose en fait une stratégie de repli, avec un PCE se refermant sur lui-même et durcissant ses critiques à l'égard du gouvernement.

Derrière ce débat se profile en fait une lutte pour le pouvoir au sein du parti. M. Carrillo se refuse à perdre le contrôle de la formation qu'il a dirigée durant vingt-trois ans. En désigant M. Iglesias, alors virtuellement inconnu, comme successeur en novembre 1982, après la débâcle électorale communiste, M. Carrillo espérait continuer à diriger dans l'ombre le parti. L'entreprise, de toute évidence, a échoué, M. Iglesias n'entendant pas se comporter comme un instrument docile.

THIERRY MALINIAK.



# DIPLOMATIE

## Téhéran propose à Paris d'« oublier le passé » pour rétablir des « relations amicales »

Téhéran *(AFP)*. — L'Iran est prêt à *« oublier le passé »* à propos de ses relations avec la France à condition que Paris *« agisse »* pour prouver sa volonté d'améliorer les relations entre les deux pays, a déclaré, le samedi 30 mars, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, président du Parlement, au cours d'un entretien avec le chargé d'affaires français à Téhéran, M. Jean Perrin. L'agence officielle iranienne IRNA a publié dimanche ce qu'elle présente comme le texte intégral de cet entretien, rompant ainsi avec les pratiques diplomatiques habituelles.

*« En dépit de toutes les erreurs des socialistes à l'égard de la République islamique, dites à M. Roland Dumas qu'en raison du bref séjour de l'imam Khomeiny en France (à Neauphle-le-Château en 1978-1979), nous voulons oublier le passé à condition que vous agissiez explicitement et fermement pour rendre nos relations amicales »*, a déclaré H. Rafsanjani, qui recevait M. Perrin à la veille de son départ définitif d'Iran au terme de sa mission.

M. Perrin a souligné, selon IRNA, que la nomination de M. Roland Dumas au ministère des relations extérieures avait *« créé une nouvelle atmosphère pour les relations entre la France et l'Iran »* et que le ministre lui avait demandé *« de faire savoir aux dirigeants iraniens qu'il souhaite établir un équilibre et renforcer les relations entre les deux pays »*. *« En aucun cas la France ne veut avoir un conflit avec l'Iran »*, a ajouté M. Perrin, selon l'agence.

*« A présent, nos navires, dans le golfe Persique, sont frappés par vos missiles. Notre argent est retenu dans vos banques. Nos ennemis terroristes qui ont assassiné les meilleurs dirigeants de notre peuple sont protégés par votre police. (...) Reconnaissez que les Etats-Unis n'ont pas agi aussi mal à notre égard. Les Soviétiques donnent aussi des armes à l'Irak, mais ils ne partagent pas vos autre fautes »*, a affirmé le président du Parlement iranien. Evoquant la volonté française d'améliorer les relations bilatérales, il a estimé que *« l'on n'avait pas enregistré autre chose que des mots »*. —

*« Nous n'attendons rien de vous si ce n'est de passer au niveau des autres pays européens »*, a-t-il ajouté, en citant l'exemple de la politique suivie par la Grande-Bretagne ou l'Allemagne fédérale vis-à-vis du régime iranien.

*« Au sujet des opposants qui ont trouvé refuge en France, la France essaie de limiter leurs activités autant que possible et je pense qu'il y a eu quelques progrès dans ce domaine »*, aurait déclaré M. Perrin, toujours selon *IRNA*.

Le diplomate français aurait également évoqué la question du prêt de 1 milliard de dollars consenti par le chah à la société Eurodif d'enrichissement de l'uranium, un des points du contentieux entre les deux pays, la République islamique demandant son remboursement et le paiement des intérêts qui dépassent maintenant 300 millions de dollars. M. Perrin aurait souligné la volonté de Paris d'aboutir à un règlement rapide de cette question, *« car il a valeur de symbole pour résoudre les autres problèmes »*.

● *La persécution des bahaïs en Iran.* — Le bureau d'information bahaï de France annonce, dans un communiqué, qu'il a appris récemment la mise à mort en Iran de deux bahaïs : Roghollah Bahranshari, cinquante ans, exécuté à Yazd le 25 février, et Nosratollah Sobhani, le 5 mars à Téhéran. Cela porte à dix-huit le nombre de fidèles de cette religion tués ou morts en prison depuis le 3 septembre dernier.

## La Libye demande l'ajournement de la conférence arabo-africaine

De notre correspondant

Tunis. — La Libye a demandé à la Ligue arabe et à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) d'ajourner la conférence des ministres arabes et africains des affaires étrangères, qui devait se tenir à partir du 13 avril à Tripoli.

L'agence de presse libyenne Jana, citée par l'agence Tunis, a indiqué, dimanche 31 mars, que *« les difficultés d'ordre arabe et africain, qui se sont manifestées au sujet de la participation à cette conférence, constituent non seulement un obstacle à son succès mais menacent même la possibilité de sa tenue »*.

L'agence Jana ne précise pas la nature de ces *« difficultés »*, mais, depuis la réunion la semaine dernière à Tunis du conseil ministériel de la Ligue arabe, on sait que le Maroc avait annoncé sa décision de boycotter la réunion de Tripoli, puisque , en tant que membre de plein droit de l'OUA, la République arabe démocratique sahraouie (RASD) devait y participer (*le Monde* du 30 mars).

Le roi Hassan II aurait confirmé cette intention vendredi 29 mars au secrétaire général de l'Organisation arabe, M. Chedli Klibi, qui s'était rendu précipitamment à Marrakech pour tenter de le convaincre d'assouplir sa position. Bien plus, le souverain aurait précisé à son visiteur qu'il n'hésiterait pas à quitter la Ligue arabe si elle acceptait de siéger en tant que telle à Tripoli.

Malgré l'intransigeance de Rabat, la demande d'ajournement que vient de formuler la Libye, paraît quelque peu surprenante : pour autant que l'on sache, le Maroc ne s'opposait qu'à une participation de la Ligue arabe en qualité de coorganisatrice à la conférence arabo-africaine, mais il aurait accepté du bout des lèvres que des pays arabes — dont cinq ont d'ailleurs reconnu la RASD sans qu'il prenne des mesures à leur égard — soient représentés à titre individuel à Tripoli. Aussi peut-on se demander si le colonel Khadafi n'a voulu que faciliter la tâche à son partenaire de l'accord d'Oujda et, dans le même temps, embarrasser l'Algérie, ou s'il a saisi l'occasion d'écarter de cette rencontre les représentants de l'Egypte — son ennemie — qui, au même titre que la RASD, est membre à part entière de l'OUA.

MICHEL DEURÉ.

## Après la mort du commandant Nicholson en RDA

### WASHINGTON ET MOSCOU SOUHAITENT PRÉVENIR DE NOUVEAUX INCIDENTS

Au moment où le commandant Nicholson, de l'armée américaine, abattu le 24 mars par une sentinelle soviétique alors qu'il tentait de photographier une installation militaire soviétique en RDA, était enterré au cimetière d'Arlington à Washington avec les honneurs militaires, un accord était annoncé dans la capitale américaine entre les Etats-Unis et l'URSS pour tenir des pourparlers destinés à prévenir les incidents de ce genre. A l'issue d'un entretien d'une heure qu'il a eu samedi 30 mars avec M. Shultz, secrétaire d'Etat, M. Dobrynine, ambassadeur soviétique à Washington, a déclaré à la presse : *« Le commandant en chef du groupe des forces soviétiques en Allemagne et le commandant en chef de l'armée américaine en Europe, ainsi que leurs représentants, vont entrer en contact pour discuter des problèmes posés afin de clore toute cette affaire et aussi pour considérer les éventuelles mesures à prendre pour prévenir les incidents impliquant les membres des missions de liaison. »*

Pour sa part, M. Marc Palmer, sous-secrétaire d'Etat pour l'Europe, a indiqué que M. Shultz était *très satisfait de cet accord »*.

## NOMINATION DE TROIS AMBASSADEURS

Le *Journal officiel* du 31 mars a annoncé la nomination de trois nouveaux ambassadeurs français à l'étranger. M. Robert Marsan remplace M. Georges Vinson à Victoria (Seychelles), M. Robert Thomas succède à M. Pierre Garreau, à Djibouti, et M. Charles Crettien à M. Jean Honnorat, à Abou-Dhabi (Emirats arabes unis).

**VICTORIA : M. Robert Marsan.**

[Né le 24 mars 1922, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, où il a servi jusqu'en 1961. M. Marsan a été affecté à l'administration centrale (information et presse) jusqu'en 1963, puis à Bamako (1963-1966), Genève (1966.1971), Luanda (1971-1975) et à Marrakech (1975-1981). Depuis son retour à Paris, il était sous-directeur des Français à l'étranger et des étrangers en France.]

**DJIBOUTI : M. Robert Thomas.**

[Né le 29 juin 1928, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Thomas a exercé différentes fonctions administratives à Madagascar jusqu'en 1961, puis à Ouagadougou, comme conseiller culturel, de 1962 à 1966. Après un passage au ministère de la coopération, il a, de 1969 à 1973, de nouveau servi à Tananarive, comme conseiller culturel également, avant de revenir au ministère, à la direction des affaires culturelles.]

**ABOU-DHABI : M. Charles Crettien.**

[Né le 3 juillet 1931, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales et du Centre d'études pratiques de l'arabe moderne, M. Crettien est entré aux affaires étrangères (cadre d'Orient) en 1958. Il a été affecté successivement à Rabat en 1960, au Caire en 1963, à San-Francisco en 1965, à Alger en 1967, puis au cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1971, de nouveau à Rabat en 1972, à Londres en 1975 et à Tunis en 1978. M. Crettien a ensuite été nommé consul général à Chicago en 1981, et, l'année suivante, chef du service de presse de l'ambassade de France aux Etats-Unis.]

# A TRAVERS LE MONDE

## Canada

● FONDATION OFFICIELLE DU RASSEMBLEMENT DÉMOCRATIQUE POUR L'INDÉPENDANCE AU QUÉBEC. — Près de six cents personnes réunies à Montréal ont fondé, samedi 30 mars, le Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI). Créé à l'initiative de dissidents du Parti québécois du premier ministre, M. René Lévesque, le nouveau mouvement souverainiste a porté à sa présidence Mme Denise Leblanc-Bantey, anciennement ministre de la condition féminine. Cette dernière a toutefois déclaré que le RDI n'était pas un parti et que *« le cordon ombilical n'était pas encore coupé avec le PQ »*. — *(AFP.)*



## Etats-Unis

● EDWARD KENNEDY ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 1988. — Le sénateur Edward Kennedy, le seul frère survivant de l'ancien président John Kennedy, assassiné en 1963, a laissé entendre dans une interview au *Boston Globe* qu'il se mettrait sur les rangs dans la course à la Maison Blanche en 1988. *« Je voudrais bien devenir président un jour »* a-t-il déclaré. En 1980, E. Kennedy avait été battu par Jimmy Carter dans la bataille pour la désignation du candidat démocrate. L'an dernier, le sénateur avait refusé de se présenter en avançant des considérations d'ordre familial.

## Philippines

● ARRESTATION D'UN PRÊTRE. — Le père Téodoro Remigio, a été arrêté, samedi 31 mars, sur ordre du président Marcos sous l'accusation d'entretenir des liens avec la guerilla communiste et de critiquer avec virulence la politique gouvernementale, a indiqué l'agence officielle de presse philippine. Une ordonnance présidentielle autorise, dans de tels cas, une détention d'un an sans jugement. Le prêtre catholique a été appréhendé dans sa paroisse de Pidig, province d'Ilocos norte (île de Luzon), peu après une visite du chef de l'Etat dans la région.

Le père Remigio, selon les autorités militaires, est un ami du père Conrado Balweg, autre prêtre catholique qui a rejoint la Nouvelle armée du peuple (guerilla communiste) en 1979 et est devenu l'un de ses chefs les plus connus. — *(UPI-AFP.)*

## Tchad

● INITIATIVES DIPLOMATIQUES. — M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, a été reçu, dimanche 31 mars, à N'Djamena, par le président Hissène Habré. Celui-ci devait se rendre lundi à Bamako (Mali) pour s'entretenir avec le président Moussa Traore du règlement du conflit tchadien. Samedi, le ministre congolais des affaires étrangères, M. Antoine Ndinga Oba, a rencontré M. Habré dans le cadre d'une nouvelle initiative du Congo pour favoriser un règlement pacifique. Enfin, le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Gouara Lassou, a été reçu samedi à Libreville par le président gabonais, M. Omar Bongo, avec qui il devait évoquer l'éventualité d'une nouvelle conférence de réconciliation à Brazzaville. — *(AFP, Reuter.)*

## L'ESPIONNAGE SOVIÉTIQUE A L'OUEST

# Les mystères de la VPK

**Le document soviétique publié dans nos éditions du 30 avril, dressant un bilan des profits de l'espionnage à l'étranger en matière d'industrie aéronautique, provenait de la VPK. Sous ce sigle inconnu du grand public, se cache en fait le rouage essentiel de l'espionnage scientifique et technologique tel qu'il est planifié en URSS, le KGB (comité de la sécurité d'Etat) n'apparaissant à cet égard que comme un exécutant. C'est la connaissance nouvelle et exhaustive du fonctionnement de cette VPK, de ses bilans annuels et de ses orientations dans la collecte du renseignement, telle qu'elle fut acquise en 1980-1981 par la direction de la surveillance du territoire (DST), qui a, pour une grande part, motivé la décision politique du 5 avril 1983 : le rappel de quarante-sept Soviétiques résidant à Paris, dont trente-six membres du KGB et cinq membres du GRU (direction principale du renseignement militaire).**

*« Je ne voudrais pas que la faute, pour cette provocation grossière contre les Soviétiques soit imputée aux socialistes français, et, à plus forte raison, aux communistes. »* Ainsi s'exprimait Iouri Andropov dans une interview accordée, en avril 1983, au magazine ouest-allemand *Der Spiegel* et dont l'Union soviétique publiera des extraits, sous forme de publicité, dans la presse française (*le Monde* du 5 mai 1983). Chaque mot est pesé, et la réaction à la *« provocation »* — le rappel des « 47 » — est, à tout le moins, mesurée. Modération dont Andropov s'étonne alors qu'elle puisse être entendue comme la reconnaissance d'une *« faute »* : *« L'absence de mesures de représailles de notre part »*, explique-t-il, est guidée par *« les larges intérêts des relations soviéto-françaises, auxquelles nous tenons beaucoup. »*

Quoi qu'en dise l'ancien chef du KGB, devenu pour peu de temps « patron » du Kremlin, sa modération a aussi pour cause une certaine lucidité sur les motivations françaises. En 1983, les Soviétiques savent en effet que les Français possèdent ce qui constitue, à leurs yeux, des preuves du caractère *« offensif »* de l'espionnage scientifique et technologique mené par l'URSS. Ils le savent parce qu'on le leur a fait comprendre. Lors de l'entretien entre le représentant de l'ambassade soviétique à Paris et le directeur de cabinet du ministre des relations extérieures, durant lequel le second communique au premier la liste des « 47 », la production d'un document coupe court aux protestations diplomatiques d'usage. Il est rédigé en russe, provient de Moscou ; le représentant soviétique le feuillette quelques instants puis le rend sans commentaires...

### La fourmilière

Ce document fait partie d'une collecte réalisée, durant plusieurs mois, par la DST à l'intérieur même du dispositif soviétique. Ce n'est pas à cette occasion que le contre-espionnage français a appris l'offensive des services de renseignement soviétique dans les domaines scientifique et technologique. Depuis plusieurs années, ils avaient alerté sans succès les gouvernements successifs, réclamant qu'un avertissement soit notifié à l'URSS, en d'autres termes qu'un coup de pied soit donné dans la fourmilière de la *« résidence »* parisienne du KGB et du GRU. *« La volonté politique faisait défaut avant 1981 »*, commente-t-on dans les services spécialisés, qui pourtant n'ont guère la réputation d'être favorables à la gauche...

Ce que la collecte française a, en fait, mis à jour, c'est la structuration du dispositif soviétique, de ses objectifs et de ses bilans annuels. Et c'est à cette occasion que l'on comprit, en amont des « soutiers » du renseignement que sont les agents du KGB et les militaires du GRU, le rôle central de la VPK et le systématisme bureaucratique de l'espionnage technologique.

La Voïenno-Promychlennaïa Komissia, ou VPK, est la commission du présidium du conseil des ministres pour les questions d'industrie militaire. Elle est présidée par M. Leonid Smirnov, l'un des vice-présidents du conseil des ministres de l'URSS, autrement dit l'un des vice-premiers ministres. Dans un article à clés, publié dans la revue *Défense nationale*, sous le pseudonyme d'Henri Regnard, un responsable du contre-espionnage français soulignait, fin 1983, la collecte réalisée par la DST au sein de la VPK. *« Nous avons la preuve, écrivait-il, que, sous la direction et le contrôle du comité central du PC et du conseil des ministres de l'URSS, les différents ministères liés à l'industrie militaire ainsi que, à un moindre degré, les comités d'Etat et instituts du secteur civil formulent annuellement une quantité considérable de demandes* [que la VPK] *centralise et redistribue sous forme de missions à des organismes de recueil »* (1).

En d'autres termes, la VPK est la gare de triage de l'espionnage scientifique et technologique soviétique. Elle regroupe les représentants de douze ministères. Neuf ministères *« liés à l'industrie de guerre »* : industrie aéronautique, constructions mécaniques, industrie de la défense, constructions mécaniques générales, industrie des transmissions, industrie de la radio, constructions mécaniques moyennes; industrie des constructions navales, industrie électronique et trois ministères civils : industrie chimique, industrie électronique, pétrochimie. Si la VPK se réunit officiellement une fois par an, elle n'en fonctionne pas moins toute l'année, secondée, dans son œuvre de sélection des objectifs de renseignement et de répartition entre les ministères des informations obtenues, par un centre technique auprès du VIMI (Institut d'Etat de l'information interbranche) dont le directeur est M. Valentin Erine.

En amont du « sas » VPK-VIMI, on trouve donc les douze ministères qui, outre leurs propres services de recherche, sont complétés par deux filtres : les directions techniques spéciales ou GTU et, surtout, les services techniques spéciaux (STS) qui sont issus du KGB. Ces différents organismes font régulièrement le point des lacunes technologiques dans chacun des douze domaines ministériels et les traduisent par une liste de besoins transmise à la VPK. Celle-ci, aidée par le VIMI, en déduit des objectifs de recherche — ainsi, en 1979-1980, y avait-il deux cent quarante-quatre cibles prioritaires.

### Economie de temps

Des missions précises sont alors confiées aux *« départements acquéreurs »*, ce que les *« résidences »* des services de renseignement soviétiques à l'étranger appellent d'ailleurs des *« listes VPK »*. Ces départements sont au nombre de cinq, classés dans un ordre numérique. Nº 1, le KGB, au sein duquel la direction T — pour « technique » —, qui fait partie de la *« première direction générale »* chargée de l'espionnage, est spécialisée dans le renseignement scientifique et technologique. Nº 2, le GRU, le service de renseignement militaire, au sein duquel l'ATU (direction technique et administrative) fait la liaison avec la VPK. Nº 3, le GKNT, ou comité d'Etat pour la science et la technique, qui possède une section des relations avec l'étranger. Nº 4, l'Académie des sciences et, plus particulièrement, sa direction des relations extérieures. Enfin, nº 5, le ministère du commerce extérieur, qui, cependant, ne se préoccupe que de documentation « ouverte », non protégée, et n'a donc pas recours aux *« canaux spéciaux »*, selon la terminologie soviétique, c'est-à-dire à l'espionnage.

A part égale, le KGB et le GRU se partagent 74 % de la collecte de *« documents techniques d'information spéciale »* et d' *« échantillons »* ainsi réalisée. Les secteurs qui, en 1980, avaient plus particulièrement bénéficié de ces renseignements, pour des projets d'armes ou d'équipements militaires, étaient, en ordre décroissant : l'électronique, l'industrie aéronautique, l'industrie de la défense, les deux premiers venant largement en tête. La technologie occidentale acquise par les *« canaux spéciaux »* est, selon les statistiques soviétiques, d'abord américaine (61,5 %), puis ouest-allemande (10,5 %), française (8 %), britannique (7,5 %), japonaise (3 %), ...

L'économie qu'autorise cette collecte systématique est d'abord de temps : raccourcir les délais dans la concurrence technologique entre l'Est et l'Ouest. Cependant les Soviétiques tiennent à l'évaluer financièrement. Ils estimaient ainsi que, pour le Xᵉ plan quinquennal, les économies réalisées par ce biais étaient passées de 210 millions de roubles en 1976, à 407 en 1980. Ces décomptes précis illustrent le caractère centralisé et bureaucratique du système. Tout transite par la VPK ou le VIMI. Quand l'organisme de recherche d'un ministère souhaite un complément de renseignements pour éclairer un document en sa possession, sa demande réemprunte tout le circuit : GTU, STS, VIMI, VPK, jusqu'aux *« départements acquéreurs »*. De même est-ce le VIMI qui répartit, entre les ministères, la collecte transmise par les cinq *« départements acquéreurs »*.

Ce systématisme renvoie aux contradictions de la société soviétique elle-même. Cette collecte planifiée, où la documentation scientifique ouverte, traitée par ordinateurs, permet de faire le choix de la documentation protégée nécessaire aux innovations technologiques, illustre les pesanteurs de l'économie soviétique. L'URSS vit un décalage entre la recherche fondamentale, très développée, et son appareil industriel : elle manque de « trucs » technologiques, elle recherche les innovations qui rendent telle arme ou tel produit plus fiable, plus résistant ou plus performant. L'explication de ce manque est fondamentalement politique et sociale : l'innovation technologique suppose une liberté du corps social, une libération des initiatives individuelles, son appropriation par la société tout entière.

Pour des raisons politiques — de conservatisme social — l'URSS s'y est jusqu'ici refusée, comme l'illustre sa réticence à diffuser l'informatique autrement que de manière centralisée, contrôlée, et non pas sous sa forme individuelle, « consommatrice », la micro-informatique. A partir du moment où l'URSS rallie la révolution scientifique et technique *« dans des limites très étroites, très sévèrement contrôlées »*, souligne ainsi, dans un ouvrage récent, Michel Heller, il est presque logique que *« la tâche de collecter les nouvelles techniques et technologies* [ait] *été confiée à la branche la plus développée de l'industrie soviétique : l'espionnage »* (2).

Le caractère « offensif » de l'espionnage scientifique soviétique traduit donc tout autant les contradictions internes de l'URSS qu'une attitude « agressive » à l'égard des pays occidentaux.

EDWY PLENEL.

(1) Henri Regnard, « *L'URSS et le renseignement scientifique, technique et technologique* », *Défense nationale*, décembre 1983.

(2) Michel Heller, *la Machine et les rouages*, Calmann-Lévy, 1985, p. 164.

# politique

## LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

# Place à la réforme du scrutin

**Pour les quatre cent quatre-vingt-onze députés, c'est la dernière année de travail qui commence avec la rentrée du Parlement — conformément à la Constitution — le 2 avril, moins d'un an avant les élections législatives de 1986.**

**La session de printemps devrait être dominée par la discussion des projets de loi électorale, dont le gouvernement a annoncé le dépôt pour la première quinzaine d'avril : élections régionales à la proportionnelle départementale et élections législatives organisées conjointement.**

L'opposition est satisfaite du scrutin de circonscription majoritaire uninominal à deux tours. Il lui a été si utile depuis 1958, exception faite de l'« accident » de 1981, et lui offrirait — si l'on en croit les sondages récents — une telle victoire en 1986 qu'elle ne veut pas accepter la moindre modification, malgré les positions fluctuantes, dans le passé, de certains de ses dirigeants.

La proposition avancée par M. Valéry Giscard d'Estaing, le 21 janvier, d'un refus solennel de débattre n'ayant reçu guère d'écho, il est prévisible que les élus de droite s'engageront dans un combat de retardement et tenteront de mobiliser l'opinion. Ils ont montré, que ce soit sur la réforme universitaire, sur la législation de la presse écrite ou sur l'enseignement privé — leur capacité en la matière. Ils pourraient être tentés de « jouer la montre » pour prolonger le débat au-delà de la clôture constitutionnelle de la session de printemps, le 30 juin.

A l'Assemblée nationale, leurs moyens sont limités. Même si le projet gouvernemental obligeait à modifier la loi organique fixant à quatre cent quatre-vingt-onze le nombre de députés, la procédure habituelle resterait en vigueur. S'il y avait désaccord avec le Sénat le projet devrait dans cette hypothèse être approuvé par la majorité absolue des députés, mais le groupe socialiste en dispose à lui tout seul.

Au Sénat, l'exécutif ne dispose pas des moyens de pressions utilisables à l'Assemblée. Pour leur part, les sénateurs ne pourront pas jouer du droit de veto, qui ne leur appartient que pour les lois organaiques concernant le Sénat lui-même. Or la composition du collège électoral qui élit les sénateurs relève d'une loi simple. Si le projet du gouvernement prévoyait l'élection d'une partie ou de la totalité des députés hors du cadre départemental, l'Assemblée nationale pourrait les retirer du collège électoral des sénateurs sans l'accord du Sénat.

### Cadeaux aux électeurs

Le gouvernement, prévoyant, n'a pas voulu trop changer le programme de travail de cette session parlementaire. D'autant que la Nouvelle-Calédonie devra figurer elle aussi à l'ordre du jour s'il est décidé d'organiser dans le territoire un référendum en septembre. Dans le climat actuel, Nouvelle-Calédonie et réforme électorale peuvent suffire à occuper largmement députés et sénateurs d'ici à la fin de juin.

Aucun autre grand texte n'est donc pour l'heure prévu mis à part ceux annoncés par M. Fabius pour prouver que la majorité travaille à long terme, au-delà de 1986 : le plan de trois ans pour la recherche et l'innovation technologique ainsi que le programme de modernisation de la police . Les autres gros projets que certains ministères ont dans leurs dossiers devraient, en revanche, y rester. Ainsi le projet de réforme du code pénal ne devrait pas être au cours de cette session.

La majorité sait bien qu'il n'est plus temps d'entreprendre de grandes réformes. Mais ses élus aimeraient pourtant que quelques « cadeaux » soient offerts aux électeurs. A Rennes, lors des journées parlementaires du PS, la nécessité de voter très vite une stricte réglementation des cumuls emplois-retraites, la retraites à soixante ans pour les agriculteurs, sont revenus comme des leitmotive ainsi que la modification du calcul de la taxe d'habitation qui, pour l'heure, ne tient aucun compte des revenus des contribuables.

Le gouvernement ne paraît pas actuellement décidé à céder à ces revendications. Le programme législatif annoncé par M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement n 'y fait en tout cas aucune différence. L'Assemblée nationale commencera par débattre de l'aide au logement avant de s'intéresser à la publicité pour les armes à feu, à l'adaptation de la loi sur le prix unique du livre (après la décision de la Cour européenne de justice) à l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée et au projet de loi sur la forêt à la fin du mois.

M. Laberrère, contrairement à l'habitude, s'est refusé à donner un programmme précis des travaux législatifs pour les trois mois à venir. Est-ce pour ménager le suspens ? Est-ce par refus de s'engager tant que n'est pas connue la stratégie de l'opposition devant le projet de réforme électorale ? Est-ce parce qu'une « surprise » est envisagée ? Est-ce simplement parce que toutes les décisions ne sont pas encore prises ?

Les députés socialistes ont beau, depuis quatre ans, avoir multipliés les preuves de leur discipline, le gouvernement devra malgré tout leur accorder quelques motifs de satisfaction. Or, si la future loi électorale est bien la proportionnelle départementale — comme les parlementaires du PS ont cru le deviner en écoutant le premier ministre, le jeudi 28 mars, — la grogne risque de régner au sein du groupe socialiste.

L'exécutif devra en tenir compte face à une droite que l'approche d'une victoire qu'elle croit assurée rend de moins en moins tolérante, face au Parti communiste qui abandonne de plus en plus le soutien critique pour la franche opposition.

THIERRY BRÉHIER.

## LE DÉBAT SUR LA PROPORTIONNELLE

# M. Poniatowski : magouille et carambouille

Invité, dimanche 31 mars du « Forum » de RMC, M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur,a qualifié la réforme du mode de scrutin de *« magouille et carambouille du président qui n'a rien à voir avec le fond du problème »*. Il a notamment expliqué que le président de la République cherchait à *« dégager une situation dans laquelle, lui, fabriquera la majorité »*. Elle lui permettrait de *« pianoter sur une gamme de petits partis, de marginaux »*. Si *« la proportionnelle intégrale »* était retenue, il faudrait, selon M. Poniatowski, *« modifier le statut du président de la République »* et *« aller vers le système américain, c'est-à-dire carrément un système présidentiel »*. Afin de s'opposer aux projets du pouvoir, M. Poniatowski a évoqué l'organisation d'une manifestation semblable à celle de l'école privée.

L'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing s'est félicité de la *« richesse »* de l'opposition qui *« a la possibilité de présenter trois hommes d'Etat »* pour 1988. *« Je pense,* a-t-il déclaré, *que le moment venu il s'en dégagera un (...) qui aura le plus de chance de gagner. Celui-là sera soutenu par tous les autres. Si M. Raymond Barre est le plus apte à gagner, je le soutiendrai »*.

### Le MJRG : faire le vide autour du PS ?

Le Mouvement des Jeunes radicaux de gauche, réuni dimanche 31 mars en conseil national, s'est inquiété du *« désir de certains socialistes d'imposer un seuil destiné à éliminer le centre-gauche, le PSU et les écologistes »*, dans le cadre de la réforme électorale. *« Si tel était le cas,* le MJRG a jugé que *« les socialistes prendraient la grave responsabilité d'éliminer des formations dont il a bien besoin » : « Après avoir affaibli le Parti communiste, veut-il faire définitivement le vide autour de lui ? »*

# M. Marchais affirme que M. Fabius lui avait proposé d'« essayer de mettre un terme » à la « campagne anticommuniste » des médias

M. Georges Marchais a déclaré, le dimanche 31 mars, au cours de l'émission « Midi-presse », sur TF1, qu'il ne voit pas l'*« utilité »* d'un entretien avec le président de la République sur le mode de scrutin pour les élections législatives, sujet dont il avait déjà parlé, il y a trois ans, à M. Mitterrand, sans que celui-ci ait accordé *« aucun intérêt »* à ses propos. M. Marchais a indiqué qu'il *« n'est pas impossible »* que le Parti communiste organise des manifestations contre le projet de loi électorale si celui-ci propose une « caricature » de la représentation proportionnelle.

M. Marchais a souligné le *« risque du recentrage »* qui, selon lui, *« existe sérieusement, quel que soit le système électoral »*, du fait des socialistes. *« Le Parti socialiste,* a-t-il déclaré, *a clairement et nettement affirmé que l'union de la gauche était complètement terminée, qu'il fallait changer de stratégie (...). De nombreux dirigeants du Parti socialiste (...) se sont exprimés en faveur de la cohabitation avec d'autres forces politiques. »* Selon M. Marchais, la réunion du comité directeur du PS, le 23 mars, a montré que *« Epinay, c'est fini »* (lors de son congrès de 1971, à Epinay-sur-Seine, le PS avait adopté la stratégie de l'union de la gauche).

Interrogé sur les informations publiées par *le Monde* au sujet de l'espionnage soviétique en France, le secrétaire général du PCF a condamné l'*« anticommunisme »* des médias. Il a déclaré, à ce propos, que lors de l'entrevue que les dirigeants du Parti communiste avaient eue avec M. Fabius, dans la nuit du 18 au 19 juillet 1984, au sujet de leur participation éventuelle au nouveau gouvernement, le premier ministre s'était refusé à changer de politique économique. *« Mais,* a indiqué M. Marchais, il nous a dit : *« Vous savez, je peux » faire certaines choses. Par exem- » ple, je sais que vous êtes mécon- » tents que les médias développent » une forte campagne anticommu- » niste. Je vous promets de faire » quelque chose pour essayer de » mettre un terme à cette situa- » tion. »*



## JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du samedi 30 mars :

DES DÉCRETS

● Portant publication de l'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, en date du 3 décembre 1984, concernant l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour des ressortissants algériens et de leur famille.

● Modifiant certaines dispositions du décret du 31 décembre 1946 relatif aux accidents du travail et maladies professionnelles.

UN ARRÊTÉ

● Relatif au relèvement du salaire minimum de croissance en métropole et dans les départements d'outre-mer.

Sont parus au *Journal officiel* du dimanche 31 mars :

UN ARRÊTÉ

● Portant prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués.

DES DÉCRETS

● Fixant le tarif des commissaires-priseurs.

● Portant statut des praticiens exerçant leur activité à temps partiel dans les établissements d'hospitalisation publics.

● Fixant le statut des étudiants hospitaliers en pharmacie.

● Modifiant les taux de la taxe sur les passagers des navires de commerce perçue au titre des droits de port.

● Modifiant le décret du 21 novembre 1979 portant réglementation de la récupération des huiles usagées.

# Le CERES continue sa réflexion sur la « République moderne »

**Le CERES a tenu à Paris, samedi 30 et dimanche 31 mars, une réunion de travail regroupant environ deux cents personnes, qui représentaient soixante départements. Cette réunion constituait la première partie du colloque que les amis de M. Jean-Pierre Chevènement préparaient depuis plusieurs mois (*le Monde* du 1er février). Leur recherche, fondée sur l'idée qu'une période politique d'une vingtaine d'années s'achève, tend à définir une *« République moderne »*, qui rassemblerait *« tous ceux qui (...) refusent le déclin et la normalisation des esprits, (...) tous ceux qui font, pour la France, et pour l'Europe, le choix de l'indépendance, de la croissance et de la démocratie »*, selon les termes de M. Chevènement.**

**L'idée que, pour les dix à quinze prochaines années, la perspective est la construction et la défense d'une République conçue comme *« point de passage obligé »* sur la route du socialisme, selon l'expression de M. Didier Motchane, n'est pas forcément évidente pour tous les militants du CERES. L'un des animateurs admet que l'élaboration de cette ligne politique suscite d'*« importantes discussions »*.**

**Après une assemblée générale nationale prévue pour le début de l'été, le colloque pourrait finalement ne trouver sa conclusion définitive qu'après les élections de 1986.**

**Dans son numéro d'avril, la revue *En jeu* publie un dossier intitulé « Notre République ». Dans ce dossier, MM. Chevènement et Motchane développent les différents aspects de la recherche *« républicaine »* qu'entend désormais mener le CERES, développements dont nous publions ci-dessous de larges extraits.**

J.-L. A.

Dans une interview accordée à la revue *En jeu* du mois d'avril 1985 — dans le cadre d'un dossier intitulé « Notre République », — M. Jean-Pierre Chevènement développe le lien entre démarche républicaine et socialisme. Il écrit notamment, après avoir rappelé que, selon Jaurès, *« le socialisme est l'accomplissement de la République » : « Il y deux conceptions de la République : la République arrêtée et la République conquérante. La République arrêtée considère qu'en matière de droits, on en a déjà bien fait assez, et par la force des choses (...). La République arrêtée tourne à la réaction avant de se faire balayer par elle. De la première à la quatrième, c'est ainsi que finirent toutes nos Républiques ! La République conquérante, quant à elle, peut connaître des reculs : elle se reconnaît toujours en ce qu'elle lutte. Et qui pourrait croire aujourd'hui qu'il ne faudrait pas lutter (...). Pour préserver et étendre la démocratie, pour faire reculer le parti du déclin de la France et de l'Europe, il faudra se battre ! »*

M. Chevènement rappelle ensuite qu'il avait estimé, dès 1981, que le socialisme n'est pas *« à l'ordre du jour »*. *« Croyez-vous franchement,* continue-t-il, *que la droite, aujour d'hui, ait envie de communier dans la République avec les socialistes ? Croyez-moi, ce ne serait pas si mal si les socialistes étaient déjà de vrais républicains (...). Le sens de l'Etat, franchement, dans notre pays, aujourd'hui, ne court pas les rues, même si j'observe, depuis que je suis au gouvernement, qu'on ne fait jamais appel à lui en vain. »*

M. Chevènement évoque ensuite la *« République moderne »* et les alliances qu'elle suppose pour affirmer : *« Le projet de République moderne est le fils du mariage, au début des années 80, du projet socialiste avec la réalité. La République moderne repose d'abord sur l'alliance des forces du monde du travail. Elle a ensuite besoin d'être portée par l'espoir de la jeunesse. Elle doit enfin savoir tisser des alliances avec ce que Mendès France appelait* « la franction éclairée des classes dirigeantes », *c'est-à-dire avec tous ceux qui, aujourd'hui, dans notre pays, refusent le déclin et la normalisation des esprits, avec tous ceux qui font, pour la France et pour l'Europe, le choix de l'indépendance, de la croissance et de la démocratie. Les classes bourgeoises, traditionnellement dirigeantes, ont déserté la République depuis bien longtemps (...). La bourgeoisie française, de nos jours, a besoin d'abord d'un projecteur extérieur. C'est comme cela. Elle ne peut pas tenir toute seule. De Gaulle, qui l'avait vu, en a fait l'expérience.*

*» Or qu'est-ce qui reste d'une République quand sa liberté est durablement subordonnée et quand la volonté générale de ses citoyens ne peut pas véritablement s'exercer ? Il n'y a pas de démocratie sans indépendance. »* M. Chevènement estime que l'indépendance de la France, avec celle de l'Europe, *« est à reconquérir sur l'histoire »*. *« Nous devons,* affirme-t-il, *restaurer l'Etat républicain. (...) Nous n'avons pas seulement à gérer l'Etat, nous avons à le transformer. Où est-il écrit que servir l'Etat, c'est servir le* statu quo ? (...) *Le sens de l'Etat n'est pas l'apanage des conservateurs. On peut et on doit à la fois servir l'Etat et transformer l'Etat dans l'intérêt de notre peuple et de son avenir. »*

### Un mythe mobilisateur

Dans le même dossier de la revue *En jeu*, M. Didier Motchane, l'un des dirigeants du CERES, écrit de son côté : *« La crise de la gauche et du mouvement ouvrier n'appelle pas seulement un réveil intellectuel mais (...) une réorganisation profonde de l'action politique. Il n'est pas de travail politique de masse qui ne s'oriente sur un mythe, des symboles, un discours. Ce ne sont ni la raison ni les raisons du socialisme qui ont cessé de valoir, mais les « valeurs » du socialisme dans leur rapport à l'existence et à l'expérience sociale des travailleurs qui se sont dépréciées dans la conscience collective : il faut donc, pour que le socialisme trouve non pas un sens mais un pouvoir mobilisateur, un mythe, des symboles, un discours, qui ne sont pas immédiatement les siens. Il se trouve que la République nous le propose. »*

*« Notre République,* continue M. Motchane, *n'est pas une cuvette, un crachoir à consensus, mais la ligne de crête qui fait clivage entre l'avenir de la démocratie et celui que préparent, soit les forces du mondialisme libéral, soit celle de la barbarie rétrograde de l'extrême droite. (...) La République procède nécessairement de la volonté collective d'un peuple de vivre ensemble (...). Si des socialistes considèrent aujourd'hui que la République moderne constitue leur tâche immédiate, ce n'est évidemment pas parce qu'elle remplacerait le socialisme mais tout simplement parce qu'elle en est le point de passage obligé. »*

M. Motchane note que, notamment pour résister à l'hégémonisme américaine, d'autres forces sociales « cherchent leur avenir dans cette République, sans bien sûr, pour autant, lui donner le socialisme pour horizon ». *« Cette convergence,* selon lui, *est le principe même de la nouvelle hégémonie politique qu'attendent de la gauche ceux qui constatent la faillite des classes dirigeantes de leur pays. »*

# Deux nouvelles revues sur l'extrême droite

La progression du Front national a pour conséquence la création de revues et d'associations s'attachant à la dénonciation de l'extrême droite. *Article 31* est un mensuel, né en octobre 1984 et rédigé par *« une équipe de militants de gauche et de journalistes indépendants »* qui s'est fixé pour objectif d'apporter *« des éléments d'information et de réflexion sur les activités de l'extrême droite et de la « nouvelle droite », au niveau national et international, leurs liens avec la droite classique, les imbrications existant entre ces divers courants, leurs stratégies, leur but réel »*. Son titre fait référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui comporte trente articles et à laquelle les promoteurs de cette revue voudraient ajouter un trente et unième: *« Le droit et le devoir de chaque personne de s'élever, par des moyens conformes à l'esprit de la déclaration, contre ceux qui n'en respectent pas les termes. »*

L'association Identité-Egalité a été créée en 1984 à l'initiative de M. Michel Charzat, député (PS) de Paris, qui a constaté, dans son arrondissement — le vingtième — *« une montée des intolérances qui se traduit par des agressions tant verbales que physiques, dont le caractère éminemment xénophobe, raciste ou antisémite ne peut laisser indifférent »*. L'association, qui a pour objet *« la défense de la solidarité entre les habitants de l'arrondissement et la reconnaissance des identités communautaires dans une même égalité de droits et de devoirs »*, publie désormais des *Cahiers* dont le premier numéro, qui vient de paraître, est consacré à un *« voyage à l'intérieur du Front national »*.

★ *Article 31* c/o SEP, 1, rue Keller, 75011 Paris, 15 F.

★ *Cahier* numéro un de l'association Identités-Egalité, Editions du populaire de Charonne/Père-Lachaise, 67, rue des Orteaux, 75020 Paris, 10 F.

● *Une stratégie de gouvernement.* — Sous ce titre le « Club 89 », vient d'éditer un ouvrage qui présente la synthèse des travaux de sa convention nationale du 3 février qui avait pour objet *« d'aider l'opposition à gagner »* et qui proposait trois orientations : *« rendre la souveraineté à la Nation ; libérer le travail des Français ; diffuser le pouvoir »*. Cet ouvrage comporte un avant-propos de M. Pierre Messmer et les allocutions de MM. Chirac, Barre et Giscard d'Estaing. [Editions Albatros, 21 rue Cassette, 75 006 Paris. 200 pages, 80 F].



## L'Assemblée de Corse rejette le budget proposé par son président

De notre correspondant

Ajaccio. – L'Assemblée de Corse a rejeté, dans sa séance du 29 mars, le projet de budget primitif pour 1985 (317 millions) par 31 voix contre 30. Les 25 conseillers de gauche, les 3 autonomistes et les 3 nationalistes ont voté contre. Les 24 élus de la droite parlementaire et les 6 du Front national ont voté pour. Le budget n'ayant pas été voté avant le 31 mars, comme le prescrit la loi, c'est au commissaire de la République, M. Paul Bernard, qu'il appartient désormais de le régler, après avis de la chambre régionale des comptes. La même procédure avait été appliquée en 1984.

### La globalisation des crédits

Le président de l'Assemblée, M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR, a accueilli avec une apparente philosophie le résultat qui le met, pour la première fois, en minorité. Il s'est contenté de déclarer qu'il proposerait dans quelques semaines une décision modificative après avoir recherché les *« solutions raisonnables »*. L'assemblée donc continue, l'exécutif n'ayant pas l'intention de donner une démission qu'au demeurant ses opposants ne lui demandent pas. D'ailleurs, la prochaine session est fixée au 16 avril. On y parlera statut fiscal et zone franche, et M. de Rocca-Serra a confirmé son souhait de voir M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire, venir à Ajaccio signer avec lui le contrat de plan Etat-région.

Dès l'ouverture de la session, la tournure prise par la discussion générale avait laissé penser qu'un vote défavorable sanctionnerait le rapport général de M. Jérôme Polverini. Les neuf radicaux de gauche élus sur la liste de M. François Giacobbi, sénateur, avaient en effet vivement contesté la globalisation de certains crédits, notamment les 10 millions affectés au fonds régional d'équipement, accusant l'exécutif de mener par ce biais une politique clientéliste. Jusqu'alors, sans participer au bureau ou à la direction des commissions, le MRG de la Haute-Corse avait adopté une politique de neutralité souvent bienveillante à l'égard du nouveau pouvoir régional.

Ajouté au vote défavorable de l'Union socialiste et radicale de M. Nicolas Alfonsi, député, et du Parti communiste, celui du MRG ne pouvait qu'entraîner une prise de position tranchée de l'UPC (Union du peuple corse) et d'Unita Naziunalista. Le refus de vote quasitraditionnel de ceux-ci aurait eu pour conséquence l'adoption du budget par 30 voix contre 25 et la gauche n'aurait pas manqué d'accuser les deux mouvements d'être des alliés objectifs de la droite. Ceux-ci ont cependant pris la précaution de se démarquer nettement de la gauche, précisant que leur vote ne devait rien à personne et que, en tout état de cause, le projet de l'exécutif n'était pas bon pour le peuple corse.

A l'inverse de 1984, la crise n'est donc pas ouverte à l'Assemblée de Corse. L'an dernier, en effet, la droite avait pris résolument une position de blocage de l'institution, refusant d'examiner le budget comme toute autre proposition de l'exécutif et réclamant la dissolution. Celle-ci prononcée, une nouvelle assemblée avait été élue le 12 août. La droite avait gagné un siège, passant globalement de 29 à 30, et la gauche, passant de 22 à 25, mais la perte de quatre sièges par les autonomistes, tout comme l'élection de trois nationalistes, avaient permis au RPR Jean-Paul de Rocca Serra de succéder au radical de gauche Prosper Alfonsi.

PAUL SILVANI.




## M. Santoni démissionne de la présidence du groupe RPR au conseil municipal de Marseille

De notre correspondant régional

Marseille. – M. Hyacinthe Santoni, député et membre du bureau politique du RPR des Bouches-du-Rhône, s'est démis de son poste de président du groupe RPR du conseil municipal de Marseille. Il a été remplacé par l'un de ses proches, M. André Poudevigne, cinquante et un ans, professeur de lettres classiques au lycée Montgrand de Marseille, adhérent du RPR depuis 1978. *« Il s'agit d'une nouvelle répartition des responsabilités au sein du RPR »*, a précisé M. Poudevigne. *« Il n'y a eu aucune pression extérieure pour amener M. Santoni à se démettre »*, a ajouté M. Poudevigne.

Ce changement est cependant à rapprocher de la défaite subie par M. Santoni aux dernières élections cantonales (il a été battu par le candidat du Front national) et de la crise qui a éclaté au début d'octobre dernier au sein de la fédération RPR des Bouches-du-Rhône-Sud. Neuf des dix-huit membres du groupe gaulliste au conseil municipal de Marseille avaient alors exprimé leur désaccord avec les méthodes de M. Santoni, et trois d'entre eux, MM. Jacques Sentis, José Yborra et Eric Turcon (qui depuis a été réintégré), avaient été exclus de leur parti. Plusieurs membres RPR de Marseille, dont M. Joseph Comiti, ancien ministre, s'étaient désolidarisés de M. Santoni lors des élections cantonales au lendemain du scrutin, et M. André Mattei, conseiller municipal et conseiller général RPR, avait de son côté désapprouvé publiquement la tactique adoptée par l'opposition, en déplorant qu'il n'y ait pas eu une candidature unique RPR-UDF dans les vingt-trois cantons renouvelables du département.

G. P.




## Le PS enlève au PR la mairie de Romorantin-Lanthenay

ROMORANTIN-LANTHENAY (Loir-et-Cher) : 2e tour.

Inscr., 10 797 ; vot., 8 078 ; suffr. expr., 7 912. PS (Mme Lorgeoux), 2 949 voix (37,27 %), 23 élus ; div. opp. (M. Torset), 2 759 voix (34,87 %), 6 élus : div. opp. (M. Thyraud, UDF-PR, sén., m. s.), 2 204 voix (27,86 %), 4 élus.

**[Cette élection partielle visait à trancher le litige opposant M. Thyraud, ancien maire démissionnaire (PR), sénateur, à son premier adjoint, M. Torset, proche du CDS. Après dix mois de crise municipale, la conclusion de ce duel fratricide permet au PS de prendre la mairie, dans une ville où la gauche a toujours été minoritaire depuis des années. Cette victoire est due à l'obstination de M. Thyraud, qui, largement distancé au premier tour, mais semblant ne rien craindre davantage que la victoire de son ancien bras droit, a refusé de se désister.**

**Alors que deux jours de négociations, entre les deux tours, n'ont pas permis, à gauche, d'arriver à ce que le PC (7,06 % au premier tour) ait des élus sur la liste socialiste (il perd donc ses deux sortants), les électeurs ont été plus unitaires que les états-majors, puisque la liste socialiste a fait un peu plus que le plein des voix de gauche au premier tour, alors même que le PC accusait Mme Lorgeoux de *« vouloir braconner à droite »*, et n'avait pas donné de consigne de vote. A l'inverse, les électeurs de droite ont épousé les querelles suicidaires de leurs chefs.**

**Les résultats du premier tour avaient été les suivants :**

**Inscr., 10797 ; vot., 7 867 ; suffr. expr., 7 689. Div. opp. (M. Torset), 2 576 voix (33,50 %) ; PS (Mme Lorgeoux), 2 307 voix (30 %) ; div. opp. (M. Thyraud), 2 263 voix (29,43 %) ; PC (M. Delanoue), 543 voix (7,06 %).]**

## Conflit au conseil municipal de Sarcelles

M. Raymond Lamontagne, maire (div. droite) de Sarcelles (Val-d'Oise), vice-président du conseil général et du conseil régional d'Ile-de-France, a retiré, samedi 30 mars, leurs délégations à deux de ses adjoints, MM. André Nahum (sans étiquette) et Guy Gabison (RPR), auxquels il reproche leur conduite au cours de la campagne des cantonales. Le candidat UDF-CDS avait été battu au second tour par la conseillère sortante (communiste). Le Docteur Nahum, candidat individuel au premier tour, avait refusé d'appeler à voter, au second tour, pour le candidat de l'opposition.

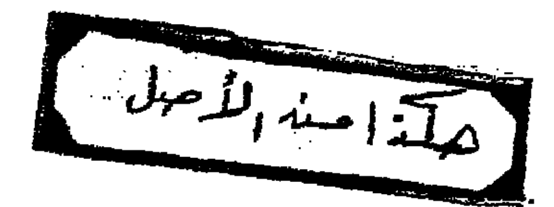
*« Hier, une bombe antijuifs dans un cinéma, aujourd'hui, l'élu juif de plus haut rang de Sarcelles exclu, cela donne à réfléchir*, a déclaré M. Nahum ; *en plus, j'ai constaté chez mes adversaires une haine que je n'avais pas trouvée chez les nazis qui m'avaient condamné à mort il y a quarante-deux ans. Eux ne faisaient que leur travail. »* Pour M. Lamontagne, MM. Nahum et Gabison (qui s'était mis en congé du RPR pour soutenir le Docteur Nahum pendant la campagne) *« ont fait le jeu de la gauche et ont rompu le pacte de l'opposition »*. *« Je ne les sanctionne pas*, a ajouté le maire, *parce qu'ils sont juifs, mais parce qu'ils sont idiots »*.

● *A l'Ecole nationale d'administration.* – Les concours d'entrée à l'ENA en 1985 se dérouleront pour le concours externe (étudiants), pour le concours interne (fonctionnaires) et pour la troisième voie à partir du 9 septembre. La date limite de dépôt des candidatures (à l'ENA, 13, rue de l'Université 75007 Paris. Tél. : 261-55-35) est fixée au 28 mai pour les deux premiers et au 30 avril pour le troisième. Soixante-quinze places sont offertes pour chacun des deux premiers concours et dix pour le troisième.













# POLITIQUE

## La réforme du Conseil d'Etat va accélérer la justice administrative

### nous déclare M. Pierre Nicolaÿ, vice-président de la haute juridiction

**M. Pierre Nicolaÿ, vice-président du Conseil d'Etat, dans la première interview qu'il accorde depuis sa nomination, en juillet 1982, expose la finalité de la réforme de la haute juridiction qu'il a proposée au gouvernement. Ce projet, qui permettra la création de trois « chambres adjointes », devrait accélérer le jugement des recours qui encombrent actuellement le Conseil. M. Nicolaÿ répond aussi aux inquiétudes que cette réforme a soulevées dans le corps des tribunaux administratifs (*le Monde* du 15 mars). Toutefois il laisse entendre que cette réforme ne serait pas entreprise si sa discussion devait être « politisée ».**

*« Pour accélérer les jugements du Conseil d'Etat, le gouvernement prépare un projet de loi créant des « chambres adjointes » à la section du contentieux. Quel est l'esprit de cette réforme ?*

— Il n'y a pas pour le moment de projet gouvernemental, mais un projet que j'ai soumis au gouvernement après un examen d'une commission présidée par le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat, M. Pierre Laurent. Il est prévu de créer des chambres adjointes au Conseil d'Etat et non à la section du contentieux.

Cette réforme nous est imposée par la situation dramatique dans laquelle se trouve cette section en raison de l'accroissement considérable des requêtes qui lui sont soumises. En 1953, le stock des affaires en instance devant le Conseil d'Etat était de seize mille. On y a fait face avec la création des tribunaux administratifs. Or ce stock était de dix-neuf mille trois cents recours le 15 septembre 1984, et il dépassera vingt mille à la fin de l'été 1985. Cette situation oblige les justiciables à attendre plus de trois ans en moyenne pour voir leurs affaires réglées. Cela est inadmissible.

Déjà, depuis plusieurs années, des réformes internes ont permis d'accroître le rendement de la section du contentieux. Ainsi, le nombre de recours jugés chaque année par le Conseil d'Etat a été multiplié par 2,5 en dix ans. Mais malheureusement, pendant cette même période, le nombre des recours déposés a été multiplié par 3. Ainsi le retard s'est aggravé. Les moyens du Conseil d'Etat étaient donc insuffisants. D'ailleurs ce phénomène n'est pas propre à la France.

Mon premier souci en abordant ce problème a été de préserver l'héritage que j'ai reçu ; et celui-ci est clair : le succès du Conseil d'Etat vient tout à la fois de ce qu'il a réussi mieux que n'importe quelle autre juridiction étrangère à donner aux administrés une protection contre l'arbitraire administratif en subordonnant l'activité de l'administration à des règles juridiques strictes, et du fait que cela a été fait insensiblement au fil des années sans jamais paralyser l'action des pouvoirs publics. Cette conciliation entre les droits des administrés et l'intérêt général n'a été possible que parce que les membres du Conseil d'Etat sont à la fois des juges et des membres de l'administration.

*— Quand cette réforme sera-t-elle mise en place ?*

— Je souhaiterais qu'elle puisse être soumise au Parlement au cours de la session de printemps. Mais cela suppose que l'on veuille bien ne pas politiser cette affaire, qui, à l'évidence, n'a rien de politique. Si cet objectif était atteint, les chambres adjointes pourraient commencer à fonctionner le 1er janvier 1986.

*— Le Conseil d'Etat, qui a aussi pour rôle de donner des avis au gouvernement sur ses projets, ne risque-t-il pas d'être trop absorbé par sa tâche de juge ?*

— C'est déjà le cas, et l'équilibre entre les fonctions administratives et les fonctions juridictionnelles du Conseil d'Etat serait définitivement rompu si une réforme ne venait rapidement contenir l'envahissement du Conseil par ses tâches juridictionnelles.

*— Peut-on imaginer, comme cela existe par exemple en Allemagne fédérale, que le juge administratif ne soit plus le « conseiller du gouvernement », mais se consacre à sa tâche contentieuse ?*

— En France, la solution de type allemand aboutirait au gouvernement des juges que nous avons connu avant 1789, avec le rôle excessif joué par les parlements. Un des dangers du pouvoir juridictionnel est de ne pas apercevoir que, dans un litige entre l'administration et un particulier, il n'y a pas seulement des plaideurs face à face ; il y a un troisième personnage : l'intérêt général. Au prétoire, c'est le juge seul qui est à même d'apprécier cet intérêt général, et c'est en en ayant la charge qu'il peut en prendre la mesure.

*— Le tribunal est alors à la fois juge et partie. Quel est l'intérêt de cette dualité ?*

— L'expérience prouve que cette critique n'est pas fondée et même les Anglo-Saxons s'intéressent aujourd'hui à notre système. Ainsi, le président de la Cour suprême des Etats-Unis a envoyé en stage au Conseil d'Etat une personnalité dont la mission est précisément de mettre cette critique à l'épreuve.

#### La protection des caribous

*— Y a-t-il des exemples édifiants du bien-fondé de la dualité du système français ?*

— Oui, par exemple en matière de politique énergétique. Ainsi la juridiction allemande a pratiquement paralysé l'installation de centrales nucléaires en bloquant les chantiers, condamnant de la sorte la politique énergétique de ce pays. Elle a ainsi donné aux écologistes un support politique qui n'est peut-être pas étranger à leurs succès électoraux ultérieurs. Est-ce le rôle d'un juge que de paralyser une politique énergétique ?

Autre exemple : aux Etats-Unis, avant la crise pétrolière, la découverte au nord de l'Alaska de gisements pétroliers considérables impliquait la construction d'un pipe-line. Les écologistes l'ont contestée, mettant tout spécialement en exergue la protection des caribous. La multiplication des expertises a retardé de cinq ou six ans les jugements des tribunaux, qui ont ainsi privé l'Occident de cette production, dont le poids eût été très important au moment où se déclenchait la crise pétrolière. Il est clair que les juges américains, portant toute leur attention sur la protection de l'environnement, n'ont pas regardé la politique énergétique comme un des éléments du problème qui leur était posé.

*— Et en France ?*

— Nous avons procédé d'une façon tout à fait différente. Nous avons fait évoluer la jurisprudence contentieuse. Renforçant le contrôle par le juge de la légalité des déclarations d'utilité publique prises par l'administration, nous avons exigé que soit respecté un équilibre entre la décision du gouvernement et les sacrifices demandés pour l'environnement, l'écologie, le voisinage, les personnes expropriées. Et cette *« théorie du bilan »* ayant été ainsi élaborée par la Conseil d'Etat statuant au contentieux, les sections administratives du même Conseil ont pu ensuite dire au gouvernement, lorsqu'elles ont eu à examiner un projet : *« Votre projet n'est légal que s'il est entouré des garanties nécessaires. »* Nous avons alors imposé au gouvernement d'inclure ces garanties dans ses cahiers des charges pour la construction de centrales nucléaires. Cela nous a évité de paralyser la politique nucléaire tout en offrant les garanties les plus grandes à l'environnement naturel et humain.

*— La création de trois chambres en plus de la section du contentieux ne risque-t-elle pas de créer plusieurs catégories de justiciables ?*

— Non, le juge normal, c'est la chambre adjointe, dans la mesure où la matière du recours relève de la spécialité de chaque chambre. Elles seront ainsi compétentes pour les problèmes de fiscalité, pour ceux de la fonction publique et pour les marchés et dommages de travaux publics, qui sont les trois grands secteurs de recours bien cernés. Nous avons prévu une possibilité de renvoi d'une affaire au Conseil d'Etat par décision du président de la section du contentieux, mais cela uniquement pour des motifs d'unité de la jurisprudence, en raison de l'enjeu juridique en cause, mais sans distinction entre les justiciables.

*— De quelles catégories de juges seront composées ces chambres ?*

— Nous ne pouvons pas trouver du jour au lendemain une centaine de juges. A échéance de quelques années, l'essentiel sera assuré par les membres du corps des tribunaux administratifs avec quelques membres du Conseil d'Etat pour des fonctions d'encadrement. Mais on ne peut pas vider dès maintenant les tribunaux administratifs en y faisant appel à un nombre excessif de leurs membres déjà en exercice. Des membres du Conseil d'Etat siégeront donc dans ces chambres adjointes et ne diminueront en nombre que progressivement.

D'autre part, nous nous proposons de créer de nouveaux emplois de membres du corps des tribunaux administratifs, destinés aux chambres adjointes, et d'y recruter, par voie d'intégration dans le corps, durant une période transitoire, de fonctionnaires ou de magistrats de grades relativement élevés. L'indépendance de la juridiction administrative demeurera garantie à la fois par l'appartenance des juges ainsi recrutés au corps des tribunaux administratifs et par le fait que la commission de recrutement, présidée par le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat, comportera des membres désignés par le Conseil d'Etat, la Cour de cassation, et un collège de présidents de tribunaux administratifs.

*— N'aurait-il pas été plus simple d'élargir le recrutement des tribunaux administratifs ou d'accroître le nombre des auditeurs au Conseil d'Etat à la sortie de l'ENA ?*

— En ce qui concerne le Conseil d'Etat, je pense faire appel davantage à l'ENA. Cette année, sept de ses élèves entreront au Conseil. Je pense aussi recruter, grâce à une ancienne loi, un officier. Dans les tribunaux administratifs, le problème des effectifs a été atténué par un système de recrutement latéral, en plus de l'ENA, au moyen d'un concours spécial. Je propose que ce système soit prorogé. Mais je reconnais qu'une poussée des recours risque de poser de nouveau, malgré le gros effort fourni par les membres de ces tribunaux, le problème de leurs effectifs. Ainsi, le 15 septembre 1984, il y avait 77 188 affaires en instance devant eux, et leur délai de jugement était d'un an et neuf mois. C'est sans doute trop, mais bien peu comparé à la situation du Conseil d'Etat.

#### 517 juges

*— Quels sont les effectifs totaux des juges administratifs français ?*

— Le corps des tribunaux administratifs compte 423 membres, dont 48 sont en disponibilité ou en détachement, soit 375 en service. Le Conseil d'Etat a 252 membres, dont 80 en disponibilité ou en détachement. Sur les 172 qui sont en service, 142 s'occupent à plein temps ou temps partiel du contentieux, ce qui laisse insuffisamment de moyens aux sections administratives.

*— Pourquoi ne pas avoir davantage associé les membres des tribunaux administratifs à la réforme du Conseil d'Etat ? N'avez-vous pas mis la charrue devant les bœufs ?*

— La démarche suivie est logique : il fallait commencer par le problème le plus aigu. Cela ne signifie pas qu'il fallait se désintéresser des problèmes des tribunaux administratifs. Au demeurant, le président du tribunal administratif de Lille a fait partie de la commission qui a élaboré le projet de réforme.

*— Mais il ne représentait pas le syndicat de la juridiction administrative.*

— Le président de la section du contentieux et moi-même avons longuement reçu les représentants du syndicat, qui nous a fait des observations sur le projet, et bon nombre de ses observations ont été retenues. Il y a donc bien eu consultation.

*— Pensez-vous que la réforme du statut du corps des tribunaux administratifs interviendra bientôt, comme ils le demandent ?*

— Je pense que oui. Elle devrait suivre la réforme du Conseil d'Etat dans un délai relativement bref.

*— Le développement des interventions de l'Etat et l'extension de l'action de l'administration dans la vie des citoyens se sont-ils accrus depuis 1981 et ont-ils augmenté le nombre des procès ?*

— Le développement des recours date des années 70. Depuis 1981, un seul domaine nouveau a connu une poussée significative : celui des décisions prises par les autorités décentralisées depuis 1982. Mais cette poussée est très limitée. »

Propos recueillis par
**ANDRÉ PASSERON.**



EN NOUVELLE-CALÉDONIE

## M. Naisseline pourrait quitter l'assemblée territoriale

De notre correspondant

Nouméa. — Les dirigeants du parti indépendantiste LKS (libération kanake et socialiste) s'interrogent sur l'intérêt de se maintenir à l'assemblée territoriale. Sur les quarante-deux membres du législatif local issu des élections du 18 novembre 1984, boycottées par le FLNKS, le LKS compte six élus qui constituent le seul contrepoids aux trente-quatre représentants du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) : les deux autres conseillers non RPCR appartiennent l'un au Front national et l'autre à la formation centriste ULO (Union pour la liberté dans l'ordre).

Dans cet hémicycle déséquilibré, le LKS n'a jamais été très à son aise. Pas plus d'ailleurs que vis-à-vis du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS), que le LKS ne cesse de critiquer ; malaise dû surtout, à la politique que mène depuis sa mise en place le gouvernement territorial anti-indépendantiste, qui incite le bureau politique du parti de M. Nidoïsh Naisseline à remettre en cause sa place à l'assemblée territoriale.

Parmi les options prises par la majorité locale que critique le LKS, figurent les allègements fiscaux consentis aux plus hauts revenus, l'augmentation de 70 % des indemnités des membres du gouvernement, la mauvaise répartition des investissements publics, dont 80 %, selon le LKS, intéressent Nouméa et son agglomération. « *Ce constat*, estime le bureau politique du mouvement, *démontre que la politique du RPCR, qui est en fait celle de la minorité de ses dirigeants, renforce la contestation et la déstabilisation par des éléments incontrôlés* (le FLNKS). *En un mot les deux extrêmes se complètent pour la destruction du pays.* »

Pour le LKS, la poursuite de la mise en place du statut d'autonomie interne contribue au renforcement des inégalités sociales et favorise la violence des indépendantistes les plus radicaux. C'est en fonction de la décision du gouvernement central que le LKS statuera sur une éventuelle démission de l'assemblée territoriale.

Derrière ces appréciations du parti indépendantiste légaliste, se profile l'idée d'une possible administration directe du territoire par Paris. Elle interviendrait après une dissolution de l'assemblée territoriale justifiée, pour le gouvernement, par la disparition de la principale force d'opposition au RPCR dans l'hémicycle calédonien. Bien que le mouvement de M. Naisseline ne la préconise pas, cette solution répondrait aux vœux du LKS qui souhaite une gestion plus équitable des affaires calédoniennes, et aurait pour effet de calmer temporairement le jeu — l'Etat se plaçant alors en arbitre — en attendant que le président de la République décide de la suite à donner aux propositions de M. Pisani.

**FREDERIC FILLOUX.**

# société

# Le racisme et la violence en France

**L'attentat antisémite, le 29 mars, contre un cinéma parisien – le Rivoli-Beaubourg, où avait lieu le Quatrième Festival international du cinéma juif – a provoqué une très vive émotion, d'un bord à l'autre de l'échiquier politique. Il faisait suite au meurtre raciste d'un jeune marocain à Menton et précédait, de quelques heures, celui d'un jeune Algérien à Miramas.**

**M. François Mitterrand, dans un télégramme parvenu le 30 mars à M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a fait part de *« son sentiment d'indignation devant le crime commis au Festival du cinéma juif »*. Le président affirme *« sa solidarité avec les victimes de l'attentat et avec la communauté juive de France ainsi visée »*. Ce même 30 mars, Mme Danielle Mitterrand s'est rendue au cinéma L'Escurial à Paris, où se poursuivaient les projections du Festival visé.**

**De nombreuses personnalités, notamment politiques, de tous bords ont tenu à dénoncer les auteurs de l'attentat du 29 mars à Paris – mais aussi les autres actes racistes – en publiant des communiqués ou en participant aux deux manifestations organisées à Paris, la première contre le racisme le 30 mars et la deuxième, le 31 mars, plus précisément contre l'attentat antisémite. Ainsi Mme Veil était-elle présente à la tête de ce dernier cortège et également à l'Escurial aux côtés de Mme Mitterrand.**

**Même M. Jean-Marie Le Pen, au nom du Front national, a adressé une lettre à M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur.**

**Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, dans un télégramme à M. Théo Klein, a attiré l'attention sur d'autres dangers : *« L'attentat du* Rivoli-Beaubourg *n'a pas seulement blessé des hommes. Il peut aussi accoutumer les consciences à la violence. »* De multiples organisations juives, de très nombreuses associations de lutte contre le racisme ont manifesté à leur manière contre les récents attentats.**

**En Israël même, M. Shimon Peres, premier ministre, a exprimé, le 31 mars, son bouleversement. Des organes de presse israéliens commentent l'événement et certains évoquent *« le climat politique à Paris ces derniers temps »* qui *« semble encourager les auteurs de tels attentats puisque la France a voté, récemment, contre Israël au Conseil de sécurité de l'ONU »*.**

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LE FESTIVAL DU CINÉMA JUIF

## Aucune revendication n'a pu être authentifiée

Aucune des revendications de l'attentat commis, vendredi soir 29 mars, à Paris, contre le quatrième Festival international du film juif ne paraît très crédible aux enquêteurs en l'état actuel de leurs investigations. En effet, toutes sont intervenues plus de vingt-quatre heures après les faits, la nouvelle de l'attentat étant alors largement diffusée, y compris hors de France. De plus, aucune des revendications n'est authentifiable par la révélation de détails techniques connus des seuls auteurs, ainsi que des enquêteurs. Or, l'engin utilisé vendredi soir serait d'un genre particulier, de fabrication plutôt artisanale et « *bricolée* », selon l'expression d'un policier.

Les premières revendications sont intervenues, samedi 30 mars en fin d'après-midi, à Paris. L'une, au siège de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), émanait d'un correspondant anonyme se réclamant d'un « *groupe Frankreich-Peiper* », du nom d'un ancien SS, Joachim Peiper, « disparu » dans l'incendie de sa maison de Traves (Haute-Saône), dans la nuit du 13 au 14 juillet 1976. D'autres appels anonymes reçus aux sièges parisiens d'agences de presse – l'AFP et l'Associated Press, notamment – revendiquaient l'attentat au nom de la WUNS (Union mondiale des nationaux-socialistes), « internationale » néonazie fondée en 1966 sur l'initiative du parti nazi américain et du Parti national-socialiste anglais.

D'autres appels reçus, samedi, dans des commissariats parisiens ont revendiqué l'attentat au nom du Jihad islamique. A Beyrouth, un interlocuteur anonyme s'est adressé, au nom de cette organisation, au quotidien de gauche, proche des milieux musulmans, *Al Safir*, dans la journée du dimanche 31 mars, pour revendiquer, à son tour, l'attentat contre le festival juif.

**Le Festival du cinéma juif se poursuit sans modification du programme, au cinéma Escurial (11, boulevard de Port-Royal, Paris (13e), à partir de 14 heures.**

***Ce lundi 1er avril en soirée, un débat « Autour du procès Barbie » suivra la projection du film de Marcel Hanoun : l'Authentique Procès de K. Emmanuel Jung (à 19 h 30), avec la participation de Mes Yves Jouffa, Théo Klein, Charles Korman, Charles Libman et de Bernard-Henri Lévy.***

**Le Festival s'achèvera le mardi 2 avril avec : *le Témoin*, de P. Basco (Hongrie, 1969), à 14 heures; *Pages arrachées au livre de Satan*, de Carl T. Dreyer (Danemark, 1920), à 16 heures; *Maria Walewska*, de Clarence Brown (Etats-Unis, 1937), à 18 heures; *Metropolis*, de Fritz Lang (Allemagne, 1927), à 20 heures. Une rencontre avec Henri Alekan et Jean-Michel Palmier sur le thème « Ombres et lumières de l'expressionnisme allemand » suivra la projection du film de Lang.**

### UNE LETTRE DE M. LE PEN A M. JOXE

Le Front national a condamné, le 30 mars, « *sans réserve les auteurs et les instigateurs de l'attentat terroriste* » de vendredi, appelant « *les fonctionnaires de police et de justice à faire preuve d'un dévouement sans faille dans la recherche de la vérité, afin que de tels crimes ne demeurent ni inexpliqués ni impunis* ».

Dans l'après-midi, M. Jean-Marie Le Pen a fait porter une lettre à M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, dans laquelle il revient sur l'attentat antisémite. Le président du Front national écrit notamment :

« *Face à des attentats terroristes du type de celui survenu hier, vous avez la lourde tâche, en pleine harmonie avec vos services et le ministre la justice, de permettre que soit promptement connue la vérité.*

» *L'émotion légitime que provoquent de tels crimes fait partie du plan de ceux qui les commettent. Il vous appartient de faire en sorte que cette émotion ne contribue pas à dresser les Français les uns contre les autres. C'est devant les tribunaux que de telles affaires doivent trouver une issue, non à la une des journaux.*

» *Dès lors que le sens de votre devoir ne peut être mis en cause, sachez, monsieur le ministre, que le Front national ne se rangera pas parmi ceux qui contribuent à rendre votre mission plus difficile.*

» *Sachez aussi que, pour la sécurité de nos concitoyens, il faudrait mettre désormais en œuvre une politique bien différente de celle dont vous êtes solidaire.*

» *Ces divergences, même considérables, dont les électeurs doivent demeurer les seuls arbitres, ne justifieraient toutefois pas que des hommes responsables actuels ou futurs se laissent, à leur tour, influencer par des actes d'agitation qui ont pour objectif d'obscurcir la conscience civique des Français.* »

SAMEDI, DE MONTPARNASSE A LA BASTILLE

## « Arabes, juifs, c'est nos potes qu'on assassine »

Quelques heures après l'attentat de la rue de Rivoli, plus de deux mille personnes ont battu le pavé parisien de Montparnasse à la Bastille sous les bannières de l'antiracisme tous azimuts. « *Arabes à Menton, juifs à Paris, c'est toujours nos potes qu'on assassine* », ont scandé samedi les manifestants. Une mobilisation assez réduite, bien qu'elle ait officiellement été programmée plusieurs jours auparavant pour protester contre l'assassinat de Menton et qu'elle ait été soutenue par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples). Mais un rassemblement déterminé, symbole d'une convergence nouvelle de toutes les indignations.

Les militants des organisations de jeunes et de travailleurs immigrés, des Maghrébins pour la plupart, ont scandé les slogans mettant en parallèle les agressions antijuives et antiarabes. La sono de l'Union des travailleurs tunisiens annonçait que le Festival international du cinéma juif continuait. « *Le meurtre et l'attentat, c'est exactement la même chose* », affirmait un manifestant maghrébin. Les petites mains multicolores de SOS-Racisme parsemant le cortège auront joué le rôle essentiel de dénominateur commun. *Le « Touche pas à mon pote »*, de SOS-Racisme et le « *Nous sommes tous des enfants d'immigrés* » des Beurs auront été repris jusque dans les rangs de l'extrême gauche, venue pourtant avec ses propres slogans politiques : « *Les seuls étrangers, c'est les exploiteurs* » ou « *Pas d'antenne pour Le Pen* ».

Conduit par Harlem Désir et ses amis, le groupe de SOS-Racisme était, sans nul doute, le plus spectaculaire et le plus jeune. Autour de la colonne de Juillet, place de la Bastille, les enfants d'immigrés se sont donné la main, déployant le début d'une chaîne humaine.

PH. BE.

## Dimanche, de la rue de Rivoli au Mémorial juif « refuser tout ce qui divise face au racisme »

« *Comptez le nombre de pattes. Divisez par deux. Vous aurez le nombre de têtes...* » Ainsi, plaisante, soulagé, un des manifestants évaluant l'importance du défilé organisé à Paris, dimanche 31 mars au matin, pour protester contre l'attentat antisémite du 29 mars dans un cinéma de quartier. La marche se termine. Tout a été calme. Mais la tension reste forte, pour les milliers de personnes de tout bord – cinq mille selon la police, dix mille pour les organisateurs. La LICRA, ainsi que le MRAP, la Ligue des droits de l'homme, le CRIF, SOS-Racisme et diverses associations juives avaient appelé à une marche silencieuse de protestation. Mais dès les premiers pas, les jeunes de SOS-Racisme donnent le ton en reprenant leur slogan de la veille *(lire ci-contre)* : « *Arabe à Menton, juif à Paris, c'est nos potes qu'on assassine !* ».

En tête du cortège, le service d'ordre paraît nerveux. Des élus de Paris démarrent. Trop vite. Légère cohue... Les caméras guettent les suivants, de nombreuses personnalités. Acteurs, chanteurs, ministres ou intellectuels..., chacun reconnaît les siens. Enrico Macias donne le bras à Michel Rocard, Simone Signoret à Yves Montand. Sont là, également, Simone Veil, le grand rabbin, André Glucksmann, Jacques Lang, Harlem Désir, Gisèle Moreau, etc. Du RPR au PC, l'échiquier politique est représenté.

Parti du 80, rue de Rivoli, où est installé le cinéma qui a été visé par l'attentat, le cortège se rend au Mémorial juif, à quelques centaines de mètres. Dès l'arrivée au Mémorial, M. Théo Klein, président du CRIF, appelle à « *refuser tout ce qui divise face au racisme* » et invite chacun à rentrer chez soi « *dans le calme* ».

Mais la dispersion est lente. La rue, trop étroite à cet endroit précis, ne désemplit pas. Les gens attendent, certains « *ont peur* », d'autres « *voudraient hurler* »... « *Il fallait faire autre chose* », commente discrètement un rabbin. M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, ayant défilé en tête du cortège, est violemment interpellé : « *Votre place n'est pas ici. Une semaine avant les cantonales, vous discutiez avec le Front national. Ce sont les mots qui arment les terroristes !* ».

Mais l'incident tourne vite court.

D. R.

APRÈS UNE BAGARRE DANS UN CAFÉ DE MIRAMAS

## Un jeune Algérien tué d'un coup de fusil

Un jeune Algérien de dix-huit ans, Noreddine Hassan Daouadji, a été tué d'un coup de fusil dans la soirée du samedi 30 mars à Miramas (Bouches-du-Rhône) à la suite d'une altercation dans un bar.

Stagiaire en formation professionnelle, Noreddine se trouvait en compagnie d'un ami, Reli Aissaoui, dans le bar O Mistral, situé dans la ZAC de La Rousse. Pour une raison encore inconnue, les deux jeunes gens se sont disputés avec le patron de l'établissement et ont été expulsés *manu militari* par les autres clients. Au cours de cette bagarre, Reli Aissaoui était blessé au visage par un coup de poing américain, prêté par le patron à un de ses clients.

Le calme revenu, deux consommateurs du Mistral décident de « *régler leur compte aux deux perturbateurs* ». Les « justiciers » vont en voiture prendre un fusil au domicile de l'un d'eux et se lancent à la recherche du jeune Algérien et de son ami. Ces derniers se trouvent non loin du bar, sous un abri d'autobus lorsque des coups de feu partent de la voiture. Noreddine s'effondre, mortellement atteint d'une balle dans la tête.

Les deux occupants de la voiture prennent alors la fuite. Mais très vite, les policiers interpellent le chauffeur, Jean-Pierre Cusumano, vingt-cinq ans, de nationalité française, et identifient l'assassin, de nationalité espagnole, qui a pris la fuite. Il n'avait toujours pas été retrouvé lundi en fin de matinée.

Autour de l'endroit où est tombé Norredine Daouadji, où subsistait encore dimanche une tache de sang entourée par des cailloux, les habitants de La Rousse se sont rassemblés tout de suite après le drame. « *Le patron du Mistral ne veut pas servir les Arabes* », racontait Reli, le copain de Norredine, pour expliquer l'altercation dans le bar. Dimanche matin, aux alentours de quatre heures, des inconnus ont tenté d'incendier Le Mistral après en avoir brisé les vitres.

« *Nous n'allons plus nous laisser faire*, a déclaré un responsable de l'Amicale des Algériens en Europe. *Nous avons toujours fait confiance à la justice française, mais nous avons, aujourd'hui, le sentiment d'avoir été trompés.* » L'Amicale, qui a décidé de se porter partie civile, appelait à une manifestation lundi 1er avril à 18 heures devant Le Mistral. De son côté, une délégation du mouvement SOS-Racisme-Touche pas à mon pote devait se rendre à Miramas le 1er avril pour enquêter sur les circonstances du meurtre. L'association devait indiquer les conclusions de son enquête dans la soirée.

Dans la nuit de samedi à dimanche, les militants du Front national ont organisé un collage d'affiches à proximité des lieux du crime, où les murs étaient recouverts du slogan « *Rejoignez Le Pen* ».

DANS LA PRESSE PARISIENNE

## « Et le cinéma, va-t-on lui trouver un casier judiciaire ?... »

« *Il n'y a pas d'un côté un racisme intolérable qui serait l'antisémitisme et un racisme banalisé, tolérable sinon compréhensible, qui viserait, lui, les Arabes et plus spécialement les Maghrébins résidant en France* », remarque Serge July dans *Libération*. Analysant la conjonction de deux meurtres anti-arabes et d'un attentat antisémite, ainsi que l'émergence du mouvement SOS-Racisme, l'éditorialiste note que, « *pour la première fois, des intellectuels arabes en France ont signé une pétition pour dénoncer l'attentat contre le cinéma Rivoli. (...) L'antiracisme ne se partage pas* », conclut Serge July.

Dans *le Quotidien de Paris*, Philippe Tesson, lui, dénonce l'utilisation politique du racisme. « *L'antiracisme peut sécréter le racisme*, assure-t-il. *L'antiracisme se vit bien plus qu'il ne se proclame. Tout ce qui se proclame abusivement devient provocation. La confusion racisme-droite qu'entretient la gauche est une provocation scandaleuse.* »

Claude Cabanes, dans *l'Humanité*, met implicitement en cause le gouvernement. Après avoir noté que, « *à droite, on a flatté ou encouragé M. Le Pen* », l'éditorialiste de *l'Humanité* assure en effet que « *d'autres ont, sans doute, escompté, par l'effet épouvantail, en tirer quelques maigres bénéfices dans les urnes. Mais à force de jouer avec le feu, le feu prend... Et des tueurs sauvages dégainent.* »

L'éditorialiste du *Figaro*, Max Clos, semble partager cette analyse, puisqu'il estime que « *le déferlement de cette vague irrationnelle, orchestrée par les médias aux ordres du pouvoir (...), dont l'objectif semble être de démontrer au monde entier que notre pays est menacé à la fois par le « fascisme » et le « racisme » (...), est une manœuvre de politicaillerie avec un objectif précis : nuire à l'opposition* ».

Quant à l'attentat contre le cinéma Rivoli-Beaubourg, Max Clos croit pouvoir l'attribuer « *très probablement à des mouvements arabes hostiles à la politique israélienne au Liban. Crime scandaleux et inacceptable, certes, mais en quoi constitue-t-il une manifestation antisémite dans le cadre de la communauté nationale ?* ».

*Le Figaro* hausse encore le ton de ses attaques contre Aziz Madak, victime du crime de Menton, le qualifiant, toujours sous la plume de Max Clos, de « *petit truand marocain, repris de justice et fiché pour proxénétisme, assassiné par deux individus de son acabit* ».

« *Et le cinéma Rivoli-Beubourg, va-t-on lui trouver un casier judiciaire ?* », interroge Vincent Lalu dans *le Matin*.

### UNE « PARFAITE CRAPULE »

Les policiers de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, classée à l'extrême droite) n'acceptent pas que l'on puisse qualifier de « raciste » l'assassinat du jeune Aziz Madak à Menton. Depuis le 27 mars, le répondeur téléphonique mis en place à Paris par cette organisation explique que, « *mourir criblé de balles est, pour un voyou, une fin à la fois banale et logique* ». La victime du meurtre de Menton est qualifiée au passage de « *parfaite crapule 100 % pur Beur* » qui, insiste-t-on, avait choisi, « *comme nombre de ses coreligionnaires, de sévir en France (...)* ».

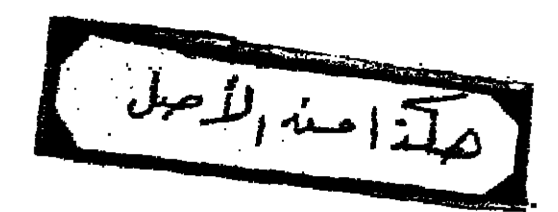
La FPIP cite à l'appui de ses affirmations *le Figaro* qui avait titré « Une affaire sordide » à propos de l'assassinat de Menton et indiqué qu'Aziz Madak avait un « *casier judiciaire* » (*le Monde* du 28 mars).









# SOCIÉTÉ

## L'INCULPATION DU PÈRE DE GRÉGORY APRÈS L'ASSASSINAT DE BERNARD LAROCHE

# Les bégaiements du malheur

De notre envoyé spécial

Epinal. – Deux femmes enceintes, Christine Villemin et Marie-Ange Laroche. La première est la mère de Grégory, assassiné, et l'épouse de Jean-Marie, aujourd'hui inculpé d'assassinat. La seconde est, était l'épouse de Bernard, hier inculpé d'assassinat, aujourd'hui assassiné.

Et s'il n'était que temps de calmer, s'il n'y avait d'autre urgence que celle de briser cet engrenage de violences, de haine et de mort : ce dimanche des Rameaux aura été une triste journée dans la triste vallée de la Vologne. La pluie, bien sûr, qui ici accentue davantage la rudesse du pays, mais aussi le malheur. Les malheurs, puisque aussi bien ce fait divers bégaie.

A Lépanges, la maison des Villemin, fermée, reste à vendre. A Aumontzey, village voisin, plus petit, mais guère plus gai, le pavillon des Laroche a été, ce dimanche, comme une morgue assiégée. Le corps de Bernard, abattu par son cousin Jean-Marie, vendredi dernier, d'un coup de fusil de chasse à bout touchant, a été *« rendu à la famille »* ; expression d'usage pour une épreuve sans nom. Marie-Ange Laroche, l'épouse qui s'était métamorphosée physiquement et moralement dans la bataille menée pas à pas pour obtenir la libération de son époux, est effondrée, victime de crises de nerfs à répétition. La famille, les Bolle, leurs alliés, des gens rudes, exaspérés, à l'image du père, Lucien, font à leur manière le ménage :un tri colérique entre les «amis» et les autres, entre les journalistes admis et ceux chassés à coup de cailloux.

Marie-Ange Laroche pleure son mari, la famille crie vengeance. Les obsèques de Bernard, prévues mardi dans le petit cimetière de Jussarupt, seront assurément un difficile et un douloureux moment. Mᵉˢ Welzer, Prompt et Stasi, avocats de Mᵐᵉ Laroche, ont fait tout ce qu'ils devaient et pouvaient pour désamorcer cette furieuse volonté de vengeance. Ils ont réussi à faire rentrer les fusils, à arrêter l'expédition punitive en germe.

Il le fallait; il le faudra sans doute encore. Car cette affaire peut échapper maintenant à tout contrôle, et d'abord à celui de la gendarmerie chargée ici du maintien de l'ordre. Les gendarmes, dans l'esprit des proches de Bernard Laroche, sont disqualifiés. A tort ou à raison. C'est ainsi. Ils ne veulent plus *« voir un képi »*, et surtout pas aux obsèques où les camarades d'usine de la victime assureront eux-mêmes le service d'ordre. Les avocats ont d'ailleurs lancé un appel aux journalistes pour que la cérémonie se passe *« dans la dignité »*. *« Le malheur n'est pas un scoop »*, dira Mᵉ Prompt.

Certes, et surtout pas dans cette affaire. Dans la famille Villemin et dans celle de Christine, l'épouse de Jean-Marie, le malheur aussi a fait un retour en force. Au-delà même des querelles, des fâcheries, car dans sa quête maladive d'un coupable, dans sa dénonciation systématique de tous les suspects possibles, le père de Grégory avait fini par rompre avec à peu près tous. Qui n'était pas avec lui dans ses hypothèses les plus folles était contre lui.

### Le rôle des gendarmes

Jean-Marie Villemin, qui s'était rendu vendredi après-midi, deux heures après l'assassinat de son cousin, a été inculpé d'assassinat dimanche à 1 heure du matin par le juge Lambert, précipitamment revenu de vacances. Gardé à vue pendant une trentaine d'heures, il a affirmé avoir agi seul, s'être rendu à Aumontzey pour tuer Laroche *« l'assassin de son fils »*, *« comme il l'avait juré »*. Jean-Marie Villemin a tout pris sur lui, excluant toute participation indirecte de sa femme Christine. Il a été écroué à la prison de Nancy.

Deux femmes, disions-nous en prologue, deux versions du drame, deux moments bouleversants. Marie-Ange Laroche a répété, samedi et dimanche, ce que ses proches avaient déjà rapporté du drame avec quelques précisions supplémentaires. Avec toujours la même accusation contre un officier de gendarmerie, le capitaine Sesmat, commandant la compagnie d'Epinal, qui aurait selon elle *« poussé Jean-Marie Villemin, qui l'aurait intoxiqué en lui répétant sans arrêt : c'est Laroche, c'est lui, nous en sommes sûrs »*.

Christine Villemin aussi a parlé : d'elle-même, en téléphonant directement à des radios, Europe 1 notamment, pour raconter la matinée de vendredi avant la mort de Bernard Laroche, et le récit que lui aurait fait son mari du drame. Elle a affirmé que celui-ci *« pensait faire parler Laroche, pas le tuer »*. Elle a parlé des gendarmes, précisant : *« Jean-Marie m'a dit : « Je suis allé voir les gendarmes pour voir ce qu'ils en pensent, toujours au sujet de Laroche ; ils lui ont répondu : « De toute façon c'est Laroche, mais on n'a pas assez de preuves pour l'arrêter ; le SRPJ, ils en reviendront, mais ce sera comme nous, ils ne pourront pas l'arrêter, il n'y a pas assez de preuves. »*

Enfin, en réponse à une question d'une consœur elle a admis avoir, avec son mari, attendu Bernard Laroche une nuit près de son domicile pour le tuer : *« Il y a un mois, c'était avant que le SRPJ soit saisi du dossier, on était beaucoup décidés une fois qu'ils l'ont relâché. »*

Ce passage, très probablement, fut à l'origine de l'audition de Christine Villemin. Conduite samedi après-midi à Nancy et placée en garde à vue, elle fut entendue pendant neuf heures par les enquêteurs de la police judiciaire. Les policiers nancéiens, croit-on savoir, auraient reçu des ordres impératifs de l'autorité judiciaire de n'évoquer que la seule affaire Laroche pendant cette audition. Ils s'y seraient pliés. Non sans amertume. Christine Villemin, après une courte entrevue avec son mari, put partir se réfugier en un lieu gardé secret.

### Menaces anonymes

L'avocat des Villemin, Mᵉ René-Henri Garaud, d'un calme exemplaire dans une atmosphère plutôt empoisonnée, fit simplement savoir, samedi, qu'il assurerait la défense de Jean-Marie. Il l'assista donc lors de son inculpation.

Les conseils de Marie-Ange Laroche, eux, allaient multiplier les interventions publiques. Avec plus ou moins de bonheur, tant le tempérament de leur porte-parole, Mᵉ Prompt, le pousse à des déclarations virulentes. Mᵉ Prompt, en effet, n'a pas craint d'évoquer la thèse d'un crime commis par une bande organisée, *« la bande d'assassins qui est derrière tout cela »*. *« Derrière le beau mot de légitime défense,* dira-t-il, *il y a de drôles de choses qui se passent. »* L'avocat parisien a apporté différents éléments disparates. Entre autres, une lettre anonyme de menaces envoyée de la région parisienne aux Laroche quelques jours avant le meurtre. Puis un appel téléphonique anonyme *« adressé à 15 h 15 vendredi, soit une heure après l'arrestation de Jean-Marie à l'un des experts en écriture :* « Laroche t'avais acheté. Tu as vu ce qui lui est arrivé ; il t'arrivera la même chose. » Enfin l'existence, *« selon plusieurs témoins, au moment du crime, d'une deuxième voiture suivant celle de Jean-Marie, et se trouvant là en protection »*.

Mᵉ Prompt, au-delà de violentes polémiques publiques avec tel ou tel organe de presse ou journaliste, a également mis en cause la gendarmerie : *« Aucune mesure de protection n'a été prise malgré nos demandes réitérées. Par ailleurs,* dira-t-il, *nous voulons savoir s'il est vrai que le capitaine Sesmat a dit à Jean-Marie Villemin qu'il* [Laroche] *était le coupable et que lui détenait des pièces, une preuve qu'il n'avait pas communiquée au juge. Si tout cela est vrai, c'est extrêmement grave. Le devoir d'un officier de gendarmerie est de tout dire au juge, et à lui seul. Ou de se taire. »*

Le capitaine Sesmat se tait. En tout cas depuis deux jours.

PIERRE GEORGES.

## UNE DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA GENDARMERIE

Le directeur général de la gendarmerie nationale, M. Olivier Renard-Payen, a tenu, dimanche 31 mars, à marquer, dans une déclaration, *« son indignation »*, après les accusations portées contre le capitaine Sesmat, de la brigade d'Epinal.

Dans cette déclaration, M. Olivier Renard-Payen *« s'élève avec indignation contre les propos tenus lors d'interviews télévisées et radiodiffusées qualifiant un officier de gendarmerie de « directeur de conscience » d'un meurtrier, quels que soient les éléments d'une douloureuse affaire qu'il appartient à l'autorité judiciaire de trancher »*.

Il estime que *« l'auteur de ces propos ne pouvait s'autoriser à faire état publiquement d'aussi graves accusations »*.

## UN JOURNALISTE BASQUE ESPAGNOL ASSASSINÉ A SAINT-JEAN-DE-LUZ

# Le GAL a revendiqué les trois attentats de ces derniers jours

De notre correspondant

Bayonne. – Xavier Igaldeano, quarante-neuf ans, réfugié à Saint-Jean-de-Luz depuis trois ans, a été abattu samedi 30 mars alors qu'il sortait de son domicile : quatre coups de feu tirés par deux inconnus depuis une Citroën CX qui a aussitôt pris la fuite.

Xavier Igaldeano était l'un des fondateurs du quotidien *Egin*, proche du parti indépendantiste basque Herri Batasuna. Directeur financier de ce journal, il avait été arrêté à plusieurs reprises par la police espagnole. Las de ces tracasseries et des multiples menaces de mort dont lui, sa femme et ses deux filles avaient fait l'objet, il s'était installé à Saint-Jean-de-Luz en 1982. Il continuait à collaborer au journal *Egin* en tant que photographe à l'agence de Bayonne. Sa gentillesse et sa compétence étaient très appréciées de tous les journalistes de la presse locale.

Quelques heures avat sa mort, il avait « couvert » la manifestation de sept cents personnes organisée à Bayonne pour protester contre l'assassinat, la veille, d'un jeune étudiant, Benoît Pecastaing, totalement étranger au mouvement basque (*le Monde* du 31 mars).

Ces deux attentats mortels survenus en moins de vingt-quatre heures constituent une escalade dans la stratégie du GAL (Groupe antiterroriste de libération), qui les a revendiqués. Ainsi le GAL porte la responsabilité de treize morts en territoire français depuis décembre 1983. Au cours de ce même mois de mars, trois réfugiés basques ont été blessés assez grièvement à Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz par des coups de fusil tirés par un couple masqué. Bien que revendiquée, elle aussi, par le GAL, cette action est considérée par la police judiciaire de Bayonne comme *« du travail d'amateur »*, par comparaison avec les deux actions meurtrières de ces derniers jours attribuées, elles, à des professionnels. L'un d'eux, Pierre Balbes, petit proxénète tarbais récemment condamné pour vol, a été arrêté après une course poursuite engagée par des consommateurs du bar sur lesquels il avait fait feu. Il a été inculpé, dimanche 31 mars, d'homicide volontaire avec préméditation et de tentative d'assassinat sur ses poursuivants.

A Bayonne, on ne s'explique pas les raisons de cette recrudescence d'attentats contre des réfugiés basques ou contre les bars qu'ils fréquentent. Aucun attentat outre-Bidassoa, au cours de ces dernières semaines, pour justifier des représailles. A moins que des nostalgiques du franquisme commanditaires du GAL aient choisi de manifester, de cette manière, leur opposition à l'élargissement de la CEE à l'Espagne en venant jeter le trouble au Pays basque français.

Dans la communauté des réfugiés basques, la tension est à son comble : aussitôt connue, la nouvelle du meurtre de Xavier igaldeano, ils sont accourus sur les lieux et, faisant cercle autour de sa dépouille mortelle, ils ont empêché les policiers de procéder aux constatations d'usage. Une bousculade s'est ensuite produite lors de la levée du corps, entraînant la charge de policiers venus en renfort. Mais, contrairement à ce qu'on pouvait craindre, la manifestation de sept cents personnes qui a parcouru, dimanche 31 mars, les rues de Saint-Jean-de-Luz a eu lieu sans incident : les forces de l'ordre, très nombreuses autour de la ville, sont demeurées invisibles.

Chez les commerçants et hôteliers, la colère n'en est pas moins grande : ils redoutent que cette flambée de violence ne soit préjudiciable à la prochaine saison touristique, comme ce fut le cas en 1984. Et et déjà, ils en rejettent la faute sur les réfugiés basques.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

## DEUX MORTS ET DEUX DISPARUS DANS L'ACCIDENT D'UN AÉROGLISSEUR A DOUVRES

Le ministère des transports britannique a ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accidnt de l'aéroglisseur *« Pricess Margaret »* qui s'est écrasé, le 30 mars, sur une jetée de Douvres. Deux passagers ont été tués et deux autres ont disparu.

L'appareil, qui transportait trois cent soixante-dix passagers, venait de Calais par une mer agitée et des vents de force 6 à 7. Une vague déferlante a projeté l'aéroglisseur sur la jetée. Sous le choc, une brèche s'est ouverte dans la coque et seize personnes ont été projetés à la mer. Une quarantaine de blessés ont été acheminées vers les hôpitaux de la région. Deux d'entre eux, Mme Margarita Ehrmann, soixante-douze ans de Sao-Paolo et M. John Roberts, quarante ans, sont décédés. Les recherches continuent pour retrouver deux écoliers disparus, un Français et une Britannique.

[L'aéroglisseur n'est pas un bateau, puisque ses turbines souffle sous sa coque un jet d'air canalisé par des jupes de caoutchouc qui le maintient au-dessus de l'eau. Il est mû par des hélices ett peut circuler sur mer comme sur terre. Plus rapide qu'un navire, l'aéroglisseur est aussi plus sensible à une forte houle. Sur la Manche, la société Hoverspeed qui l'exploite a été souvent obligée de retarder ou d'annuler certaines traversées, notamment lorsque le vent atteint force 8. En 1981, le *« Princess Margaret »* avait déjà percuté une jetée de Douvres par temps de brouillard. En 1972, un autre aéroglisseur avait chaviré près de l'île de Wight causant la mort de cinq personnes.]

## LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE PREND LA DÉFENSE D'UN JUGE DESSAISI D'UN DOSSIER

Le Syndicat de la magistrature (SM) a apporté son soutien à M. Germain Sengelin, juge d'instruction à Mulhouse (Haut-Rhin), dessaisi par la Cour de cassation d'un dossier sur un trafic international de cigarettes, dans lequel il avait inculpé, en 1981, M. Roger Saint-Jean, directeur adjoint de la Direction nationale des enquêtes douanières (*le Monde* du 25 mars).

Dans un communiqué publié à Mulhouse par son responsable régional, le Syndicat de la magistrature indique notamment que la décision de la Cour de cassation *« est l'aboutissement logique d'une guérilla systématique menée dès l'inculpation de M. Saint-Jean contre tous ceux qui émettaient des doutes sur l'innocence de cet inculpé »*. Le syndicat met également *« en évidence la carence des plus hautes autorités de l'Etat »*, affirmant que, *« dès 1982, le juge d'instruction a attiré l'attention du président de la République* (...) *sur diverses anomalies et sur les procédés dont il était victime »*.

Mᵉ Kiejman, avocat de M. Saint-Jean, s'est déclaré *« choqué »* de la réaction du Syndicat de la magistrature de Mulhouse et a protesté contre les *« insinuations »* de celui-ci.



## «ACTION DIRECTE», ROUILLAN

# Une lettre de Frédéric Oriach

**Invoquant le droit de réponse, après notre enquête sur *« les nouveaux terroristes »*, publiée dans (*le Monde* des 14 et 15 février, Frédéric Oriach, actuellement détenu à la prison de la Santé, nous demande de publier les précisions suivantes :**

« En m'abstenant de tout jugement sur Action directe et de tout commentaire politique, la sauvegarde et le respect de mon identité politique personnelle de militant pro-palestinien exigent le rétablissement de quelques vérités :

» 1) Il est prétendu que je serais proche d'Action directe et que j'aurais participé à la fondation de ce groupe : je n'ai jamais été proche d'Action directe ni d'une quelconque «mouvance» de ce groupe, ni dans le passé et ni de près ni de loin. Je n'ai d'ailleurs jamais fait l'objet de la moindre procédure policière ou judiciaire concernant ce groupe.

» 2) Il est affirmé que j'aurais été arrêté le 13 septembre 1980 en compagnie de J.-M. Rouillan et de M. Menigon. Mensonge pur et simple puisqu'à cette date je me trouvais en prison, détenu politique. Par ailleurs, je n'ai jamais été interpellé à quelque moment que ce soit avec ces militants politiques, pas plus qu'avec qui que ce soit adhérent ou proche d'Action directe.

» 3) Les auteurs de l'article, allant contre le Droit en la matière, prétendent que j'aurais été arrêté en 1980 pour avoir commis un attentat contre la Bundesbahn. Ayant fait l'objet d'un non-lieu dans cette affaire, une telle assertion est donc sans objet.

» 4) Désormais, tout organe de presse qui réitérera ce type de mensonge me liant à Action directe fera l'objet de poursuites, afin de rétablir la vérité de mon identité politique et d'interdire le camouflage du fait incontestable que je suis emprisonné pour cinq ans pour délit d'opinion, en l'occurrence pour mes seuls écrits politiques. »

[Frédéric Oriach a été arrêté une première fois, à Paris, dans la nuit du 12 au 13 mai 1977, aux côtés de Michel Lapeyre et Jean-Paul Gérard. Ils sont trouvés en possessions de plusieurs armes, dont les experts de la police nationale établiront que trois d'entre elles ont servi dans des attentats meurtriers. Oriach et ses deux amis, qui reconnaîtront être des *« sympathisants »* des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP), sont jugés le 23 mars 1978. Condamnés à sept ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis, leur peine est réduite en appel à cinq ans, dont un avec sursis.

Délinquants primaires ils sont libérés en mai 1980 et à nouveau arrêtés, le 10 juillet 1980, par une patrouille de police, après un attentat contre l'agence parisienne de chemins de fer ouest-allemands. Ils bénéficieront de l'amnistie, en raison du *« caractère politique »* de leurs actes, et seront libérés en septembre 1981.

En octobre 1982, Frederic Oriach est à nouveau arrêté. Il est condamné, le 16 novembre 1983, à cinq ans de prison pour *« association de malfaiteurs »*, mais bénéficie en septembre 1984 de quatre non-lieu dans d'autres affaires criminelles.]

# SCIENCES

## AU « GRAND JURY RTL – LE MONDE »

# M. Hubert Curien : « Nos partenaires européens préféraient Grenoble à Strasbourg pour le synchrotron »

Invité du « Grand jury RTL – *le Monde* », dimanche 31 mars, M. Hubert Curien, ministre de la recherche et le la technologie, a indiqué les grandes lignes de la loi de programmation de la recherche qui sera soumise au Parlement à la fin de la session de printemps.

Rappelant que la précédente *« loi votée en 1982 était une loi très ambitieuse »*, il a précisé : *« Le fait même qu'elle ait été très ambitieuse nous a permis de faire un bond en avant. Même si ce n'est pas exactement celui qui était prévu dans la loi. »* Puis il a indiqué les points essentiels du plan triennal que le premier ministre lui a demandé de préparer. Le premier est *« la définition d'une politique de l'emploi scientifique ; et quand je parle de politique de l'emploi, ce n'est pas seulement dans les organismes publics et dans les universités, mais c'est dans l'ensemble de la nation. Nous voulons vraiment avoir une bonne intégration de la vie scientifique et technologique dans notre pays.*

*» Deuxième point : à quoi servirait d'avoir plus de chercheurs s'ils n'étaient pas bien équipés – aussi bien équipés que leurs collègues étrangers ? Il y aura donc un plan pour l'équipement.*

*» Troisième point : nous avons fait nos preuves en France sur quelques grands programmes : aéronautique, espace, océan, par exemple. Il ne faut surtout pas perdre le terrain que nous avons gagné et aller plus loin.*

*» Quatrième point : l'industrie. Il faut que ce plan soit également ferme et ambitieux sur l'augmentation de l'effort de recherche et le développement dans l'industrie française »*.

Interrogé sur le synchrotron, M. Curien, après avoir indiqué que c'est lui qui avait pris la décision d'installer le laboratoire de production de rayons X à Grenoble et non à Strasbourg, a indiqué : *« J'ai été navré que mes collègues strasbourgeois aient pris cette affaire aussi mal.*

*» Ce synchrotron, qui représente un investissement relativement lourd, 1 milliard de francs, ne trouverait pas son plein emploi si nous le limitions à des équipes françaises, d'où l'idée de faire une machine pour l'ensemble des Européens.*

*» Or les Européens préféraient Grenoble. Il y a déjà à Grenoble un autre type de machine, un réacteur à neutrons, qui est utilisé pratiquement par les mêmes groupes de scientifiques. Dans ces conditions, les Britanniques – d'une façon très ferme, – les Belges et d'autres nous ont dit : « Si vous installez le synchrotron à Grenoble, nous venons, » sinon, cela ne nous intéresse » pas ! »*

M. Curien a aussi parlé de la coopération spatiale, civile on non, avec les Etats-Unis, estimant *« qu'il ne faut pas se précipiter. Les Américains définissent un programme, un programme ambitieux, c'est vrai, qui va être une bonne locomotive pour les technologies de pointe. Il faut voir comment nous réagissons, nous, Français, dans le sein européen, nous consulter et faire des réponses réfléchies. »*

## CORRESPONDANCE

# Le libéralisme de M. Badinter

*« ...Il y a sans doute quelque paradoxe à invoquer l'intérêt de l'enfant pour lui interdire de naître »*. Cette phrase de M. Robert Badinter, garde des sceaux, à propos des techniques de procréation artificielle (*le Monde* du 22 mars), est proprement consternante pour n'importe quel soignant d'enfant. Elle reviendrait à dire que toute préoccupation concernant les conditions dans lesquelles un enfant va venir au monde serait infondée, injustifiée.

Cela va à l'encontre d'un constat quotidien en pratique pédiatrique. Il ne s'agit pas d'« interdire » à l'enfant de naître mais, plutôt, de penser les conditions de son accueil. Méconnaître cela reviendrait à faire une confiance totale dans la plasticité et le pouvoir d'adaptation de l'enfant et, à la limite, considérer que l'enfance serait un état accidentel, sans relation avec les étapes ultérieures de la vie. Je suis bien placé pour constater que la multiplication des handicaps, si elle fait de certains enfants de véritables acrobates, n'entraîne pas moins, au cours de leur existence, une fragilité extrême.

On peut, par ailleurs, se demander comment le libéralisme méritoire de M. Badinter peut s'accommoder de l'interprétation tranchante qu'il donne des *« résistances de nos sociétés à la procréation artificielle »*, en déclarant : *« Mais, comme il n'est pas aisé de déplorer publiquement cette limitation, même virtuelle, du pouvoir de l'homme et cette liberté accrue de la femme, les critiques avouées avancent plutôt un autre terme : la défense de l'intérêt de l'enfant. »* Le même argument pourra servir à nouveau quand les exploits que nous promet la science passeront dans les faits. Si dans quelques décennies on devait parvenir à la fabrication des petits humains en batterie, on pourra toujours déclarer que tout débat préalable ne serait que le déplacement d'une problématique obscure du moment !

Dr ALDO NAOURI
pédiatre à Paris

# En France, l'islam aux mille mosquées

(Suite de la première page.)

Au foyer d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), par exemple, les résidents – pour la plupart algériens et marocains, – ont doublé la surface d'un garage à vélos pour l'aménager en mosquée. Grâce à une collecte, ils ont apporté les deux tiers des 250 000 francs du devis, puis ils ont retroussé leurs manches pour monter les murs et badigeonner les peintures. A Bagnolet, c'est dans les caves du foyer SONOCATRA que les mahométans ont installé leur salle de prière, méticuleusement propre et fermement surveillée. On connaît bien d'autres oratoires discrètement logés dans des appartements d'HLM et des vestiaires d'usine.

## Les croyants de Mantes-la-Jolie

Très vite, ces « chapelles » attirent les croyants des alentours, et le vendredi elles se révèlent bientôt trop exiguës. L'Imam, c'est-à-dire le chef de prière, cherche un hangar, un pavillon, ou même lance un projet de construction. C'est ce qui s'est passé en 1980 à Mantes-la-Jolie (Yvelines), où les sept petits oratoires existants étaient débordés par les fidèles. Il est vrai que cette ville de 45 000 habitants compte 6 500 ouvriers maghrébins travaillant dans l'automobile. Malgré l'opposition de la droite, le maire socialiste, M. Paul Picard, quarante ans, céda un terrain à l'Union islamique des Yvelines. Celle-ci dépêcha quelques solliciteurs éloquents dans les pays du golfe Persique. Ils en rapportèrent les 6 millions de francs nécessaires à la construction d'un bel édifice dont le minaret fait aujourd'hui la fierté des croyants de Mantes et l'envie de ceux du reste de la France.

Le bureau parisien de la Ligue islamique mondiale – qui a son siège à La Mecque – favorise le développement des lieux du culte en France. En neuf ans, depuis sa création, il a soutenu financièrement deux cents projets. Selon son responsable, le gouvernement et les bienfaiteurs privés d'Arabie saoudite envoient aux musulmans de France environ 15 millions de francs par an. La Libye, les Emirats, l'Egypte y ajoutent leur écot.

Mosquées et oratoires sont évidemment les lieux privilégiés où des frères prêcheurs enseignent les préceptes coraniques lors de la prière du vendredi. L'islam ne faisant pas la distinction entre le pro fane et le religieux, on y parle des difficultés de la vie quotidienne mais aussi de politique.

Les mosquées sont-elles des foyers de propagande ? Tous les responsables religieux s'en défendent énergiquement. Seul un centre culturel iranien a été fermé à Paris en 1983, et onze de ses animateurs accusés de se livrer à des activités plus politiques que culturelles ont été expulsés, mais cette décision répondait aussi à la fermeture, à Téhéran, de l'Institut français, quelques mois auparavant.

Pour le reste, on ne pénètre pas facilement dans un oratoire musulman, et, y rentrerait-on, il faudrait parler arabe pour comprendre ce qui s'y professe.

Un catholique pratiquant, arabophone et membre d'un cabinet ministériel, affirme qu'il a visité nombre de mosquées, et notamment le vendredi, jour de prêche. « *Je n'y ai jamais entendu que des propos strictement religieux, préconisant la tolérance envers les autres confessions.* »

Il est vrai que, à la mosquée-modèle de Mantes-la-Jolie, par exemple, on distribue gratuitement des opuscules en français qui diffusent un message de fraternité. Mais on en trouve d'autres plus surprenants, tel ce vade-mecum du missionnaire islamique édité à La Mecque, qui condamne les « *conciliateurs* », rappelle que « *les juifs sont les ennemis des musulmans* » et affirme que c'est un péché de se consacrer à la seule dévotion sans se mêler de politique. Il évoque même l'exemple historique de Mahomet rassemblant tous les musulmans sous un seul étendard, pour préconiser la constitution d'« *une troisième force qui supplantera les deux superpuissances* ».

## Fraternité

Ces rêves politico-religieux ont-ils prise sur les croyants de France ? Fort peu, dit-on. Les lieux de culte deviennent, en réalité, des centres de vie musulmane. La moitié d'entre eux se sont déjà dotés d'une école coranique où les enfants des immigrés se pressent le mercredi et le samedi. Alentour, s'installent des boucheries, des boutiques, des librairies musulmanes. On y donne les adresses de médecins qui pratiquent la circoncision. On compte même, à Paris, deux agences matrimoniales exclusivement réservées aux croyants, et certains lettrés ont proposé d'ouvrir un lycée musulman dans la capitale.

Toute une société islamique affirme sa foi et suit son rituel. Or quand elle est strictement appliquée, la loi coranique diffère par bien des côtés de nos us et coutumes. Sur bien des questions, les idées des musulmans ne sont pas celles – loin s'en faut – qui prévalent en Europe occidentale.

## Intolérance

Ces différences et le poids de l'histoire pèsent lourd dans les relations entre les musulmans et leur environnement. L'apparition des mosquées provoque des réactions d'intolérance. Chaque projet suscite de violentes polémiques. Et quand il s'en réalise un comme à Romans (Isère) ou à Saint-Etienne (Loire) il se trouve des excités pour tenter de dynamiter l'édifice-symbole. Le Front national n'est pas le seul à tirer argument de la montée de l'islam en France pour réclamer le départ des étrangers. Estimant que les musulmans sont inassimilables, l'ancien député UDF, Alain Griotteray, prône leur retour au pays (1). Le Club de l'Horloge (extrême droite) a mobilisé des théologiens catholiques (anonymes) qui estiment que l'intégration à la communauté française d'éléments étrangers qui entendent le rester « *est une faute grave* ». Il prêche lui aussi le départ des immigrés et notamment des Maghrébins (2).

D'autres, comme Bernard Stasi, député UDF de la Marne, jugent que l'immigration est une chance pour la France. Pour intégrer les jeunes musulmans il faut, selon eux, qu'ils s'enracinent d'abord dans leur traditions d'origine. Donc favoriser les mosquées et les écoles coraniques (3). La hiérarchie catholique récuse la xénophobie et le racisme.

Comme le grand rabbin et les responsables protestants, le cardinal Lustiger a reçu la visite du recteur de la mosquée de Paris et lui a rendu tout récemment la politesse. C'était la première fois qu'un archevêque de Paris pénétrait officiellement en ce lieu. Les représentants de toutes les confessions signent des textes communs condamnant le racisme et recommandant la fraternité. Préoccupés par les bouffées d'intégrisme qui balaient leurs rangs, certains musulmans se groupent discrètement pour susciter un « aggiornamento » coranique.

Comment intégrer les croyants de l'islam à la société européenne post-industrielle, sans qu'ils renoncent à renier l'essentiel de leur foi ? Tel est le défi.

Il ne sera pas facile à relever pour de multiples raisons. L'une d'entre elles tient au caractère presque insaisissable de la communauté islamique en France. N'y ayant pas de clergé, elle n'a pas vraiment de représentant officiel, malgré les ambitions de la mosquée de Paris. En outre, elle est segmentée en de nombreuses tendances, allant des modernistes à la Bourguiba aux intégristes khoménistes, en passant par les traditionalistes apolitiques, les mystiques soufis, les marabouts d'Afrique noire et même les derviches turcs.

La présence massive de ces communautés, leur installation progressive, symbolisée par la floraison des mosquées, leur croissance à venir, leur cohabitation avec les autres confessions, les réactions qu'elles provoquent, placent la France dans une situation complètement nouvelle et qui a surpris tout le monde. Pour l'heure, ils sont rares, du côté des adeptes du Coran comme du côté des hommes politiques français, ceux qui se sont préparés à gérer cette situation sans précédent.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Les Immigrés : le choc*, par Alain Griotteray, Plon.

(2) *La Préférence nationale : réponse à l'immigration*, par Jean-Yves La Gallou et le Club de l'Horloge, Albin Michel.

(3) *L'Immigration, une chance pour la France*, par Bernard Stasi.

## ENVIRONNEMENT

• *Coopération internationale pour combattre l'incendie aux îles Galapagos.* – Deux avions-citernes canadiens ont été envoyés à l'archipel des Galapagos, situé à 1 000 kilomètres au large de la côte de l'Equateur, dont l'une des îles, Isabela, est ravagée par des incendies depuis plus d'un mois. Quatre cents militaires-pompiers et paysans luttent contre le feu qui a déjà détruit 30 000 hectares dont 20 000 dans le parc national. Des 8 000 tortues géantes qui habitaient dans l'île, environ 500 sont menacées par les flammes. Plusieurs pays ont déjà fourni une aide fiancière et technique aux autorités équatoriennes. Un remorqueur français, le *Rari*, qui se trouvait en visite en Equateur, a été dépêché vers Isabela avec du combustible, de l'eau et des vivres destinés aux sauveteurs. Selon un vulcanologue, l'origine du feu serait humaine et non volcanique, comme on l'avait cru au début.

## Les mères des « enfants enlevés » s'adressent à l'ONU

De notre correspondante

Genève. – Les représentantes du Collectif de solidarité aux mères des enfants enlevés (France) ainsi que les organisatrices de l'opération « Un bateau pour Alger » se sont rendues récemment à Genève pour tenter de se faire entendre de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Elles ont voulu « *dénoncer les blocages actuels des négociations franco-algériennes* » sur une question qui touche plus de trois mille enfants, issus de couples mixtes et « enlevés » par leur père – de nationalité algérienne dans la majorité des cas.

Ces mères, souvent ruinées matériellement, physiquement ou moralement par les procédures qu'elles ont engagées – soit pour retrouver leurs enfants dont elles ont juridiquement la garde, soit pour avoir le droit de leur rendre visite librement, – n'ont pu se faire entendre de M. Claude-Albert Colliard, chef de la délégation française. Pour sa part, la délégation algérienne, qu'elles avaient également alertée, a publié un communiqué pour protester contre leur démarche.

Finalement, c'est la Fédération internationale des droits de l'homme qui a pu présenter leurs revendications devant la Commission des droits de l'homme, mais le mot « Algérie » a été remplacé par « les pays du Maghreb ».

I. V.

## RELIGION

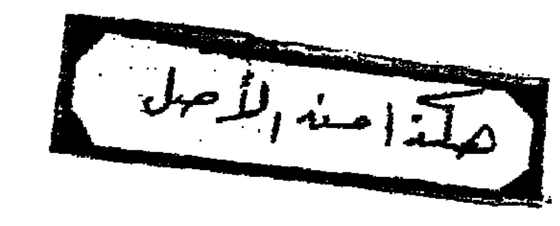
• *Jean-Paul II prie avec deux cent mille jeunes contre « le spectre de la guerre ».* – Deux cent mille jeunes du monde entier se sont solennellement engagés samedi 30 mars, devant le pape, sur la place Saint-Pierre, à ne pas « *franchir le seuil du troisième millénaire en traînant derrière eux des canons et des ruines* ». Le texte de la promesse a été lu par Jean-Paul II, qui a prié avec les jeunes afin que les gouvernants trouvent le courage d'arrêter la « *logique absurde qui détourne les forces de la vie pour les destiner à un but de mort et de destruction de la planète* ».





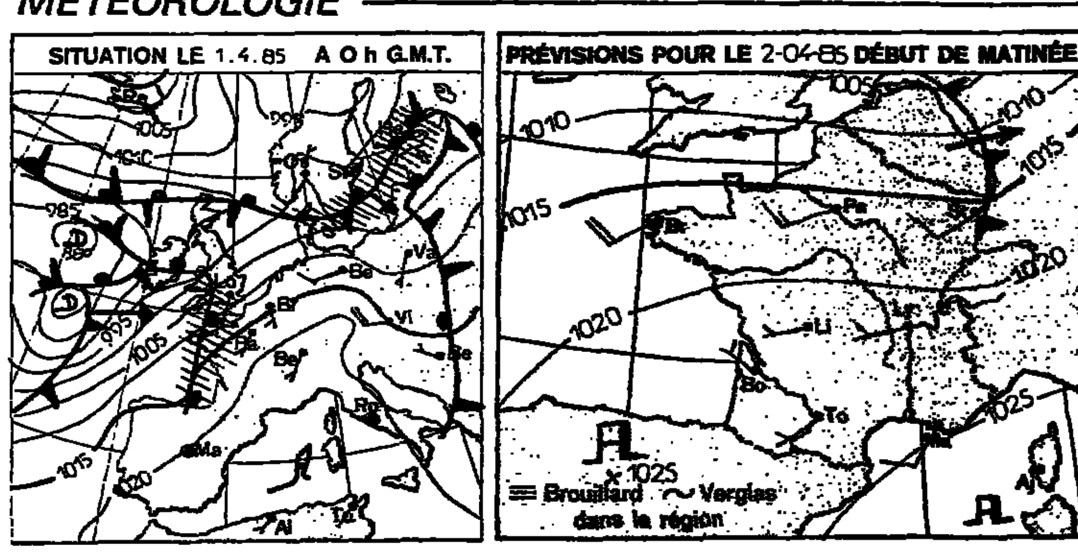






# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 2 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)

**Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er avril à 0 heure et le mardi 2 avril à 24 heures.**

Les hautes pressions se maintiennent sur la Méditerranée occidentale, protégeant la majeure partie de la France des perturbations atlantiques.

Mardi, sur les trois quart sud de la France c'est un temps peu nuageux dès le matin. Tout au plus on notera quelques formations brumeuses sur le Sud-Ouest qui se disloqueront rapidement. Au lever du jour il fera 8 à 10 degrés près des côtes, 4 à 6 degrés dans l'intérieur ; grace au soleil en milieu d'après-midi il fera bon : 18 à 22 degrés, plus de 24 degrés près des Pyrénées.

Plus au nord le temps sera passagèrement nuageux le matin, plus particulièrement de la Normandie et du Pas-de-Calais aux Ardennes. Désagrégation des nuages à partir du milieu de journée avec retour de belles périodes ensoleillées ce qui permetra aux températures de se situer vers 14 à 18 degrés en milieu d'après-midi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 mars ; le second, le minimum de la nuit du 31 mars au 1er avril) : Ajaccio, 16 et 5 degrés; Biarritz, 21 et 11; Bordeaux, 19 et 9; Bourges, 17 et 5; Brest, 12 et 11; Caen, 16 et 10; Cherbourg, 13 et 10; Clermont-Ferrand, 19 et 5; Dijon, 15 et 1; Grenoble-St-M.-H., 21 et 3; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 3; Lille, 13 et 10; Lyon, 18 et 4; Marseille-Marignane, 16 et 6; Nancy, 14 et 9; Nantes, 16 et 11; Nice-Côte d'Azur, 15 et 9; Paris-Montsouris, 17 et 11; Paris-Orly, 16 et 10; Pau, 20 et 9; Perpignan, 17 et 5; Rennes, 16 et 11; Strasbourg, 14 et 9; Tours, 16 et 9; Toulouse, 19 et 6; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 6; Amsterdam, 12 et 8 ; Athènes, 17 et 6; Berlin, 12 et 7; Bonn, 13 et 6; Bruxelles, 14 et 9; Le Caire, 25 et 15; Iles Canaries, 29 et 14; Copenhague, 7 et 3; Djerba, 20 et 7; Genève, 18 et 0; Istanbul, 7 et 5; Jérusalem, 25 et 12; Lisbonne, 20 et 13 ; Londres, 16 et 9; Luxembourg, 12 et 6; Madrid, 21 et 3; Montréal, 1 et –5; Moscou, 4 et – 1; Nairobi, 25 et 16; New-York, 9 et 3; Palma-de-Majorque, 18 et 4; Rio-de-Janeiro, 30 et 27; Rome, 16 et 5; Stockholm, 4 et –6; Tozeur, 22 et 10; Tunis, 20 et 7.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## PARIS EN VISITES

### MARDI 2 AVRIL

« Cent chefs-d'œuvre de la sculpture funéraire », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« L'Opéra : plafond de Chagall, grand foyer, rotondes, salon Garnier », 13 h 30, hall à droite (Mathilde Hager).

« Crypte archéologique de Notre-Dame », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis.

« Le vieux village de Charonne », 15 heures, métro Porte-de-Bagnolet (G. Botteau).

« Hôtel de Gallifet », 15 h 15, 50, rue de Varenne (C.A. Messer).

« Le cimetière de Montparnasse », 15 heures, 3, boulevard Edgar-Quinet.

« La Monnaie, hôtels et ateliers », 14 h 45, 11, quai Conti.

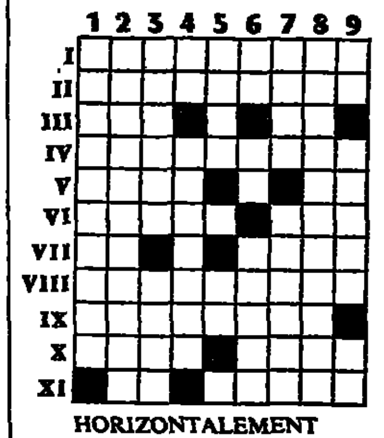
« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Pierre-Yves Jaslet).

« L'église Saint-Merri et les hôtels du XVIIIe siècle de la rue Quincampoix », 14 h 30, 78, rue Saint-Martin (E. Romann).

« Le musée Carnavalet : Lutèce, Paris de César à Clovis », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Jeanne Angot).

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME Nº 3935




HORIZONTALEMENT

I. Souffleurs dans un théâtre aquatique. – II. Qui ont le contact facile mais rendent la séparation difficile. – III. Participe autant aux triomphes qu'aux échecs. Article d'importation. – IV. Tissus pour des poches intérieures. – V. Fond d'un parc. Fait passer le goût du pain. – VI. Est aujourd'hui plus près d'Hyères. Dans un « lit » ou dans des draps. – VII. Abréviation religieuse. Qui dort peut-être ou qui veille. – VIII. Sont donc devenues encore plus moelleuses. – IX. On peut s'y reposer mais il vaut mieux ne pas s'y endormir. – X. A mettre dans le même sac que Priam. On la voit passer en sifflant. – XI. Sert certains projets. Très honorée.

VERTICALEMENT

1. Fit chanter les uns et déchanter les autres. – 2. Fait cesser le feu. – 3. Puce ou enflure. Arrive lorsqu'on est glacé ou quand on a bien chaud. – 4. Interjection. Qui se trouve donc dans nos bras. – 5. Avec lui, on achève bien l'écheveau. Exprime la désapprobation. – 6. Mesure. Petit impair. Signe d'altération de l'air. – 7. Formes de couronnements. Qui parle avec hauteur mais qui s'exprime comme un petit. – 8. Mouvement spontané. – 9. Abréviation. Plates mais bien en chair. Symbole chimique.

**Solution du problème nº 3934**

*Horizontalement*

I. Plasticienne. Pô. – II. Oiseleur. Atlas. – III. Rat. Annuaire. Ré. – IV. Laënnec. Té. – V. Erato. Animées. – VI. Finis. Ur. – VII. Epar. Potasse. Râ. – VIII. Bol. Paresseuses. – IX. E.N.-E. Hum ! – X. Mercière. – XI. Attelé. Eh ! Serin. – XII. Ri. Ie. Asiate. Rs. – XIII. Mollassonne. Sée. – XIV. En. Lee. Menu. – XV. Estampeur. Saler.

*Verticalement*

1. Porte-bébé. Armée. – 2. Lia. Ponctions. – 3. Astragale. – 4. Se. Veilla. – 5. Tlaloc. Ph. Léa. – 6. Iéna. Paume. Sep. – 7. Cunéiforme. As. – 8. Irun. Ite. Résolu. – 9. Ananas. Chiner. – 10. Ienisseï. Ane. – 11. Narcisse. Este. – 12. Eté. Eu. Rée. Ma. – 13. Eu. Suer. Sel. – 14. Parterre. Irène. – 15. Osées. Ascenseur.

GUY BROUTY.

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :

Classée première : la série 8 (My Phyl 1er)
Classée deuxième : la série 3 (Nadjmo 2ème)
Classée troisième : la série 1 (Lansia Bleue 3ème)

| TERMINAISON | FINALES ET NUMEROS | SERIE 8 | SERIE 3 | SERIE 1 | AUTRES SERIES |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 1<br>891<br>1 201 | F. 250 (1)<br>10 000<br>20 000 | F. néant<br>4 000<br>10 000 | F. néant<br>2 000<br>4 000 | F. néant<br>1 000<br>2 000 |
| 2 | 2 | 250(1) | néant | néant | néant |
| 3 | 3<br>8 213 | 250(1)<br>20 000 | néant<br>10 000 | néant<br>4 000 | néant<br>2 000 |
| 4 | 4<br>64<br>3 074<br>09 144 | 250(1)<br>2 000<br>20 000<br>500 000 | néant<br>1 000<br>10 000<br>250 000 | néant<br>500<br>4 000<br>100 000 | néant<br>250<br>2 000<br>40 000 |
| 5 | 5<br>45<br>0 975 | 250(1)<br>4 000<br>20 000 | néant<br>2 000<br>10 000 | néant<br>1 000<br>4 000 | néant<br>400<br>2 000 |
| 6 | 6<br>06<br>96<br>116<br>1 896<br>3 206<br>8 086 | 250(1)<br>2 000<br>2 000<br>10 000<br>22 000<br>22 000<br>20 000 | néant<br>1 000<br>1 000<br>4 000<br>11 000<br>11 000<br>10 000 | néant<br>500<br>500<br>2 000<br>4 500<br>4 500<br>4 000 | néant<br>250<br>250<br>1 000<br>2 250<br>2 250<br>2 000 |
| 7 | 7<br>3 787<br>9 887<br>09 277 | 250(1)<br>20 000<br>20 000<br>200 000 | néant<br>10 000<br>10 000<br>100 000 | néant<br>4 000<br>4 000<br>70 000 | néant<br>2 000<br>2 000<br>20 000 |
| 8 | 8<br>58<br>378<br>3 948 | 250(1)<br>2 000<br>10 000<br>20 000 | néant<br>1 000<br>4 000<br>10 000 | néant<br>500<br>2 000<br>4 000 | néant<br>250<br>1 000<br>2 000 |
| 9 | 9<br>04 989 | 250(1)<br>5 500 000 | néant<br>500 000 | néant<br>250 000 | néant<br>70 000 |
| 0 | 0<br>00<br>850<br>1 540<br>2 020<br>4 850 | 250(1)<br>2 000<br>10 000<br>20 000<br>20 000<br>20 000 | néant<br>1 000<br>4 000<br>10 000<br>10 000<br>10 000 | néant<br>500<br>2 000<br>4 000<br>4 000<br>4 000 | néant<br>250<br>1 000<br>2 000<br>2 000<br>2 000 |

(1) Les lots de 250 F sont attribués aux billets de la série 8 qui ne bénéficient d'aucun autre lot.

85 — PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE — TIRAGE DU SAMEDI 30 MARS 1985 — 28e




# LE CARNET DU Monde

### Naissances

– M. Jean-François COËNT et Mme, née Evelyne BOCHARD sont heureux d'annoncer la naissance de leur *fils*,

**Edern.**

Paris, le 29 mars 1985.

– M. et Mme Pierre MOREL, Alexis et Anissia,

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Adrien,**

à Paris, le 9 mars 1985.

### Fiançailles

– M. Pierre BLOCH, ancien ministre et Mme, ont la joie d'annoncer les fiançailles de leur petite-fille

**Florence ZISKIND avec M. Olivier IDE.**

### Mariages

– Marc-Aymeric a le plaisir de faire part du mariage de ses parents

**Catherine LECUYER et Etienne ELSAESSER,**

à Paris, le 22 mars 1985.

5, rue André-Danjon,
75019 Paris.

– **Catharina VAN DER LINDEN et Gérard NAISSE**

font part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 29 mars 1985.

158, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

### Décès

– M. Louis Ballot,
M. et Mme Gérard Bach,
M. et Mme G. Passelaigue
et leur fils,
M. et Mme B. Chevaldonnet
et leurs enfants,
M. et Mme M. Bach-Mayor
et leurs enfants,
M. et Mme B. Hervy
et leurs enfants,
M. et Mme J. Goës
et leurs enfants,
Marie-Josèphe Bach,
Thierry Staudenmeyer,
Ses parents et amis,

font part du décès de

**Mme Germaine BALLOT,**

survenu le 22 mars 1985 dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Saturnin, le 25 mars, dans l'intimité.

Des dons peuvent être adressés à l'ACAT, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, ou à Amnesty International, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris.

– Mme Michel Baudry,
née Tili Fischbacher,
son épouse,
Guillaumette, Céline, Marie, Cyril et Eric Corson,
Hélène, Thomas, Grégoire, Gery et Abel Brée,
Brigitte, Rachel-Amandine, Pierre-Louis et Jean-Luc Baudry,
Véronique, Théo Baudry
et Pierre Lèbe,
Catherine, Clément et François Baudry,
Françoise, Sébastien, Laure, Raphaël et Vincent Baudry,
Emmanuelle Baudry et Robert Charpentier,
Claire et Sadi Miszraki,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jeanne Baudry-Godard
et Thérèse Korzybska,
ses sœurs,
Mme André Fischbacher,
M. Jacques Fischbacher,
M. Harold Earle-Fischbacher,
M. et Mme Eugène Arnaud,
Mme Harold Neel,
ses beaux-frères, belles-sœurs
et leurs enfants,
Les familles Delort, Deuzé et Chapron, de Normandie,
Les familles alliées Corson, Brée, Martin, Alloing et Miszraki,
Ses très nombreux amis, collègues, syndicalistes, personnel soignant et patients,

ont la douleur de faire part de la mort de

**Michel BAUDRY,**
médecin des hôpitaux psychiatriques,

survenue dans sa soixante-troisième année, à Marseille, le 29 mars 1985.

L'inhumation avec bénédiction aura lieu à l'ancien cimetière de Neuilly, rue Victor-Noir (métro Sablons), le mercredi 3 avril, à 9 heures.

Dons suggérés à la Société d'hygiène mentale du Sud-Est, 3, rue de Bir-Hakeim, 13101 Marseille.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Dimitri Bielakoff
et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Dimitri BIELAKOFF,**
ingénieur en chef honoraire
des études et techniques d'armement,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 16 mars 1985.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 20 mars.
Cet avis tient lieu de faire-part.

4, place Lavoisier,
91000 Evry.

– Mme Jacques Brisset,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean-Marie Brisset,
M. et Mme Marcel Weltman-Aron,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petite-fille,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jacques BRISSET,**
ingénieur IEG,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, le 22 mars 1985, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 25 mars, en l'église de Mulsans (Loir-et-Cher), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

59, boulevard Saint-Marcel,
75013 Paris.

– Le professeur Jean-Claude Chénieux,
Sylvie et Pascale,
ses filles,
Les familles David, Veau, Gendron et Chénieux,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Janine CHÉNIEUX,**
née Veau,

survenu le 30 mars 1985, à l'âge de quarante-six ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 2 avril, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Paix de Joué-lès-Tours.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue des Eglantiers,
37300 Joué-lès-Tours.

– Mme Henri Poublan,
née Lagarde,
M. Pierre Poublan,
M. François Poublan,
M. Gaston Poublan
et sa famille,
M. Paul Poublan,
Mme Roger Le Tourneau
et sa famille,
M. et Mme André Adam
et leur famille,
Mlle Lucie Lagarde,
Les familles Tavernier, Debay, Remuaux, Rinckel,
ont la douleur de faire part de la disparition du

**Médecin-colonel Henri POUBLAN,**

officier de la Légion d'honneur,
médaille des Epidémies,

survenue dans sa quatre-vingt-troisième année, le jour anniversaire de ses cinquante-sept années de mariage.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 4 avril 1985, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris (7e), suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

8, rue du Général-Camou,
75007 Paris.

– M. Bruno Romani,
M. et Mme Paolo Romani,
Sébastien et Christophe Romani,
M. et Mme P.O. Nordin,
Mlle Martine Nordin,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Lisa ROMANI,**

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère et alliée,

survenu à Rome, le 23 mars 1985, dans sa soixante-douzième année.

L'inhumation a eu lieu le 25 mars à Parme.

Via Salaria 414,
00199 Rome.
91, rue Lepic,
75018 Paris.

– Chalifert.

Mlle Martine Seemann
et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

**M. André SEEMANN,**

survenu à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne), le 26 mars 1985, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 29 mars en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

### Anniversaires

– En ce sixième anniversaire de la mort du

**docteur Paul DUCAS,**

que ceux qui l'ont aimé et connu pensent à lui.

– Il y a quarante ans,

**Claude MONOD,**
interne des hôpitaux de Paris,

tombait pour la France, à l'âge de vingt-huit ans.
Graben (Allemagne), le 2 avril 1945.

Ancien commandant des maquis de Bourgogne, il était chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre avec palme, rosette de la Résistance.

### Services religieux

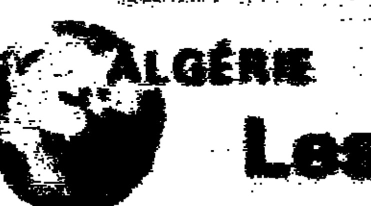
– Le président et les membres du Consistoire central israélite de France et d'Algérie informent les fidèles qu'un service religieux anniversaire sera célébré à la mémoire de leur regretté collègue

**André BAKOUCHE,**

le jeudi 4 avril 1985, à 18 h 30, dans la synagogue, 21 *bis*, rue des Tournelles, 75004 Paris.



L'Éta




Les

Ouverture p

Le Monde

# ECONOMIE

## L'État au secours de l'investissement

*L'aide fiscale aux dépenses d'équipement a représenté 51 milliards de francs depuis 1966. A-t-elle été efficace ?*

LE débat sur l'investissement bat son plein. Tout y concourt : les entreprises montrent à nouveau leur souci de s'équiper ; les comptes des sociétés se sont nettement rétablis en 1984 ; les derniers avantages fiscaux consentis pour l'aide à l'investissement viennent à échéance en décembre 1985.

Que va faire le gouvernement dans le cadre de la contrainte budgétaire qu'il s'est imposée ? Va-t-il, comme le souhaite le patronat, redéfinir une formule d'incitation fiscale à l'investissement, ce vers quoi semble pencher le ministre de l'économie et des finances ? Va-t-il, au contraire, comme on paraît le vouloir à Matignon, laisser faire le marché, en pariant sur le dynamisme d'entreprises qui ont retrouvé leur santé financière ?

Avant d'en décider, le gouvernement aura à faire le bilan des mesures prises ces vingt dernières années pour aider fiscalement l'investissement. Cette aide a représenté, en francs de 1983, 51 milliards de francs.

La première question qui se pose est de savoir si l'aide à l'investissement a bien pour effet de provoquer un regain de demandes de biens d'équipement.

A première vue, la réponse est positive. Quand on examine la courbe trimestrielle de la formation brute de capital fixe des entreprises *(voir graphique)*, on constate que les pointes se situent dans les périodes où les pouvoirs publics ont décidé des mesures de relance des investissements.

Tout n'est pas dit pour autant, car l'aide fiscale à l'investissement peut se combiner – et ce fut le cas dans les circonstances les plus significatives – avec des mesures de relance de l'activité.

L'exemple le plus frappant est celui de l'année 1975. Jamais on n'avait connu, et jamais on ne connaîtra par la suite, d'effort aussi important : le montant de l'aide s'est élevé à 9,5 milliards de francs (29 milliards de francs de 1983), soit 9 % du total des investissements en matériel des entreprises non financières et non agricoles. Mais, dans le même temps, le premier ministre, M. Jacques Chirac, et le ministre des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, ont mis au point une politique de relance vigoureuse, portant sur 2,5 % de la richesse nationale.

### L'effet d'anticipation

Or, si l'on regarde le calendrier, on constate que les premières mesures visant à stimuler les investissements remontent à avril, alors que le plan de relance n'est mis en route qu'en septembre, en même temps que sont complétées les mesures d'aide à l'investissement. Loin de repartir, la demande de biens d'équipement avait diminué d'avril à septembre pour ne s'accroître fortement qu'au dernier trimestre. Impossible de conclure sur les mérites respectifs des mesures spécifiques et d'un plan de relance d'ensemble.

Qu'est-ce qui incite les chefs d'entreprise à s'équiper ? Les avantages fiscaux ou les perspectives d'accroissement de la demande intérieure ? Ou plus encore l'idée que la crise est passée ?

L'analyse de la situation en 1975, qui est la mieux connue (1), fait apparaître un comportement typique des chefs d'entreprise. Comme on avait pu le constater en 1966 et en 1968, ceux-ci ont tendance à anticiper leurs achats de biens d'équipement pour bénéficier des avantages fiscaux qui leur sont proposés.

L'allongement inhabituel, dans certains secteurs, des délais de livraison prouve qu'on n'était pas si pressé d'acquérir un bien (dix-huit mois pour se procurer un camion, c'est plus qu'il n'en faut pour le fabriquer) (2).

La courbe trimestrielle montre ce qui s'est passé : forte au dernier trimestre de 1975, la progression des investissements est retombée tout aussitôt pour ne se relever que dans les premiers mois de 1977, c'est-à-dire peu après la date de clôture des demandes d'aide. Ainsi l'année 1976 a-t-elle d'abord subi le contrecoup de l'avance de commandes faites l'année précédente. Mais les demandes d'aide reprennent au dernier moment comme si, ayant bien réfléchi, ou pris le temps de mieux étudier la situation, les chefs d'entreprise s'étaient décidés à sauter sur l'occasion.

Pour tenter de briser les à-coups dus aux anticipations, on peut soit rendre les aides beaucoup plus spécifiques, soit prendre des mesures à long terme.

C'est la première solution que choisit tout d'abord M. Raymond Barre, en 1979, en privilégiant les entreprises qui augmentent leurs investissements d'une année sur l'autre. Sans doute cette mesure explique-t-elle pour partie l'accroissement des demandes de biens d'équipement que l'on constate fin 1979 et début 1980.

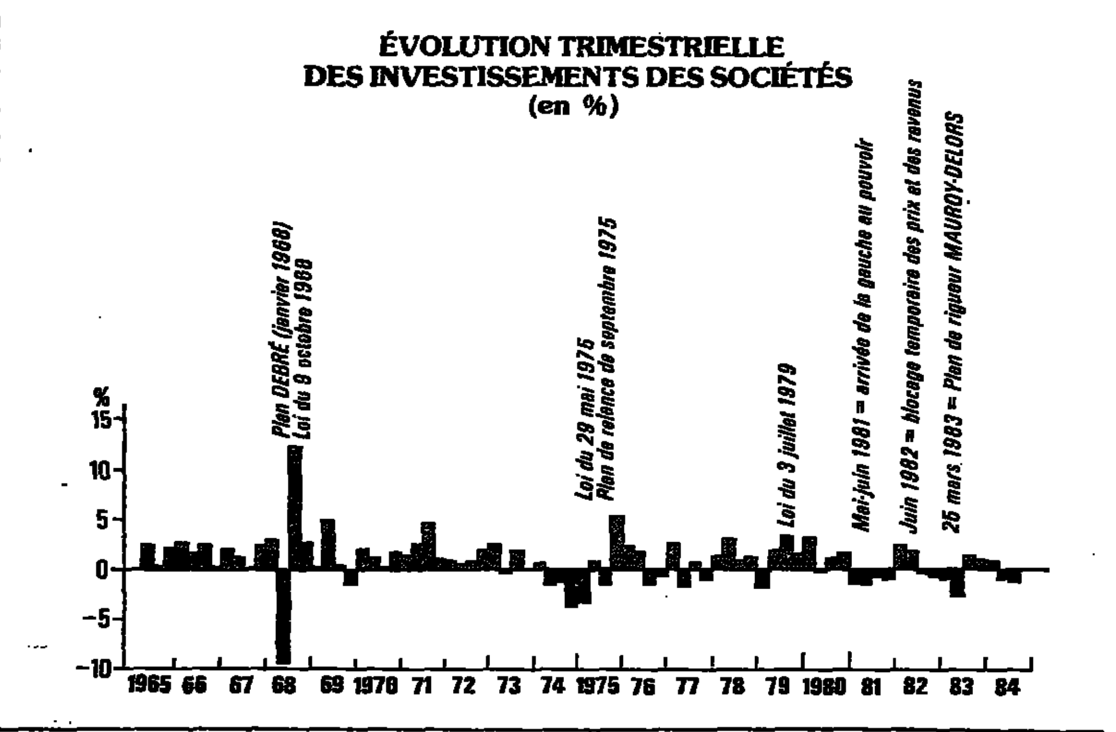
FRANÇOIS SIMON.

*(Lire la suite page 16.)*

(1) Le service de l'information du ministère de l'économie et des finances a fait paraître en décembre 1977 une étude détaillée de la direction de la prévision sur l'aide fiscale à l'investissement instituée en 1975.

(2) Pour les entreprises privées, on a constaté que 27 % des livraisons avaient été effectuées dans un délai d'un mois, 34 % dans un délai allant de deux à six mois, 25 % dans délai compris entre un an et trois ans, 12 % dans un délai de plus de deux ans.

ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES INVESTISSEMENTS DES SOCIÉTÉS (en %)




ALGÉRIE

## Les limites du commerce extérieur

*Malgré son discours progressiste Alger est surtout tourné vers l'Occident*

DES responsables somnolents dans de petits stands africains et arabes installés pour des raisons diplomatiques plutôt que commerciales ; un pavillon de l'URSS gigantesque, mais où on ne se bouscule pas, malgré l'appel de voix féminines qui exaltent par haut-parleurs les réalisations de la patrie du socialisme et des Républiques satellites ; la bousculade devant les Mercedes de l'Allemagne fédérale et les Peugeot des exposants français, de beaucoup les plus nombreux et les mieux organisés : la vingt et unième Foire internationale a été un reflet exact du commerce extérieur de l'Algérie, ce pays non-aligné qui tient souvent un discours « progressiste », mais dont l'économie, par la force des choses, est tournée vers l'Occident.

En 1983, dernière année de publication des statistiques officielles, 54 % des importations de l'Algérie provenaient de la CEE et 10 % de l'Amérique du Nord. Les achats de la CEE ont représenté 60 % des exportations du pays et ceux de l'Amérique du Nord 23 %. Aujourd'hui les proportions n'ont pas fondamentalement changé, malgré l'augmentation relative des échanges avec le Japon et l'Amérique latine. Les pays socialistes d'Europe (6 % des importations et 1 % des exportations en 1983) commercent moins avec l'Algérie que les pays européens capitalistes non membres de la CEE. Quant aux échanges avec les pays africains et arabes, tous réunis, ils ne dépassent pas 3 % du total.

Malgré une amorce de coopération économique avec la Tunisie dans les régions frontalières, les échanges de l'Algérie avec ses voisins sont insignifiants en comparaison du trafic vers le Nord. En raison du conflit du Sahara occidental, toutes les relations commerciales avec le Maroc sont interrompues. L'obstacle du désert et les rivalités politiques font que les échanges avec la Libye sont quasiment nuls. Quant au Niger, au Mali et à la Mauritanie, ils ont bien peu de choses à vendre, et encore moins de moyens pour acheter.

### Le sucre de Cuba

A l'exception des achats de sucre à Cuba, les échanges Sud-Sud, constamment à l'ordre du jour dans le discours officiel, sont des plus réduits, même dans le domaine alimentaire où les complémentarités devraient jouer plus aisément. Les bananes d'Afrique noire qui passent le fleuve Sénégal jusqu'à la Mauritanie sont par exemple introuvables sur le marché algérien.

Plus que la misérable Afrique, l'Amérique latine semi-industrialisée peut, malgré la distance, devenir un partenaire du tiers-monde. L'Argentine et le Brésil sont intéressés par l'Algérie. De source brésilienne, on dément les informations qui ont circulé à propos de négociations pour l'achat de gaz algérien, mais on indique qu'on est prêt à doubler les importations de pétrole brut quand on connaîtra le prix de l'Algérie, qui n'est toujours pas fixé officiellement depuis le désaccord avec l'OPEP.

Pendant la Foire internationale la presse gouvernementale, comme chaque année, a fait grand cas des réalisations du camp socialiste. Mais la réalité est que le COMECON n'a pas beaucoup de produits concurrentiels à troquer contre les hydrocarbures, dont l'URSS est largement pourvue. Les entreprises d'Europe de l'Est ne sont pas animées de l'esprit de compétition nécessaire pour s'adapter à la procédure d'appel d'offres qui est la règle en Algérie pour les marchés importants.

Cependant, en se rendant aux Etats-Unis, le 17 avril, le président Chadli a fait un premier pas pour réduire un décalage, parfois surréaliste, entre le discours et la réalité. Après tout les Américains sont les principaux fournisseurs de céréales et ils figurent parmi les tout premiers acheteurs de pétrole brut, même après avoir suspendu les achats de gaz, jugé trop cher.

En 1983, avant que ne s'envenime le contentieux sur les livraisons de gaz, l'Espagne représentait 7 % des importations algériennes. La réconciliation intervenue le mois dernier (*le Monde* des 23 février et 14 mars) va permettre à Madrid de retrouver sa place sur le marché algérien et les Espagnols auraient, disent-ils, obtenu des assurances pour l'équilibre de la balance commerciale entre les deux pays.

Il faudra en tout cas plusieurs années d'adaptation des infrastructures de la Péninsule pour parvenir à l'enlèvement des quantités de gaz sur lesquelles les deux parties se sont mises d'accord.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

*(Lire la suite page 17.)*

## Ouverture pour les PME françaises

*Avec la pause des grands contrats, l'heure est aux petits biens d'équipement*

MALGRÉ l'« *aménagement technique* » du contrat gazier de 1982 avec l'Algérie qui, depuis l'été dernier, permet une réduction des enlèvements de l'ordre de 10 %, les achats français d'hydrocarbures n'ont pas baissé en 1984. Au contraire, ils ont augmenté en valeur de 6 % par rapport à 1983. Les quantités de gaz enlevées ont augmenté de 0,8 %. Celles de pétrole brut ont un peu diminué, mais en valeur la facture n'est pas inférieure à celle de 1983, du fait de la hausse du dollar.

Au total, les importations françaises constituées essentiellement par les hydrocarbures se sont élevées à 24,8 milliards de francs (23,4 milliards en 1983), et les exportations à 23,6 milliards (18,6 milliards en 1983). Malgré les déclarations annonçant un prochain équilibre de la balance commerciale, le déficit – au détriment de Paris, – considérable à partir de 1982, n'a pas été totalement résorbé.

L'an dernier, plus du quart des importations algériennes venaient de France. En trois ans, ce pays a pratiquement doublé ses exportations vers l'Algérie grâce à la signature de grands contrats, par exemple dans les transports et l'habitat. Toutefois, ceux-ci se feront de plus en plus rares du fait de la pause voulue par les planificateurs algériens.

Parmi les projets dont il est question régulièrement, celui du métro avance plus lentement que prévu (*le Monde* du 14 octobre 1983). La France ayant réalisé les études et une galerie d'essais, les travaux de génie civil devraient commencer cette année. Rien n'est encore signé ; mais il est certain que les Japonais se verront confier deux des trois tronçons du réseau. Seul le troisième tronçon pourra échoir à la France, dont les espoirs se sont reportés sur le matériel roulant et l'équipement des stations.

Autre espoir qui alimente les spéculations depuis des années : la création d'unités de montage de voitures qui constitueraient un début d'industrie automobile en Algérie. Le gouvernement a annoncé récemment qu'il s'agira d'usines implantées sur les hauts plateaux. Peugeot est sur les rangs, mais il est possible qu'il lui faille partager le marché avec Fiat.

Enfin, parmi les exportations françaises en 1984, les produits agricoles intervenaient pour 2,1 milliards de francs, contre 1 milliard en 1982. Il semble que ce marché ne pourra continuer à se développer au même rythme, et qu'un seuil a été atteint du fait de la structure des achats de l'Algérie, surtout intéressée par les céréales.

Les atouts principaux de la France résident dans les orientations actuelles de l'Algérie en faveur des PME et du secteur privé. Si cette politique s'inscrit dans les faits, la langue, les habitudes anciennes, la circulation des personnes, peuvent faciliter l'achat de petits biens d'équipement français par tout un nouveau secteur de la production.

J. de L. G.

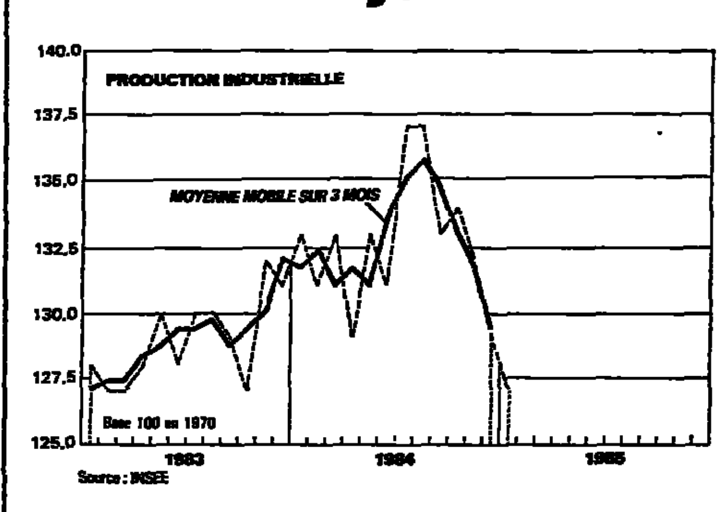
هكذا صدر الأصل

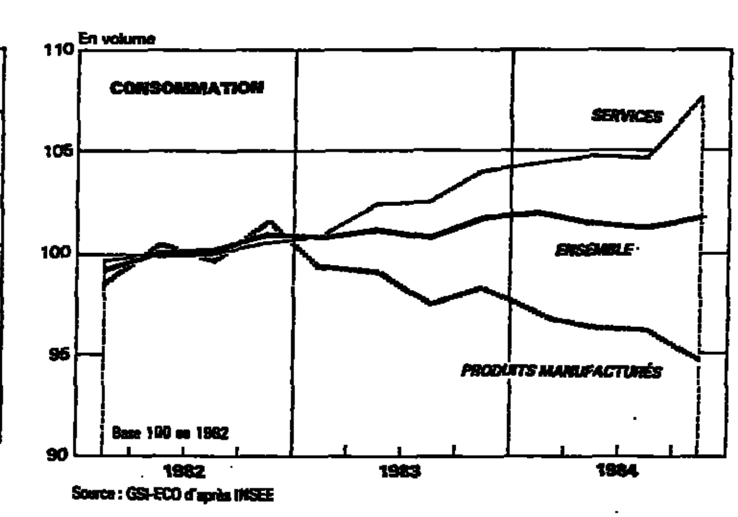


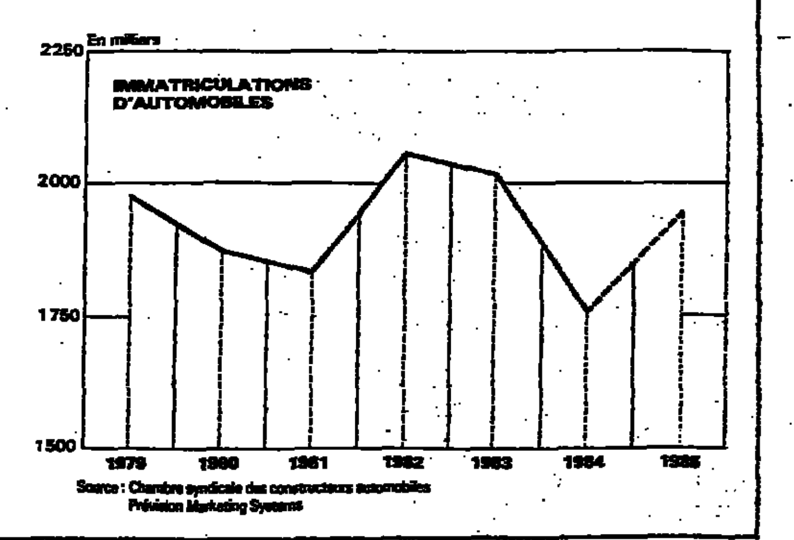


## La conjoncture en France






# Hiver rigoureux, printemps morose

DEPUIS l'été dernier, l'activité recule. Si on excepte les soubresauts de la production énergétique en janvier, la production stagne (biens d'équipement) ou est en baisse (biens intermédiaires ou de consommation). Février a connu un léger redressement : *« Reprise technique assez accentuée »*, selon la Banque de France, stagnation du nombre de faillites.

Pour le proche avenir, les industriels interrogés par l'INSEE prévoient une *« stabilisation »* et ceux consultés par la Banque de France *« une croissance très modérée »*. Les deux organismes ont le même avis sur l'évolution sectorielle : hausse dans les biens d'équipement, baisse dans l'automobile.

Les ventes du commerce se situent elles aussi à un bas niveau. Les ménages, s'ils le pouvaient, préféreraient épargner plutôt que consommer. Production en baisse, consommation à un bas niveau : l'activité est au creux de la vague.

L'éclaircie pourrait-elle venir des *investissements*, qui ont semblé repartir à la fin de 1984 ? A la Fédération des industries mécaniques, on est sceptique.

On ne doit pas fonder beaucoup d'espoirs sur les achats d'équipements. Sans doute les enquêtes sont-elles convergentes à ce sujet : en 1984, la tendance qui prévalait depuis quatre ans s'est inversée. Et la reprise devrait se poursuivre en 1985. Mais les investissements des entreprises ne représentent que 13 % du PIB, et il faudrait un accroissement considérable pour que l'activité soit plus ferme.

Alors, la *consommation ?* Le début de l'année n'est pas bon. Selon l'INSEE, la consommation de produits industriels (en volume) a certes remonté légèrement par rapport à un quatrième trimestre 1984 catastrophique, mais elle est toujours sur une pente déclinante depuis mi-1982. De son côté, la consommation de services — qui inclut la santé — poursuit son ascension, mais à un rythme ralenti. En février, la consommation totale était à son niveau de la fin de 1981.

Les derniers résultats concernant les immatriculations d'automobiles, même s'ils semblent indiquer que l'hémorragie est stoppée, sont médiocres. Le printemps sera sans doute aussi faible que l'hiver, et la barre des deux millions de véhicules immatriculés, franchie en 1982 et 1983, ne sera pas atteinte cette année, malgré une progression évaluée à 8 % par rapport à 1984.

Les *débouchés extérieurs* peuvent-ils alors pallier les faiblesses du marché intérieur ? En 1984, les exportations françaises ont augmenté de 7 % en volume et de près de 17 % en valeur. Elles ont permis de soutenir la production. Le même scénario peut-il se répéter ? La balance commerciale sera-t-elle en équilibre ?

Les enquêtes sont unanimes : la demande étrangère est soutenue. Pourtant, l'année a bien mal débuté : 10,4 milliards de déficit du commerce extérieur sur les deux premiers mois de l'année, plus de la moitié du déficit global de 1984. De nombreux facteurs s'étaient conjugués l'année dernière pour aboutir à une réduction de moitié du déficit par rapport à 1983 : tout d'abord la croissance américaine et le niveau du dollar. L'amélioration du solde avec les Etats-Unis, entre 1983 et 1984, représente la moitié de l'amélioration totale.

Mais nos exportations outre-Atlantique ont moins progressé que celles de nos concurrents. Qu'en sera-t-il si, comme c'est probable, la croissance ralentit aux Etats-Unis ?

Les hausses de prix à l'exportation, dont nous aurons bénéficié en 1984, peuvent se transformer en handicap cette année. Un exemple frappant : entre le deuxième trimestre de 1983 — soit après la dernière dévaluation — et novembre 1984, les prix à l'exportation ont crû de 5,5 % en RFA, de 14,7 % en France. Dans le même temps, le deutschemark s'est apprécié de 6 centimes, soit 2 % par rapport au franc. Sur les marchés tiers, les produits allemands coûtaient donc en moyenne, en novembre dernier, 7 % de moins que les produits français, à prix équivalents au deuxième trimestre de 1983.

La désinflation est sensible pour les prix à la consommation mais se transmet de façon très imparfaite pour des produits exportés. Encore faut-il détailler selon la destination de ces produits. Les exportateurs augmentent modérément leur prix sur la CEE (+ 9,8 % en 1984) mais se rattrapent sur l'OCDE — hors CEE, — principalement l'Amérique du Nord (+ 11,9 %), et surtout sur le reste du monde : OPEP, pays de l'Est et PVD (+ 13,4 %).

La fixation des prix en dollars n'est pas étrangère à ce phénomène. La *compétitivité* souffre de ces prix élevés.

Ce problème de compétitivité était relativement masqué par l'envolée du dollar. L'année dernière, un dollar fort n'a pas trop nui à la balance commerciale. Une baisse sensible et rapide de la monnaie américaine allégerait la facture pétrolière (si le prix du baril en dollars ne bouge pas), mais susciterait d'autres problèmes.

### Dévaluer à froid ?

*« La baisse du dollar et le ralentissement de la croissance américaine nous gêneront*, déclare un expert du marché de l'aluminium. *Les Américains n'étaient plus des concurrents. Ils vont le redevenir en étant à nouveau compétitifs. »* La compétitivité joue moins pour les industries mécaniques : *« Nous sommes surtout dépendants de la conjoncture. La reprise de pays développés a compensé partiellement la chute des grands contrats des PVD. Il semble aujourd'hui que la demande en provenance de ces derniers reprenne légèrement. »*

Une baisse du dollar ne manquerait pas de faire apparaître des tensions au sein du système monétaire européen (SME). Dans le passé, de telles situations se sont résolues par des dévaluations à chaud qui ont coûté cher en termes de réserves et de solde commercial. Alors, une dévaluation à froid ? Même le ministre des finances de la RFA l'envisage : *« Pour le moment, la vigueur du dollar protège le SME (...). Un réalignement est néanmoins possible un jour. L'idéal serait de le réaliser dès que le marché en donnera le signal »*, c'est-à-dire dès que les tensions commenceront à apparaître. *« Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. »*

Les problèmes de commerce extérieur sont donc sans doute encore devant nous. L'équilibre semble hors d'atteinte en 1985. A dollar constant, il n'est toutefois pas impossible d'améliorer la performance de 1984. Mais de là à tirer la croissance, il y a loin.

En résumé, après un hiver rigoureux, le printemps sera morose. Ce qui se passera à partir de l'été est plus flou. On sait que les mesures d'allégement fiscal programmées pour l'automne et l'hiver devraient accroître les ressources des consommateurs de 11 milliards de francs. Si l'emprunt obligatoire de 1982 (au taux de 11 %) est remboursé par anticipation avant la fin de l'année (au lieu de juin 1986), ce sera en tout près de 30 milliards qui viendront gonfler le portefeuille des ménages, soit environ 0,9 % de leur revenu annuel.

### Tout épargner ou tout dépenser

Qu'en feront-ils ? Ici, plusieurs hypothèses peuvent être envisagées. Les ménages reconstituent leur *épargne*, dont le taux a baissé de 1,4 point par rapport à la moyenne de 1982 (14,3 % du revenu en 1984 contre 15,7 % en 1982). Tout épargner reviendrait à augmenter l'épargne de 6,5 % : le taux d'épargne avoisinerait 16 % au second semestre. Un surcroît de revenu dans le passé n'a jamais eu de telles conséquences.

Ils peuvent aussi tout dépenser. 30 milliards injectés dans l'économie, c'est 1 % de la consommation annuelle. Avec les répercussions sur la production et l'investissement, cela représente assez rapidement le même pourcentage d'accroissement pour le PIB. Mais une fois de plus, l'analyse du passé est là pour contredire cette hypothèse extrême.

La réalité est sans doute entre les deux. Dans ce cas de figure, le taux d'épargne s'établirait au-dessus de 15 %, et la consommation augmenterait de 1 %. Encore est-il possible que celle-ci n'augmente pas instantanément. Il y a toujours des délais entre la perception de revenu supplémentaire et son utilisation. Une dernière hypothèse est envisageable : les ménages anticipent l'encaissement de ce revenu et dépensent davantage, par exemple durant l'été.

En tout état de cause, que l'emprunt obligatoire soit remboursé avant la fin de l'année ou non, que les ménages anticipent leurs dépenses ou non, il se produira un choc sur la consommation à partir de l'été. Mais ce ne sera pas suffisant pour assurer, à lui seul, les 2 % de croissance de 1984.

Moins de 2 % de croissance, probablement même moins de 1,5 %, cela signifie moins d'*emplois* : inverser la courbe du chômage nécessiterait une croissance plus forte qu'en 1984, surtout lorsque la productivité augmente à un rythme annuel de 6 % dans l'industrie et de 2,3 % dans les autres secteurs. Mais peut-être n'y aura-t-il pas beaucoup plus d'inscrits à l'ANPE. Les diverses formules proposées aux demandeurs d'emploi ou aux salariés en voie d'être licenciés (TUC et congé-formation-reclassement notamment) pourraient sinon *« renverser la courbe du chômage »* du moins contenir son ascension.

**Dossier établi par GSI-ECO en association avec *le Monde***

## TABLEAU DE BORD

| Statistiques mensuelles (corrigées des variations saisonnières) | Février 1985 | Evolution sur : 3 mois (en termes annuels) | Evolution sur : un an |
|---|---|---|---|
| Production industrielle (hors BTP) base 100 en 1970 (janvier) (1) .... | 127,0 | – 19,7 % | – 4,5 % |
| Indice de prix (base 100 en 1980) valeurs brutes .................. | 154,7 | + 5,0 % | + 6,4 % |
| Demandeurs d'emplois (en milliers) | 2 421,0 | + 6,9 % | + 10,4 % |
| Solde commercial FAB/FAB (en milliards de francs) .......... | – 6,5 | – 44,4 * | – 21,8** |
| Immatriculations de voitures neuves (en milliers) .................... | 141,8 | 1 648,0 | 1 751,1 |

Source : GSI-ECO d'après INSEE, ministère du travail, ministère du commerce extérieur.
Chambre Syndicale des Constructeurs Automobiles.
* Cumul annualisé.
** Cumul sur les douze derniers mois.
FAB : franco à bord.
(1) Le froid au mois de janvier a perturbé fortement la production. Les évolutions sont donc peu significatives.

# L'Etat au secours de l'investissement

*(Suite de la page 15.)*

Mais cette politique, dont les socialistes s'inspireront pour favoriser la recherche (3), ne pouvait se prolonger au-delà de deux ans. Rares, en effet, sont les entreprises qui peuvent accroître leurs investissements chaque année, et l'on pouvait craindre aussi que les groupes industriels s'organisent pour jouer d'une société sur l'autre et obtenir le maximum d'aide.

En 1981, M. Raymond Barre opte en faveur de la formule à long terme, prévoyant, pour jusqu'en 1985, une déduction fiscale égale à 10 % des investissements industriels et commerciaux. Cette formule, qui revient à modifier le prix du capital par rapport à celui du travail, ne pouvait avoir qu'un effet négatif sur l'emploi.

Aussi les socialistes la modifièrent-ils dès 1982 en introduisant une clause restrictive : les entreprises pouvaient déduire jusqu'à 15 % du montant de leurs investissements sur leur bénéfice fiscal, à condition d'avoir maintenu leurs effectifs (entreprises de moins de cent personnes) ou de les avoir augmentés. Mais cette disposition revenait pratiquement à écarter les investissements de productivité, et donc à contredire les efforts de restructuration industrielle. Aussi, la loi de finances de 1983, abandonnant ce dispositif, accordait-elle un amortissement exceptionnel aux entreprises qui créent ou acquièrent des biens d'équipement.

Les pouvoirs publics ont souvent utilisé l'arme de l'amortissement exceptionnel, mais ce fut, dans la plupart des cas, pour des actions ponctuelles. La mesure prise en 1983 tranche par son étendue et sa durée.

Le choix que doit faire maintenant le gouvernement est évidemment de la plus grande importance. On sait, par les statistiques — et la relation se vérifie aux Etats-Unis, — que les entreprises qui investissent sont aussi celles qui embauchent. S'il faut perpétuer un système d'aide, il est clair que les pouvoirs publics chercheront une formule qui évite les à-coups, une aide à caractère permanent. Mais, dans cet ordre d'idée, puisque cela revient à conforter les profits, certains se demandent s'il ne vaudrait pas mieux aller jusqu'au bout de cette logique, supprimer toute forme d'aide et diminuer l'impôt sur les sociétés.

Il reste qu'un effort d'investissement ne se décide pas en fonction d'un avantage fiscal, mais bien parce qu'il y a matière à investir. C'est l'avenir qui commande le présent.

FRANÇOIS SIMON.

(3) La formule est cependant différente puisqu'il s'agit d'un crédit d'impôt valable pour la période 1983-1987, d'un montant de 25 % de l'excédent par rapport à l'année précédente des dépenses de recherche en volume.

# De loi en loi

## *En près de vingt ans sept textes ont modifié les aides fiscales*

● **La loi du 18 mai 1966** accordait aux entreprises industrielles, artisanales et commerciales, le droit de déduire de leurs impôts 10 % du montant du matériel d'équipement (admis au régime de l'amortissement dégressif), livré ou commandé entre le 15 février et le 31 décembre 1966. Le montant de l'aide a été de 1,5 milliard de francs.

● **La loi du 9 octobre 1968** maintient le système en vigueur, mais permet également d'imputer la déduction sur la TVA (dans la limite de 5 %). La période des commandes s'étend du 30 avril 1968 au 4 septembre 1969, celle des livraisons du 1er septembre 1968 au 31 mars 1970. Le coût sera de 1,2 milliard de francs.

● **La loi du 29 mai 1975**, complétée par celle du 13 septembre 1975, s'étend aux entreprises libérales, aux exploitations agricoles et aux collectivités locales. Elle concerne les biens d'équipement ayant fait l'objet d'une commande passée entre le 30 avril 1975 et le 7 janvier 1976, livrables dans un délai de trois ans. Les bénéficiaires de cette loi pouvaient imputer 10 % de la valeur de leur commande sur la TVA, et par remboursement en cas d'insuffisance d'imputation. Le coût total de cette mesure a été de 9,5 milliards de francs.

● **La loi du 3 juillet 1979** permet aux entreprises de déduire de l'assiette de l'impôt pendant deux ans 10 % de l'accroissement de leur investissement par rapport à l'année précédente. Le coût a été de 1 milliard de francs en 1980 et de 1,5 milliard en 1981.

● **La loi de finances de 1981** accorde une déduction sur le bénéfice imposable égale à 10 % des investissements industriels et commerciaux réalisés dans l'année. Le coût a été de 5,8 milliards de francs en 1982 au titre de 1981.

● **La loi de finances de 1982** modifie les taux de déduction : 15 % en 1982, 10 % en 1983, 5 % par la suite, mais assortit la mesure d'une clause sur les effectifs. Ceux-ci doivent être maintenus pour les entreprises de moins de 100 personnes, et augmenté pour les entreprises de plus de 100 personnes. Le coût a été de 5,1 milliards de francs en 1983, au titre de 1982 et de 4,5 milliards en 1984 au titre de 1983.

● **La loi de finances de 1983** abroge ces dispositions et ne retient qu'un dispositif d'amortissement exceptionnel jusqu'au 31 décembre 1985.

## *La chronique de Paul Fabra*

# La règle d'or : déréglementer

AUX Assises nationales du commerce, où il a pris la parole la semaine dernière, M. Raymond Barre a arrêté le pendule. Même dans la France d'aujourd'hui, convertie au libéralisme, il faut encore un certain courage pour s'en prendre sans complaisance, comme l'a fait l'ancien premier ministre, aux dispositions administratives qui continuent à réglementer les marges des commerçants et des prestataires de services. C'est que l'opinion publique a du mal à se défaire d'un préjugé tenace qui a toutes les apparences de la vraisemblance. A la première alerte, elle se trouve toujours prête à accuser ces catégories professionnelles d'être des fauteurs-nés d'inflation.

On aurait dans ce domaine comme dans quelques autres évité beaucoup d'inutiles discussions et de faux débats si on s'était montré un peu plus cartésien, c'est-à-dire capable de formuler des idées *« claires et distinctes »*. Une distinction importante à faire est entre, d'une part, un niveau élevé des prix et, d'autre part, l'inflation, cette dernière caractérisant non pas, comme on dit, un pays où la vie est chère, mais un Etat où les prix enchérissent de façon continue.

A partir de là, on peut imaginer toutes les combinaisons possibles : des pays où les prix sont stabilisés à un niveau soit bas, soit élevé ; d'autres où, sous l'effet de l'inflation monétaire, les prix montent constamment, leur niveau pouvant, là encore, se révéler, par rapport à l'étranger, soit bas, si le taux de change se dévalorise plus vite que n'augmentent les prix, soit élevé, dans le cas contraire.

Faire porter à l'appareil de distribution la responsabilité de l'inflation n'a guère de sens, car les commerçants ne pourront régulièrement augmenter leurs prix qu'à une condition dont je simplifie l'énoncé à l'extrême : que les moyens de paiement en circulation s'accroissent eux aussi, faute de quoi la valse des étiquettes s'immobiliserait rapidement. En revanche, un appareil de production inefficace et vétuste crée de nombreuses rentes de situation, dont l'effet global est de maintenir les prix de vente au consommateur des biens et services à un niveau indûment haut.

LA France a connu jusqu'en août 1914 une très longue période – plus de cent ans – de grande stabilité : elle ne la devait certainement pas à une concurrence particulièrement vive entre ses boutiquiers. Les prix à la consommation augmentent aujourd'hui au Japon à un rythme annuel inférieur à 2 %, et pourtant ce pays possède un des réseaux de distribution les plus lourds du monde, qui a aussi ses avantages, et qui est en partie la conséquence de l'âge précoce de la retraite (sauf pour le personnel dirigeant) : cinquante-cinq ans.

Rien n'est plus fréquent, mais en réalité plus difficile, que de juger de l'extérieur de la rationalité ou de l'irrationalité des circuits de distribution. Il y a une vingtaine d'années, les technocrates réformateurs n'étaient pas loin de considérer chaque grossiste comme un intermédiaire parasite ; on les a entendus un peu plus tard vanter les fonctions régulatrices du commerce de gros. C'est un fait que notre appareil de distribution, longtemps réputé « sclérosé », a fait preuve d'une remarquable aptitude à se rénover tout seul. Les chaînes françaises essaiment avec succès à l'étranger.

M. Barre a encore eu raison de se gausser du projet, resté informulé, de réforme des circuits de distribution, que la gauche promettait à ses électeurs quand elle était dans l'opposition et qui heureusement n'a jamais vu le jour. On peut au contraire s'étonner, bien que cela soit bien dans sa manière prudente – trop prudente, pensent certains de ses amis, – qu'il se soit arrêté en chemin dans la critique, pourtant sans ménagements, qu'il a faite du contrôle des prix auquel il vient d'être fait allusion.

L'ancien premier ministre préconise son abolition, ce qui en clair veut dire, bien qu'il ne soit pas officiellement candidat, qu'il promet de le supprimer si un jour il accède au pouvoir suprême. Mais il n'estime pas pour autant nécessaire d'envisager l'abrogation des ordonnances de 1945 qui servent de base légale au contrôle. Quand, en 1978, il avait libéré les prix, M. Barre n'avait déjà pas demandé au Parlement de tirer les conséquences logiques de sa politique, qui auraient été d'abroger des textes en vertu desquels la taxation est le régime de droit commun, la liberté l'exception. Tant et si bien que c'est par une série d'arrêtés d'exemptions que les prix furent soustraits, il y a six ans et demi, par le gouvernement Barre, à la tutelle du pouvoir administratif.

L'argument que le candidat putatif a mis en avant pour justifier, aussi bien pour le passé que pour l'avenir, un tel divorce entre les faits et le droit n'est pas très convaincant. M. Barre a dit aux commerçants que le changement des textes n'est pas en soi une garantie de la disparition des interventions autoritaires. Soit ! Mais le maintien en vigueur des ordonnances par un gouvernement par ailleurs décidé à restituer aux chefs d'entreprise leur pleine indépendance dans un domaine essentiel ne serait-il pas la preuve que celui-ci n'a pas complètement renoncé aux pratiques anciennes ? Le secret désir de M. Barre ne serait-il pas de reprendre les choses exactement au point où il les a laissées et de modifier le moins possible le cadre à l'intérieur duquel il avait l'habitude d'exercer le pouvoir ?

CE qui m'avait le plus frappé (en bien) à l'occasion de ma première rencontre avec M. Pierre Mauroy tout juste nommé premier ministre fin mai 1981, cette façon tout à fait nouvelle à l'époque de s'exprimer au sujet du « monde du travail », ouvriers français ou immigrés, en tenant compte de leur propre subjectivité, je le retrouve aujourd'hui chez son ancien directeur de cabinet, M. Michel Delebarre, a avec en plus le souci de tenir la balance égale entre les besoins du salarié et ceux de son employeur. Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle me parle avec simplicité de l'*« univers professionnel »* de ce manœuvre marocain *qu'il* connaît et dont il me raconte l'histoire : c'est seulement le jour où le préposé de l'ANPE sera allé pour la troisième fois, avec lui, faire le trajet en autobus entre son lieu d'habitation et son futur lieu de travail qu'il acceptera le nouvel emploi qu'on lui propose à 4 kilomètres de chez lui. Cela remet en place les idées préconçues que l'on se fait sur le « décloisonnement » du marché de l'emploi dans la région parisienne. Mais c'est faute d'y consacrer les efforts nécessaires qu'*« on sous-estime*, me dit encore le jeune ministre, *les capacités de réinsertion »*.

*« La mobilité est en France plus grande qu'on ne le croit, à condition bien sûr d'y mettre le prix »*, devait dire pour sa part, expérience à l'appui, le président de la société DBA (accessoires automobiles), à l'un des dix-sept « ateliers » ou groupes de travail formés par le Congrès de l'entreprise organisé la semaine dernière à Paris par l'Institut du même nom, auquel M. Michel Drancourt consacre beaucoup d'énergie depuis plusieurs années. Au vocabulaire près (« réinsertion » et « mobilité » renvoient au même phénomène selon qu'il est perçu par le salarié ou par l'employeur), les propos du ministre socialiste et du chef d'entreprise moderne se font remarquablement écho.

Quel succès impressionnant a rencontré ce Congrès de l'entreprise, dont les participants remplissaient tous les gradins de l'immense auditorium du Palais de la porte Maillot ! Trois ou quatre ans en arrière, une telle manifestation sur un pareil thème serait restée quasiment confidentielle. Auteur d'intéressantes études sur l'aménagement du temps de travail, l'un des rapporteurs, M. Jean-Louis Michau, me dit : *« Le libéralisme doit commencer par la liberté des salariés. »* Encore une déclaration qui renvoie à la « règle d'or » que m'a exposée M. Michel Delebarre : *« La déréglementation, et donc la flexibilité, doit être l'aboutissement d'un dialogue social plus riche. »*

# Le dollar et l'évolution du prix du blé

### *Le malheur des fermiers américains ne fait pas le bonheur des céréaliers français*

EN janvier 1980, à la suite de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, le président Carter décidait de suspendre les ventes de céréales américaines à l'URSS au-delà du volume prévu par l'accord quinquennal passé entre les deux pays. Les effets de cet embargo ne seront pas immédiats puisque, pour la campagne août 1980-juillet 1981, les prix du blé seront au plus haut : 183 dollars la tonne (pour le hard red winter n° 2 FOB Gulf, qui sert de référence pour les blés européens à l'exportation).

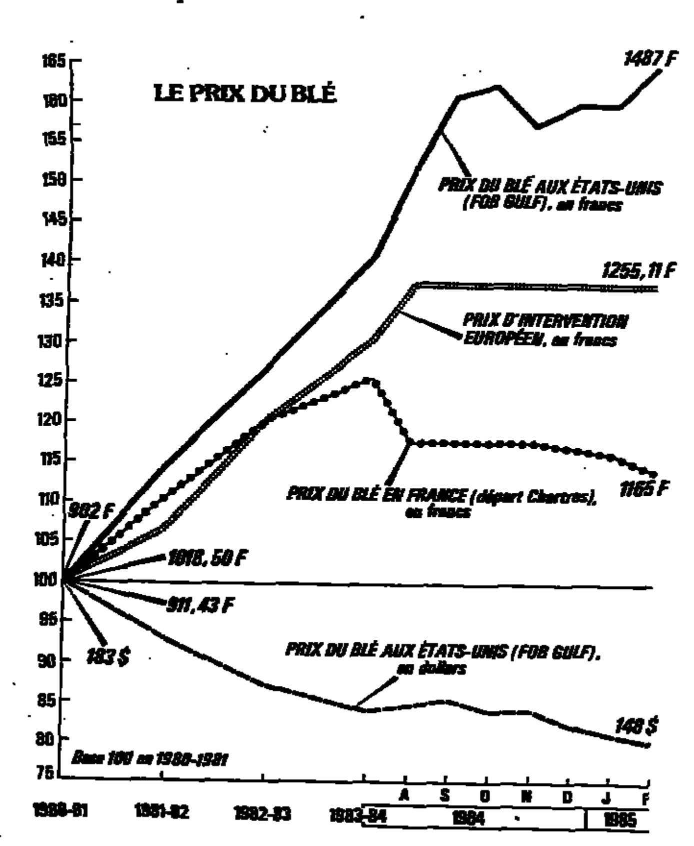
Depuis cette campagne, le prix du blé en dollars n'a cessé de diminuer, pour se situer en février 1985 à 148 dollars. Les causes sont connues : stocks importants, baisse des moyens de paiement des pays importateurs, concurrence accrue des autres pays producteurs.

La courbe en dollars illustre les difficultés des agriculteurs américains dont les recettes diminuent. Avec un prix du blé moins élevé, les exportations américaines auraient dû être compétitives. Il n'en est rien car la montée du dollar (ici par rapport au franc) annule l'effet de la baisse des prix.

La courbe du prix du blé américain en francs illustre, elle aussi, les malheurs des producteurs des Etats-Unis : désormais, leur blé est plus cher sur le marché mondial que le blé français, et, depuis le début de la campagne actuelle, l'écart ne fait que s'accroître.

Une faveur dont les céréaliers de France se passeraient bien, car elle signifie aussi que le prix du blé en France est en baisse. Le prix (départ Chartres) était monté jusqu'à 1 287,30 F pour la campagne 1983-1984. Depuis août 1984, il diminue et est tombé à 1 165 F en moyenne pour février 1985. La cause, ici aussi, est connue : encombrement des marchés solvables, récolte record de l'été 1984.

La baisse est telle que l'écart avec le prix d'intervention européen (prix garanti par la CEE pour les céréales livrées à l'intervention) s'accroît également. En fait, le prix du marché du blé français est inférieur à ce prix d'intervention depuis le début de la campagne actuelle. Ainsi le malheur des fermiers américains ne fait-il pas pour autant le bonheur des céréaliers français.



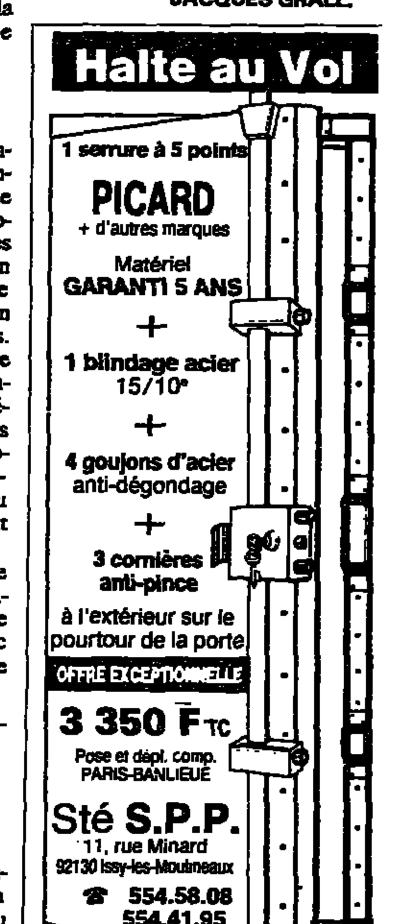

Aux Etats-Unis, la hausse du dollar n'affecte pas que les exportations de blé. Toute l'économie agricole américaine est touchée dans la mesure où les ventes extérieures absorbent 40 % de la production des principales récoltes. Ces ventes, qui s'élevaient en valeur à 43,3 milliards de dollars en 1981, sont tombées à 37,8 milliards en 1984 ; et les prévisions pour 1985 sont également à la baisse, avec une valeur de 34,5 milliards de dollars.

#### Annulation de contrats

La cherté croissante des denrées américaines a entraîné l'annulation de divers contrats, que les achats records de l'Union soviétique (17,3 millions de tonnes à ce jour pour la campagne en cours, contre 15,5 millions de tonnes – précédent record – en 1978-1979) ne compensent pas. En réaction, le département de l'agriculture a décidé d'augmenter fortement les programmes fédéraux de garanties de crédits vers certaines destinations, notamment les pays du Proche-Orient et ceux d'Afrique du Nord, qui sont traditionnellement des marchés européens.

Durant l'exercice budgétaire 1985, Washington envisage d'expédier au Proche-Orient 80 % de céréales de plus qu'en 1984 (avec 3,8 millions de tonnes). Sur le Maroc, la Tunisie et l'Algérie, les Etats-Unis prévoient une croissance des ventes qui compenserait le déclin de 25 % des exportations de blé et de farine sur l'Egypte. Dans ce dernier pays, toutefois, les exportations américaines devraient, selon Washington, augmenter de 13 %.

JACQUES GRALL.




# Les limites du commerce extérieur algérien

*(Suite de la page 15.)*

Cela laisse un répit aux concurrents, mais il est certain que l'augmentation progressive des achats de gaz par l'Espagne s'accompagnera d'une réduction proportionnelle de la place occupée par les autres pays européens dans les importations algériennes.

Autre partenaire européen méditerranéen « privilégié » en raison de ses achats de gaz livré par un gazoduc long de 2 500 kilomètres via la Tunisie et la Sicile, l'Italie a fait une percée remarquable en Algérie grâce à son esprit entreprenant. Ainsi, une firme sidérurgique de Gênes a pris en charge le voyage à Alger d'une dizaine de journalistes italiens, certains appartenant à des rédactions du sud du pays, à l'occasion de la Foire internationale. But du voyage : faire connaître le marché algérien, et aussi *« montrer à l'opinion publique les efforts qu'il faut consentir pour être compétitif »*.

En même temps qu'elle cherche à diversifier ses partenaires, l'Algérie prend conscience de la nécessité de vendre autre chose que des hydrocarbures. Ceux-ci constituaient 56 % des recettes d'exportation en 1966 et 80 % en 1973 ; on en est maintenant à 98 %. Dans les 2 % restants, il y a du vin cédé à l'Europe de l'Est et à Cuba, des lampes vendues à la Yougoslavie, du petit matériel ménager à la Turquie. L'énumération quelque peu folklorique de ces ventes suffit à montrer combien sera longue la marche des entreprises nationales qui ont participé à la Foire *« sous le signe de la promotion des exportations »*.

Vendre quoi et à qui ? Le Centre national du commerce extérieur a dressé un inventaire des exportations possibles, *« notamment en direction des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine »*. La presse parle de produits des industries légères et alimentaires (pâtes, couscous et biscuits). Certains experts évoquent plus volontiers les aciers spéciaux ou des pièces pour machines.

Les clients potentiels, notamment occidentaux, saluent la prise de conscience algérienne, mais attendent que l'on passe de la parole à l'acte. Ils veulent des produits présentés convenablement, de qualité suivie, livrés régulièrement, aux dates convenues, avec moins de contrainte administrative. Une transformation des mentalités qui demandera des années, avant que les résultats éventuels ne se fassent sentir.

#### Une livraison de dattes

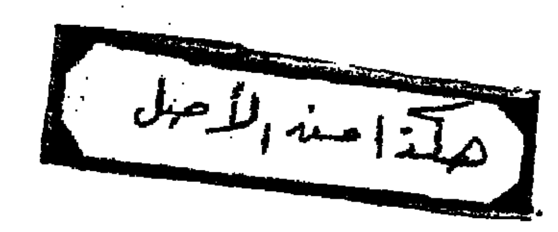
La signature récente de deux contrats de livraison de dattes à des sociétés françaises a fait les titres du quotidien *El Moudjahid*. Celui-ci avait annoncé en février l'exportation vers la France de 25 000 tonnes de légumes algériens. Un véritable événement, diversement commenté dans un pays où les pénuries sont fréquentes et où les achats alimentaires à l'étranger représentent presque 20 % des importations globales, la production nationale ne couvrant guère plus de 35 % de la consommation. En fait, la presse algérienne s'était un peu vite emballée, après des prospections menées en Algérie par des importateurs cherchant provisoirement de nouveaux fournisseurs en raison des grands froids de cet hiver dans le Midi.

Vu le niveau de sa production, l'Algérie ne risque pas de connaître les problèmes du Maroc et de la Tunisie pour écouler leurs excédents de primeurs dans les pays de la CEE et elle ne se sent guère concernée par ce dossier. Au ministère de l'agriculture, où l'on paraît enfin conscient des erreurs qui ont fait de l'Algérie un pays sinistré sur le plan agricole, on s'assigne des objectifs plus réalistes que d'illusoires exportations : par exemple produire assez pour ne plus importer de pommes de terre d'ici à l'année prochaine.

La campagne en cours pour préparer l'« après-pétrole » est utile dans une perspective à long terme ; mais elle ne saurait masquer la réalité des années 80 pendant lesquelles l'Algérie vivra encore de ses hydrocarbures, au besoin en recourant de plus en plus au troc. Tout comme les autorités locales, les sociétés étrangères travaillant à Alger sont d'une grande discrétion sur ce qu'on appelle ici la *« compensation »*. Mais il semble bien que, actuellement pour signer un grand contrat, il faille passer, au moins pour partie, par un troc de pétrole brut.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.





هكذا صدر الأصل



# culture

## LE WEEK-END D'ALAIN FINKIELKRAUT

### ● *Un marathon cinématographique.* ● *Plaire au public.* ● *Ravalons notre nostalgie*

J'AIME Les feuilletons télévisés. J'aime la frustration éprouvée à la fin de chaque épisode, quand on se dit qu'il faudra patienter une semaine pour connaître le mot — provisoire — de l'énigme. J'aime avoir des rendez-vous fixes avec des personnages familiers, et savourer une intrigue qui prend son temps, qui s'étale dans la durée, au lieu de disparaître dans le néant au bout de deux heures. J'aime aussi l'idée — naïve assurément — qu'une même histoire soit racontée au même rythme à l'ensemble d'une société. Pourquoi seule l'actualité aurait-elle le droit de scander la vie quotidienne ? Pourquoi ce qui reste aujourd'hui d'espace public devrait être occupé exclusivement par la politique ou la météo ?

Il arrive même parfois que les feuilletons soient des chefs-d'œuvre, et qu'au simple bonheur de la narration s'ajoutent la découverte d'un monde et la nouveauté de la forme. C'est le cas de *Heimat*, le film qu'Edgar Reitz a consacré aux soixante dernières années de l'histoire allemande. Mais, pour le moment tout au moins, notre télévision n'a pas voulu de ce feuilleton. Ayant le privilège d'habiter Paris, mais n'étant ni lycéen ni désœuvré, j'ai dû, pour voir les quatre parties de *Heimat*, passer seize heures ce week-end au Cluny-Palace. Je ne regrette pas cette épreuve d'endurance. Quel dommage, cependant, qu'un film fait pour accompagner l'existence, et pour alimenter à la fois l'imagination et la réflexion collectives, se soit transformé en marathon cinématographique réservé à quelques uns !

### *Le sondage a force de loi*

Osons le dire, en dépit du respect universel dont jouit aujourd'hui le capitalisme : il est des domaines où la concurrence ne produit pas automatiquement la qualité. Ce n'est pas, en effet, comme on l'a prétendu naguère, l'impérialisme culturel américain qui contraint la télévision à programmer *Dallas* ou *Dynastie* plutôt que *Heimat*, c'est l'application rigoureuse du mécanisme concurrentiel. Plus il y a de compétition, plus les programmes se ressemblent, et se dégradent. La rivalité engendre immanquablement le nivellement par le bas. Les trois chaînes se disputant le même public, le sondage a force de loi : un film sur le nazisme, très bien. Mais s'il n'est pas toujours spectaculaire ? Si, au lieu de proposer des situations déjà vues, des images stéréotypées, il dérange les habitudes et impose un style, si plutôt que de tout schématiser en flattant la paresse du spectateur, il décrit l'insinuation du mal dans les travaux et les jours d'un village allemand ?

Est-on sûr que cela va intéresser le public français ? Cette volonté pusillanime de plaire à tout prix, cette obséquiosité devant le goût majoritaire font peser sur la télévision une menace bien plus grave que la puissance des Etats-Unis ou toute autre instance de pouvoir. Les vedettes du show business animent désormais le débat intellectuel et la censure ou l'impérialisme n'y sont vraiment pour rien : la responsabilité en incombe entièrement à la religion du taux d'écoute qui sévit chez les professionnels.

### *Les effets libérateurs*

Mais cela ne va pas durer, dit la rumeur. On l'annonce de toutes parts, avec jubilation : l'éclatement du monopole va bientôt produire ses effets libérateurs. Merveilleuse coïncidence de l'inexorable et du souhaitable, la technique est en train de changer la vie. A nos trois chaînes canoniques et jumelles, vont s'ajouter dix, vingt, trente télévisions privées. Les grands réseaux continueront peut-être de s'enfoncer dans le kitsh et la démagogie, mais simultanément chaque communauté aura sa télévision : les amateurs de smurf et les nostalgiques de l'accordéon, ceux qui aiment la culture et ceux qui n'aiment que la leur, les lycéens antiracistes et les lecteurs de la presse Hersant, les Juifs et les Arabes, les bouffeurs de curés et les catholiques, le public de *Heimat* et celui de *Châteauvallon*... Bref, on échappera à l'uniformité par le cloisonnement, et à la médiocrité de la vie publique par sa destruction. Triste alternative, contre laquelle, me semble-t-il, la notion de service public fut jadis édifiée.

Mais ce changement ne se discute pas. S'y opposer, ce serait refuser la modernisation ; ce serait risquer de ne pas être de son temps. A l'heure où, pour disqualifier un adversaire il n'est pas de pire accusation que « vieux jeu » ou « ringard », pourquoi s'exposer soi-même à un tel dénigrement ? Ravalons notre nostalgie, soyons jeune, et en avant.

ALAIN FINKIELKRAUT.

## VARIÉTÉS

### LE PRINTEMPS DE BOURGES

## Un inconnu, Allain Leprest remporte un triomphe

**Quatre événements pour le début du neuvième Printemps de Bourges : le spectacle de Michel Jonasz, déjà vu au Palais des sports, les prestations de Jesse Garon, Allain Leprest et Mory Kanté.**

Animé par un formidable désir de mélodies, Michel Jonasz a partagé, avec huit mille spectateurs, un plaisir de jouer qui est devenu chez lui un art de vivre. Rocker au grand cœur, Jesse Garon a illustré une Amérique de légende, avec une superbe voix qui peut le conduire beaucoup plus loin que le genre rétro où il paraît aujourd'hui cantonné.

Allain Leprest a été découvert dimanche après-midi sur la petite scène du « Tremplin ». Il est né à Rouen, il y a déjà trente ans, dans une famille modeste (le père, agent d'entretien ; la mère, sans emploi) qui avait un grand amour de la chanson. Après un CAP de peintre en bâtiment, il exerce autour de Rouen son métier. Presque à la même époque, il commence à chanter en s'accompagnant d'une guitare. Il se produit dans des maisons de jeunes et de la culture, dans des cafés. Il écrit des chansons ou plutôt des suites de vibrations. Il découvre, d'une manière empirique, ce qu'est l'aventure d'un chanteur. Il apprend des autres, mais en mauvais élève, en se protégeant naturellement de toute tentation de copier. Il devient un « marchand d'émotions » avec des mots et un phrasé qui n'ont rien à voir avec ceux fabriqués par les alchimistes de profession.

Allain Leprest est arrivé à Paris il y a deux ans. Il a traîné dans les petites boîtes de la périphérie, dans ces lieux où l'on apprend à se démener mais où l'on risque aussi d'en sortir aigri à trop vouloir les fréquenter.

Il n'a pas publié de disque encore. Mais cela ne va pas tarder. Car, dimanche à Bourges, Leprest a été bouleversant. Avec des chansons qui n'appartiennent qu'à lui, avec des mélodies magnifiques, avec une interprétation qui le place d'un seul coup auprès des plus grands, à côté d'un Verré ou d'un Brel. Allain Leprest a parlé d'amitié (*Mec*), fait l'inventaire d'une galerie de monstres imaginaires (*le Vrai Mime*), raconte ce que l'on peut trouver dans *le Sac à main de la pute*. Il a aussi exorcisé une mauvaise humeur provoquée par un de ses fils avec une drôle de chanson d'humour (*Je hais les gosses*). Leprest a remporté un triomphe. Il a justifié à lui tout seul ce neuvième Printemps de Bourges.

### L'Afrique selon Mory Kanté

Mory Kanté est Guinéen d'origine, et héritier d'une longue famille de griots, c'est-à-dire de musiciens, de conteurs et de chanteurs, de gens fiers et sages qui connaissent bien l'histoire du pays et celle des familles. A l'âge de sept ans, Mory Kanté a appris à jouer du balafon, le vibraphone africain et, plus tard, on le retrouve guitariste dans l'orchestre du Buffet de la gare de Bamako, une formation splendide dont Salif Keita est le chanteur.

A la fin des années 70, Mory Kanté apprend à jouer la cora, une harpe à vingt et une cordes, qui a le même son que la harpe indienne, mais avec laquelle le musicien swingue bientôt avec une vélocité redoutable. Puis Kanté dirige son propre orchestre. Il faut des tournées en taxi-brousse. Tout le monde dort dans les hôtels de passe, toujours à la merci d'un moteur qui flanche, d'un amplificateur qui saute.

Comme nombre d'Africains, Mory Kanté a voulu moderniser, enrichir la tradition. il s'est efforcé d'établir un pont avec l'Occident. Il y a quatre mois, il s'est installé en France et a constitué un orchestre composé de Guinéens, de Camerounais, de Sénégalais, d'un trompettiste français, d'une saxophoniste anglaise, d'une autre saxophonistes suédoise. C'est avec ce groupe que Kanté s'est produit dimanche au Palais des congrès de Bourges : la musique a de belles qualités rytmiques et harmoniques, la cora a un son lumineux et la couleur islamique de la voix de Kanté rappelle qu'après la mort du prophète Mahomet il y eut une invasion arabe en Afrique noire et la rencontre entre deux cultures.

CLAUDE FLÉOUTER.

## EXPOSITION

### *Candide aux « Immatériaux »*

Dans le mille ! Si l'exposition « Les Immatériaux » (1), à Beaubourg, cherche à déstabiliser les visiteurs dans leurs certitudes, à les imprégner de la notion de relativité en toutes choses, à brouiller en eux les frontières entre le certain et l'improbable, elle a réussi au-delà de ses espérances. Regardez-les sortir, ces visiteurs du dimanche après-midi, du pas chaloupé de ceux qui ont navigué à vue de l'introuvable à l'indiscernable, du dématérialisé à l'irreprésentable, les oreilles encore farcies de textes de Bachelard, Proust ou Henri Michaux, déversés par les casques distribués à l'entrée, les yeux chavirés d'avoir cherché les sous-titres.

Tous égaux devant l'insaisissable. Qu'ils aient obéi, en venant, au désir de briller dans les dîners, à une naïve curiosité ou aux injonctions sans réplique d'une conjoint en mal de culture, tous ont dû, peu de temps après l'entrée et ce bas-relief égyptien montrant une déesse offrant le souffle de vie au roi Nactanebo II, renoncer à comprendre. Le livret que l'on peut se procurer à l'entrée les avait prévenus : « *Quand le vrai devient incertain, quand l'existence perd son manichéisme, et n'est qu'un état de densité d'une présence probable, alors le « saisir » devient flou.. Dégagés de l'hégémonie du comprendre (vanité vaine ?),* « Les Immatériaux » *appellent alors une sensibilité secrète* ».

La France est donc coupée en deux. Il y a ceux dont la « sensibilité secrète » a répondu présent. Et les autres, naufragés, englués dans l'« l'hégémonie du comprendre », réduits à s'accrocher à la bouée de leur cartésianisme, cherchant désespérément d'une salle à l'autre le fil directeur. « *Je n'ai rien compris*, avoue sans ambages Paul, *comptable dans la région parisienne, mais c'est à voir, c'est ce qui se fait actuellement, il faut se mettre avec.* » Quoique « *très attirée par la philosophie et tous ses trucs* », Michèle, qui l'accompagne, s'avoue ici « *très perplexe* ». Elle a cependant au moins compris qu' « *il n'y a rien à comprendre. S'ils avaient voulu nous expliquer, ils auraient mis des étiquettes, des légendes, enfin, quelque chose* ».

### Pomme et banane

D'autres, ceux qui ont la plus de chances de sortir indemnes de l'épreuve, se sont laissé gagner par la vibration esthétique, ou le plaisir élémentaire d'appuyer sur les boutons (et Dieu sait qu'il y en a, des boutons, sur des claviers de micro-ordinateurs, et aussi des poires qui vous vaporisent dans le nez des arômes artificiels de pomme ou de banane, la relativité, là encore). « *Ces tableaux au laser transparent, c'est très chouette* », explique José, lycéen, tandis que Marc, étudiant en sciences économiques, s'est laissé séduire au coup par coup par « *la cabine à dormir japonaise et les morceaux de peaux artificielles. Il faut en prendre et en laisser* ». Un silence, rêveur : « *J'aimerais tout de même bien rencontrer les responsables de l'exposition.* »

Il n'est pas le seul. Les titulaires du laissez-passer permanent de Beaubourg ont entretenu, tout au long des premières journées de l'expositon, un foyer d'agitation. Ne s'avise-t-on pas, à eux qui ont payé pour avoir accès gratuitement en tout lieu et à tout moment au Centre, de leur réclamer la somme de 5 francs pour la location des écouteurs indispensables à la visite ? Allons, monsieur le directeur de Beaubourg, un bon mouvement, pour permettre à la « sensibilité secrète » de vos abonnés de s'exercer sans soucis triviaux.

D. SCHNEIDERMANN.

(1) *Le Monde* du 28 mars a présenté l'exposition « Les Immatériaux », dans un article de Jean Launay.

## MUSIQUE

# Un bouquet pour Boulez à Baden

Que de B à Baden-Baden, initiales obligent ! Les trois B compositeurs ne sont pas ceux que l'on croit : Berlioz créa ici *Béatrice et Bénédict*, à l'invitation du fermier des jeux, le célèbre Bénazet ; Brahms y posséda, de 1865 à 1894, une maison de campagne que l'on visite (Maximiliansstrasse 85) ; Boulez y a élu domicile depuis 1958 (on ne visite pas).

Et c'est pour fêter le soixantième anniversaire de ce dernier (1) qu'à l'invitation du Südwestfunk et de la Fondation Heinrich-Strobel toute la gentry musicale internationale se réunit pendant quatre jours dans cette ville d'eaux qui, par son climat lénifiant et son atmosphère tranquille, fait un peu penser à Donaueschingen.

A côté du petit théâtre luxueux, dont une plaque de marbre rappelle qu'il fut inauguré en 1862 par le chef-d'œuvre de Berlioz, l'austère bâtiment néoclassique de la Kunsthalle, sur la promenade ombragée que parcourent chaque jour les curistes, présente jusqu'au 14 avril une exposition consacrée au compositeur du *Marteau sans maître* : pas moins de douze salles, dont certaines immenses, sur lesquelles courent toutes les pages de certains manuscrits (celui de *Tombeau* notamment), deux films et un diaporama en projection permanente, des écouteurs qui permettent d'entendre quatorze œuvres intégralement, une profusion de photos, brouillons, articles de presse, lettres (celles de Stravinski, Varèse, Masson, Cage, Char, Calder, Miro, etc.

On y découvrira quelques curiosités, tel ce manuscrit inédit d'un *Psaume 97 à quatre voix dans le stule de Bartok*, ou encore cette amusante notation dans une lettre à Strobel : « *Ce qui relie Boulez et Mozart, je crains que, pour le moment, ce ne soit simplement le Z commun aux deux orthographes.* »

Toujours le pouvoir des lettres ! Comment ne pas souhaiter que cette exposition passionnante, qui révèle à la fois l'homme détendu et le travailleur forcené, vienne bientôt à Paris ?

Au milieu de la ville, dans l'attendrissante gare qui recevait jadis, intimement mêlés, les trains de plaisir du grand duché de Bade et de la haute société impériale française, Pierre Boulez et l'Ensemble intercontemporain se sont pour la première fois dessaisis de *Répons*, entre les mains des instrumentistes du Südwestfunk dirigés superbement par Peter Eötvös.

Cette prise de distance a donné comme un nouveau relief à ce chef-d'œuvre incontesté, encore qu'inachevé (*le Monde* du 9 octobre 1984), un autre visage dans cette interprétation, légèrement plus lente (trois minutes supplémentaires), plus rude et scandée parfois, qui n'avait pas cette espèce d'optimisme conquérant que lui imprime Boulez, mais témoignait de la même plénitude, indomptable, éclaboussante.

Pour les invités accourus de tous les points de l'Europe (y compris, de Moscou, le compositeur Edison Denisov, avec une « permission » de trois jours), surtout pour le week-end, l'accueil samedi soir était rude : on y entendait les deux livres des *Structures pour deux pianos* et la *3e Sonate*, toutes œuvres de l'époque la plus rigoriste de Boulez (1951-1961), essentielles pour les initiés, mais dont personne n'aurait accepté de reconnaître ce soir-là, mise à part la fulgurante péroraison des *Structures 2*, n'y avoir pas compris grand-chose. Quels pianistes exceptionnels cependant : Bernhard Wambach, qui allie rêve et poésie à la plus grande virulence, et Pi-Hsien Chen qui bondit comme une panthère pour nourrir les pages les plus abstraites d'une extrême incandescence ! Elle nous révélait par ailleurs les *Notations* de 1945, pages tout de même plus accessibles, d'un dessin net, ferme, impérieux, avec des échappées de fantaisie, et une violence déjà inégalable...

Que Boulez ait soixante ans, nous en avons pris conscience moins par ses propres partitions que par celles de ses amis et cadets écrites pour l'occasion et créées dimanche matin, après la *Laudatio* académique de Clytus Gottwald, dans la jolie salle aux colonnes corinthiennes du Kurhaus, sous les lustres Second Empire.

### Œuvres dédiées

On imagine ce qu'aurait pu être un tel concert il y a trente ans, au temps des *Structures* et du sérialisme triomphant. Au lieu de cette abstraction agressive, ce fut un bouquet d'œuvres de bonne facture, d'un ton en général plutôt avenant et détendu, que l'on voudrait pouvoir détailler. A côté de pages simplement agréables de Berio et Bussotti, on remarquait les *Instantanés* de Philippe Manoury, aux multiples événements poétiques, sur une belle trame délicatement colorée, l'émouvant *Hommage à Pierre* de Denisov, polyphonie mélancolique où passe une sorte de vent frileux, *Esprit rude, esprit doux*, un subtil contrepoint d'Elliott Carter, confié à une flûte et une clarinette, qui s'attirent, se repoussent, s'unissent en un amalgame très intense, puis reprennent leur cours comme deux ruisseaux fraternels. Moins bouleziennes apparaissaient les *Fusées* de Wolfgang Rihm, brève évocation massive, suffocante, mais assez puissante.

Parmi les œuvres plus étendues, Stockhausen se taillait comme toujours la part du lion avec *In Freundschaft*, grand solo de cor très théâtralisé, tout à tout comique et lyrique, dont le fil ne casse pas quatorze minutes durant. Gilbert Amy a écrit un *Trio pour clarinette, violon et piano*, assez abrupt, mais aussi chantant et fort expressif. *Pierre-Idyll*, de Peter Eötvös, nourrit une composition très élaborée de citations empruntées à Boulez et aux musiciens qui l'ont marqué. Luigi Nono lui dédie une sorte d'harmonium planétaire fait de sons très doux affleurés sur un fond électronique frémissant.

Plus étrange encore, Heinz Holliger se situe *Ad marginem*, dans un univers presque inaudible, qui s'éveille peu à peu, détonne, balbutie quelques paroles mystérieuses, et rentre dans le silence. Enfin York Höller, dans son *Improvisation*, mêle hautbois et tambourin, des rythmes de jazz, une vraie fête rude et vivante, à de beaux épisodes lyriques, concluant ainsi cet hommage qui, malgré sa forme fragmentaire, ne donne pas une idée trop maussade de la musique contemporaine en l'an soixante de Pierre Boulez. En interprétant magistralement ce programme fort lourd, les instrumentistes de l'Ensemble intercontemporain faisaient eux aussi honneur à leur fondateur.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Les concerts de Baden-Baden ont été retransmis en direct par France-Musique. Le dernier l'est ce lundi à 20 h 30.

(1) Lire l'article d'Yvonne Baby (*le Monde* du 27 mars).

## DANSE

### CRÉATION A ANGERS DE « ROSSIGNOL »

## Les envols de Régine Chopinot

Régine Chopinot a eu envie de discourir à sa manière sur le thème du vol. Son ballet, *Rossignol*, créé au terme d'un séjour de trois mois au Centre national d'Angers, est un florilège de toutes les formes de déplacements aériens possibles appliqué à la mythologie contemporaine.

Elle a conçu un échafaudage de passerelles sur deux étages, un dispositif de poulies, de cordages, de haubans, maniés par quatre machinistes, sous la direction d'Alain Lefort, et permettant aux danseurs d'évoluer de haut en bas, latéralement et d'avant en arrière, à tous les niveaux et à toutes les vitesses. Cela suppose de leur part une souplesse, un sang-froid et une maîtrise relevant de la performance.

Il y a les costumes de Jean-Paul Gaultier, mélange de bandes molletières et de patangas avec des tissus pailletés et fluides ; il y a le son d'André Serre, qui entremêle les coassements de grenouilles et les sifflements de trains avec la *Chevauchée des Walkyries*. La magie joue alors, la vision s'affine ; on pense à un sabbat de sorcières, à des plongées dans les Abysses, à une séquence de marionnettes à fils, au vol foudroyant de l'aigle...

Entre Strehler et Méliès, le spectacle s'achève sur une assomption saint-sulpicienne. On sort de là ravi, avec le sentiment cependant que la superbe machine imaginée par Régine Chopinot tourne un peu à vide.

M. M.

## PETITES NOUVELLES

■ **GRÈVE AUX ARCHIVES NATIONALES.** — Le personnel de magasinage des Archives nationales, en grève depuis le 28 février, à l'appel de la CGT, annonce que, en l'absence de « *négociations correctes* », il va « *étendre et durcir son action* ». Cette grève a pour but d'obtenir le déblocage d'une prime annuelle d'environ 2000 francs et le retour rapide d'une partie ou de la totalité des 15 % d'emplois du corps des magasiniers supprimés au budget de 1985.

■ **BOURSES DU CNAC.** — Le Centre national des arts plastiques attribue, au titre du Fonds d'incitation à la création (FIACRE), des bourses pour la réalisation de projets en France ou à l'étranger. Bourses de séjour et de recherche, aides individuelles à la création, ces mesures intéressent tous les domaines des arts plastiques. Rens. : FIACRE, 27, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, et dans toutes les directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

■ **COURTS MÉTRAGE A ÉPINAY.** — Septs films ont été primés par le public à l'issue des rencontres cinématographiques d'Épinay consacrées au court métrage : *la Face perdue*, d'Éric Barbier, *Cinq doigts pour El Pueblo*, de Bruce Krebs et Mireille Boucard, *Johnny*, d'Ahmed Bouchaala, *la Nuit du hibou*, de François Dupeyron, *Doctoresse Quynh Hoa*, d'Éric Bazin, Jacques Laroche et Ho Thuy Thien, *Rä*, de Thierry Barthes et Pierre Jamin, *Pas besoin de valise*, de Socha.





# SPECTACLES

# théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

## *Les salles subventionnées*

SALLE FAVART (296-06-11) : 19 h 30 : Hippolyte et Aricie.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 : la Mort de Sénèque.

## *Les autres salles*

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi-29e à l'ombre.

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Ligue d'improvisation française.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Tragédie dans les classes moyennes.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpion's palace.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle, 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), II. 20 h 30 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 22 h 30 : Carmen Cru.

## *Les concerts*

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Muezzins de Turquie.

Basilique Sainte-Clotilde, 20 h : Amsterdam Baroque Orchestra (Bach).

Th. des Champs-Elysées, 19 h 30 : La Grande Écurie et la Chambre du roy. Dir. J.-Cl. Malgoire (Haendel : Ariodante).

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La Cinémathèque*

CHAILLOT (704-24-24)

20 h 30 : Cent jours du cinéma espagnol (soirée inaugurale réservée aux abonnés).

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma mondial : 17 h : l'Atre, de R. Boudrioz ; 19 h : La Cinémathèque créatrice présente : Paris contre New-York ?

## *Les exclusivités*

ALPHABET CITY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ANTARCTICA (Jap.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40)) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).





## *Lundi 1er avril*

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07)) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Miramar, 14e (320-89-52). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LE COW-BOY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (561-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

EL NORTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

GREMLINS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) : Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES NANAS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PIANOFORTE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RACINES NOIRES 1985 – FESTIVAL DE FILMS ANTILLAIS ET BRÉSILIENS – BLACK STARS ON SILVER SCREEN, CINÉMA AFRICAIN : Latina, 4e (278-47-86) ; Centre Georges-Pompidou, 4e (277-12-33).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA RIVIÈRE (A., V.O.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STALINE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

TRAIN D'ENFER (Fr.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

VARIETY (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

## *Les festivals*

FESTIVAL DE FILMS ANTILLAIS ET BRÉSILIENS

LE LATINA (ex-Marais) 4e (278-47-86) : 16 h : Na boca do mundo ; 18 h : Vivre libre ou mourir ; 20 h : West Indies ; 22 h : Ganga Zumba.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA JUIF

ESCURIAL PANORAMA, 13e (707-28-04) : 16 h : Jugement à Nuremberg (v.o.) ; 19 h 30 : L'authentique procès de K. Emmanuel Jung, rencontre avec le réalisateur ; 21 h : Autour du procès Barbie ; 23 h : Débat.

## LES FILMS NOUVEAUX

LE BAISER DE TOSCA, film suisse de Daniel Schmid, v.o. : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (335-21-21)

FALLING IN LOVE, film américain de Ulu Grosbard, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS, film américain de Martin Brest, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT, film cubain de Tomas Gutierrez Alea, v.o. : Latina 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).

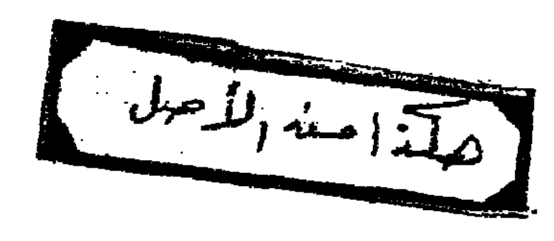
LADYHAWKE LA FEMME DE LA NUIT, film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

PARTIR, REVENIR, film français de Claude Lelouch : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).









# COMMUNICATION

## LA LOI LANG DEVANT LE SÉNAT

# Les droits des créateurs menacent-ils l'entreprise ?

Le 2 avril commence le deuxième round du match qui oppose auteurs, artistes, musiciens, producteurs, médias, pour définir le cadre juridique des industries culturelles. Le projet de loi sur les droits d'auteur et les droits voisins modernisant la loi de 1957 sur la propriété intellectuelle avait été rapidement adopté par l'Assemblée nationale. Trop rapidement peut-être pour un texte complexe dont les conséquences sur l'économie de la production audiovisuelle ne sont pas négligeables. Le Sénat, lui, a décidé de prendre son temps et a sévèrement amendé le texte du ministre de la culture.

Les sénateurs ont beaucoup travaillé. Ils ont reçu le ministre, M. Jack Lang, comme Jean-Paul Belmondo, les syndicats comme les organisations patronales — une soixantaine d'auditions et quatre-vingts amendements adoptés par la commission à l'unanimité. Une telle mobilisation sur un texte aussi ardu a quelque chose de politique : contrairement à ce qui s'est passé pour la réforme du cinéma pour celle sur le prix du livre, votées à l'unanimité, l'opposition parlementaire, cette fois, a l'intention d'en découdre.

Le texte adopté par l'Assemblée définissait un équilibre complexe entre tous les acteurs économiques de la création. La commission du Sénat prend nettement le parti de l'entreprise contre les revendications des créateurs. A la *« primauté de l'auteur »*, le rapporteur, M. Charles Jolibois, ajoute quatre autres exigences : *« Empêcher l'ingérence de l'État, privilégier les mécanisme, contractuels, éviter d'alourdir les coûts de production et favoriser l'exploitation des œuvres. »*

A la question générale : Les créateurs ont-ils des droits sur l'exploitation audiovidueile de leurs œuvres ? les sénateurs répondent en quelque sorte : Oui, si cela ne gêne pas les entreprises qui les exploitent.

Ce programme, les amendements déposés par la commission l'appliquent systématiquement. Ils s'attaquent en particulier à toute forme de conventions collectives, de commissions d'arbitrage ou de contrôle de l'Etat. Ce zèle va parfois trop loin. Pourquoi supprimer l'agrément des sociétés d'auteurs, alors que celles-ci y sont favorables ? Pourquoi limiter les droits des chanteurs sur l'exploitation de leurs prestations télévisées, alors que les éditeurs de disques font cause commune sur ce terrain avec leurs vedettes ?

### Protéger les logiciels

Mais le dossier le plus brûlant reste le cinéma, où un fort conflit d'intérêts oppose producteurs et comédiens sur fond de crise économique. D'un côté, le Syndicat français des artistes-interprètes (CGT) invoque le chômage des acteurs et explique que ces derniers n'ont jamais rien touché sur les bénéfices encaissés par les producteurs dans la vente des films à la télévision et à la vidéo. De l'autre, les producteurs répliquent que les recettes invoquées ne couvrent même pas la hausse des coûts de production et la baisse de la fréquentation et menacent de fermer boutique. Les sénateurs ont donné raison à ces derniers et ont pratiquement supprimé tous les droits voisins des artistes-interprètes.

M. Jack Lang n'a pas l'intention de céder. Il considère *« que le talent produit de la richesse et que le cinéma ne serait rien sans ses vedettes ou ses auteurs »*. Si aucun compromis n'est trouvé pendant les débats, le consensus du cinéma — profession très fermée sur elle-même et habituée à régler ses problèmes en famille — risque de voler en éclats.

Les sénateurs et le gouvernement ont tout de même trouvé deux points d'entente. Le premier consiste à faire passer la vidéo sous la houlette du Centre national de la cinématographie, afin de mieux contrôler la location de cassettes et la remontée des recettes. Le second marque l'accès du logiciel informatique à la dignité d'œuvre de l'esprit. Le consensus est général entre sociétés de services, constructeurs et éditeurs : jeux vidéo et programmes divers doivent relever du droit d'auteur pour bénéficier d'une protection internationale contre le piratage.

Cette protection, souhaitée par M. Jack Lang, devenait urgente au vu de l'importance économique du secteur. Avec 16 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1984 — dont 1 milliard à l'exportation, — les sociétés de services qui créent les logiciels sont dans le peloton de tête mondial. Elles emploient actuellement quarante-trois mille personnes, un effectif qui s'accroît de 8 % par an.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

## RÉAFFIRMANT SA VOCATION DE CHAINE CODÉE

# Canal Plus réintègre l'OFRT

Canal Plus, qui avait été exclue, mardi 9 mars, de l'Office français de radio-télévision (OFRT), y a retrouvé sa place, jeudi 28 mars, au cours de l'assemblée générale de cette instance. La chaîne payante pourra donc, de nouveau, recevoir les images internationales (Eurovision et actualités EVN) diffusées dans le cadre de l'Union européenne de radio-diffusion (UER), où l'OFRT représente la France.

L'exclusion de la station privée lui avait été notifiée à la suite d'un différend avec Antenne 2 concernant la retransmission *« en clair »*, mercredi 6 mars, du match de Coupe d'Europe Bordeaux-Dniepropetrovsk (*le Monde* du mercredi 13 mars). L'OFRT avait estimé que Canal Plus avait ainsi transgressé *« le code de la bonne conduite »* prévoyant une certaine solidarité dans les négociations financières. Les chaînes publiques reprochaient à Canal Plus d'avoir rompu cette solidarité en offrant au club des Girondins de Bordeaux deux fois plus que les 70 millions de francs proposés par A 2.

En s'engageant à suivre désormais les règles de *« bonne conduite »* de l'office et en réaffirmant sa vocation de chaîne cryptée, Canal Plus a obtenu d'être réintégrée. Faute de cela, la station privée aurait subi un grave préjudice, en étant obligée de payer très cher les images de l'actualité internationale.

D'autre part, dans le cadre de sa réorganisation interne, M. Jean-Claude Dumoulin, directeur général adjoint de la SOFIRAD, vient d'être nommé directeur général adjoint de la quatrième chaîne, où il aura, notamment, la responsabilité de l'organisation et de la gestion courante de la société. Cette nomination fait suite à plusieurs départs récents, dont celui de M. Jean-Louis Marx, ancien directeur du marketing et de la promotion de Canal Plus.

En outre, à la suite de l'autorisation qu'elle a obtenue de collecter des ressources publicitaires (*le Monde* daté 10-11 mars), la station vient de créer Canal plus régie, un département chargé de la commercialisation des espaces publicitaires sur la tranche en clair 18 h-20 h 30, ainsi que du parrainage sur les tranches codées. Cette régie sera dirigée par Mme Marie-Christine Vendroux, qui était déjà responsable de ce secteur. Enfin, un publicitaire, M. Bruno Delacour, sera chargé du marketing de Canal Plus et de Canal Plus régie.

[Agé de quarante-six ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique et du Centre d'étude des programmes économiques (CEPE), M. Jean-Claude Dumoulin a commencé sa carrière en 1962 comme chargé d'études, puis chef de mission pour l'Afrique de l'Ouest à la Société d'économie et de mathématiques appliquées. En 1968, il prend des responsabilités à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement à Washington. Quatre ans plus tard, il entre comme chargé de mission à l'Institut du développement industriel, dont il devient de directeur du développement en 1982. Depuis septembre 1983, il est directeur général adjoint de la SOFIRAD.]

● *Moratoire financier pour UPI.* — Les créditeurs de l'agence United Press International (UPI) ont accepté un moratoire de trois mois pour les dettes contractées par l'agence, qui s'élèvent à environ 17 millions de dollars. American Telephone and Telegraph (ATT), le plus gros des dix principaux créditeurs, a déjà avancé pour sa part plus de 6 millions de dollars. Le président de l'agence, M. Luis Nogales, a estimé que ce moratoire permettrait à UPI de réaliser le redressement annoncé depuis un mois (*le Monde* des 6 et 9 mars).

## Les petits Monstres

C'est un nouveau journal intitulé *le Monstre*, (en lettres gothiques...) qui, bien que de petite taille, a, convenons-en, une assez belle allure. Le directeur, si l'on en croit le nom publié à la une, s'appelle André Mondaine le billettiste Bruno Frappé ; Alain Mollah y tient la rubrique politique, Jean-Marc Théolley la chronique judiciaire, Bertrand Chardon-Lagache un feuilleton ... littéraire.

Fort bien, diront quelques fidèles d'un quotidien superbe imité par *le Monstre*. Voilà bien un pastiche qui pourrait être drôle ! Quelques plumes alertes, une bonne dose de talent, une connaissance parfaite du prestigieux modèle et des péripéties des événements du monde...

Las ! Plaisantins amusés par leur propre audace, les auteurs — une équipe un peu folle intitulée « Jalons » — n'ont guère poussé le jeu comme on l'avait rêvé. Point de satire féroce, ni de flèches acérées. Ça part dans tous les sens et abuse de « non-sens ». L'humour, dit un des responsables, est « à l'anglo-saxonne ». On verra à l'usage, puisque le mensuel, qui se dit « sensuel », promet de récidiver avec d'autres modèles, de trouver lui-même une forme originale et de faire rire Paris, qui, assure-t-il, s'ennuie. Bon courage donc, et merci pour la pub.

A.Co.

★ En kiosque le 1er avril, 20 F.

## Après le départ de Christine Ockrent d'Antenne 2

### DANIEL BILALIAN PRESENTE LE JOURNAL DE 20 H

C'est Daniel Bilalian, actuellement présentateur d'Antenne 2 Midi, qui a été choisi à la rédaction d'Antenne 2 pour succéder à Christine Ockrent comme présentateur du journal de 20 heures. Il alternera donc désormais avec Bernard Rapp et sera remplacé à l'édition de 12 h 45 par Hervé Claude, venu du journal de 23 heures, qui alternera lui-même avec Noël Mamère. On ignore encore qui assurera la présentation du journal de 23 heures.

M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine et président de l'ATÉLÉ (association de téléspectateurs), a en outre, réagi aux derniers événements survenus dans ce qu'il appelle *« la meilleure de nos chaînes »*. *« Au fur et à mesure que se rapprochent les élections, il est à craindre que le pouvoir ne veuille resserrer les écrous sur toutes nos chaînes et renforcer son contrôle sur les bulletins d'information et sur les émissions apparemment apolitiques mais en réalité soigneusement orientées »*, déclare-t-il. Selon M. Baumel, *« la Haute Autorité doit publiquement désavouer ces procédés et défendre l'indépendance des journalistes consciencieux, désespérés de la situation dans laquelle ils se trouvent »*.

De son côté, le Syndicat des journalistes CGC *« constate et déplore, dans un communiqué publié le 31 mars, la nouvelle crise qui affecte le secteur public de l'audiovisuel, toujours étroitement dépendant du pouvoir politique »*.

● *M. Arnaud de Borchgrave rédacteur en chef du* Washington Times. — Ancien correspondant de *Newsweek* à Paris, M. Arnaud de Borchgrave vient d'être nommé rédacteur en chef du quotidien conservateur *Washington Times*, créé en 1983 et contrôlé par le révérend Sun Myung Moon. Il remplace à ce poste M. Smith Hempstone, qui dévient rédacteur en chef adjoint.





## Lundi 1er avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1




**20 h 35 Cinéma : La moutarde me monte au nez.**
Film français de C. Zidi (1974), avec P. Richard, J. Birkin, D. Minazzoli, C. Piéplu, H. Guybet, J. Guiomar (rediffusion).
*Un petit prof' d'un pensionnat de province est mêlé aux activités d'une troupe de cinéma en recherchant des papiers mélangés par ses élèves malicieuses.*




**22 h 15 Etoiles et toiles.**
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
*Autour de Pier Paolo Pasolini et de son œuvre littéraire et cinématographique. Le témoignage d'amis. Des extraits d'« Accatone », une traversée des faubourgs de Rome.*
**23 h 15 Journal.**
**23 h 35 C'est à lire.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.**
M. Robert Badinter, ministre de la justice, garde des sceaux, répond aux questions de F.-H. de Virieu, A. Duhamel (A 2) et Philippe Tesson (« le Quotidien de Paris »).
**21 h 55 Le petit théâtre.**
Deux sketches de R. Dubillard : « Elle » et « l'Ecrivain souterrain ».
**22 h 35 Document INA : la Glane.**
De Sergio Bravo Ramos.
*10 juin 1944. Oradour-sur-Glane, petit village de France, est rasé par cent cinquante SS de la division Das Reich. Six cent cinquante hommes, femmes et enfants, sont massacrés : toute la population. Ce film tente de décrire le quotidien des habitants avant et pendant la tragédie.*
**23 h 20 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Cinéma : l'Avare.**
Film français de J. Girault et L. de Funès (1979), avec L. de Funès, F. David, C. Duprey, H. Bellon, M. Galabru, C. Gensac (rediffusion).
*Un riche veuf, très avare, se conduit en despote envers ses enfants et soupçonne tout le monde de vouloir s'emparer de la cassette contenant son argent, qu'il a cachée. Louis de Funès a voulu interpréter Harpagon en étant fidèle à Molière, mais aussi à ses personnages comiques habituels. Résultat hybride.*
**22 h 35 Journal.**
**23 h 5 Thalassa.**
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
*Conservatoire du littoral : Les barrières du libre accès, reportage d'Alain Le Garrec, Dominique Duchâteau, Michel Bazelle et Monique Denizot.*
**23 h 50 Allegoria.**
**23 h 35 Prélude à la nuit.**

### FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Claudia Jeury raconte ; 17 h 20, L'Alsace gourmande ; 17 h 30, Quentin Durward ; 18 h 30, Sports ; 18 h 50, Atout PIC : Régine Crespin ; 19 h, Feuilleton : Le grand César ; 19 h 15, Informations.

### CANAL PLUS

20 h 30, Tygra, la glace et le feu, film de R. Bakshi ; 21 h 55, Boxe ; 23 h, Basket américain ; 0 h 50, l'Amérique en folie, film de R. Vanderbes ; 2 h 35, Batman.

### FRANCE-CULTURE

**20 h** Musique, mode d'emploi : le clavier bien tempéré.
**20 h 30** Les baigneuses de Californie, de J.-J. Varoujean.
**21 h 30** Latitudes, musiques traditionnelles.
**22 h 30** Nuits magnétiques : ça suit son cours.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert** : hommage à Pierre Boulez (en direct du Kurhaus de Baden-Baden) : « Le soleil des eaux pour soprano, chœur et orchestre », « Cummings ist der Dichter », « Figures, doubles, prismes », de Boulez, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk et le Rias Kammerchor, dir. P. Boulez, sol. P. Bryn-Julson, soprano, et E. Laurence, alto. Entracte ; « Improvisation III sur Mallarmé, pour soprano et orchestre », « Notations pour orchestre ».
**23 h** Les soirées de France-Musique : chanteurs de demain (Hélène Jossoud).

## Mardi 2 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 15 ANTIOPE 1.**
**11 h 45 La Une chez vous.**
**12 h Feuilleton : Cap sur l'aventure.**
**12 h 30 La bouteille à la mer.**
**13 h Journal.**
**13 h 45 A pleine vie.**
Série : Galactica ; à 14.40, La maison de TF1 ; à 15.15, Santé sans nuage : l'acné ; à 16 h 15, Portes ouvertes, magazine des handicapés : aux Antilles.
**16 h 30 Croque-vacances.**
**17 h 30 La chance aux chansons.**
**18 h Le village dans les nuages.**
**18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.**
**18 h 30 Série : Cœur de diamant.**
**19 h 15 Jeu : Anagram.**
**19 h 40 Emission d'expression directe.**
Gauche démocratique ; UDF.
**20 h Journal.**
**20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).**
**20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.**
Sur une idée de J. Antoine, réal. C. Savarit.
*Un remake de la « Course autour du monde ».*
**21 h 35 Théâtre : Un otage.**
De Brendan Behan. Réal. L. Iglesis. Avec S. Joly, S. Valere, M. Bertay...
*Dublin dans les années 50 ; un lieu insolite, à la fois café et maison de passe, est le théâtre de transactions politiques de l'IRA. Par l'un des plus grands et des plus burlesques des écrivains irlandais. Magie du langage.*
**23 h 15 Journal.**
**23 h 35 C'est à lire.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**6 h 45 Télématin** (à 8.30, feuilleton : Les amours des années grises).
**10 h 30 ANTIOPE.**
**12 h Journal et météo.**
**12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 30 Les amours des années folles.**
**13 h 45 Aujourd'hui la vie.**
*Au nom des femmes : George Sand.*
**14 h 50 Série : Chips.**
**15 h 40 Reprise : Le grand raid.**
(Diffusé le 31 mars.)
**16 h 35 Le journal d'un siècle, de L. Bériot.**
1906, l'année catastrophe.
*Tremblements de terre, explosions, grèves et émeutes sanglantes éclatent en Europe et aux États-Unis.*
**17 h 30 Dessin animé : Sacré Harry.**
**17 h 45 Récré A2.**
*Poochie ; les Viratatoums ; Anim'A2 ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes : C'est chouette ; Téléchat.*
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).**



**20 h 40 Les dossiers de l'écran : Yalta.**
Téléfilm de J. Elleinstein, réal. Y-A Hubert. Avec T. Bialowski, V. Dobtcheff, B. Fresson..
*9 octobre 1944. La guerre n'est pas terminée. Staline et Churchill, installés dans un bureau du Kremlin, se partagent, devant une carte, le continent. Février 1945, la conférence de Yalta réunit Staline, Churchill, Roosevelt.*
**22 h Débat : Yalta ou la drôle de paix.**
*Avec Sir Frank Roberts, MM. John Maresca, Wilfried Loth, Youri Rubinsky, Jiri Pelikan, Maurice Schumann, Jean Laloy, Alfred Grosser.*
**23 h 20 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**17 h Télévision régionale.**
Programmes autonome des douze régions.
**19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke**
**20 h 5 Les jeux.**
**20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).**
**20 h 35 La dernière séance.**
Emission d'E. Mitchell, G. Jourd'hui.
*Actualités (1953), Tom et Jerry , annonce du premier film par E. Mitchell ; à 22 h 25, Tex Avery, réclames de l'époque, attractions, annonce du dernier film.*
**20 h 50 Premier film : Capitaine King.**
Film américain d'H. King (1953), avec T. Power, T. Moore, M. Rennie, J. Justin, G. Rolfe, R. Stapley.
*1857, en Inde. Un officier anglais ne peut épouser celle qu'il aime, parce qu'il est de sang mêlé. Il tente une mission dangereuse. Un film d'aventures exotiques où le thème des préjugés raciaux est traité en mélodrame. Mais quel beau héros que Tyrone Power !*
**22 h 50 Journal.**
**23 h 15 Deuxième film : le Cavalier traqué.**
Film américain d'A. de Toth (1954), avec R. Scott, W. Morris, J. Weldon, J. Sawyer, J. Millican, C. Buchinsky (v.o. sous-titrée).
*Un homme chargé d'escorter une diligence passe, à la suite d'un piège, pour le complice des bandits qui l'ont attaqué. Drame du soupçon, d'un homme traqué. Un western peu connu, où se distingue Randolph Scott.*

### CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Hill Street Blues ; 9 h 45, Soap ; 10 h 15, Reilly, l'as des espions ; 11 h 15, le Chat et le Canari, film de R. Metzger ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 14 h, les Filles de Grenoble, film de J. Le Moigne ; 15 h 25, Beau Mariage, film d'E. Rohmer ; 17 h, Cabou Cadin (Paul et les dizygotes) ; 18 h, Jeu : TLC ; 18 h 40, Jeu ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Circulez, y'a rien à voir, film de P. Leconte ; 22 h, la Chèvre, film d'A. Poiré ; 23 h 35, Dementia 13, film de F. Ford Coppola ; 0 h 55, Vol du condor au-dessus des Andes ; 1 h 50, Hill Street Blues ; 2 h 35, Top 50.

### FRANCE-CULTURE

9 h 5, La matinée des autres : chronique des juifs de Tétouan ; permanence de la fonction royale en Inde ; 10 h 30, Musique : instantané (et à 17 h : miroirs) ; 11 h 10, L'école des parents et des éducateurs : l'enfant et la magie du langage ; 11 h 30, Feuilleton : Germinal 85 ; 12 h, Panorama : avec G. Dumézil ; 13 h 40, Instantané, magazine musical ; 14 h, Un livre, des voix : « L'ombre de la lune », de MM. Kaye ; 14 h 30, Bonne Nouvelle-la Muette..., treize stations de métro, d'E. Weisz ; 15 h 30, Les mardis du théâtre : théâtre de boulevard, avec N. Companeez, J.-L. Moreau, M. Pacôme, P. Arditi... ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de Brest ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : les thérapies familiales systématiques ; 20 h, Musique mode d'emploi : le clavier bien tempéré.
**20 h 30** Pour ainsi dire.
**21 h** Charlotte Perriand ou l'art d'habiter.
**21 h 30** Diagonales, l'actualité de la chanson.
**22 h 30** Nuits magnétiques : suspense. Périple en Italie.

### FRANCE-MUSIQUE

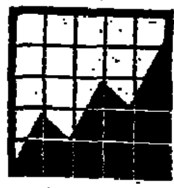
12 h 30, Concert : (échanges internationaux, donné le 9 septembre 1984 au Festival de Berlin) : œuvres de Mozart, Kirchner et d'Albert, par le Quatuor à cordes de Kreuzberg ; 14 h 2, Repères contemporains : Duruflé ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : école buissonnière (le violon) ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; vers 15 h 10, Francis Poulenc, tendre voyou ; 18 h 2, Acousmathèque : (émission de l'INA-GRM) : œuvres de Fort et Schaeffer ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser ; 19 h 15, Premières loges : Emma Luart, soprano. Œuvres de Gounod, Massenet, Reyer, Puccini.
**20 h 5** Avant-concert.
**20 h 30** Concert (donné salle Gaveau le 20 mars 1985) : « le Parnasse ou l'Apothéose de Corelli » ; « l'Apothéose composée à la mémoire immortelle de M. Lully », de Couperin, par l'Ensemble Hesperion XX, dir. J. Savall, avec M. Huggett, C. Banchini, violons, T. Koopman, clavecin, H. Smith, théorbe.
**23 h** Les soirées de France-Musique : jazz club, en direct du New Morning.

| | La ligne* | La ligne TTC |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 104,00 | 123,34 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 31,00 | 36,76 |
| IMMOBILIER | 69,00 | 81,83 |
| AUTOMOBILES | 69,00 | 81,83 |
| AGENDA | 69,00 | 81,83 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 204,00 | 241,94 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col* | Le mm/TC |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 59,00 | 69,97 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 17,00 | 20,16 |
| IMMOBILIER | 45,00 | 53,37 |
| AUTOMOBILES | 45,00 | 53,37 |
| AGENDA | 45,00 | 53,37 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



# DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

## CLASSE IV ou V à fort potentiel

Une opportunité à saisir... venez nous rejoindre

Banque Populaire Bretagne Atlantique

"L'autrement banque"

Organisation et Publicité

---

Société Minière Française de dimension internationale recherche, pour assurer le développement d'une de ses filiales située en **Afrique Francophone**, un

## Directeur Général

Ingénieur diplômé d'une Ecole des MINES ou d'une autre Grande Ecole, âgé d'au moins 35 ans, ayant une solide expérience de l'exploitation en mines souterraines. Sa mission sera d'animer, de coordonner, de gérer un effectif de 700 personnes, dont une quarantaine d'expatriés, avec l'appui des services du siège à Paris et en liaison avec les responsables locaux. Il devra notamment assurer l'établissement et la mise en place d'un plan d'exploitation à 5 ans.

Ce poste s'adresse à un homme de terrain d'un haut niveau technique, possédant des qualités de manager, de meneur d'hommes, capable d'assumer des responsabilités avec autonomie et autorité mais aussi diplomatie. Ce cadre supérieur bénéficiera de tous les avantages de l'expatriation (villa, voiture de fonction, etc.:.).

Le salaire, net d'impôts et de cotisations, versé en France, ne sera pas inférieur à 400 000 FF.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (discrétion assurée) sous référence M 504 à

**Charles Raynaud Consultants**
17, Quai de grenelle - 75015 Paris — Tél : 575 57 87

CSNCR — DESSEIN

---

Calvados
CARRIERE DE VIGNATS

## DIRECTEUR D'EXPLOITATION

La Société «LES CARRIERES DE LA MEILLERAIE» est une des plus importantes Sociétés dans son activité : l'extraction et la commercialisation de matériaux pour viabilité.
Elle dispose en France de nombreux sites d'extraction et la Carrière de Vignats est une des plus importantes au niveau national.

Rattaché au Directeur de la zone Paris/Normandie, le titulaire du poste assume de façon autonome la responsabilité de la gestion et de l'exploitation de la carrière.
Cette responsabilité inclue l'ensemble des aspects techniques, économiques et humains. Il anime et gère un effectif d'environ 80 personnes avec les structures et l'encadrement adaptés. Nous souhaitons confier cette direction à un ingénieur de 30 ans minimum (Mines, A.M, E.S.T.P., INSA..., C.N.A.M. ...) possédant de solides connaissances dans le domaine technique (mécanique, électromécanique, électricité... engins de chantiers). Il justifie d'une expérience significative de l'encadrement et de l'animation d'équipes avec la responsabilité de la gestion d'un centre de profit (carrières, chantiers ou usines).

Le poste est basé dans le Calvados (14).
La rémunération offerte ainsi que les possibilités de développement de carrière au sein de l'entreprise ou du groupe dont elle dépend sont de nature à intéresser une personnalité de valeur et d'avenir.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 6480 B, à :

**EGOR INDUSTRIE**
19 rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

---

## SECRÉT. GÉNÉRAL H.F.
## 260.000 F/AN +

J. PDG de PME, + 200 MF CA recherche
Collaborateur de formation supérieure, capable de prendre en charge le juridique, l'administration, les « instances » gestion personnel, les services généraux...
Sté de services en forte croissance basée sur Paris avec implantation Province.
Adresser C.V. + photo à :
NORAY, 41, bd Montparnasse, 75006 PARIS.

---

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES

**555-91-82**

---

DISTRIBUTEUR MICRO-INFORMATIQUE
cherche
RÉGION BAYONNE

## DIRECTEUR COMMERCIAL
Diplôme ESC

Il sera chargé d'élaborer les plans marketing et d'assurer le suivi sur le terrain.
Il aura à dynamiser une équipe.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à SDE, BP 4 - 64201 BIARRITZ Cedex.

Conseil en recrutement **SDE**

---

Notre client, filiale d'un groupe américain, leader mondial sur son marché, crée, pour faire face à un volume d'affaires en forte croissance, la fonction de

## directeur financier

Le candidat recruté supervisera une équipe de 6 personnes et sera responsable de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion et du reporting ainsi que de la consolidation et de la trésorerie. Il dépendra hiérarchiquement du P.D.G. France et fonctionnellement du Controller Europe.

Nous recherchons un cadre diplômé de l'enseignement supérieur (Grande Ecole de Commerce et/ou DECS) ayant une expérience de 7 à 10 ans dans la fonction Finance acquise dans une société internationale. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant un numéro de téléphone à **Marie-Jo Martial**, Tour Manhattan, 6 place de l'Iris 92095 Paris la Défense 2, sous réf. M 492.

---

## GRAND HÔTEL PARISIEN

★★★★LUXE

recherche

## DIRECTEUR TECHNIQUE

**LA MISSION :**
— assurer avec une équipe de 60 personnes le bon fonctionnement des installations techniques existantes et l'entretien général de l'hôtel.
— effectuer les études techniques nécessaires.

**L'HOMME :**
— Formation Ingénieur Electromécanicien
— Expérience d'un poste similaire dans un I.G.H.
— Connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous n° 44798 à DEB'S - 140, rue de Courcelles 75017 PARIS qui transmettra.

---

## unicef

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

Dont le siège de New-York et les différents bureaux dans le monde travaillent avec les gouvernements des pays en développement pour apporter aux enfants désavantagés et à leurs mères les services essentiels dont ils ont besoin pour survivre et se développer, recherche

### UN DIRECTEUR DE L'INFORMATION
GENEVE (SUISSE) – (Réf. VN 564).

Chargé de planifier, coordonner et promouvoir les activités d'information et de communication de l'UNICEF, en vue de sensibiliser plus largement aux problèmes de l'enfance et de mobiliser le soutien moral et financier du grand public en faveur des efforts de l'UNICEF pour l'enfance.

QUALIFICATIONS

Diplôme universitaire de préférence dans le domaine des sciences sociales ou de la communication. Formation à la rédaction de rapports et aux relations publiques souhaitée, expérience de 10 à 12 ans à divers niveaux de responsabilité dans une organisation nationale et/ou internationale spécialisée dans l'information, la communication ou les relations publiques. Anglais et français écrit et parlé.
Salaire en rapport avec les qualifications et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum vitae détaillé à :
MICHAEL K. CORBEIT
Chief recruitment and placement (chef du recrutement et du placement).
UNICEF 866, un Plaza, New-York, NY 10017, U.S.A.

---

## emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

## Cadre expérimenté HF

Important établissement bancaire recherche pour sa Direction Internationale à Paris un Cadre expérimenté (HF).

**Fonction :** responsabilité d'une zone géographique incluant URSS et pays d'Extrême-Orient :
- conseil et assistance juridique, commerciale et financiere aux clients et établissements associés
- gestion des risques
- relations internationales et développement du volume d'affaires
- participation a la definition de la politique de risques.

**Exigences :**
- grandes écoles commerciales
- expérience bancaire 3 à 5 ans dans l'international et/ou l'exploitation
- possibilité de déplacement à l'étranger
- anglais courant exigé, allemand ou russe apprécié
- connaissance des techniques de financement du commerce extérieur appreciée.

Adressez CV détaillé, photo et prétentions s/réf. 4791 à l'agence DESSEIN, 69 rue de Provence, 75009 PARIS, qui transmettra.

DESSEIN

---

## Directeur études, Recherche et Développement
### REGION VAL DE LOIRE - ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS.

Filiale d'un Groupe allemand, notre Société conçoit, fabrique en petites séries et commercialise des équipements industriels. Leader mondial dans son domaine, elle réalise un C.A. de 100 M.F., dont 50% à l'export, avec un effectif de 250 personnes.
En expansion, elle crée aujourd'hui le poste de DIRECTEUR ETUDES, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, rattaché au Président.
Il sera chargé d'animer les B.E. - mécanique, électricité, électronique - et le laboratoire d'essais (15 personnes dont 2 ingénieurs) et plus particulièrement :
- d'étudier et développer les gammes de nouveaux produits.
- d'apporter une assistance technique internationale (Europe, USA, Japon).
- de représenter la Société auprès d'organismes de recherche.
Ce poste sera confié à un ingénieur ELECTROMECANICIEN, de formation supérieure, disposant d'une expérience de 5 à 8 ans en conception et industrialisation de produits. Des réussites dans des activités créatives et pragmatiques, et dans des contacts professionnels à haut niveau, une forte personnalité et une disponibilité pour des voyages, sont autant d'atouts pour accéder à ce poste de responsabilités. La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé sous réf. 933 à notre Conseil.

**CENAS** Tour Neptune Cédex 20 92086 PARIS LA DEFENSE.

---

Leader sur son marché,
Centre de Formation aux nouvelles technologies
recrute
SON DIRECTEUR
DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE

Vous etes :
- Diplômé(e) d'une École d'Ingénieurs (ESE, Télécoms, ENSI-Grenoble, Toulouse,...)
- Au fait des nouvelles technologies en électronique et informatique
- Ouvert(e) aux techniques de marketing, expérimenté(e) à l'outil informatique.

Basé(e) à Rouen, vous analyserez et définirez les nouveaux besoins des entreprises en matières d'emploi et de qualification professionnelle liées aux mutations technologiques, proposerez les créations de formations répondant à ces besoins.
- Prendrez en charge la Direction d'une équipe responsable de la mise en place de nouvelles méthodes d'enseignement à distance basées sur des échanges « télématiques » (minitel ou autre).

Merci d'adresser votre CV, photo et prétentions à :
Liliane MANENT
5, rue Gabriel Péri – 92110 CLICHY

---

## VENDRE AUX PAYS-BAS ET AILLEURS !

Fabricant Français, SPECIALISTE MONDIAL de la CHALEUR DIRIGEE, nous distribuons nos produits destinés à l'ELEVAGE INDUSTRIEL à travers nos 5 filiales et notre DEPARTEMENT EXPORT (30 agents).

Le LANCEMENT d'un nouveau produit TECHNOLOGIQUEMENT EN AVANCE, permet la création d'un poste supplémentaire de

## RESPONSABLE ZONE EXPORT

Candidat au FORT POTENTIEL, DEBUTANT ou CONFIRME, rattaché au Directeur des Ventes Export, vous êtes un BATTANT, aimant l'action et la réussite. A 50% de votre temps sur le terrain, vous assurerez les CONTACTS DIVERSIFIES nécessaires au développement de notre présence, la prescription, la prospection, la vente et le suivi.

Possédant le sens de l'initiative, d'excellentes qualités de jugement, le souci de l'efficacité et des résultats, la maîtrise de la LANGUE ANGLAISE est NECESSAIRE, celle de la LANGUE ALLEMANDE SOUHAITEE. Votre futur lieu de résidence se situera à DIJON en BOURGOGNE.

Adresser lettre manuscrite + C.V. – photo et salaire actuel sous réf. 1867.
*La déontologie de notre profession garantit toute discrétion.*

CONSEIL EN RECRUTEMENT **RESULTATS**
7 place Darcy · BP 1388 · 21051 DIJON Cedex



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Nous sommes une jeune Société, appliquant la technique de l'électronique et de l'informatique à la conception d'imprimantes à projection d'encre. Les qualités tant humaines que professionnelles de ses collaborateurs l'ont placée au premier plan du marché.

Pour poursuivre notre marche en avant (nos investissements de 1985 seront supérieurs à notre Chiffre d'Affaires de 1983), nous souhaitons accueillir parmi nous :

### notre DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

Diplômé d'une grande école.

Pluridisciplinaire, âgé de 35 ans environ, il animera la Direction des études. Sous son impulsion, les 4 départements logiciels, structures électroniques, structures mécaniques et hydrauliques, recherche jet d'encre, participeront à la création et au développement de nouveaux produits industriels performants.

### notre DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

Docteur en Physique.

Ayant des connaissances en électronique, il sera responsable du département «recherche appliquée au jet d'encre». Il travaillera en liaison avec les autres départements de la Direction Technique.

### un INGENIEUR DE RECHERCHE

Jeune, de formation électronique, diplômé d'une grande école (A & M, SUPELEC...), il s'exprimera au sein du département «recherche appliquée». Son adaptation aux techniques variées et son esprit de synthèse lui permettront d'aboutir à des créations techniques applicables aux nouvelles imprimantes IMAJE. Il sera ouvert aux contacts avec les autres départements.

### un TECHNICO-COMMERCIAL

Niveau BTS, 30 ans environ, quelques années d'expérience, il aura une bonne culture technique lui permettant de s'adapter à la vente de nos équipements industriels ainsi qu'aux besoins spécifiques de la clientèle. Il appréciera les contacts humains, il fera partie intégrante d'une équipe et sera apte aux négociations commerciales à tous niveaux. Homme de terrain, organisé et autonome, il sera disponible pour consacrer 60 % de son temps à ses missions en France.

Si vous pensez que vos qualités humaines complètent heureusement vos compétences techniques indiscutables, écrivez-nous :
IMAJE — B.P. 330 — 26503 BOURG LES VALENCE.

JRP/Jean Regnier Publicité

---

## UN ÉLECTROMÉCANICIEN... QUI VIENT DU FROID !

*BONNET RÉFRIGÉRATION, Filiale du Groupe THOMSON, spécialiste des matériels frigorifiques (vitrines) pour grandes et moyennes surfaces, recherche pour son établissement principal (effectif 350 pers.), situé à HENDAYE, un*

### INGÉNIEUR D'ÉTUDES

*Rattaché au Chef du Service Études-Développement, notre mission consistera à :*
- *améliorer les produits actuels et apporter votre appui technique au Service Marketing.*
- *imaginer, concevoir, étudier de nouveaux produits, en particulier des vitrines frigorifiques et des systèmes de réfrigération.*

*Vous êtes électromécanicien avec une spécialisation frigoriste (IFFI) et possédez une expérience de quelques années. La connaissance C.A.O. serait vivement appréciée.*

*Un esprit d'analyse et de synthèse, ainsi que la maîtrise de l'anglais sont nécessaires pour réussir dans cette mission.*

*La connaissance de l'allemand et l'aptitude au commandement seraient appréciées.*

*Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à Mme LESCAILLET – BONNET RÉFRIGÉRATION – Impasse de l'Industrie, 64700 HENDAYE.*

THOMSON

HAVAS CONTACT

---

Pour poste à Poitiers recherchons

### CONSEILLER TECHNOLOGIQUE

auprès des industries du sport, niveau bac + 4.

Profil :
bonne connaissance en gestion, marketing PMI, en process et matériaux, capacité d'ouverture au monde du sport.
Ecr. s/nº 7.095 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

## LIMAGRAIN

Groupe de taille internationale dans le domaine des semences propose à un

### JEUNE GESTIONNAIRE

de démarrer sa carrière professionnelle ou de confirmer une première expérience dans des fonctions d'Auditeur Interne.

De formation Ecole de Commerce + DECS, il assurera un rôle d'Audit Opérationnel et Financier. Ses missions au sein des différentes Unités du Groupe l'amèneront à se déplacer fréquemment tant en Europe de l'Ouest qu'aux USA.
Ses interventions à l'étranger justifient une bonne connaissance de l'anglais.

Pour ce poste, basé près de Clermont-Ferrand, les candidats intéressés sont priés d'envoyer un dossier détaillé, sous référence 337 M, à LIMAGRAIN - BP 51 - 63360 GERZAT.

---

CHARGEURS S.A.

## T.I.L.

Teintures et Impressions de Lyon

T.I.L. est une société de Chargeurs S.A. qui compte également parmi ses principales filiales Chargeurs Réunis, Paquet, UTA, Walon.

Première entreprise privée française dans le domaine des transports, Chargeurs S.A. est aussi un groupe industriel en Europe et sur le continent américain.

T.I.L., l'un des leaders français de l'ennoblissement et de la création textile, recherche pour Villefranche s/Saône un

### *Jeune ingénieur chimiste* *ou* *génie chimique*

ouvert aux techniques d'automatisation, d'organisation, de productivité et d'animation des hommes.

Réelles possibilités de carrière dans les diverses Sociétés du Groupe.

Rémunération départ : 120 000 F.

Envoyer C.V., photo et prétentions à

L. justet psychologue
18, rue des Grottes - 84000 AVIGNON

MEDIA PA

---



recrute pour son Centre de BREST

### UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

Formation mécanique des fluides, dimensionnement des structures.

Il sera chargé de projets industriels concernant les navires :
— étude des besoins,
— propositions de programmes d'études,
— réalisation de montages industriels,
— suivi des réalisations.

Une bonne expérience dans la conduite de projets industriels ainsi que la maîtrise de la langue anglaise sont indispensables.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à :
IFREMER - SERVICE DU PERSONNEL
66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

---

## Vos idées d'aujourd'hui, les techniques de demain

Notre expansion, la taille de notre groupe (5 500 personnes, 700 ingénieurs et cadres, C.A. 1,8 milliards F.) nous permettent de vous proposer d'intéressantes perspectives d'évolution dans un environnement technologique de pointe, et dans une région attrayante :

### ingénieurs d'assurance qualité

Dans notre branche composants industriels, nous recherchons deux ingénieurs formés aux méthodes modernes de gestion de la qualité (UTC Compiègne, Angers...). Dans un environnement de développement de produits électromécaniques de pointe, nous leur proposerons d'appliquer leurs connaissances dans une entreprise ayant la passion de la qualité.
Postes à pourvoir à Valence et à Alès.
(réf. AQF/LM).

### ingénieur d'industrialisation

Notre établissement d'Alès connaît une forte expansion due au succès de notre ligne de produits "moteurs". Nous proposons à un ingénieur généraliste (ENSAM...) d'y débuter sa carrière en industrialisant nos nouveaux moteurs (mise en place des moyens de montage, participation à la conception, définition de machines spéciales...) et en participant à toutes les actions d'automatisation de la production.
(réf. IND/LM).

### ingénieur entretien électrique

Pour l'ensemble de notre entreprise, cet ingénieur est responsable de la maintenance, de la sécurité et de l'évolution de nos installations électriques ou de télécommunications. Une équipe de quinze techniciens l'assiste dans sa tâche. Ce poste est basé à Valence.
Outre une formation d'ingénieur généraliste, une expérience de deux à quatre ans dans un poste similaire est demandée
(réf. ENTR/LM).

Crouzet®

Envoyer votre dossier de candidature en précisant la (les) référence (s) choisie (s) au responsable du recrutement Crouzet S.A.
direction du personnel 26027 Valence cedex

---

## emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

American Radio Station, Munich has an opening for an

### Editor

to prepare news broadcasts (shift work) in its Romanian Service.

Requirements:
- Excellent knowledge of the Romanian language, good knowledge of English, German and French
- excellent knowledge of East European and world affairs, broadcasting and/or journalistic experience
- typing ability, experience with computer terminals (VDT) an advantage.

Please submit your application to:

RFE/RL, Inc., Personalabteilung
Oettingenstr. 67, 8000 München 22

---

RECHERCHE

### INGÉNIEUR MÉCANICIEN SPÉCIALISTE MATÉRIELS BLINDÉS D'ORIGINE FRANÇAISE

- Expérience 10 ans exigée sur ces matériels.
- Apte à participer à la gestion d'un contrat en Arabie saoudite.
- Langue anglaise.
- Salaire motivant.

Envoyer c.v. et photo nº 304 204 M
Régie-Presse, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

---

CHEF DE DIVISION

### ORGANISATION COMPTABLE

Afrique Francophone

Une importante société de service public (1700 personnes) recherche pour son siège un cadre de haut niveau spécialiste de l'organisation comptable. Dépendant du Directeur Administratif et Financier, il aura pour tâches principales de faire l'inventaire des procédures et circuits comptables existants, d'en refaire l'analyse fonctionnelle en liaison avec les chefs de projet informatique et de revoir l'organisation de certaines comptabilités auxiliaires. Formation ESC ou similaire. Bonne pratique de la comptabilité et de l'informatique. Aptitude à diriger une équipe de cadre nationaux. 400.000FF + Logement. Congés 2 mois/10 mois. Retraite Cadres. Résidence grande ville universitaire d'Afrique Noire au bord de la mer.

Adresser CV détaillé s/réf. 652/04 M à



22, rue St-Augustin 75002 Paris

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
Ouvre une inscription pour un poste de PROFESSEUR ORDINAIRE (plein temps) chargé de la direction de
L'ÉCOLE DE FRANÇAIS MODERNE
(enseignement du français langue étrangère)
Titre exigé : doctorat ès lettres, doctorat d'État ou habilitation dans l'un des domaines suivants :
— littérature française ;
— histoire des civilisations ;
— linguistique.
Les lettres de candidature, avec curriculum vitae et liste des publications (en 5 exemp.) doivent parvenir AVANT LE 9 AVRIL 1985 au doyen de la Faculté des lettres, Bâtiment central, Dorigny,
1015 LAUSANNE
Suisse. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la même adresse.
Tél. : 021 46-31-25.

---

## emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

---

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION recherche

### 1 INGÉNIEUR ANALYSTE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Expérience sur DEC-PDP en process RSX 11 M Fortran micro-power, minimum 3 ans d'expérience.

Envoyer C.V. + photo B.P. 101 63.019 Clermont-Ferrand Cedex.

---

LEADER INTERNATIONAL DES SEMENCES recrute

### SÉLECTIONNEUR CÉRÉALES

Ayant plusieurs années d'expérience, bonne connaissance de l'anglais obligatoire.
Poste basé dans le SUD-OUEST

Envoyer lettre manus. et C.V. à RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e sous le nº 304.436 M.

---

MINISTÈRE DE LA JUSTICE recherche

### ADJOINT DU RESPONSABLE

DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DU CASIER JUDICIAIRE NATIONAL

Logement de fonction à Nantes. Niveau BAC C ou E et 2 ans de formation complémentaire ou expérience pratique en électromécanique.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions à :
M. le Chef de la Division de l'Informatique,
Centre du Casier judiciaire,
107, rue du Landreau,
44079 NANTES.

---

Bureau d'études,
Transp. collectifs interurbains recherche
Économiste transport expérience
Poste à PRIVAS (07).
Écrire à ITER, 10, rue Amélie, 31000 TOULOUSE.

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

**555-91-82**

---

IMPORTANT PRODUCTEUR EUROPÉEN DEMI-PRODUIT EN MÉTAUX NON FERREUX
recherche pour son agence de LYON

### RESPONSABLE DES VENTES BILINGUE ALLEMAND

disponible pour fréquents déplacements.
- Commercial dynamique, avec bonnes notions techniques ;
- expérience de la vente des produits métallurgiques à une clientèle industrielle appréciée ;
- excellent négociateur, capable de gérer avec une large autonomie le marché qui lui est confié ;
- contact aisé à tous niveaux ; • statut cadre, voiture de fonction.

### CHEF DE SERVICE VENTES BILINGUE ALLEMAND

poste essentiellement sédentaire.
- excellent vendeur, capable d'animer une équipe de vente ;
- expérience du négoce des produits métallurgiques indispensable ;
- chargé des négociations clients et fournisseurs.

Pour ces deux postes : 30-45 ans environ.

*Envoyer CV, photo et prétentions à M.P.A. nº 5209. R.P. 2355, 69216 Lyon Cedex 02.*



# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

## Dowell Schlumberger

Compagnie internationale de services appliqués à l'industrie pétrolière, nous recherchons pour notre centre d'étude et de fabrications de St-Etienne un jeune

### Responsable de l'administration du personnel

Sous la responsabilité du directeur du personnel, **il assurera** l'administration du personnel : législation, paies, base de données «personnel», formation.

**Il participera** à la gestion prévisionnelle, au recrutement, à la diffusion de l'information, aux réunions de comité et de délégués du personnel.

Nous recherchons un jeune cadre, diplômé HEC, ESSEC, Sciences Po. ou école d'ingénieurs possédant si possible un ou deux ans d'expérience, ayant une bonne connaissance de l'anglais.

Ce poste, basé à St-Etienne, offre de grandes possibilités d'évolution à l'intérieur du groupe.

Merci d'adresser votre candidature au Service du Personnel EFDS. BP 90, 42003 St-Etienne Cédex ou pour informations complémentaires, téléphoner à J. Geourjon (77) 32.64.23.

média-system

---

Nord de la France — 160 / 180 000 F

**Notre gamme de produits non alimentaires en quête d'un :**

### Jeune responsable d'études de marché

Développer notre positionnement au sein du peloton de tête de la GRANDE DISTRIBUTION, challenge passionnant, relève de notre prospective marketing.

Vous :

- **évaluez** le marché de la consommation et positionnez nos produits par l'analyse de panels, la recherche d'informations auprès d'organismes professionnels et de revues ;
- **étudiez la concurrence** ;
- analysez le positionnement de nos gammes et **déterminez les axes stratégiques** pour les développer ;
- menez des études de faisabilité de projets ;
- réalisez un **tableau de bord** permettant, par produit, de suivre la stratégie marketing.

25 ans au moins, diplômé d'une grande école de commerce ESSEC, ESCP option marketing, vous justifiez d'une expérience de 2 ans comme chargé d'études marketing dans un environnement de distribution ou de service. Vous utilisez l'informatique dans le traitement de vos données.

Sylvie CATHELAIN, notre conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la référence 5132 LM

argos — DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49
PARIS - LILLE - MONTREAL

COMMUNICO

---

### Jeune diplômé finances / comptabilité ou DECS

Vos stages ou votre première expérience ont confirmé votre goût et vos aptitudes pour les études ponctuelles de risque financier.

A travers l'analyse financière des documents comptables des concessionnaires de notre réseau (bilan, compte d'exploitation...), votre regard de spécialiste (analyse des encours, garanties bancaires...) et votre sens commercial vous permettront d'apporter des outils de décision synthétiques et directement opérationnels.

La connaissance de l'allemand sera un atout.

Ce poste basé à Villers Cotterets vous permettra de bénéficier d'un environnement professionnel motivant et de la qualité de vie liée à notre implantation.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 3995, à V.A.G France, Direction du Personnel et des Relations Sociales, BP 62, 02600 Villers-Cotterets.






V.A.G France

---

Groupe Papetier International
en expansion
recherche pour son département Ingénierie et Réalisations

### un Ingénieur
**électricité industrielle**
**électrotechnique**
spécialiste Ingénierie

### un Ingénieur
**services généraux**
**utilités**

connaissant production, distribution, utilisation Vapeur, Electricité, Air Comprimé, Instrumentation,...

Ces deux spécialistes participeront à différents projets d'implantation d'usines demandant un important travail de conception, études, réalisations et mises en route sur les sites (France ou Etranger).

Lieu de résidence : LE MANS.

Déplacements à prévoir à l'étranger, de courte ou plus longue durée, suivant la nature et l'importance des contrats.

Expérience chantiers et Ingénierie indispensable.

Etant donné le contexte international du groupe, une parfaite connaissance de l'anglais est nécessaire.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous réf. 1075 M à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

---

*LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE PASSE PAR LA COMPETENCE ET LA MOTIVATION DE SES HOMMES : C'EST NOTRE CONVICTION.*

### JEUNE RESPONSABLE PERSONNEL FORMATION
HF

Vous êtes très motivé par les relations humaines sur le terrain; vous avez complété votre formation supérieure (Droit, IEP, Sciences Humaines etc...) par une spécialisation en gestion de personnel et une première expérience réussie en milieu industriel.

**Au sein d'un groupe industriel français No 1 dans sa spécialité** vous serez un véritable conseil en gestion de personnes auprès de nos Chefs d'Etablissements de la **région lyonnaise** (350 personnes dans 3 usines et 2 succursales de vente). Vous animerez par ailleurs l'ensemble des activités de communication et de formation.

En liaison constante avec la Direction Centrale du Personnel à Paris, vous devrez néanmoins faire preuve d'une réelle autonomie.

Ce poste très évolutif implique de fréquents déplacements.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions s/réf. 53494 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra.

---

### Consultant en Analyse Stratégique
Lyon

Contribuer à la conception et à la mise en oeuvre de stratégies d'entreprises : plus qu'un métier, une passion. Les consultants du département «Développement et Stratégie Industrielle» d'ALGOE vous invitent à la partager.

Concrètement, vous allez conduire et réaliser des missions d'audit stratégique et assister nos clients dans la définition et la mise en oeuvre de leurs plans de développement.

35 ans environ, vous avez - dans l'idéal - la double formation : grande école d'ingénieurs + MBA et un parcours professionnel qui fait de vous un praticien des grands concepts de l'analyse stratégique moderne appliqués au domaine des biens industriels.

Conseil en Management depuis vingt cinq ans, ALGOE doit à la compétence de ses 70 Consultants, à ses standards professionnels élevés, à sa déontologie exigeante, d'occuper aujourd'hui l'une des premières places.

Jean CLEMENT étudiera, avec vous, vos meilleures chances de réussite dans ce poste. Ecrivez-lui, sous référence 902 M à

ALGOE — 9bis route de Champagne - 69134 ECULLY Cx

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

---

### VILLE D'AMIENS
recrute
POUR SON SERVICE
INFORMATION

### RESPONSABLE DU SERVICE

Chargé (e) de définir, de mettre en œuvre et de faire évoluer les moyens de communication entre la ville et la population.

Expérience requise dans une fonction similaire.

### JOURNALISTES

Chargés (es) de promouvoir l'action municipale essentiellement au travers de ses supports écrits (bulletins municipaux et publications de quartiers). Expérience confirmée dans la presse écrite, dans un service municipal similaire ou diplôme d'une école supérieure de journalisme.

Envoyer C.V., press book pour les journalistes et photo à
Monsieur le Maire d'Amiens
Boîte postale 2720
80027 Amiens cedex
AVANT LE 13 AVRIL 1985 DÉLAI DE RIGUEUR.

---

Important organisme bancaire mutualiste régional affilié à un puissant groupe national

nous recherchons

### NOTRE RESPONSABLE DE LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES BANCAIRES

**Dijon** — **300.000 +**

Rattaché à la Direction Générale et faisant partie du Comité de Direction, vous animerez une équipe de 80 personnes : engagements, services bancaires, comptabilité.

Vous définirez la politique financière du groupe (gestion de la trésorerie et du portefeuille titres, négociations avec les différents partenaires financiers).

De formation supérieure, vous avez une solide expérience bancaire dont 5 années au moins dans un département de gestion financière.

Motivé pour animer une équipe qui attend un "patron" compétent, vous saurez aussi entretenir un climat de confiance.

**Nous vous remercions d'écrire sous la référence 432M a A.L. CONSEIL 102, Bld. Malesherbes - 75017 - PARIS que nous avons chargé de cette recherche et qui vous garantit discrétion et réponse.**

AL conseil

Curriculum

---

*INTERESSANTES PERSPECTIVES EN REGION LYONNAISE*

Importante Société d'appareillage électrique
recrute
pour son DEPARTEMENT PROTECTION DES RESEAUX

### INGENIEUR D'AFFAIRES EXPORTATION
Réf. I.A.E.

Il sera chargé de la promotion des produits auprès des clients et des ingénieurs conseils.

Il animera un réseau de représentants et supervisera les devis et les négociations avec les clients.

Responsable de sa zone, il proposera et contrôlera les objectifs de celle-ci. Dynamique, ayant le sens du contact, le candidat de formation Grande Ecole ESE, IEG, INSA (ou équivalent) doit faire preuve d'initiative. Une première expérience professionnelle serait un atout supplémentaire.

De nombreux voyages à l'étranger sont à prévoir et la maîtrise de l'anglais est indispensable (deuxième langue appréciée).

### TECHNICIEN SUPERIEUR
Réf. T.S.

Il sera chargé, après une formation technique sur les produits, de constituer les devis export et d'en assurer le suivi.

Il définira et mettra au point les commandes en liaison avec le réseau international.

Il sera amené à se déplacer à l'étranger pour des missions de courte durée. Ce poste peut évoluer rapidement vers une fonction de responsable de zone, et convient à un candidat de valeur, motivé, de grande rigueur, de formation BTS/DUT et ayant une première expérience de l'industrie.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence choisie à CONTESSE PUBLICITE, 74, rue Béchevelin, 69363 Lyon cedex 07, qui transmettra.

CONTESSE LYON

---

I.N.R.S.
recrute pour NANCY

### MÉCANICIEN DES FLUIDES

Pour conduire des études de simulation d'écoulements incompressibles sur maquette destinées à valider des codes de calcul tridimensionnels.

Ce chercheur devra mettre en œuvre différentes techniques de mesure (anémométrie laser, mesures polarographiques, visualisation par tranche laser...), définir les plans d'expérimentation et réaliser les essais en étroite collaboration avec les théoriciens chargés d'élaborer les codes de calcul. Il bénéficiera d'une large autonomie dans le cadre des objectifs visés.

Ce poste conviendrait à des chercheurs, ingénieurs ou universitaires de haut niveau, justifiant d'une bonne expérience en mécanique des fluides expérimentale. Une expérience post-doctorale serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à :
C.A. LEMAITRE,
I.N.R.S.
avenue de Bourgogne, B.P. 27
54500 VANDŒUVRE.

---

### IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant
37023 TOURS CEDEX
recherche pour ouverture

### TECHNICIEN COMMERCIALISATION AGRO-ALIMENTAIRE

Docteur ingénieur ou ès-sciences, expérience en recherche et développement biotechnologies agro-alimentaires. Enseign. : génies, biochimie et microbiol. agro-alim., contrôle de qualité. Possibilité de recherche disponibilité et contacts avec les entreprises.

---

Filiale française locat. maisons vacances cherche pour bureau près Concarneau

### COLLABORATEUR (trice)

Tâches commerciales, prospection, négociations, contrats propriétaires, etc., également accueil clients pendant la saison.

Licence ou maîtrise en Droit et bonnes connaissances allemand nécessaires.

Vous êtes disponible, aimez contacts humains.

Adresser cand. manuscrite, C.V. détaillé, photo, copies diplômes à :
VOYAGES SUD-SOLEIL S.A.
Zeughausgasse 19,
CH 6300 ZOUG (Suisse).

---

L'A.F.P.A., principal organe d'intervention du Ministère de la Formation Professionnelle, chargé de la formation professionnelle des adultes (10 000 personnes, 150 établissements) recherche des

### Responsables de gestion

Pour ses Centres de Formation en

**PICARDIE - BOURGOGNE - NORD/PAS DE CALAIS**

Collaborateurs immédiats des Directeurs de Centre, vous serez intégrés à l'équipe de Direction.

Vous participerez au développement des activités de formation en organisant et optimisant les moyens dont disposent les Centres sur les plans financier et administratif. Vous aurez la responsabilité du service comptable.

Vous assurerez l'encadrement des services généraux (restauration, hebergement des stagiaires...).

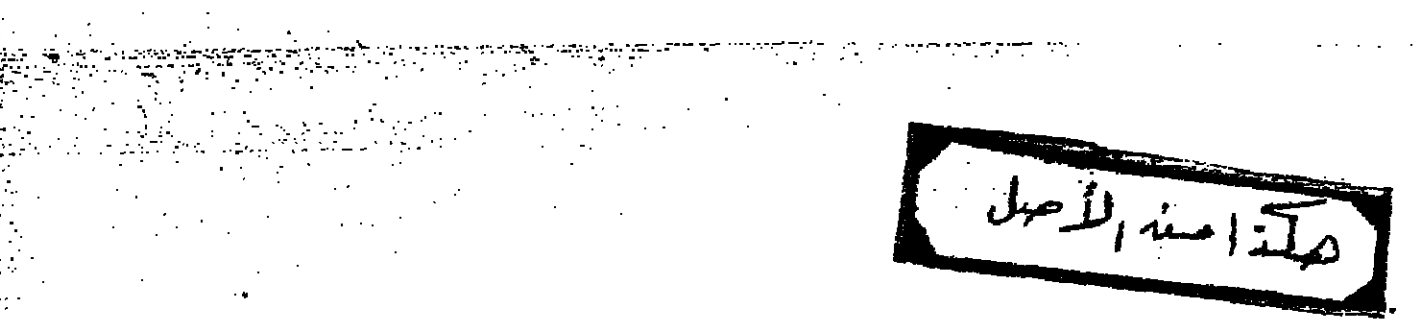
Vous assumerez avec le Directeur d'établissement la gestion et l'animation du personnel.

Si vous avez 27 ans minimum, une formation supérieure en gestion (DUT, IAE...) et une première expérience de cadre administratif en entreprise,

Adressez-nous votre candidature accompagnée d'un CV et de vos prétentions, en nous précisant la région qui vous intéresse et votre délai de disponibilité : Nadine Creté, Service du Personnel 13, place de Villiers 93108 MONTREUIL.

Le recrutement est prévu dans la semaine du 29 avril au 3 mai.

afpa



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE

**Paris Sud-Ouest**

Première chaîne de location de voitures au niveau européen, notre société internationale (2400 personnes, C.A. 1,14 MF) consacre à l'informatique un budget conséquent et ose des projets ambitieux et performants, pour offrir un service de qualité à nos clients.
Nous installons un réseau international d'ordinateurs, prévoyons plus de 400 terminaux dans un environnement IBM.

## Responsable Exploitation

Réf. 22121/M — **270.000F+**

Une double responsabilité sur notre système pilote (4381) :
- la gestion de la production informatique pour notre filiale française.
- la mise en place et l'exploitation de notre réseau européen.

Ceci en termes de performance, optimisation rigueur et sécurité...
Vous êtes entièrement responsable de vos moyens techniques et de votre équipe (15 personnes) et développez votre activité au niveau international.
Vous avez une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction similaire, dans un environnement IBM-MVS et éventuellement DEC (nous avons encore quelques applications tournant sur des systèmes Digital)

## Ingénieur Système MVS-CICS

Réf. 22122/M — **240.000F+**

Votre mission est de gérer, optimiser et faire évoluer le système (4381), au sein de la filiale France.
Rien que de très classique... sauf sûrement l'implantation de réseaux et de systèmes de gestion de bases données, et le développement ultérieur de votre activité au niveau international.
Dès à présent vous aurez des contacts avec les Etats-Unis.
Ingénieur, vous avez une première expérience et maîtrisez MVS, CICS ainsi que VTAM.
Vous avez des connaissances réseaux (si possible SNA) et bases de données (DL1).

D'envergure internationale et de culture européenne, vous êtes des hommes et des femmes parfaitement bilingues français-anglais. Vous êtes opérationnels très vite grâce à votre expérience. Votre rémunération immédiate et à venir pourra être très compétitive... à la hauteur de vos compétences. Des opportunités d'évolution, seront offertes ultérieurement au sein de notre groupe.

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV. et prétentions) sous la référence choisie à notre conseil, Christine DEFECHE, SELE-CEGOS INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex.




---

SEMA-METRA

## CONSULTANTS A VOCATION COMMERCIALE

La Division Etudes et Conception de Systèmes de SEMA-METRA a eu en 1984 une croissance de 50 % dans ses interventions de schémas directeurs et de conception de systèmes d'information basés sur les méthodologies RACINES, MERISE, AXIAL.

Elle cherche, pour **renforcer son action commerciale**, de jeunes consultants en organisation qui souhaitent élargir le champ de leurs activités.

Ils interviendront dans les domaines Banque, Service et Industrie et assumeront les responsabilités suivantes :
- Renforcer les actions commerciales et promotionnelles de la division,
- Développer un secteur d'activité,
- Participer activement à des missions.

La très forte croissance des interventions de conseil de SEMA-METRA permet d'envisager des ouvertures de carrières particulièrement motivantes pour des candidats à fort potentiel.

*Si vous êtes diplômés d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC) ou d'une grande école d'ingénieurs (X, MINES, CENTRALE), si vous avez déjà exercé des missions de conseil dans les domaines Banque, Service et Industrie,*

*transmettez votre curriculum-vitae sous référence 10567/M à Agnès Chauvin, Département Recrutement, Centre Metra 16/18, rue Barbès* **92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

**SEMA·METRA**

---

**Industrie Biologique**

**460 Millions de Francs**
**1.100 personnes 3 Etablissements**

## Chef du Département des Relations Humaines HF

Gérer la mobilité du personnel, élaborer un plan de formation pour nous adapter aux mutations technologiques, mettre en place avec les opérationnels des actions favorisant la créativité du personnel, et participer à la préparation des négociations avec les partenaires sociaux, tels sont les principaux enjeux de la fonction.

Rattaché(e) au Directeur des Relations Humaines et Juridiques, la personne retenue aura autorité sur le Service du Personnel et du Recrutement.

Vous avez une formation supérieure (Sciences Humaines, Droit, Gestion).

Vous justifiez d'une expérience indispensable de plusieurs années dans une fonction comparable : la connaissance de l'industrie est un atout valorisant, la maîtrise de l'informatique sera appréciée (nous utilisons un logiciel PACHA sur VAX).

Lieu de travail : Paris et Banlieue Sud.

Merci de nous envoyer CV complet et lettre manuscrite, sous réf. M 177 B, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15, rue du louvre, 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

---

## Auditeur Interne

D.E.C.S.

Nous sommes une Chaîne de Grands Magasins, nous renforçons notre équipe de révision comptable et recherchons un candidat possédant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dont 3 ans dans un poste similaire.
Nous donnerons la préférence à un candidat ayant une experience dans l'informatique.
Il participera à des missions d'audit comptable et financier portant principalement sur les fonctions administratives des achats et de la vente, de la trésorerie et du contrôle budgétaire tant au Siège Social qu'en magasins.
Le lieu de travail est à Paris mais ses fonctions impliquent de nombreux déplacements et contacts avec les responsables de nos unités implantées sur tout le territoire français.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous Réf 632 CURRICULUM - 4, rue Tronchet - 75008 PARIS qui garantit discretion et reponse

---

Ford

*Pour sa Direction Régionale de Lyon recherche son*

## ASSISTANT

Directement rattaché au Directeur Régional, vous aurez pour mission d'organiser le travail de nos conseillers commerciaux sur un important secteur, d'informer nos concessionnaires et d'administrer la gestion de la Direction Régionale avec l'aide de l'informatique.

Votre formation ESC..., votre personnalité et votre aptitude aux contacts vous permettront d'atteindre vos objectifs.

Votre évolution au sein du groupe sera fonction de votre mobilité géographique (indispensable), de vos connaissances en anglais, et surtout de vos capacités à exprimer un fort potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature + photo
FORD FRANCE S.A. - Vincent BERANGER
344, avenue Napoléon Bonaparte
92506 Rueil-Malmaison Cedex

dab'a

---

## Contrôleur de gestion

Notre groupe connaît une expansion régulière dans ses différentes activités de conseil et d'ingénierie informatique. A l'occasion de la mise en place de nouveaux moyens de gestion, nous recrutons un jeune cadre au sein de notre Direction Administrative et Financière.

Nous souhaitons vous confier la responsabilité complète du contrôle de gestion du groupe : élaboration et suivi des budgets, analyse des résultats, reporting...

Disposant d'outils informatiques spécifiques, vous participerez également à l'évolution des systèmes centraux.

Diplômé d'une école supérieure de gestion, vous avez acquis une première expérience (2 à 3 ans) du contrôle de gestion de préférence dans une SSII. Cette compétence ainsi que vos qualités personnelles (autonomie, organisation, aisance relationnelle), vous permettront de réussir dans votre fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 3476 à MEDIA P.A. - 9 boulevard des Italiens 75002 PARIS (qui transmettra).

---

COMPAGNIE D'ASSURANCES recherche pour son service CONTENTIEUX PRIMES à 92 CLICHY

**JEUNE LICENCIÉ EN DROIT H/F**

Ecrire sous réf. 2.254 avec C.V., photo, prétentions et n° de tél. à LEVI TOURNAY ASSCOM 31, bd Bonne-Nouvelle, 7683 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

---

Sté d'Expertise Comptable recherche

**COLLABORATEUR**

N 1 ou N 2

Rémunération motivante. Association rapide possible.

Envoyer C.V., photo et prét. W. LAHMANI, 27, r. de Rome, 75008 Paris.

---

Organisme professionnel PORTE DAUPHINE recherche une

**HOTESSE STANDARDISTE**

à mi-temps. Horaire 14 h 30 à 19 h. Expér. exigée. Adresser candidature au : n° MO 86.297 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

---

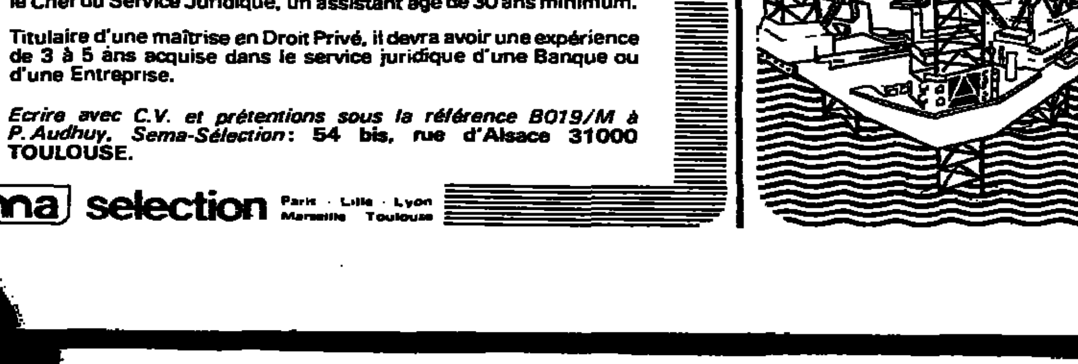
*IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES PETROLIERS OFFSHORE*
recherche pour renforcer ses services d'études techniques

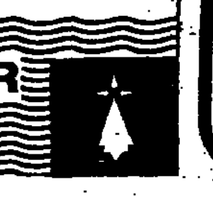
## un ingénieur confirmé

pour prendre en charge tous les problèmes scientifiques et techniques liés au BASIC DESIGN de supports flottants en particulier dans le domaine de l'architecture navale et des structures.
Ses responsabilités s'étendront des études préliminaires (conception des structures, calculs de mouvements, ancrage, stabilité...) aux questions de réglementation en liaison avec des cabinets d'experts.
**Profil souhaité : Ingénieur diplômé de l'E.N.S.T.A.**, expérience de plusieurs années soit dans une société pétrolière, soit dans un cabinet d'expertise de classe internationale. Excellente pratique de l'anglais, disponibilité pour les voyages. Rémunération attrayante pour un ingénieur qualifié.

**Le poste est à pourvoir à PARIS.**

Adresser dossier de candidature à TECHFOR - Direction du Personnel 21, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS.






---

## emplois régionaux

## assistant service juridique

**Toulouse.** Un établissement bancaire recherche pour seconder le Chef du Service Juridique, un assistant âgé de 30 ans minimum.

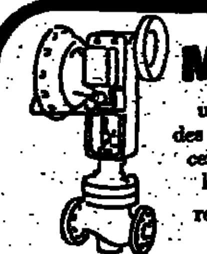
Titulaire d'une maîtrise en Droit Privé, il devra avoir une expérience de 3 à 5 ans acquise dans le service juridique d'une Banque ou d'une Entreprise.

*Ecrire avec C.V. et prétentions sous la référence B019/M à P. Audhuy, Sema-Sélection* : 54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon Marseille · Toulouse

---



## Masoneilan

un des **leaders** mondiaux des vannes automatiques pour les centrales nucléaires, la chimie, la pétrochimie, l'offshore,... recherche

## ingénieur diplômé

pour ses applications de

## haute technologie

Le candidat retenu aura de solides connaissances en Physique Générale, Aérodynamique, Résistance des matériaux, Mécanique des Fluides, Acoustique.
Une première expérience industrielle serait appréciée.
Anglais indispensable.
Lieu de travail : Neuilly-sur-Seine.
Envoyer Curriculum-Vitae, avec lettre manuscrite et prétentions, à la Direction du Personnel
MASONEILAN - 107, avenue Charles de Gaulle, 92521 NEUILLY CEDEX

Organisation professionnelle patronale
secteur BATIMENT, Paris 17e,
recherche

## adjoint au secrétaire général

**Mission :**
- organisation administrative et gestion journalière de la Chambre Syndicale ;
- S.V.P. auprès des adhérents (350 P.M.E.) ;
- préparation et comptes-rendus des réunions ;
- suivi des questions financières.

**Profil :**
- Expérience administrative réussie de gestion et d'organisation.
- Connaissances juridiques de base souhaitées.
- Qualités d'adaptabilité, de polyvalence et d'esprit d'équipe (5 personnes). Age 40-50 ans.

Adresser Curriculum-Vitae sous référence 192, avec indication de rémunération, à
**LPA-GENEVAY**
11 square Jasmin - 75016 PARIS

Publicité Roger Bey

---

Compagnie Européenne d'Accumulateurs

## CADRE COMMERCIAL GRANDE EXPORTATION

Cette importante société (filiale du groupe CGE), spécialisée dans l'étude, la fabrication et la commercialisation de batteries de démarrage et de batteries industrielles, accroît très sensiblement sa présence sur les marchés étrangers.

Au sein d'une jeune équipe performante et motivée, le titulaire du poste prend en charge le développement des ventes de batteries industrielles -gros stationnaire, tractions, sous-marins, à l'export hors Europe.

Nous souhaitons rencontrer un tempérament commercial de formation supérieure. Il a de bonnes connaissances en électricité et il possède déjà une solide expérience de la vente de biens d'équipement à l'exportation.
Bilingue anglais, la connaissance de l'espagnol sera un atout supplémentaire.

Le poste est basé à Clichy, le titulaire sera amené à voyager 50 % de son temps.

Les conditions offertes et les perspectives de carrière au sein de la société et du groupe sont de nature à intéresser des professionnels de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, en précisant la réf. M 19/431 H, à :

**EGOR PROMOTION**
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL

média-system

---

**Paris** **350 000 F/an**

## RESPONSABLE DES CARRIERES CADRES

Constituée d'une trentaine de sociétés indépendantes de taille et de nature différentes, cette division de l'un des premiers groupes industriels européens largement diversifiés emploie 11 000 personnes dont 2 000 cadres. La direction des ressources humaines de la division intervient fonctionnellement auprès des directions générales et des directions du personnel des différentes sociétés.

Parmi ses objectifs prioritaires figurent la coordination de l'engagement des cadres, la mise en place d'outils d'appréciation des performances et l'amélioration de la fluidité de l'emploi au sein de la division et du groupe. La création du poste de responsable des carrières cadres, intégré à la petite équipe du directeur des ressources humaines de la division, concrétise la volonté de progresser dans cette voie.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur. Après avoir débuté dans une fonction opérationnelle il exerce depuis 3/5 ans des responsabilités dans un groupe particulièrement attentif à la gestion des carrières cadres. Il y a développé notamment des outils performants.

Les possibilités de carrière sont multiples et variées sous réserve d'une parfaite disponibilité.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 4/668 J, à :

**EGOR S.A.**
8, rue de Berri 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL

MEMBRE DE SYNTEC

---

COMPAGNIE DES METAUX PRECIEUX
filiale de ENGELHARD C. U.S.A.
un des leaders mondiaux dans la chimie et la métallurgie fine recherche

## *attaché technico-commercial*

**chargé de la commercialisation des produits de brasage.**

Le niveau des interlocuteurs dans les industries concernées exige de ce collaborateur une compétence et une qualité de contact indéniables, ainsi qu'une capacité de compréhension des problèmes techniques.

Le poste est à pourvoir en raison d'une mutation.
Le titulaire formera son successeur.
Anglais nettement souhaité.

**Base PARIS - déplacements en province fréquents (100 j / an).**

Cabinet Leconte — *nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.*

*MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT*

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS Réf. 50189

---

## Ingénieur confirmé

**Electromécanicien**

**Paris** - LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS recherche pour son service NOREX d'aide technique aux exportateurs un ingénieur électromécanicien, parfaitement bilingue français-allemand et lisant l'anglais pour promouvoir l'adaptation technique des produits français aux exigences normatives et réglementaires allemandes et aux procédures des marques. Il aidera les industriels français, sur la base d'essais et contrôles réalisés par le LNE, à rendre conformes leurs produits aux exigences de sécurité communautaires, allemandes et françaises. Par son action en RFA auprès des organismes officiels, des centrales d'achat, des industriels, il contribuera à la promotion des essais, contrôles et prestations effectués par le LNE. Diplômé d'une école d'ingénieurs ou d'une Technische Hochschule, il justifiera de compétences et d'une expérience polyvalentes acquises au contact des problèmes industriels ainsi que de qualités personnelles d'entraînement et de conviction. Déplacements de courte durée. Envoyer lettre en allemand motivant la candidature et CV à F. WILLIGSECKER en précisant la référence A/6273M.



3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

---

## Acheteur confirmé

**Maquillage et parfums** - Filiale d'un important groupe international, spécialisée dans la production et la distribution de produits de maquillage et parfums de grande diffusion, cette société recherche un acheteur confirmé. Il assumera les achats de conditionnement (verrerie, plastique, carton) et de PLV, et participera au développement des projets nouveaux en assurant la mise au point des conditionnements en liaison avec le marketing et les services techniques. Il aura également pour mission de rechercher les innovations. Ce poste s'adresse à un candidat disposant d'une expérience d'au moins 5 ans des achats d'articles de conditionnement, et possédant de réelles qualités de négociateur et d'innovateur. Une bonne connaissance technique des divers matériaux est nécessaire. La maîtrise de l'anglais est indispensable. La rémunération, fonction de l'expérience du candidat retenu, correspond à un niveau de réelles responsabilités et d'autonomie. Le poste est situé en proche banlieue sud-est. Ecrire à B. DAUMARIE en précisant la référence A/S8009M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

---

## L'INFORMATIQUE, VOUS CONNAISSEZ ?

L'informatique aujourd'hui se développe.

Nous sommes présents de la micro-informatique aux systèmes haut de gamme. Cette diversité permet à notre personnel d'évoluer, et nous avons aussi besoin d'un apport extérieur pour enrichir nos compétences et notre connaissance de l'environnement.
De formation supérieure (informatique, électronique...) vous maîtrisez l'anglais. Vos qualités d'analyse et votre rapidité d'adaptation vous permettront de maîtriser l'imprévu.
Nous vous proposerons en fonction de votre expérience (OS, outils bureautiques, langages, réseaux et communications) et de vos choix de renforcer nos équipes de supports logiciels ou de maintenance.

Vous êtes concerné, alors écrivez sous réf. 207 M à

Gérard Pouey
Cii Honeywell Bull
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

Lévi Tournay/Axecom

---

*ITT Data Systems France S.A. filiale informatique du géant ITT recherche un*

## *Responsable des services généraux*

*Pour préparer les implantations futures de la société, maintenir au quotidien et dans les détails les installations actuelles et assurer la sécurité des biens et des personnes.*

*Aidé par une équipe compétente, vous aurez à charge, dans votre domaine, de renforcer l'image de marque de l'entreprise auprès des visiteurs, clients, fournisseurs et de notre personnel.*

*Nos candidats seront issus de l'enseignement supérieur et possèderont une expérience réelle et variée de ce type de fonction, de préférence en milieu industriel. Ils auront la capacité d'aborder des projets de grande envergure (maîtrise d'œuvre) tout en restant très vigilants sur l'entretien journalier des locaux.*

*Ils offriront les connaissances techniques nécessaires pour mener à bien leur tâche (dessin, normes de sécurité, installations électriques et téléphoniques). Organisés, méthodiques, hommes de contact, sensibles aux coûts, maîtrisant parfaitement l'anglais, ils montreront de toute évidence des aptitudes à l'encadrement et sauront se révéler évolutifs et adaptables.*

*Didier Vandamme, Responsable du recrutement et du suivi de carrières, répondra personnellement à toutes les candidatures complètes (CV + lettre manuscrite + prétentions + photo) qui lui seront adressées, sous la réf. ADM/2.*

*ITT Data Systems, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, BP 148, 75755 Paris Cédex 15.*

**ITT Data Systems** ITT
Entre vous et nous : le dialogue.

---

## Gilbarco

Nous sommes une jeune société française de 40 personnes bénéficiant de l'appui de groupes industriels et financiers puissants.
Nos produits font appel aux technologies électroniques et informatiques les plus modernes. Notre marché est la distribution pétrolière.
Pour concrétiser et poursuivre notre développement, nous recherchons :

### • Un ingénieur A. & M. débutant +

2 à 3 ans d'expérience en production mécanique et électronique.

Tout d'abord assistant au Directeur en charge de la production, ce poste devrait évoluer très rapidement vers la responsabilité de la production toute entière.

Les qualités principales du candidat que nous recherchons sont l'adaptabilité et la disponibilité.

### • Ingénieurs développements

De haut niveau, diplômés d'une grande école (SUPELEC, ENSEEIHT...). Les candidats H. ou F. sont débutants ou ont 2 à 3 ans d'expérience.

Nous leur proposons de travailler sur des projets motivants traitant de la physique, de l'électronique, de l'informatique dans le cadre d'équipes jeunes et innovatrices.

### • Techniciens BTS

Titulaires d'un diplôme BTS ou DUT pour travailler sur des développements de systèmes électroniques et informatiques.

Merci d'adresser votre dossier de candidature
(lettre manuscrite, c.v. et photo) à :
GILBARCO DISTRIBUTION S.A.
19, rue de la Jeune-Fille,
B.P. 10223, 95703 ROISSY Aéroport CDG.

---

## VILLE DE PANTIN

(Seine-Saint-Denis)
recrute

### UN (E) SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE MUNICIPAL (E)

**Pour section jeunesse, titulaire du CAFB ou par voie de mutation.**

Envoyer candidature et curriculum vitae à
**M. LE MAIRE**
B.P. 199, 93501 Pantin Cedex.

---

Importante Société (filiale d'un Groupe Européen) spécialisée en télécommunications
recherche

## Ingénieur Chef de Projets

Assisté d'une équipe composée d'un ingénieur et de plusieurs techniciens en Electronique. Il supervise l'ensemble des processus de définition et de réalisation des différents projets qui lui sont confiés. A la fois excellent organisateur, gestionnaire rigoureux et meneur d'hommes, il est le véritable responsable technique de ces projets.
De formation ENSEA, ENSERG, ENST, ESE (ou équivalent) il a acquis tout ou partie de son expérience sur du matériel de radio-téléphonie (bandes de fréquence UHF-VHF).
Anglais indispensable, allemand souhaité.
Déplacements à prévoir à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo sous référence IM 0485 à notre Conseil ORSI
13, place Kossuth
75009 Paris.

**ORSI**

média-system

---

## LCT Laboratoire Central de Télécommunications

**recherche**

dans le cadre du développement de ses activités
RADARS MILITAIRES

## *INGENIEURS grandes écoles*

ENSEM, ENST, ESE, DOCTORAT ou équivalent

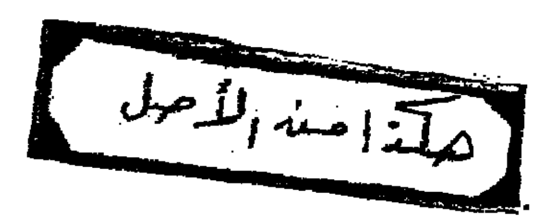
pour études et réalisations de systèmes nouveaux de traitement de signal.

1) Etudes théoriques. *réf. A*
- très bon niveau mathématiques
- connaissances souhaitées en analyse spectrale moderne.

2) Etudes et réalisations *réf. B*
- expérience de plusieurs années en circuits numériques et VLSI
- bon niveau mathématiques.

Pour ces 2 postes :
- goût de l'analyse
- travail en équipe
- anglais lu
- nationalité française exigée.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) en précisant la référence du poste choisi, à LCT - BP 40
78141 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS




# Ingénieur commercial confirmé

*Avec une expérience réussie de 3 ans dans la vente de systèmes informatiques en environnement mini chez un constructeur ou dans un SSII, vous souhaitez maintenant étendre vos compétences à l'univers des télécommunications informatiques.*

*Nous vous proposons de commercialiser dans les grands comptes nos systèmes d'informatique distribuée ITT 3480. Architecturé autour d'un réseau local, ces systèmes sont les seuls sur le marché à intégrer dans une même application les fonctions locales et télécom.*

*Votre mission sera de vendre auprès d'interlocuteurs de haut niveau une organisation et une solution d'ensemble basées sur l'ITT 3480.*

*En vous faisant partager son savoir-faire en télécommunication informatique, ITT Data Systems permettra de valoriser votre professionnalisme et de donner une autre dimension à votre carrière grâce à vos compétences personnelles.*

*Pour vous associer à notre réussite au sein d'une équipe très motivée, adressez votre candidature, à* ***Didier Vandamme, 545.67.05.*** sous réf. : CO/VE/13

*ITT Data Systems, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris Cédex 15.*

**ITT Data Systems**
Entre vous et nous : le dialogue.




---

## SUPELEC
## CENTRALE
## HEC...

*La SEDAP, Société de Conseil et d'Assistance technique informatique rattachée à un grand de l'aéronautique français, a une expérience au plus haut niveau acquise depuis 15 ans dans l'étude et la réalisation de logiciels spécifiques adaptés aux besoins de ses clients.*

## CHEFS DE PROJET

*Vous avez en charge la conception de systèmes techniques de haut niveau. Vous encadrerez, dynamiserez et mènerez à terme la réalisation de projets. Diplômés Grande Ecole ou Université vous avez acquis une expérience similaire dans les domaines aéronautiques ou bancaires. Ces postes évoluant dans un environnement performant DB/DC (IMS - DL1, DM 4 TP, DTF) vous connaîtrez de réelles possibilités d'évolution ainsi qu'une grande valorisation de carrière.*

*Adresser votre candidature, CV, photo et prétentions à SEDAP, Tour Gamma D, 197, rue de Bercy - 75012 PARIS.*

CONTESSE




SOCIETE EUROPEENNE D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION

---



# L.E.R.S

Société de recherche pharmaceutique du Groupe Synthélabo, recrute pour son département de Recherche Clinique

## Chargé de recherche en statistiques médicales HF

### Contrat : 8 mois à plein temps.

Dans l'équipe statistique du groupe de biométrie (15 personnes) du département de recherche clinique, le candidat choisi aura pour mission :
• de participer à la définition et à l'élaboration des protocoles d'essais thérapeutiques, • de traiter les données recueillies au cours des essais, • de rédiger la partie statistique des rapports concernant ces essais.

Le poste nécessite un travail d'équipe avec les différents groupes de médecins et un dialogue avec l'équipe informatique du groupe biométrie. En effet, les essais thérapeutiques, menés en France aussi bien qu'à l'étranger, impliquent une utilisation intensive de l'outil informatique.

Sur cette base, le candidat devra :
• être titulaire d'un diplôme d'études supérieures, • avoir une solide connaissance des problèmes relatifs à la statistique médicale et plus particulièrement de ceux relatifs aux différentes phases des essais thérapeutiques, • être familier avec les mini-ordinateurs, • avoir une bonne connaissance de l'anglais, • avoir une grande aisance dans les contacts humains.

Lieu de travail : Paris.
Avantages sociaux, horaires mobiles, restaurant d'entreprise, etc...

Envoyer C.V. avec photo sous référence M 5056, à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02.



---

Notre Direction Réseaux et Communications recherche des

## INGENIEURS ETUDES LOGICIEL
## INGENIEURS ETUDES MATERIEL

Leur mission : assurer l'évolution de notre gamme de processeurs de réseaux intégrant :
- l'interconnexion de systèmes informatiques et bureautiques
- la mise en œuvre des normes internationales du modèle OSI de communication
- l'utilisation des technologies les plus avancées (microprocesseurs, communications d'Entreprise)

Les postes conviendraient à des ingénieurs débutants de formation informatique ou expérimentés dans les activités suivantes :
- Architecture ISO, SNA, DSA
- Messageries vocales, VIDEOTEX et CCITT
- Techniques de transmissions
- Systèmes multi-microprocesseurs
- Coupleurs de transmissions intelligents
- Administration/maintenabilité de réseaux

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 404 M à
Annie Benyaya
Cii Honeywell Bull
PR 1G017C
94, av. Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20




---

## ASSOCIATION NATIONALE
Animation et Action Sociale
## RECHERCHE

1. — **Directeurs et animateurs de centre Socio-Culturel.**
2. — **Agents de développement social.**

Apte :
- à établir des diagnostics sur un quartier ou une ville,
- à présenter des propositions d'action, y compris d'ordre économique,
- à suivre leur réalisation,
- à gérer, animer des équipements sociaux,
- à faire un accompagnement social dans des opérations de réhabilitation.

Expérience vie associative, relation avec des collectivités locales, connaissances des milieux urbains...

Région parisienne
Auvergne - Strasbourg - Région Lyonnaise

Envoyer curriculum vitae et photo à :
RÉGIE PRESSE sous N° 303.670 M
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

---

Le Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance recherche son

## responsable du développement des activités titres

pour sa Direction de l'organisation technique, Département des applications informatiques. Il assurera, en relation avec les intervenants du Réseau, la mise en œuvre, le développement et le suivi du fonctionnement du système de gestion, relatif aux activités-titres de celui-ci, dans leur ensemble. Formation d'ingénieur, orienté gestion et/ou organisation et informatique.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M01 au CENCEP
5, rue Masseran - 75007 PARIS

Organisation et Publicité

---



## GROUPE LUCHAIRE

5.700 PERSONNES - 2,4 MILLIARDS F
recrute pour sa division ARMEMENT
(au Siège : PARIS 8e)

## CHEF DE PROGRAMME
(60 % du C.A. de la Division)

**Responsable de la gestion industrielle**
DU PRINCIPAL PROGRAMME DE LA DIVISION : DEVIS - propositions d'investissements - PLANS DE CHARGE DES USINES et de la sous-traitance - COORDINATION ENTRE LE B.E. et la PRODUCTION - APPUI TECHNIQUE AUX COMMERCIAUX...

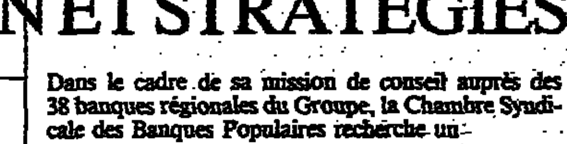
**Indispensable**
- INGÉNIEUR diplômé généraliste ou Grande Ecole de Commerce avec goût pour la technique
- ANGLAIS courant
- 7 à 10 ans d'EXPÉRIENCE de GESTION DE PRODUCTION ou de CHEF DE PROJET en industrie de biens d'équipement

**SOUHAITABLE**
- Connaissance des secteurs MILITAIRE, AÉRONAUTIQUE ou Automobile

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8172 à

**SC sélection conseil**
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

---



# INFORMATIQUE PLAN ET STRATEGIES

Dans le cadre de sa mission de conseil auprès des 38 banques régionales du Groupe, la Chambre Syndicale des Banques Populaires recherche un

## Informaticien conseil

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une expérience professionnelle d'au moins 3 ans (si possible dans le domaine bancaire).

Vous travaillerez à la mise en œuvre de la politique informatique du Groupe et vous serez capable de mener des actions de conseil sur le terrain, notamment dans les domaines de la stratégie et de la planification informatique.

De fréquents et courts déplacements sont à prévoir.

Adressez votre candidature à François MARSAL, sous la référence IC/3, à **CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES** - 131, avenue de Wagram - 75017 PARIS.

Banque Populaire

MEDIA BA

---

# Paris Secteur Bancaire

Nous recherchons des cadres bancaires pour les postes suivants, (salaires négociables) :

**Chef Cambiste/ Directeur de Trésorerie**
**Gérants de Portefeuilles** (confirmés)
**Auditeur de Crédit** (niveau du Groupe)
**AVP – Négoce International** (Commodités)
**AVP/VP Financement Immobilier**
**Cadre Supérieur – marché obligataire français**
**Cambistes** (Senior et Junior)
**Auditeur Informatique** (niveau du Groupe)
**AVP – Finance de l'Energie**
**Cadre Commercial diplomé supérieur pour le marché domestique français**

Veuillez adresser curriculum vitae, photo, avec salaire et prétentions à notre consultant pour la France, **Christopher Evans, Jonathan Wren International Ltd,** 170 Bishopsgate, London, EC2M 4LX. Tel: 01-623 1266.




---




**104 rue Réaumur**
**236.36.60**

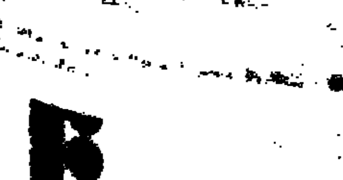















# INTERTECHNIQUE

**Aéronautique - Espace - Informatique**




recherche :

## ● INGÉNIEUR

(RÉF. DA4-52)

Débutant ou ayant une expérience de deux années environ avec une formation de base de génie mécanique avec option robotique ou électronique.

Il sera chargé des études et mises au point de systèmes pneumatiques miniatures de haute performance. Ces systèmes mettent en œuvre des composants mécaniques, des capteurs et des asservissements pneumatiques et électroniques.

Ce poste requiert des qualités de relations humaines et commerciales.

Quelques déplacements à l'étranger.

Connaissances sérieuses de la langue anglaise exigées.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE, B.P. n° 1, 78374 PLAISIR CEDEX.

---




**Banque Internationale de grande renommée**

recherche, pour participer au développement de ses applications informatiques,

## 2 ingénieurs informaticiens

De formation supérieure et possédant une expérience de 3 à 5 ans en informatique de gestion, ils assureront la conception et la réalisation de chaînes de traitement, liées à l'activité de la Banque.

Des connaissances de la Banque et/ou du matériel **BULL DPS7** sont nécessaires.

Ces postes sont basés à **PARIS**.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel, sous réf. 61.69/II/698 à ADEQUATION 62-64 avenue Emile Zola, 75015 Paris

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

Importante société industrielle PARIS, recherche

# AUDITEUR INTERNE

***École Sup de Co ou Maîtrise de Gestion***

*ayant acquis une expérience d'Audit d'au moins 2 ans en Cabinet international ou dans une grande société industrielle.*

*Dans le cadre de ses fonctions, le candidat aura la charge de missions de Contrôle interne Comptable :*

- *études de circuit administratif à caractère Financier et Comptable,*
- *révision de comptabilité,*
- *rédaction des rapports consécutifs à ces études.*

*Ce poste peut comporter des déplacements en France ou à l'étranger.*

*Anglais indispensable.*

*Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 81456/M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.*

HAVAS CONTACT

---

# Diriger notre SAV : une fonction tremplin dans notre structure commerciale.

Nous sommes l'une des filiales d'un important groupe industriel et commercial français. Notre SAV (une véritable PMI d'une centaine de personnes) est implanté à ORLEANS dans notre unité de production d'appareils de cuisson (1 800 personnes).
Partie intégrante de notre structure commerciale, sa vocation est d'assurer la meilleure qualité de services a notre clientèle : la grande distribution et des grossistes.
Le patron que nous recherchons est un gestionnaire rigoureux, rompu à l'outil informatique. Il supervise et coordonne les achats et appros, l'atelier de réparation, l'administration des commandes, le magasin pièces de rechange. (C.A. 30 M.F./an).
Rattaché au Directeur d'usine, il sera jugé sur les améliorations qu'il apportera à ses services.
Un ingénieur ou un Sup. de Co, d'environ 30 ans, ayant une expérience significative au sein d'un SAV, de préference secteur Grand Public, devrait pouvoir assumer avec succes cette fonction dynamique qui lui servira de tremplin vers des responsabilités elargies.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée) sous référence 85466 M à

Selecom 226, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS.

---

Nous sommes une importante société de commercialisation de produits alimentaires
L'évolution de notre activité nous amène à rechercher notre

# RESPONSABLE DE FORMATION

A 30 ans environ, vous possédez une expérience similaire réussie de 3 ans minimum dans une entreprise ou en cabinet.
Votre fonction, en relation avec le Responsable de ce département, consistera à établir le plan de formation annuel, en évaluer le coût, faire préciser les priorités et contrôler ses réalisations.

Ce poste est basé à PARIS.

La connaissance du secteur d'activité, votre personnalité et votre esprit pratique et créatif seront des éléments déterminants.

La rémunération, attractive, sera fonction de votre potentiel.

Disponibilité rapide appréciée.

Faites-nous part de votre détermination en adressant votre dossier de candidature sous réf. 8312 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui nous transmettra.

CONTESSE

---

# INGENIEUR OU UNIVERSITAIRE DEBUTANT

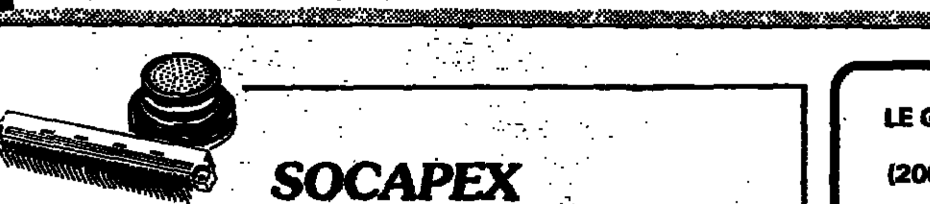
**FILIALE GROUPE MULTINATIONAL EQUIPEMENTS AUTOMOBILE**
*recherche pour sa* DIRECTION INFORMATIQUE
**INGENIEUR OU UNIVERSITAIRE DEBUTANT**

Diplômé d'une école d'ingénieur (AM, ENI, INSA, etc) ou Universitaire (MIAGE).
Le candidat sera fortement intéressé par l'informatique et parlera l'anglais couramment.
La mission :
après une période de formation sur matériel IBM 4381 et logiciels CICS/DL1, le candidat intégrera une équipe chargée de développer des applications de gestion de production, bureautique, etc.
Le candidat retenu se verra offrir de réelles possibilités d'évolution dans le groupe.
Lieu de travail : proche banlieue NORD de PARIS (métro).

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prét. ss réf. 8284 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL 11.28.10.60

---




***spécialiste des connecteurs pour équipements électroniques professionnels**, recherche pour son Établissement de **SURESNES**, un*

## RESPONSABLE PRODUIT HF
## (ESSEC, SUP. DE CO...)

*Chargé de la ligne de connecteurs destinés aux Marchés Téléphonie Informatique et Péri-Informatique, sa mission consistera à :*

- *définir les produits*
- *identifier les cibles*
- *analyser la concurrence.*
- *suivre les taux de pénétrations et la rentabilité.*

*Une expérience de 3 ans, environ, en Marketing Industriel dans le domaine des composants serait vivement appréciée.*
*La maîtrise de l'Anglais est indispensable.*

*Merci d'adresser votre candidature (C.V. et photo) sous réf. 78460/M. au Service du Personnel – SOCAPEX – 10 bis, quai Léon-Blum,*
92151 SURESNES.

**THOMSON**
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

---

**LE GROUPEMENT INFORMATIQUE DE L'AUDIOVISUEL (200 PERSONNES — C.A. 100 MF)**

Équipe de matériel de haut de gamme, Bull DPS8, IBM 3033 — U et de nombreux mini-ordinateurs (mini-6, IN 5000, Matra 6000, Solar 16...) mettant en œuvre les réseaux DSA et SNA
RECHERCHE

## UN INGÉNIEUR ARCHITECTURE DE RÉSEAUX

Au sein de la **DIRECTION TECHNIQUE**, il vient renforcer l'équipe chargée du support technique et de l'architecture de réseaux.

Il est requis un diplôme d'ingénieur du type **SEPELEC** ou **TELECOM** ou un niveau de connaissance équivalent avec une expérience minimum de 2-3 ans en télétraitement sur des équipements similaires.

Atouts supplémentaires : connaissance d'IMS.

Poste passionnant et évolutif de par sa position de pointe. Plan de formation personnalisé.

Adresser votre dossier au G.I.A.
Service du personnel
3-5, rue Jeanne-d'Arc
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

---

# Journaliste d'entreprise

Dans le cadre du développement de l'information et de la communication, le responsable des publications d'un important groupe industriel recherche un journaliste d'entreprise. Diplômé ou autodidacte, il a environ 30 ans. Il est capable de dialoguer a tous les niveaux de l'entreprise.
Au sein d'une équipe, il collabore à la conception, la rédaction, la mise en page des différentes publications et assure le suivi technique de leur exécution.
Des qualités de photographe, pour illustration des publications, constitueraient un atout supplémentaire. Ses fonctions l'amènent à de courts déplacements en France et à l'Etranger.
Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence 5861 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

---

# Ingénieurs informaticiens confirmés

Notre société orientée dans le secteur de la **productique**, recherche pour son département **automatique industrielle** des ingénieurs informaticiens possédant une expérience d'environ 2 ans sur matériel :

VAX (VMS ou UNIX) ou PDP 11 (RSX 11 M)

Ils travailleront sur des applications de :
- CAO
- CONTROLE DE PROCESSUS INDUSTRIELS
- SYSTEMES DE DISPATCHING
- TEMPS REEL

Pour prendre contact écrire à Marie France BURQ - **EUROSOFT** - 38, bld Henri Sellier - 92150 SURESNES.




MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

---




**EQUIPEMENTS HOSPITALIERS**

département ingénièrie médicale recherche

## Un ingénieur génie hospitalier

Connaissant équipements bloc opératoire et plateau technique pour direction service projets, offres et suivis d'affaires.
- Anglais courant indispensable.
- Expérience appréciée.
- Rémunération intéressante + avantages sociaux.
- Lieu de travail : Pré St-Gervais (93).

Adresser C.V., photo, prétentions à n° 82.282 JONCTION 34, bd Haussmann 75009 PARIS qui transmettra

---

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

**Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur avec de solides connaissances en informatique et TRANSMISSION DE DONNEES.**

**Vous avez une expérience confirmée et réussie d'encadrement dans une unité de production.**

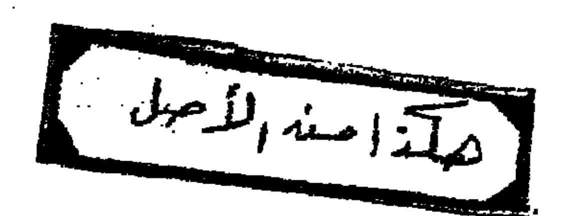
Nous vous offrons un poste de

## Responsable Exploitation Réseaux

**Vous devrez assurer :**
- l'encadrement et la planification des activités du personnel d'exploitation (11 personnes)
- l'interface vis à vis des utilisateurs avec le souci constant de la qualité du service rendu
- la mise en place des nouveaux produits matériels et logiciels
- participer aux relations avec les fournisseurs et aux études des nouveaux systèmes.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous ref. **SB 0326** à **CNCA**
**Direction du Personnel - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune**

LVI TOURNAY/ALSCOM



هكذا صدر الأصل







# Assister notre controller européen

Filiale d'un Groupe Américain, nous avons d'abord proposé à notre clientèle les services financiers nécessaires pour le développement des activités industrielles de notre Groupe. Aujourd'hui, établissement financier, nous avons élargi nos prestations à d'autres sociétés industrielles en France et en Europe.
Le Controller Financier de notre siège européen recherche son assistant.
Votre Mission :
- centraliser et analyser les informations des différentes sociétés du groupe et assurer la consolidation des résultats,
- établir les documents de reporting,
- réaliser des études financières, d'investissements et de coûts,
- suivre la gestion des lignes de crédit et assurer les relations avec les banques.

Vous avez aujourd'hui au moins 26 ans et une à deux années d'expérience dans un poste financier où vous avez utilisé l'informatique. Diplômé d'une école de commerce ou de gestion avec de bonnes connaissances comptables, vous avez une maîtrise parfaite de l'anglais écrit et parlé qui vous permet de travailler dans un environnement anglo-saxon.
Nous vous offrons la possibilité d'intégrer une petite équipe basée à Paris dans un poste qui vous permettra de bien connaître notre Groupe. Vos fonctions, notre organisation et notre développement vous conduiront ensuite à exercer d'autres responsabilités.

**COFROR, notre conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Catherine ROIZOT sous référence 417/31 M (en indiquant votre rémunération actuelle).**




Tour Fiat · Cedex 16 92084 Paris la Defense

SOURCES

# Un homme de marketing pour assister notre P.D.G.

**H/F**

Un CA de 180 MF dont + de 20% à l'export, 250 personnes, notre société est l'une des premières dans le domaine de l'alimentaire qui est le sien, elle perpétue à travers le monde une image de qualité dans la tradition française.
En collaboration étroite avec notre PDG que vous assistez directement pour l'activité export, vous êtes par ailleurs l'homme des solutions utiles à tous nos problèmes de conditionnement, d'étiquetage et de conformité aux règlements nationaux et communautaires. Bien sûr, études de marchés, nouveaux produits et relations avec les agences de publicité sont aussi sous votre coupe.
La trentaine, diplômé d'école de commerce, vous avez une expérience marketing de 3 à 5 ans dans une PME du secteur de la grande consommation et mieux de l'alimentaire. Homme (ou femme) de terrain soucieux de rentabilité, votre grande mobilité d'esprit et votre personnalité affirmée font de vous un collaborateur solide et fiable. Cette fonction qui implique la maîtrise de l'anglais et de l'allemand devrait vous permettre d'évoluer rapidement vers des responsabilités élargies. Le poste est basé à Paris.
Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre + CV + photo) réponse et discrétion. Merci de nous écrire sous réf. 1167 M, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



**Bernard Julhiet Psycom**

Membre de Syntec

SOURCES

---

Filiale d'un constructeur multinational spécialisé en **INSTRUMENTATION ELECTRONIQUE** et **MICRO-INFORMATIQUE** recherche pour sa ligne de produits **SYSTEMES DE DEVELOPPEMENT - ANALYSEURS LOGIQUES**

## Ingénieur d'applications électronicien

**Profil :** 25 ans minimum, vous êtes diplômé d'une école supérieure d'**ingénieur électronicien** (type ENSEEIHT, ISEP, ESIEE, etc.). Naturellement, vous connaissez les microprocesseurs, langages et operating systems et avez l'expérience dans ce domaine. Vous maîtrisez l'anglais.
**Mission :** mettre en place nos systèmes en clientèle, former les utilisateurs et leur apporter l'assistance technique nécessaire. Votre rémunération attractive sera fonction de l'expérience. (Réf. KN/LM1)

## Chef de produit électronicien

**Profil :** de formation supérieure en électronique (minimum BTS), vous avez une bonne connaissance des microprocesseurs et techniques numériques ainsi qu'une première expérience de vente de ce type de produits. Vous maîtrisez l'anglais.
**Mission :** • Vous assurerez l'interface avec nos fournisseurs étrangers • Vous aurez la responsabilité du développement des lignes de produits (plan marketing) • Vous apporterez l'assistance technique et commerciale à la force de vente.
**Nous offrons :** fixe fonction de l'expérience, intéressement motivant, voiture, frais remboursés. (Réf. KN/LM2)
Ecrire avec C.V. + prétentions en précisant la référence choisie à

**michel jouhannaud conseils**
40 bis, av. de Saxe - 75007 PARIS

MEDIA PA

---

Premier groupe français de presse informatique et technologies associées, le Groupe TESTS recrute un




Le poste est à pourvoir au sein de la rédaction d'un mensuel destiné aux cadres dirigeants d'entreprises. Un grand intérêt pour les aspects du management, pour les conséquences financières et organisationnelles des applications informatiques, bureautiques et télématiques est donc nécessaire.

Une culture informatique serait un plus.

Le goût de l'enquête, la réflexion de fond, une rédaction aisée, rapide et efficace sont indispensables. L'aptitude à s'intégrer dans une équipe également.

Envoyer cand. (lettre manus + C.V. + photo + prétent.), s/réf. 3479, à MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

---

# Auditeur auprès de nos concessionnaires

olivetti

Olivetti, premier constructeur européen de matériel et d'équipements bureautique et informatique recherche pour suivre son réseau de concessionnaires un auditeur confirmé par une première expérience.

De solides connaissances comptables et un sens affirmé des relations humaines l'aideront dans sa mission :
— jouer un rôle de conseil,
— réaliser les analyses financières,
— faire remonter toutes les informations nécessaires : synthèse annuelle des bilans, états économiques, litiges...

Basé à Paris, ce poste implique de nombreux déplacements sur la moitié de la France.

Les perspectives d'évolution sont celles que l'on peut attendre d'un groupe de dimension internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Daniel Bassan,

OLIVETTI FRANCE - DPRH
89 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris

SOURCES

---

VILLE DE CORBEIL-ESSONNES
(+ 40 000 habitants)
RECRUTE

## CHARGES DE MISSION

pour assurer le suivi et l'animation d'un projet municipal dans un quartier populaire (+ 10 000 habitants), quartier classé « sensible ».

Installés dans le quartier, ils auront pour tâches :
— d'évaluer les besoins de la population,
— suivre les dossiers en coordination avec différents intervenants,
— d'élaborer des propositions d'aménagement à mettre en œuvre dans le cadre du projet municipal.

- Niveau enseignement supérieur technico-économique et/ou sociologique.
- Forte motivation pour problèmes de réhabilitation physique et sociale.
- Expérience souhaitée.
- Capacités d'initiatives en animation et contacts avec la population du quartier.

Postes contractuels.
Adresser candidatures : Monsieur le maire de Corbeil-Essonnes (91100).
Renseignements par téléphone au : 088-92-00, Mme CLAPIER, poste 1272.

---




**Paris 9ème**
nous recherchons

# NOTRE RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Rattaché directement au Chef du Personnel et animant une équipe de 4 personnes, vous coordonnerez les activités administratives classiques : paie, comptabilité, statistiques, tableaux de bord, bilan social.

Par la suite, vous pourrez éventuellement assister les autres membres de l'équipe dans leurs missions de recrutement, formation, gestion des carrières.

Ayant obligatoirement une formation "Administration du Personnel" (DUT minimum), une bonne technicité au niveau paie et des connaissances en informatique, votre expérience (3 à 5 ans) aura été acquise dans une fonction semblable.

**Nous vous remercions d'écrire sous la référence 432M à A.L. CONSEIL 102, Bld. Malesherbes - 75017 - PARIS que nous avons chargé de cette recherche et qui vous garantit discrétion et réponse.**

AL conseil

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Curriculum

---




AFFILIÉE AU GROUPE LOUIS DREYFUS ET A LA BANQUE BRUXELLES LAMBERT

recherche
pour son agence centrale (Paris 8e)

# UN EXPLOITANT

**pour développer et gérer un fonds de commerce de**

## CLIENTÈLE PARTICULIÈRE

Le poste s'adresse à un candidat :
- ayant deux ans minimum d'expérience du poste,
- de bonnes connaissances techniques en matière de titres lui permettant de répondre aux besoins de sa clientèle (portefeuilles non gérés de moyenne importance).
- une très bonne présentation.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à la Direction du Personnel de la BANQUE LOUIS-DREYFUS, 6, rue Rabelais, 75008 PARIS.

---

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RELATIONS
recherché
par organisme de vacances Sud-Est. Déplacem. fréquents, départ 165.000 F/AN.
Adresser C.V. manusc. et photo à M. TACONET, 81, rue de Touraine, 73000 Chambéry.

---

# Ingénieur équipements télécommunications

Le Directeur de la filiale informatique du Groupe DUMEZ recherche dans le cadre de son développement un ingénieur responsable de tous les problèmes de télécommunication du groupe (Télex, Radio, Télécopie, Réseau Informatique, Téléphone...).

Après avoir analysé les besoins en communication, il propose à la Direction les matériels et réseaux adaptés du point de vue technique, coût et délais, prend en charge leur mise en place au siège, sur les chantiers et dans les filiales, organise leur maintenance et assure la formation du personnel d'exploitation.




Ce poste peut convenir à un ingénieur Grande Ecole : Télécom ou équivalent ayant si possible une première expérience.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. LM/131 à DUMEZ Service des Relations Humaines, 345 avenue Georges Clemenceau, 92022 Nanterre Cedex.

MULTIPLIER LES PERSPECTIVES

mediasystem

---

La Société Mutuelle d'Assurance sur la Vie du Bâtiment et des Travaux Publics recherche un

# Technicien d'Actuariat Confirmé

pour animer une équipe de 6 personnes chargée de la gestion des contrats individuels.

Le candidat devra allier à des qualités techniques certaines le goût de la gestion et le sens de l'encadrement. Il sera apte à exprimer ses besoins auprès de l'informatique.

La rémunération, de l'ordre de 200.000 F par an, sera fixée en fonction de l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo, en précisant votre rémunération actuelle et le salaire souhaité à Mme Viard - SMA VIE
114, av. Emile Zola
75739 Paris Cedex 15.

---

PAYS DE LOIRE SUD-OUEST

*Filiale d'un groupe de taille internationale, nous sommes spécialisés en mécanique et dans le cadre de notre développement, nous recherchons des*

# INGÉNIEURS MÉTHODES ET FABRICATION (FORMATION A & M ou ÉQUIVALENTE)

*Leur mission consistera à :*
- *Contribuer à l'organisation d'ateliers en tenant compte des aspects humains, techniques et économiques.*
- *Animer des équipes pluridisciplinaires.*
- *Assurer le meilleur parti possible de l'outil de production.*

*Pour réaliser ces objectifs, notre Société recrute plusieurs Ingénieurs débutants ou possédant quelques années d'expérience dans un Service Méthodes ou de Fabrication Mécanique. Des notions d'automatisme et de micro-informatique seraient appréciées.*

*Possibilité d'évolution de carrière.*

*Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) sous référence* 78459 M à HAVAS CONTACT, 1, *place du* Palais-Royal - 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

---

PARIS SUD
Société Fiduciaire cherche pour un de ses clients Importante Société de Service Informatiques (C.A. 500 Millions de Francs), le

# Responsable du Service Comptable

**pour superviser environ 20 personnes.**

Le candidat de formation supérieure type Ecole Supérieure de Commerce option Finance Comptabilité et/ou Certificat Supérieur d'Expertise Comptable, devra justifier d'un haut niveau technique (comptabilité, fiscalité, trésorerie).
Une double expérience de Cabinet et d'Entreprise serait très appréciée.
Homme de terrain, ce candidat présentera également des qualités d'organisation et d'analyse notamment pour prendre en charge le suivi d'un système spécifique de facturation et aura impérativement une expérience réussie d'animation d'une équipe comptable importante et structurée.
L'habitude des problèmes liés à la gestion de trésorerie et aux recouvrements serait un atout déterminant.
Rémunération de départ de l'ordre de 240 000 F/an.
Ecrire avec C.V. à Mme D'ORNANT - FIDAL PARIS

FIDAL PARIS 18 Bis rue de Villiers 92393 LEVALLOIS PERRET

---

Important laboratoire pharmaceutique français, Paris, recherche un(e)

# Juriste

Spécialisé(e) dans le droit de la protection industrielle et des contrats commerciaux, vous aurez pour mission de contribuer à l'élaboration, de gérer et de suivre les brevets, les marques et les contrats commerciaux.

Votre rôle essentiel sera de coordonner efficacement, en relation avec les départements de l'entreprise et les spécialistes extérieurs, les actions de la Société aux niveaux national et international.

Vous faites la preuve d'une expérience réussie de 10 ans au moins dans ce domaine, de préférence dans l'industrie pharmaceutique.

Votre compétence et votre rigueur sont des critères essentiels pour ce poste, mais ce sont plus encore vos qualités relationnelles, votre sens du conseil, votre souplesse et votre diplomatie qui guideront notre choix.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à notre Conseil, sous la référence 5013/LM, ou de le transmettre à C.V. PLUS en composant sur votre Minitel le (1) 828.40.25.



**Ressources & Développement**
*6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS*




MEDIA PA · AFCOREM

# OFFRES D'EMPLOIS

Important groupe français international (15 milliards de C.A. – 40 pays).

Pour la mise en oeuvre du nouveau schéma directeur du groupe à horizon 3 ans, la Division Organisation et Informatique, basée à Paris recherche.

## Organisateurs HF

Il prend en charge, la responsabilité d'un secteur, d'une entité, et y mène des opérations liées à la mise en place de nouveaux systèmes d'information.

• Formation supérieure : école de commerce (HEC, ESSEC...) ingénieur (central ou équivalent) • expérience 1 à 3 ans. • aptitude à appréhender un domaine en évolution constante dans un environnement international complexe et dynamique. • aptitude à communiquer à tous niveaux.

La rémunération est à la hauteur de votre expérience et de votre potentiel.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 5059 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

---

## CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

EUREST

Une des premières SOCIÉTÉS de SERVICES (600 établissements en France) recherche dans le cadre de la décentralisation de son informatique

**1 CHEF DE PROJET**

Il participera la première année au développement d'un nouveau produit logiciel «finance et contrôle» dont il prendra la totale responsabilité de l'implantation par la suite.

Outre une expérience informatique de 5 ans minimum au cours de laquelle il aura conduit de tels projets, le candidat doit posséder de SOLIDES CONNAISSANCES COMPTABLES et FINANCIERES.

Poste évolutif basé à PARIS 9ème.

Tél. pour renseignements complémentaires au 281.91.51 ou adresser CV, photo et prétentions à EUREST - Service Recrutement 14, rue d'Athènes - 75009 PARIS.

JRP/Jean Rampler Publicité

---

## Jeune juriste HF

**avec une toute première expérience**

Cette création de poste correspond au renforcement progressif, au siège social, du suivi juridique du Groupe. C'est un(e) véritable assistant(e), que recherche notre responsable juridique, capable de l'épauler sur l'ensemble des activités du service : que ce soit en matière d'élaboration et de suivi de contrats, de droit des assurances et de contentieux ou de documentation. Dès le départ, de larges responsabilités vous seront confiées. A terme, votre connaissance pratique de l'anglais juridique vous permettra d'intervenir en matière de droit international (licences, contrats de distribution, etc.)

Nous souhaitons qu'une toute première expérience, même sous forme d'un stage longue durée en entreprise, ait complété votre maîtrise de droit privé.

Le poste est basé Porte de Montreuil.

Adressez vos candidatures (C.V. + photo + souhait de rémunération), s/réf. MJ/2, à J. CHAUCHE - COPERS - 1, rue Moncey - 75009 PARIS.

MEDIA




---

**Société produits de luxe en forte expansion - Paris (10e)**
recherche

## ORGANISATEUR

**Mission :**
- Améliorer en permanence les procédures administratives en fonction de l'évolution de la société.
- Participer à la conception et à la mise en place du nouveau système informatique sur IBM 38.

**Profil :**
- DUT gestion ou équivalent.
- 4 ans minimum expérience similaire.
- Salaire 130 à 156.000 Francs.

*Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 84484 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX – Q.T.*

---

**Un organisme financier parisien réputé (90 p.), souhaite accueillir (réf. 4637 LM)**

## un chef comptable, HF,

Il suit personnellement la comptabilité générale du siège et de ses filiales dans un environnement informatique très moderne. Il établit comptes mensuels et bilans. Il apporte à la direction des éléments de gestion sûrs et rapides, sait faire parler les chiffres.

**Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la comptabilité ayant acquis une bonne partie de son expérience dans le milieu de la banque, des sociétés financières ou d'une compagnie d'assurance, bon organisateur et ayant le sens du service.**

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

*MEMBRE DE SYNTEC*

---

## URGENT

*Pour remplacement 6 mois éventuellement plus*
Etablissement d'enseignement Secondaire et Universitaire Paris-16e cherche

## SURVEILLANT

Ayant sens des responsabilités pour appel contrôle de connaissances réception famille.

Ecrire sous le nº 303 666 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

Association recherche pour informer le public

## HOMME FEMME BAC + 4

- Expérience dans le domaine formation — Emploi souhaité.
- Contrat à durée déterminée.
- Temps partiel.

Adresser lettre et C.V. à

**CNIDF**
4, rue Bayard, 75008 PARIS.

---

Organisme de formation ch. PROFS angl. all. pour Paris-région. Tél. : 226-52-30.

---

SOCIÉTÉ RECHERCHE

## COMMERCIAUX

- pour négociations à haut niv.
- Formation assurée.

Téléphone : 878-55-47.

---

Cabinet technique et juridique quartier St-Lazare rech. personne qui prendrait la responsabilité du service

## COMPTABILITÉ

jusqu'au bilan. T. 742-02-23 +.

---

SOCIÉTÉ de SERVICE INFORMATIQUE et MARKETING Nº 1 dans son activité recherche pour poste de

## CHARGÉ (E) D'ÉTUDES QUANTITATIVES

jeune candidate (e) de valeur
- Ingén. Gde Ecole ou équiv.,
- expérience Vente/Marketing.
- Anglais/Allemand souhaités,
- qualités pédagogiques,
- engagement à la hauteur de notre position de leader.

**Poste basé à PARIS**

Merci adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions.
Ecr. s/nº 7.108 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Notre Cabinet EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES recherche des candidats ayant acquis une solide expérience dans le domaine de la révision légale ou contractuelle

## RÉVISEURS CONFIRMÉS

- de formation supérieure (grande école, université ou équivalent).
- expérience en cabinet nécessaire, anglais souhaité.

POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE

Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer C.V., photo, prétentions à M. LATREILE, cabinet Berthon-Rivière-Latreille et associés, Tour plein Ciel, 25, boulevard Arago 75013 PARIS.

---

## SOGEN

recherche pour son SIÈGE SOCIAL à PUTEAUX (92)

## UN TECHNICIEN INFORMATICIEN

qui sera chargé de la mise au point et de petites études de systèmes micro-informatiques industriels.

*Le candidat aura une formation min. BTS électronique ou DUT génie électrique, avec connaissance des microprocesseurs Z 80, 8085 et 6800, ainsi que des langages assembleur.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à

SOGEN
DIRECTION DU PERSONNEL,
32, rue Victor-Hugo,
92800 PUTEAUX.

---

Importante Société de transport COURBEVOIE DÉFENSE Filiale d'un grand Groupe industriel

*recherche*

## ADJOINT DIRECTION FINANCIÈRE

Études supérieures DECS complet ou équivalent. Expérience exigée. 30 ans minimum.
Pour : consolidation, reporting financier, travaux bilans français et normes US.

Adresser C.V., prétentions sous nº 22.489.
Réf. à porter sur enveloppe à La Publicité Française, 23, av. de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra.

---

# DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE ING. GÉNÉRAL ht niv. cherche reconversion en INFORMATIQUE type industr. product. CAO, etc., bonne connais. Fortran basic, étudie tte prop. SSCI ou autre. Disp. rapid. Vincent, 8, place J.-Giraudoux, 94000 Créteil.

---

Jeune femme, 34 ans, secrétaire de direction, très bonne présentation, 15 ans expérience divers secteurs, cherche poste stable. Accepte déplacements. Ecr. Mme Manchez, 9, rue Richepanse, 75008 Paris.

---

## X ENSTA

38 ans, 10 ans technique et commercial export (ingénierie et équip. lourd pétrole), puis 3 ans dir. de PME serv., ch. dir. gén. de sté moyenne ayant activité export à dév., ou dir. com. débouchant vers D.G. Tél. bur. : (1) 597-86-06 (pers. pour le gérant).

---

## EXPORT HEC - CPA

Installé aux Etats-Unis, et disposant réseau relationnel, cherche entreprise performante voulant exporter durablement sur USA et Amérique centrale. Ecr. s/nº 7.096 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

## GÉNÉRALISTE D'ENTREPRISE

Hme 42 ans, Universit. trilingue, gde exp. PME, 50 à 200 personnes, gest., organisation et développ. jurid., social, personnel, sens relations ciales. IMPORT-EXPORT. Ecr. s/nº 6.719 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Homme formation universitaire supérieure (droit + éco.) expérience journalisme et enseignement étudie toutes propositions particulièrement formation continue et journalisme. Téléphone : (86) 48-94-10.

---

Femme 43 ans désirant quitter situation actuelle pour raisons personnelles cherche poste cadre responsabilité. Expérience 17 ans même maison.

Formation traductrice espagnol – anglais. Connaissances commerciales rédaction contrats.

Recherche Paris centre emploi mi-temps – Horaires 14 à 18 heures ou 15 à 19 heures. Stop.

8.000 F par mois équivalent 14 mois.

Nécessité lettre d'embauche ferme et disposer quatre mois pour préavis démission.

Disposée vous rencontrer pour entretien.

Ecr. s/nº 7.103 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

CHARGÉ D'ÉTUDES docteur aménagement planification et études urb., exp. montage programmation différentes opérations France et étranger esprit synthèse et responsabilité étudie toute propos. intéressante. Ecr. s/nº 2.229 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Homme 40 ans, gérant magasin, moquette 10 ans, artisans peinture 5 ans. Rech. place à responsabilités. 978-91-21.

---

Homme 40 ans rech. place CHAUFFEUR GARDE DU CORPS Tél. lundi 1re ap. 19 h. 061-88-49.

---

Artisane rech. ts travaux dactylographie et traitement de texte. Tél. : 461-14-22.

---

Allemand 30 ans, trilingue, exp. massages relaxants et japonais, recherche travail. Téléphone : 264-00-91.

---

J.F. 30 a. SUP de CO anglais, allemand + spécialisation EXPORT, actuellement respons. service Études Marketing Export cherche poste Études Marketing Administ. CcIale Ecrire sous le nº T 079.872 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

ALLEMANDE, maîtrise de français, 39, très bon anglais, bases espagnol, exp. secrétariat et traduction de secteur culturel et économique, dont 3 a. Paris, ch. emploi intéres. en France à partir juillet ou plus tôt. Écr. Ina Brümann Schlüterstr. 62 D-2000 Hamburg 13.

---

# secrétaires

Nous aimons les défis ! C'est pourquoi nous attendons votre candidature de

## Secrétaire...

si vous êtes
- polyvalente
- disponible
- évolutive
- motivée

Nous sommes une importante société d'emballage (mº porte de Clichy) qui recherche pour son Directeur Commercial une

**assistante** à terme, maîtrisant parfaitement ses techniques de secrétariat (sténo française, dactylographie et telex), parlant l'anglais et habituée aux relations clients/usines.

Adresser votre candidature, lettre manuscrite et CV sous réf. 4739M à notre Conseil Fabrice DUGARD

impact développement
Monceau Commercial Building, 38 r. de Lisbonne 75008 PARIS

---

Organisme professionnel PORTE DAUPHINE recherche une

## SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

pour contrat à durée déterminée min. 3 mois. Expérience exigée.
Adresser candidature au : nº MO 86.296 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

---

Atelier d'architecture recherche

## SECRÉTAIRE DE DIRECTION

pour comptabilité, gestion personnel et secrétariat général. Mi-temps ou plus. Expérience souhaitée.

Envoyer C.V. manuscrit à Claude FRANCK 41, rue de l'Echiquier 75010 PARIS.

---

ORGANISME PARIS 14e Recherche Pour PÉRIODIQUE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

## SECRÉTAIRE RÉDACTION CONFIRMÉ(E)

- Formation physique chimie niveau maîtrise ou équivalent.
- Expérience professionnelle dans le domaine de l'édition technique (préparation de la copie – REWRITING – procédés d'impression, maquettage).
- Maîtrise parfaite de la langue française.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 279 à SWEERTS 9, rue du Delta. 75009 PARIS qui transmettra.

---

Sté de transit et transports maritimes recherche

## EXCELLENTE SECRÉTAIRE DIRECTION

connaissant si possible machine à écrire électronique à mémoires - sténo confirmée. Contrat à durée déterminée 5 mois (remplacement)
Se prés. avec réf. et CV à : Transafric, 128, rue de Rivoli, Paris-1er.

---

# automobiles

## achats

PEUGEOT 504 CABRIOLET. Je cherche urgent, écrivez ou tél. à M. Kehl, D - 6238 Hofheim, Postfach 1265 (BRD) T. : 1949 - 6192 - 1418. Je viens aussitôt.

---

# formation professionnelle

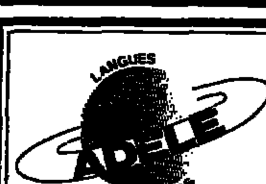
## École des mines de Saint-Étienne

## ANNÉE SPÉCIALE INFORMATIQUE GÉNIE LOGICIEL

ENSEIGNEMENT OUVERT AUX INGÉNIEURS AGRÉÉ PAR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Clôture des inscriptions le 1er mai 1985
Téléphone : (77) 25-20-23.
158, cours Fauriel, 42023 Saint-Étienne Cedex.

---


## ANGLAIS RAPIDE et EFFICACE

COURS INTENSIFS (1 A 4 SEMAINES)
COURS DU MIDI
COURS DU SOIR

- ANGLAIS COURANT.
- ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES ».

1, rue de la Pépinière, 75008 Paris.
Face à la gare Saint-Lazare. Téléphone : 522-51-18.

---

*Un passeport pour un métier tourné vers l'avenir.*

**STAGE pour : BAC - BAC + 2**

## ANALYSTE PROGRAMMEUR SUR IBM 38

Vous êtes titulaire du bac + 2 années, demandeur d'emploi, salarié en puissance de reconversion ou de promotion ou encore vous bénéficiez du plan de formation de l'entreprise ou d'un congé individuel de formation.
- Formation en 7 mois - Propositions d'embauches permanentes sous réserve de l'obtention du certificat de technicité informatique.
Agences PARIS, LYON, NANTES.

Renseignements et inscriptions
INSTITUT EUROPEEN INFORMATIQUE
41, rue Volta 75003 PARIS. Tél. 16 (1) 274.33.28

Groupe IEI

aleph conseil

---

# propositions diverses

CENTRE PARIS

## MAQUETTISTE/ EXECUTION

Vous désirez vous établir ?
Amenez votre matériel !

Petite société de photocomposition met à votre disposition contre très modeste participation UNE PIECE de 16m².

Ecrire pour premier contact à
D. JADE - 78, rue Danton
93310 Le Pré Saint Gervais

- Références morales exigées -

---

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

---

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

---

# enseignement

## MATH PHYSIQUE

VACANCES DE PAQUES
Stages intensifs du 1 au 5-04 ou du 9 au 13-04

## MATH CONTACT

16, R. DU MAIL, 75002 PARIS
Tél. : 236-31-63
Mº Sentier ou Rue Montmartre.

---

# L'immobilier

## appartements ventes

### 1er arrdt

LES HALLES ST-HONORÉ MAGNIFIQUE APPT 130 m². Immeuble rénové, ascenseur. GARBI 567-22-88.

### 5e arrdt

**NEUF JARDIN PLANTES**
1 et 3 RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate reste 1 appt de 5 p., 116 m² Vis. témoin ts jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

### 6e arrdt

RUE JACOB. Superbe liv, 3 chbres, 115 m² dans Maison Louis XIII. Haut plafond, poutres. DORESSAY 624-93-33.

### 7e arrdt

Grenelle Invalides. 703-32-31
**P. TERRASSE.**

AV. BOSQUET, très original, 160 m² refait neuf. 2.600.000 F. Tél. : 508-82-05.

Seine Eiffel. 703-32-31
3 p., balcon, box, asc., soleil
**VUE IMPRENABLE**

### 8e arrdt

ALMA
Magnifique studio aménagé 50 m² 4e ét., imm. gd stand. GARBI 567-22-88.

### 11e arrdt

Parmentier, tt cft. 703-32-44
**LOFT 8 P. 950.000.**

### 13e arrdt

Pl. d'Italie. Stand. idéal investisseur. Studio tt cft. Balc. Belle vue. Park. 395.000 F. Urgent. Tél. : 355-18-36.

### 15e arrdt

8, r. ST-SAENS. Mardi 14 h/17 h. 6e ét. Récept. 4 chbres. 2 park. 3.000.000. 633-29-17.

### 16e arrdt

Près av. Hoche, bel immeuble p. de taille, 50 m², studio poss. 2 p. cuis. équipée, salle d'eau complète. Tél. : 781-91-70.

### 18e arrdt

MAIRIE DU 18e
Dans IMM. NEUF STAND. (habitable de suite)
**2 PIECES AVEC PARK.**
Possib. PRETS CONVENT. s/place mardi, jeudi, samedi (14-19 h.) 53, R. du SIMPLON Tél. : 258-44-96 ou CEGOGI SA. (1) 575-62-78.

### 19e arrdt

PROX. MÉTRO ET PARC
**LOFT 300 m²**
210 m² + chbres en duplex, cft. 1.350.000 F - 542-40-90.

## appartements achats

Rech. 1 à 3 p. PARIS préfère rive gauche avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 873-20-67 même le soir.

JEAN FEUILLADE
54, av. de La Motte-Picquet, Paris-15e. Tél. : 566-00-75. Recherche pour clients sérieux APPTS à partir de 100 m², dans 15e et 7e arrdts.

## locations non meublées offres

### Paris

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-banlieue 707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard, PARIS-5e. Métro CENSIER.

## locations non meublées demandes

### Paris

Pour divers employés et cadres supérieurs mutés importante Cie française pétrolière rech. appts studios toutes catégories. Moyen stand. et Gd stand. Villas Paris et environs. Téléphone : 503-37-00.

### Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES 889-89-56. 283-57-02.

## locations meublées demandes

### Paris

**EMBASSY SERVICE**
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STANDING pr DIPLOMATES et MULTINATIONALES Tél. : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

## échanges

**ÉCHANGE**
MONCEAU 900 F TC
Loi 48, 65 m². 3 P. tt cft + service + cave. Calme, soleil, 4e sans asc., contre 4-5 P. ou plus, loi 48, accepte reprise. 723-72-02 - 267-70-57.

## bureaux

*Locations*

CONS. JUR. ING. CONS. FRANÇAIS DEP. 7 ANS U.S.A.

Echange facilités partage de bureaux. Washington/Paris
Pr déplacements périodiques et installation progressive.
Wash. exceptionn. situation centrale
5 mn nat. airprt. stdg 1er cl. Ordinateur intern., eqpmt et accès immdt. Meilleurs services commerciaux.
PARIS 4 avril. Tlx-nous : 4943678 (U.S.A.)

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de Société démarches, secrétariat, etc...
**ACTE S.A. 359-77-55.**

Siège social RUE ST-HONORÉ Constitution Stés, télex Secrétariat, tous services PARIS - ILE-DE-FRANCE INITIATIVES. 260-91-63.

**DOMICILIATION 16e CHAMPS ÉLYSÉES**
OU AVENUE VICTOR-HUGO 150 A 340 F PAR MOIS SECRÉTARIAT, TÉL., TELEX.
**CIDES - 500-64-32.**

PARIS-ÉTOILE
**BUREAUX**
MEUBLÉS Secrétariat, télex Tél. : (1) 727-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
**355-17-50**

VOTRE SIÈGE SOCIAL Bureau ou domiciliation BUSINESS BURO (1) 346-00-55.

## immeubles

Rénovateur immeubles vend directement et rapidement cause réemploi 3 imm. dont 1 à rénover, vendu vide, les autres luxueusement rénovés. Prix spécial si totalité 24 millions. Rapport 11 % net. Importants avantages fiscaux.
Env. réf. bancaires à agence Elm sous chiffre 12/85, 41, av. Montaigne, 75008 PARIS qui transmettra.

## maisons de campagne

ALPES DU SUD entre GAP et EMBRUN à 10 km sud lac Serre-Ponçon et 35 km, station ski LES ORRES sur 1.000 m², terrain surplombant vallée, ferme caractère, pierres apparentes, restauration qualité, 240 m². Habit. voûtes, cheminée poutres, garage, très jolie vue. Prix : 680.000 F.
CHOIX IMPORTANTS MAISONS DE CAMPAGNE 04 - 05 LOGINTER S.A. 26, rue Pousterle - 04200 SISTERON. Tél. (92) 61-14-18.

## villas

**ASNIÈRES-BÉCON**
S/jard. 320 m², sud, 230 m² env. habitables + sous-sol. Vaste liv., bureau, 5 chbres. Aménagement soigné tt cft. Claude ACHARD 637-14-56.

## domaines

**980 ACRE RANCH GEORGIA, U.S.A.**

Two hours drive south of Atlanta Intl. Airoport. Slow rolling land. Fenced pasture, crop and timber land ; cattle and horses facilities. Ranch has oustanding natural beauty ; four lakes provide plenty of water. Caretakers home, equipment sheds, new ten stall horse barn and training arena. Price includes all farm equipment, 150 head of cattle, 18 registred quarter horses and more. Abundant game : deer, turkey, and quail

$ 1.180.000 U.S. Cash only. Write or call : King Howington, 3650 Habersham road, N.W.,

Atlanta Georgia 30305. Phone : (404) 262-3540.

## terrains

Votre terrain particulier de 5.000 m² POUR 498 F PAR MOIS au bord de la Loire dans un cadre de verdure RENSEIGNEMENTS : (86) 61-55-43.

## viagers

5e arrdt. Claude Bernard 2 P., 3e ét. clair. 210.000 F cpt + 1.850, occupé fme 77 ans. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

## immobilier information

**25 km PARIS-OUEST**
BOIS 8 ha, constructible 1 maison 400 m², ou 2 maisons 200 m²
Ecr. Eudico, réf. 3080/4 11, rue Carpeaux 75018 Paris, qui transmettra.

# sports

## ATHLÉTISME

### Michel Bernard président

*Ancien rival — très souvent malheureux — de Michel Jazy, Michel Bernard a été élu dimanche 31 mars président de la Fédération française d'athlétisme (FFA). Seul candidat, l'ancien champion de demi-fond nordiste, âgé aujourd'hui de cinquante-quatre ans, a obtenu 2 927 voix pour, 751 contre et 501 bulletins blancs. Entré au comité directeur de la FFA en 1977, Michel Bernard préside depuis 1978 la Ligue d'athlétisme des Flandres. Elu maire adjoint d'Anzin (Nord) en 1983, il est chargé des sports au sein de la municipalité (PS).*

*Ce changement à la tête du premier sport olympique était attendu. La révolution de palais qui a balayé l'ancienne équipe au cours des deux jours d'assemblée générale à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) de Vincennes l'était moins. Président depuis 1973, Michel Marmion, qui ne se représentait pas, n'a pas été reconduit au comité directeur. Il en a été de même pour l'entraîneur des haies féminines, Fernand Urtebise, et pour le docteur Hervé Stephan. Dans cette atmosphère de règlements de compte, il s'agit de savoir si l'élan donné à l'athlétisme national par l'ancien directeur technique national (DTN), Jean Poczobut, ne risque pas d'être brisé.*

## CYCLISME

### Stephen Roche persiste

*Moins d'une semaine après son succès dans le Critérium international, l'Irlandais Stephen Roche a remporté, à Rodez, le Tour Midi-Pyrénées, épreuve en trois étapes qui réunissait, du 26 au 29 mars, des coureurs de grande notoriété, parmi lesquels Laurent Fignon, classé deuxième, Bernard Hinault, Pascal Simon et le champion du monde, Claude Criquielion.*

*C'est le premier jour, sur les pentes de Guzet-Neige, un obstacle déjà franchi au cours du Tour de France 1984, que Roche construisit sa victoire. En la circonstance, il distança de façon décisive Pascal Simon, Millar et Fignon, vainqueur la veille du prologue, tandis que Bernard Hinault perdait près de neuf minutes. Par la suite, il repoussa tous les assauts, en particulier ceux de Jérôme Simon, frère de Pascal, et du jeune Parisien Eric Boyer, récemment incorporé à l'équipe Renault-Gitanes.*

*Si ce tour Midi-Pyrénées, qui prend de l'importance au fil des années, confirme les bonnes dispositions actuelles de Roche et le retour en forme de Fignon, la situation ne paraît guère brillante pour Hinault, vingt-neuvième à près de douze minutes. Sa préparation ayant été perturbée par une bronchite, le Breton souffre, il est vrai, du manque de compétition. Au reste, ses objectifs sont assez lointains, puisqu'il vise en priorité le Tour de France. Il fera l'impasse sur le Tour des Flandres dimanche prochain, puis sur Paris-Roubaix, et sa rentrée en France doit avoir lieu à l'occasion du Championnat des routiers professionnels, le 23 juin.*

J. A.

## RUGBY

### *DEUXIÈMES DU TOURNOI DES CINQ NATIONS*

# Les Français ont la norme Gallion

**Invaincue durant le Tournoi des cinq nations 1985 — deux matches nuls et deux victoires, — l'équipe de France a néanmoins laissé la première place au quinze irlandais, qui a battu les trois autres nations britanniques, c'est-à-dire conquis la triple couronne.**

**L'équipe du Trèfle doit ce résultat essentiellement à la botte de son trois-quarts centre Michael Kiernan, qui avait déjà passé 15 points aux Français le 2 mars à Dublin : à une minute de la fin de la rencontre contre les Anglais, le 30 mars à Lansdowne Road, il a réussi le drop de la victoire (13-10) sur le quinze à la Rose. Grâce à cet employé de banque, qui a succédé au prestigieux Ollie Campbell, les Irlandais ont cédé la cuillère de bois aux Ecossais, qui avaient, eux, réalisé le grand chelem en 1984.**

**Une nouvelle fois deuxièmes, les Français, qui n'ont pas encaissé un seul essai au cours de ce tournoi, ont été les plus brillants en en marquant six, notamment grâce à l'arrière Blanco et au demi de mêlée Gallion ; mais le quinze du Coq a encore connu des passages à vide avant d'assurer sa victoire sur les Gallois le 30 mars au Parc des Princes (14-3).**

Il faudrait qu'on nous explique quelle est la position officielle à l'égard du sport sud-africain. Parce que, officiellement, il n'est plus question depuis belle lurette que les Springboks viennent fouler la belle herbe des stades français. Et cela devrait durer aussi longtemps que le gouvernement de Pretoria maintiendra le régime de l'apartheid en Afrique du Sud. C'est-à-dire jusqu'à ce que les poules aient des dents. Et, à notre connaissance, ce miracle-là ne s'est pas produit. Pourtant, il y avait ce samedi, sur la pelouse du Parc des Princes, un Springbok. Oh ! bien sûr, il n'était pas là pour jouer. Non ! Le rôle de Steve Strydom n'en était pas moins important : il arbitrait le match France-pays de Galles combattant pour le Tournoi des cinq nations. Et, lui, il n'avait pas eu besoin de demander un passeport britannique pour y être autorisé. Bien au contraire. Ancien demi d'ouverture de talent, Steve Strydom, aujourd'hui âgé de quarante-sept ans, est non seulement considéré comme le meilleur arbitre sud-africain, mais il est aussi le président du comité de rugby de la province d'Orange. A ce titre, il pourrait bien succéder un jour à Danie Craven à la tête de la fédération de rugby sud-africaine.

Il faudrait donc nous expliquer pourquoi Steve Strydom a pu officier tranquillement samedi dans un stade où ses compatriotes sont interdits de séjour. Pourquoi l'arbitre et pas les joueurs ? Il y a un problème d'éthique qui mérite d'être éclairci au moment où se dessine à l'horizon 1987 un tournoi ovale mondial. En revanche, sur le plan strictement sportif, il n'y a eu qu'à se louer de la présence de Steve Strydom sur la pelouse parisienne, tout comme cela avait d'ailleurs déjà *été* le cas du match Ecosse-Irlande à Murrayfield.

Incontestablement, le bonhomme s'y entend pour désamorcer les bombes à retardement. Et ce match France-Pays de Galles en était bien une. La charge explosive : la haine accumulée l'an passé à l'Arms Park où les joueurs s'étaient craché à la figure. Le détonateur : l'arbitrage des Gallois Nordling et Jones à l'encontre des Tricolores en 1984, et les critiques de l'entraîneur gallois, John Beavan, contre les décisions du juge français René Hourquet quinze jours auparavant. Le tout placé sous un « placard » où sont accumulées les rancunes de soixante matches historiques.

Eh bien, cela n'a pas fait finalement plus de dégâts qu'un pétard de 14 juillet. Steve Strydom a étouffé dans l'œuf toute velléité de vendetta. Et il faut du caractère pour parvenir à ce résultat sans avoir multiplié les pénalités.

Sans doute la tâche de l'arbitre sud-africain a-t-elle été facilitée par les Gallois eux-mêmes. les ex-« Diables rouges » n'ont pas encore une fois été à la hauteur de leur réputation. Est-ce parce que le XV au Poireau ne recrute plus ses grognards au fond de la mine qu'on ne retrouve pas sous le maillot rouge cette *« poussée libératrice vers la victoire* qu'avait décelée Jean Lacouture dans la grande équipe des années 70 ? Toujours est-il que les hommes du demi de mêlée Terry Holmes n'ont pas eu la hargne nécessaire pour mettre à profit les slaloms du centre Mark King et les charges du troisième ligne Moriarty au moment où le moteur français a semblé avoir une panne d'allumage.

Comme à Twickenham face à l'Angleterre, comme au parc des Princes durant la seconde période contre l'Ecosse, comme à Lansdowne Road encore par intermittence contre les Irlandais, les équipiers de Philippe Dintrans ont eu singulièrement la tête dans les nuages.

A quoi tenaient ces absences entre la 30e et la 65e minutes ? Pour l'entraîneur Jacques Fouroux, elles correspondaient à une recrudescence de l'activité galloise. Tout autre explication de sa part serait revenue à remettre en cause ses *« options de jeu »*, c'est-à-dire son amour immodéré pour les « tracteurs ». Malheureusement, il a été manifeste une nouvelle fois que les « avants chéris » sélectionnés pour leur tenue de route n'ont pas eu le dynamisme nécessaire pendant quatre-vingts minutes pour lancer convenablement les attaques. Cela a été flagrant dans les phases statiques.

La lumière n'a jailli que du mouvement. Et quelle lumière : deux essais au laser estampillés « NF ». La norme française, cela a été, comme à chacun des matches, le demi de mêlée, Jérôme Gallion.

A la dixième minute, le dentiste toulonnais fait jouer des cinquante mètres une pénalité à la main. Dintrans provoque un regroupement. Gallion lance alors sur la droite Codorniou, vif comme un chat. Le ballon passe à Sella, et arrive à Blanco. L'arrière remet à l'intérieur sur Sella. Mais le centre agenais est bloqué. Regroupement. Omniprésent, Gallion récupère le cuir et d'une passe phénoménale de vingt mètres sur la gauche, sert Lescarboura. Petite passe pour Blanco. Ballon en cloche pour Estève. Le « TGV » narbonnais est sur les rails de l'essai.

Une heure plus tard, les Gallois ont gâché de nombreuses occasions et le tableau d'affichage indique 10-3. Mêlée française. En dépit de Holmes qui le prend aux épaules Gallion sert Blanco lancé sur la droite. L'arrière Biarrot a fait vingt mètres avant de passer à Bonneval placé en position de centre. Mais le Toulousain est pris en tenaille par trois Gallois. Accouru en soutien Gratton peut récupérer la balle. Il n'a plus qu'à la transmettre à Gallion qui plonge dans l'en-but comme un taureau encorne le toréador. Deux fois encore avant la fin du match, le demi de mêlée lancera sur orbite de telles attaques. Bonneval et Lescarboura échoueront en bout de course d'un cheveu.

A trente ans, le Varois a atteint une maîtrise et une lucidité qui en font le meilleur chef d'orchestre du jeu français. Il ne reste plus aux sélectionneurs qu'à lui donner la baguette et la partition. L'ovale national ne se contenterait plus alors de jouer juste par intermittence.

ALAIN GIRAUDO.

## GOLF

# Des jeunes montrent les dents

De notre envoyé spécial

**Cannes. — Le golf français a pris un bol de jouvence sur les links de Mandelieu à l'occasion de l'open Jean-Desprez, qui est la première épreuve du circuit professionnel national. Trois jeunes aux dents longues, Jirsa, Dussart et Farry, ont damé le pion aux traditionnels *« gros bras »*, les Pascassio, Tapia, Garaïalde et autres Watine.**

En tête dès le deuxième tour, Pavel Jirsa, un presque inconnu de vingt-quatre ans, s'est payé le luxe (et l'audace) de ne plus jamais lâcher prise et d'emporter brillamment une victoire qu'il signait d'un insolent put de 10 mètres au soixante-douzième trou, alors même que le petit jeu est son point faible. Il sortait ainsi de l'anonymat avec, accroché à sa face de chef scout, le sourire d'un grand gamin fou de bonheur qui venait de casser la tirelire d'un parfumeur mécène et d'empocher ainsi 45 000 francs. Mais avant de devenir une star des greens, Jirsa, c'est pour le moment un grand jeu solide, en acier trempé, serti de coups fulgurants qui apparentent parfois le golf à de la magie. C'est une longue silhouette, un « look » étonnant qui déjà tranche singulièrement sur ceux de ses deux partenaires d'un jour. D'un côté, Marc-Antoine Farry, vingt-cinq ans, professeur à Boca-West (Floride), très play-boy américain. De l'autre, Emmanuel Dussart, vingt et un ans, le jeune qui monte (il avait été l'an dernier quatrième des championnats du monde amateurs), et qui jouait ici son premier tournoi professionnel.

Un jeune hussard tout fringant, encore un peu tendre, non par la qualité de son jeu, mais peut-être par l'absence d'une véritable rage de vaincre, cet instinct du tueur qui vous permet de donner l'estocade au bon moment, c'est-à-dire quand l'adversaire a un genou à terre... ou une balle dans le bois.

Jirsa, lui, sait d'ores et déjà « poignarder » comme dirait Hervé Frayssineau, le directeur technique national du golf, manifestement impressionné par ses *« qualités techniques exceptionnelles »*, son physique d'athlète, et son *« mental »* de gagneur.

Beau joueur, le DTN, qui s'apprête à dévoiler le 10 avril la composition de la première équipe de France espoir (au maximum sept ou huit joueurs de moins de trente ans), reconnaissait que l'intrusion de cet empêcheur de sélectionner en rond ne pouvait pas être ignorée. Avant l'open Jean-Desprez, il n'était question en effet que de Mouhica, Planchin, Abbas, Dussart, Houssin, Basurco et autres Ducolombier, Regard, Léglise, Schneider, Quelhas ou Lamaison. De Jirsa, point. Il est vrai que celui-ci, absent de la scène depuis deux ans pour cause de service militaire (il en aura bien profité), s'était fait quelque peu oublier. Le voilà qui frappe de nouveau à la porte. Et avec quel éclat, quel culot !

*« Ce garçon, il faut qu'on l'aide, et nous allons certainement lui faire des propositions »* confiait M. Frayssineau, pour qui l'essentiel reste que la fédération ait enfin décidé d'*« investir »* sur les jeunes professionnels : il lui en coûtera 300 000 F la première année sur un budget total qui frisera le million de francs. *« Une révolution »* estime-t-il. Il ne faut toutefois pas en attendre de résultats avant trois ou quatre ans. Objectif : placer plusieurs Français dans les 50 à 60 premiers joueurs européens. *« Si on y arrive »*, concluait-il, *« on aura fait un travail formidable avec, à terme, l'espoir de voir enfin surgir cette locomotive qui puisse faire comprendre aux autres qu'on peut réussir. »* En attendant *« ne nous énervons pas »* : les trois hirondelles de Cannes n'annoncent pas forcément le printemps du golf professionnel français. Et Jirsa, lui, ne s'énerve pas. Mais il a *« touché du doigt une victoire »*. Maintenant qu'il en connaît le goût, le prix et les limites, il est prêt à récidiver.

PATRICK FRANCÈS.

## SKI ALPIN

# Course aux records de vitesse

De notre correspondant

Les Arcs. — Un coup pour rien. La piste sur laquelle avait été établi, l'année précédente, le record mondial du kilomètre lancé — 208,837 kilomètres/heure — avait pourtant *été* parfaitement préparée. On attendait un exploit de la « fusée » autrichienne, Franz Weber. Samedi 30 mars, l'Autrichien s'est jeté dans le vertigineux couloir qui débute à 2 734 mètres d'altitude au-dessus de la station d'Arc-2 000. Cinq secondes plus tard, il dépassait déjà 150 kilomètres/heure. *« Les skieurs les plus forts sont ceux qui sont capables d'accélérer à partir de 185 kilomètres/heure. Ils commencent alors vraiment leur course en adoptant la position la plus aérodynamique et en faisant marcher leur psychisme »*, indique Alain Gaimard, le « patron » de la course. Weber avait alors atteint 195 kilomètres/heure. Il s'approchait des cellules de chronométrage lorsqu'il « explosa ». Ses skis éclatèrent en une multitude de morceaux. Une « boîte » phénoménale, comme disent les skieurs. Franz Weber se releva, 300 mètres plus bas, légèrement brûlé aux jambes et à peine commotionné. Son précédent « accident » avait eu lieu à 192 kilomètres/heure. Pour reprendre un départ de « KL », il avait dû surmonter sa peur en pratiquant des exercices d'hypnose. Excepté le « record » de Weber, aucun des records mondiaux du kilomètre lancé proprement dit n'a été battu cette année sur la piste des Arcs, qui reste encore la plus rapide du monde.

Principale responsable de ces contre-performances : la neige. Trop froids, les cristaux à peine transformés disposent d'un pouvoir glissant moindre qu'une neige travaillée par le soleil.

Pour tenter d'aller encore plus vite, la piste tracée dans un couloir d'avalanche, long de 1 755 mètres, sera encore améliorée l'année prochaine grâce à l'installation d'un puissant treuil qui fera « grimper » jusqu'au mur de départ incliné à 96 % un engin de damage. Celui-ci pourra corriger tous les mouvements de terrain qui limitaient cette année encore les performances des coureurs.

*« Nous disposerons alors d'un profil de piste presque aussi parfait qu'un tremplin de saut à ski »*, souligne le chef de piste, Alain Poulain.

Le seul inconvénient de la piste des Arcs restera cependant toujours son altitude. *« Elle est faite pour des coureurs disposant d'une grande puissance, capables de se frotter à la très grande résistance de l'air »*, explique le coureur suisse Pierre Terrier. *« Au-dessus de 4 000 mètres, la piste peut être moitié moins longue qu'ici et pourtant nous obtenons des vitesses plus élevées. A 7 000 mètres d'altitude, le KL permettrait d'atteindre des vitesses fabuleuses, à moins que se posent alors des problèmes respiratoires. »*

En dehors de la station de Silverstone, dans le Colorado, dont la piste de KL est très difficile à atteindre et à aménager, aucune ne peut donc prétendre aujourd'hui rivaliser avec celle des Arcs.

Mais les records dépendent désormais très largement des progrès dans le ski, la glisse et l'aérodynamisme des skieurs. Chaque année, la réglementation de la course évolue, et de nouveaux dispositifs assurent une meilleure pénétration dans l'air. Ainsi depuis cette saison l'un des bâtons des skieurs peut être muni d'un cône, qui protège la main afin de mieux fendre l'air. Quant aux casques profilés, ils peuvent désormais se prolonger par une jupe au-dessus des épaules.

Si quinze années ont été nécessaires pour passer à ski de 183 à 208,9 kilomètres/heure, les spécialistes du KL estiment que les 250 kilomètres/heure pourront être atteints dans moins d'une dizaine d'années, si l'on assouplit un peu la réglementation de cette discipline sportive qui ambitionne désormais de figurer au programme des Jeux olympiques.

CLAUDE FRANCILLON.

# *LES RÉSULTATS*

### *Automobilisme*

**CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DE FRANCE**
**Rallye des Garrigues (Gard)**

1. G. Fréquelin-Tilbert (Opel Manta 400), 3 h 57 mn 42 s ; 2. B. Béguin-Lenne (Porsche 911), à 2 mn 19 s ; 3. H. Demuth-Lux (Audi Quattro), à 4 mn 09 s ; 4. P. Snijers-Symens (Lancia 037), à 4 mn 24 s ; 5. P. Touren-Meyron (R-5 turbo), à 8 mn.

### *Basket-ball*

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**
**Nationale 1**
*(Dixième tour retour)*

| | |
|---|---|
| *Orthez b. Saint-Etienne | 104-82 |
| *Limoges b. Stade Français | 133-106 |
| *Villeurbanne b. Challans | 107-86 |
| Antibes b *Tours | 72-70 |
| *Monaco b. Avignon | 95-75 |
| *Le Mans b. Vichy | 98-81 |
| Caen b. *Mulhouse | 72-70 |

● Classement général. — 1. Limoges, 65 ; 2. Villeurbanne, 62 ; 3. Antibes, 59 ; 4. Stade Français, 51.

### *Football*

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**
**Division 2**
**GROUPE A**
*(28e journée)*

| | |
|---|---|
| *Reims b. Quimper | 2-1 |
| *Dunkerque et Valenciennes | 1-1 |
| *Red Star et Orléans | 0-0 |
| *Abbeville et Amiens | 1-1 |
| *Besançon b. Châteauroux | 6-0 |
| *Stade Français et Sedan | 0-0 |
| *Caen b. Rennes | 2-1 |
| *Le Havre b. Angers | 2-0 |
| *Guingamp b. Mulhouse | 2-0 |

● Classement général. — 1. Le Havre, 42 ; 2. Mulhouse, 41 ; 3. Guingamp, 35.

**GROUPE B**
*(28e journée)*

| | |
|---|---|
| *Sète b. Alès | 1-0 |
| *Nîmes b. Valence | 8-0 |
| *Grenoble b. Montpellier | 1-0 |
| *Cuiseaux-Louhans b. Béziers | 1-0 |
| Saint-Etienne b. *Thonon | 2-1 |
| *Martigues b. Cannes | 2-1 |
| *Nice b. Limoges | 3-1 |
| *Lyon b. AEPB La Roche | 3-0 |
| *Le Puy b. Gueugnon | 2-0 |

● Classement général. — 1. Nice, 41 ; 2. Saint-Etienne, 39 ; 3. Nîmes, 37.

### *Tennis*

**TOURNOI DE FORT-MYERS**
**(Floride)**
*(250 000 dollars)*
**FINALE**

Lendl (Tch.) b. Connors (E-U), 6-3, 6-2.

### *Handball*

**CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE 1 « A »**
*(13e journée)*

| | |
|---|---|
| *St. Marseillais UC b. St. Messin EC | 23-21 |
| *ES Saint-Martin-d'Hères et AC Boulogne-Billancourt | 22-22 |
| CSL Dijon b. *US Ivry | 19-16 |
| Stella Saint-Maur b. *Paris UC | 22-20 |
| *USAM Nîmes b. USM Gagny | 23-17 |

● Classement : 1. USM Gagny, 33 pts ; 2. SMUC, 30 ; 3. USAM Nîmes, 29.

### *Motocyclisme*

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VITESSE**
*(LE MANS)*
**125 centimètres cubes**

1. Jean-Claude Selini (MBA-ABF), 15 mn 03 s 8 (moyenne 135,123 km/h) ; 2. Jacques Hutteau (MBA), 15 mn 05 s 4.

**250 centimètres cubes**

1. Jean-François Baldé (Pernod), 15 mn 29 s 6 (moyenne 147,795 km/h) ; 2. Thierry Rapicault (Yamaha), 15 mn 33 s 6.

**500 centimètre cubes**

1. Christian Sarron (Yamaha), 23 mn 13 s (moyenne 153,423 km/h) ; 2. Eric Sabatier (Suzuki), 23 mn 42 s 3.

**Side-car**

1. Michel-Fresc (Krauser), 14 mn 06 s 3 (moyenne 144,304 km/h) ; 2. Millet-Depraz (Yamaha), 14 mn 58 s 6.

### *Rugby*

**TOURNOI DES CINQ NATIONS**

| | |
|---|---|
| *France b. Pays de Galles | 14- 3 |
| *Irlande b. Angleterre | 13-10 |

● Classement. — 1. Irlande, 7 ; 2. France, 6 ; 3. Angleterre, 3 ; 4. Pays de Galles, 2 ; 5. Ecosse, 0.

● *Reste à jouer : Pays de Galles-Angleterre (le 20 avril).*

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**
**Première division, groupe A**
*(matches en retard)*

| | |
|---|---|
| *Poule 1 :* | |
| *Tyrosse b. *RCF* | *16-12* |
| *Poule 3 :* | |
| **Grenoble b. Bagnère* | *18-10* |

**CHALLENGE DU MANOIR**
*(Quarts de finale)*

| | |
|---|---|
| Lourdes b. Narbonne | 22- 6 |
| Stade Toulousain b. Béziers | 23-15 |
| Montferrand b. Dax | 16-12 |
| Nice b. Bayonne | 15-10 |

### *Ski alpin*

**CHAMPIONNATS DU MONDE DE KILOMÈTRE LANCÉ AUX ARCS 2000**

● MESSIEURS : 1. Kent Wills (Can.), 198,675 km/h. ; 2. Terry Watts (Can.), 197,910 km/h. ; 3. Gerard Pottler (Aut.), 197,260 km/h. ; 4. François Puit (Fra.), 195,971 km/h.

● DAMES : 1. Jacqueline Blanc (Fra.), 193,756 km/h. ; 2. Kathy Breyton (Fra.), 187,207 km/h. ; 3. Annie Breyton (Fra.), 186,528 km/h. ; 4. Véronique Nenitz (Fra.), 186,355 km/h.

### *Sports équestres*

**COUPE DU MONDE DE SAUTS**
**(Grand Prix de Milan)**

*Le Français Frédéric Cottier, sur* Flambeau C, *a remporté le 30 mars le Grand Prix de Milan doté de 45 millions de lires (225 000 F). Cottier a du même coup pris la tête du classement de la Coupe du monde, zone européenne (94 points) devant l'Allemand de l'Ouest, Paul Schochemoehle (89 points) et le Suisse Willy Mellinger (86 points). La dernière épreuve qualificative aura lieu à Göteborg, la finale à Berlin-Ouest du 16 au 21 avril.*

### *Tennis de table*

**CHAMPIONNATS DU MONDE**
**A Göteborg (Suède)**

*Battus (5-4) par les Japonais le 31 mars, les Français, champions d'Europe en titre par équipe, n'ont pu se qualifier pour les demi-finales du championnat du monde, qui devaient mettre en présence la Suède, le Japon, la Chine et la Pologne.*

# économie

## REPÈRES

### Dollar : inchangé à 9,40 F

Sur des marchés des changes très agités, le dollar est resté, finalement, inchangé lundi 1er avril, à 3,08 DM et 9,40 F. Cette cotation marque, toutefois, un raffermissement par rapport aux cours pratiqués, vendredi soir, à New-York (3,05 DM et 9,32 F) et, surtout, lundi dans la nuit, à Hongkong (3,0350 DM et 9,25 F). Contrairement à son habitude ces dernières semaines, l'Europe n'a pas appuyé sur le dollar, mais, au contraire, l'a fait remonter. Il est possible que l'annonce d'une progression de 0,7 % de l'indicateur composite des Etats-Unis pour février ait redonné un peu de confiance aux opérateurs.

### Pétrole : baisse des recettes d'exportation des pays producteurs

Les pays producteurs de pétrole ont enregistré, en 1984, une forte diminution de leurs recettes d'exportation, attribuable à la faiblesse persistante des prix pétroliers, a annoncé, le 1er avril, le Fonds monétaire international. Les exportations globales de ces pays se sont élevées à 166,9 milliards de dollars, soit une baisse de 0,5 % par rapport à 1983. Le FMI souligne que les recettes d'exportation des pays producteurs de pétrole s'inscrivent en baisse pour la quatrième année consécutive. C'est l'Iran qui a enregistré la plus forte baisse de ses exportations. – (AFP.)

### Télécommunications : jour J pour la déréglementation au Japon

Jour J pour la déréglementation des télécommunications au Japon : le monopole de la société publique NTT (Nippon Telegraph and Telephone) prend officiellement fin le 1er avril. L'Etat, par son intermédiaire, contrôlait l'intégralité des réseaux de communications intérieurs au Japon depuis plus d'un siècle. NTT (trois cent mille employés) sera transformée en société semi-privée : les actions, qui resteront, au début, propriété de l'Etat, seront ensuite vendues en Bourse pour la moitié, voire les deux tiers (*le Monde* du 26 décembre). Parallèlement, d'autre sociétés obtiennent le droit de posséder des réseaux et d'offrir des services de communications à forte valeur ajoutée. Cette ouverture du marché constitue, pour les Américains, un test de la bonne volonté des Japonais à mettre fin au protectionnisme dans ce secteur.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. | 9,4120 | 9,4220 | + 140 | + 155 | + 270 | + 300 | + 540 | + 640 |
| $ can. | 6,8826 | 6,8950 | – 12 | + 33 | + 16 | + 53 | + 17 | + 140 |
| Yen (100) | 3,7603 | 3,7688 | + 143 | + 154 | + 273 | + 295 | + 782 | + 832 |
| DM | 3,0658 | 3,0741 | + 121 | + 131 | + 245 | + 261 | + 681 | + 727 |
| Florin | 2,7085 | 2,7192 | + 83 | + 91 | + 173 | + 186 | + 497 | + 537 |
| F.B. (100) | 14,9042 | 14,9319 | + 33 | + 80 | + 62 | + 156 | + 146 | + 397 |
| F.S. | 3,6410 | 3,6590 | + 160 | + 176 | + 312 | + 334 | + 894 | + 963 |
| L (1 000) | 4,7801 | 4,7974 | – 173 | – 155 | – 339 | – 308 | –1 026 | – 949 |
| £ | 11,7838 | 11,8435 | – 385 | – 268 | – 511 | – 445 | – 772 | – 599 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 8 5/8 | 8 3/4 | 8 5/8 | 8 3/4 | 8 13/16 | 8 15/16 | 9 5/16 | 9 7/16 |
| DM | 5 5/8 | 5 7/8 | 5 5/8 | 5 3/4 | 5 3/4 | 5 7/8 | 6 | 6 1/8 |
| Florin | 6 5/8 | 6 7/8 | 6 11/16 | 6 13/16 | 6 3/4 | 6 7/8 | 6 7/8 | 7 |
| F.B. (100) | 9 3/4 | 10 1/4 | 10 5/16 | 10 9/16 | 10 5/16 | 10 5/8 | 10 1/2 | 10 13/16 |
| F.S. | 1 1/2 | 2 | 5 3/16 | 5 5/16 | 5 3/8 | 5 1/2 | 5 1/2 | 5 5/8 |
| L (1 000) | 14 | 14 1/2 | 14 1/2 | 15 | 14 1/2 | 15 | 15 | 15 |
| £ | 13 3/4 | 14 | 13 5/8 | 13 3/4 | 13 5/16 | 13 7/16 | 12 5/16 | 12 7/16 |
| F. franç. | 10 1/2 | 10 5/8 | 10 1/4 | 10 3/4 | 10 1/4 | 10 3/4 | 10 1/2 | 11 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





## ÉTRANGER

## LA RÉUNION DE LA GRANDE COMMISSION FRANCO-SOVIÉTIQUE

### Des clients intéressants pour l'agriculture française

Les Soviétiques sont, pour les agriculteurs français, des clients intéressants. Par ordre d'importance, l'URSS est le sixième acheteur de produits agricoles et agro-alimentaires français, le premier hors de la CEE. En 1984, les achats se sont élevés à 7,4 milliards de francs, soit 17,1 % des exportations agro-alimentaires françaises totales, et 43,7 % des exportations totales vers l'URSS. Le solde commercial s'élève, lui, à 7,2 milliards. C'est dire qu'en retour la France n'achète presque rien à l'URSS : des conserves de poissons (pour 158 millions de francs), des oléagineux, des huiles et des corps gras pour 25 millions de francs et des chevaux pour la boucherie (2608 têtes en 1983 pour 9 millions de francs).

Depuis peu les exportations françaises ont enregistré une forte progression : 3,3 milliards de francs en 1982, 6,3 milliards en 1983 et 7,4 milliards en 1984. Mais cette progression est trompeuse : l'URSS est un bon client, mais ce n'est pas un client sûr et régulier. Les ventes françaises à l'URSS sont, à l'image des points forts de l'exportation agricole en général, surtout constituées de produits bruts ou peu transformés : céréales, sucre, viande, beurre et poudre de lait.

4 millions de tonnes de céréales françaises furent, en 1983, expédiés pour une valeur de 4 milliards de francs. Le blé tendre constitue le plus gros morceau : 3,7 millions de tonnes, soit près de 40 % de ce qu'ont absorbé les pays tiers. L'URSS n'avait acheté que 780000 tonnes de blé en 1981 et 1,5 million de tonnes en 1982. L'URSS se révèle aussi devenir le principal client pour l'orge : ses achats représentent plus du tiers des exportations vers les pays tiers.

Les achats de sucre, second poste en valeur, sont plus fluctuants. Ils varient, en tonnage, de 124 000 tonnes en 1979 à 360 000 tonnes en 1983, en passant par une pointe de 624 000 tonnes en 1982, pour une valeur de 1,2 milliard de francs. Fluctuation également dans le domaine du poulet : l'URSS reste le principal débouché ; mais les variations sont grandes : – 37 % en 1982, + 49 % en 1983. Au total, les exportations de viandes et abats sont passées de 72 300 tonnes à 92 355 tonnes de 1982 à 1983, atteignant une valeur de 692 millions de francs. L'URSS est surtout un client intéressant pour les viandes congelées puisqu'elle en a acheté 51 500 tonnes (+ 15 % sur 1982), soit 35 % de cette catégorie de viande.

Le marché des produits laitiers a, lui, un comportement parfaitement erratique. En valeur les ventes sont passées de 51 millions de francs à 382 millions de francs de 1982 à 1983. Les exportations de poudre de lait, qui s'étaient élevées à 22 551 tonnes en 1981 et à 5 927 tonnes en 1982, ont été nulles l'année suivante. Du beurre a été à nouveau exporté en 1983 (26 513 tonnes) sans atteindre le niveau de 1980 (57 500 tonnes) alors qu'en 1981 et 1982 la France n'avait pu vendre de beurre, du moins directement, en raison de la suppression des restitutions communautaires, à la suite de la crise afghane.

Deux dernières lignes de produits ont connu une évolution favorable pour le commerce français : les produits de la minoterie, qui ont représenté en valeur 331 millions de francs (contre 126 millions de francs), les huiles et les corps gras qui, ont passés de 14 millions à 112 millions de francs.

J. G.

### « Mutuellement profitables »

*(Suite de la première page.)*

Avec ces éléments et ces chiffres à l'esprit, les négociateurs français devraient se montrer particulièrement fermes. D'autant que les Soviétiques n'ont pas tenu leurs engagements en faveur d'un équilibre des échanges réitérés à plusieurs reprises et solennellement en janvier 1984 lors de la visite à Paris de M. Ivan Arkhipov, premier vice-président du gouvernement. Quoi qu'ils en disent, les dirigeants de Moscou ont depuis 1981 « puni » la France dans le domaine économique pour avoir pris des décisions politiques et diplomatiques qui leur déplaisent.

L'arrivée du gaz sibérien a fait faire un bond aux exportations soviétiques vers la France alors que les ventes françaises de biens d'équipement à l'URSS n'ont pas suivi. Le déséquilibre s'est aggravé. Lors de son voyage officiel en URSS, en juin 1984, M. Mitterrand avait attiré l'attention de ses interlocuteurs sur cette situation à terme intolérable, mais sans y insister pour ne pas leur donner l'impression qu'ils disposaient là d'un moyen de pression politique.

L'équilibre des échanges peut se faire soit par le haut, si l'URSS consent à traiter la France comme ses concurrents occidentaux et à signer les contrats en suspens depuis plusieurs années parfois, ou par le bas, par le biais d'une baisse des importations de produits énergétiques en provenance d'URSS. Si les Soviétiques ne se montrent pas plus coopératifs, le gouvernement français paraît décidé à fermer le robinet du gaz sibérien. Les relations *« mutuellement profitables »* ne doivent pas être à sens unique.

DANIEL VERNET.

### Aux Etats-Unis

### M. Reagan tente d'enrayer la pression protectionniste visant le Japon

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan a dépêché deux hauts fonctionnaires américains le week-end dernier à Tokyo dans l'espoir d'enrayer un menaçant engrenage de guerre commerciale entre les Etats-Unis et le Japon.

L'irritation des industriels, des syndicalistes et des parlementaires américains devant le déséquilibre des échanges entre les deux pays a, en effet, soudainement atteint un tel paroxisme que la Maison Blanche pourrait bientôt avoir du mal à résister aux pressions protectionnistes si elle n'obtenait pas du Japon de réelles concessions sur l'ouverture de son marché.

Paradoxalement, c'est le gouvernement de Tokyo qui a mis le feu aux poudres, mercredi 27 mars, en annonçant qu'il ne laisserait pas, dans les douzes mois à venir, augmenter de plus de 25 % les exportations d'automobiles japonaises vers les Etats-Unis. C'est là en un sens un geste de bonne volonté, puisque M. Reagan avait décidé de ne pas demander à Tokyo le renouvellement des quotas volontaires mis en place en 1981 et qui arrivaient à expiration dimanche 31 mars.

La décision japonaise n'en a pas moins été très mal accueillie à Washington où syndicalistes et industriels de l'automobile ont trouvé cette intention singulièrement peu modérée, tandis que la Maison Blanche avait le sentiment que Tokyo lui donnait ce qu'elle n'avait pas demandé pour mieux lui refuser ce qu'elle demande.

Les syndicalistes américains ont donc vivement protesté en affirmant que ces 450 000 voitures japonaises supplémentaires allaient coûter 100 000 emplois aux Etats-Unis, tandis que l'exécutif faisait déclarer par un porte-parole que des autolimitations à l'exportation ne pouvaient être substituées à la levée des limitations à l'importation.

#### Lourd déficit américain

Rapide et exceptionnellement directe, cette réaction de la Maison Blanche tient au fait que la privatisation des télécommunications japonaises a suscité de grands espoirs dans les industries américaines de cette branche, qui craignent cependant d'être empêchées de prendre leur part de ce formidable marché. De fait, les néociations que MM. Reagan et Nakasone avaient décidé d'ouvrir à ce sujet en janvier dernier n'ont apparemment pas donné de résultats très satisfaisants pour Washington, qui a donc voulu marquer sa détermination à ne pas se contenter d'une compensation jugée dérisoire.

L'affaire a, là-dessus, pris d'antant plus d'ampleur que la publication, jeudi, des statistiques du commerce extérieur pour février montraient que le déficit des Etats-Unis vis-à-vis du Japon comptait ce moi-là pour plus d'un tiers de leur déficit total (4,2 milliards sur 11,4 milliards de dollars). Dans la journée même, le Sénat adoptait à l'unanimité une résolution dénonçant les *« pratiques commerciales déloyales »* du Japon et demandait à M. Reagan d'envisager en représailles des mesures protectionnistes (*le Monde* daté 31 mars-1er avril).

La Maison Blanche a aussitôt repoussé cette demande, contraire à ses options idéologiques et à la libéralisation du commerce mondial qu'elle souhaite promouvoir. Mais la résolution du Sénat n'en a pas moins été qualifiée d'« utile » dans les milieux officiels. De par son unanimité et en raison des commentaires très durs dont les sénateurs ont accompagné son adoption, elle va en effet permettre aux dirigeants américains d'exercer une réelle pression sur Tokyo en agitant l'épouvantail du vote d'une législation protectionniste par le Congrès.

Reste que, comme le soulignait dimanche un éditorial du *Washington Post*, l'accroissement vertigineux du déficit commercial américain (123 milliards de dollars l'année dernière, dont 37 milliards avec le Japon) tient beaucoup plus à la surévaluation de la devise américaine qu'aux entraves japonaises aux importations. La colère qui a éclaté ces derniers jours aux Etats-Unis contre Tokyo reflète en ce sens les interrogations et le malaise grandissant que provoque sur les marchés des changes, comme à Washington, la persistance du déficit budgétaire américain.

BERNARD GUETTA.

● **Possible ouverture de certains marchés japonais.** – A la suite des pressions de Washington, le gouvernement japonais annoncera, d'ici au 9 avril, un nouveau train de mesures pour ouvrir davantage le marché local aux importations. Cette ouverture faciliterait les exportations américaines de matériel de télécommunication, d'électronique, de produits forestiers, de médicaments et d'équipement médical. Les mesures devraient aussi inclure la libéralisation des marchés financiers et de capitaux. C'est le ministre japonais des affaires étrangères, M. Shintaro Abe, qui aurait notamment insisté auprès du ministre de l'agriculture, des forêts et de la pêche pour obtenir des réductions de tarifs, avant de rencontrer le 13 avril à Paris, dans le cadre de la réunion des pays de l'OCDE, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz. – (AFP.)

### La Grande-Bretagne s'emploie à rétablir ses relations avec l'URSS

De notre correspondant

Bien que l'on ne puisse soupçonner Mme Thatcher d'avoir le souci de développer une véritable *Ostpolitik*, son gouvernement n'en manifeste pas moins actuellement la volonté de rétablir une sorte de Realpolitik avec l'Union soviétique. Mais cette démarche est moins surprenante qu'il n'y paraît, dans la mesure où elle tient compte d'un long relâchement dans les rapports bilatéraux qui, curieusement, s'était produit pendant la période de la détente.

Il s'agit d'essayer de refaire le terrain perdu pendant vingt ans au cours desquels les échanges entre les deux pays se sont souvent résumés à une série d'expulsions de diplomates ou d'« espions ». Dans les années 50, le Royaume-Uni était le premier partenaire économique de l'URSS dans le camp occidental – il s'agissait alors d'une situation quasiment privilégiée, étant donnée la guerre froide. Mais, depuis, les relations politiques et commerciales s'étaient nettement détériorées. Aucune personnalité du Kremlin n'avait fait le voyage de Londres depuis Alexis Kossyguine, dix-sept ans auparavant, et la visite la plus récente de M. Andreï Gromyko remontait à 1976.

Aussi les Britanniques ont-ils mis un accent particulier sur la venue chez eux, en décembre 1984, de M. Mikhaïl Gorbatchev, qui n'était alors que l'officieux « numéro deux » de la hiérarchie soviétique mais dont le rôle de « dauphin » paraissait déjà reconnu et qui, en tant que tel, effectuait son premier voyage important à l'Ouest. Qu'il ait choisi Londres a été d'autant plus apprécié par ses hôtes que le gouvernement de Mme Tatcher, un an auparavant, s'était encore fait le champion de la fermeté à l'égard de l'Union soviétique, en défendant avec force le déploiement des euromissiles de la nouvelle génération.

*« J'aime bien Gorbatchev »*, a déclaré Mme Thatcher après l'avoir accueilli le 16 décembre, et, pour faire comprendre cette amabilité, elle a ajouté : *« Nous pouvons nous entendre »*, ce qui se dit en Anglais : *« We can do business together. »* C'est bien d'affaires que Mme Thatcher voulait parler, car elle a précisé que la recherche de la détente entre l'Est et l'Ouest et la discussion sur la limitation des armements nucléaires – dont la reprise venait d'être annoncée – ne pouvaient avoir des chances d'aboutir que dans un climat de *« confiance »*, ce qui, selon un réalisme très tatchérien, ne saurait être rempli sans le maintien d'un certain niveau de *coopération dans le domaine commercial »*.

M. Gorbatchev a répondu à cette attente puisqu'il arrivait à la tête d'une délégation nombreuse, trente personnes, pour la plupart de hauts fonctionnaires experts des questions économiques, industrielles et agricoles. M. Gorbatchev est resté une semaine entière en Grande-Bretagne, consacrant l'essentiel de son temps à la visite d'entreprises susceptibles de conclure des contrats avec l'Union soviétique.

#### En Ecosse

A la fin de son séjour, M. Gorbatchev a pu, sans prendre de grands risques, se permettre de déclarer : *« Nous pouvons, dans un avenir proche, augmenter nos échanges de 40 % à 50 %. »* Vu la politique « pro-américaine » du gouvernement britannique, délibérément avouée par Mme Thatcher, le dirigeant soviétique a dénoncé les restrictions ou embargos décidés par les Etats-Unis à l'encontre de l'URSS les années précédentes.

De façon significative, il a commencé sa tournée des entreprises britanniques par une rencontre avec la direction de la société d'ingénierie John Brown, qui a résisté aux pressions de Washington, en livrant du matériel provenant des Etats-Unis pour la construction du gazoduc Sibérie-Europe (des turbines pour les stations de pompage). La délégation soviétique a notamment montré *« beaucoup d'intérêt »* pour le projet de John Brown de participer à la création d'une grande usine de matières plastiques dans le Caucase, pour un montant de 300 à 500 millions de livres.

Le géant de l'industrie chimique britannique ICI devrait s'associer à ce projet. A l'occasion de la visite de M. Gorbatchev, cette firme a signé un protocole d'accord pour la fourniture de licences de fabrication d'aliments pour le bétail, d'insecticides et de fibre de polyester.

Des initiatives de moindre importance sont aussi à l'étude dans les domaines de l'équipement agricole, de l'alimentation et de la pétrochimie. C'est à ce dernier sujet que M. Grobatchev a consacré sa visite en Ecosse, là où se trouvent quelques-unes des principales industries liées à l'exploitation du pétrole de la mer du Nord. Les Britanniques seraient disposés à faire profiter les Soviétiques de leur expérience pour des forages en mer de Barentz, où les techniciens d'URSS rencontreraient de sérieuses difficultés. En outre, British Gas Corporation propose ses services pour l'entretien de gazoducs et d'oléoducs. M. Gorbatchev s'est également rendu dans l'une des usines d'Austin-Rover qui souhaiterait participer à la modernisation des chaînes de Moskvitch.

FRANCIS CORNU.

### LE MITI JAPONAIS RECONNAIT LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS DE PARIS.

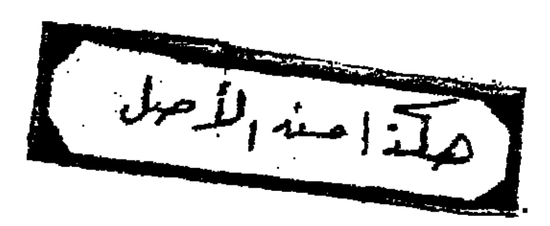
Le Laboratoire national d'essais (LNE) de Paris vient d'être agréé, par le ministère japonais du commerce international et de l'industrie (MITI), comme organisme étranger à même de délivrer des certificats de sécurité conformes aux normes japonaises sur un certain nombre de produits français et européens exportés au Japon.

C'est la première fois qu'un tel agrément est donné à un laboratoire français. Il intervient peu de temps après celui accordé au plus important laboratoire des Etats-Unis, le Underwriter's Laboratories (UL), et fait partie des mesures prises par le gouvernement japonais en vue de faciliter l'accès au marché japonais des entreprises étrangères et à assurer une non-discrimination entre produits japonais et étrangers.

Conformément à cet agrément, le LNE pourra, pour le MITI, procéder à des inspections d'usines, aux essais et homologations des produits de consommation devant obtenir la marque de sécurité « S » obligatoire au Japon pour certains produits.

Le LNE devra intervenir prochainement sur les autocuiseurs, les casques pour conducteurs de véhicules, les lits pour bébés et jeunes enfants, les patins à roulettes et les cordes d'alpinisme. – (AFP.)





# CEE

## AU CONSEIL EUROPÉEN DE BRUXELLES

## L'accord conclu au profit d'Athènes lève le dernier obstacle à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal

**Le dernier obstacle à l'adhésion effective de l'Espagne et du Portugal à la CEE a été levé samedi soir 30 mars au Conseil européen de Bruxelles, grâce à l'accord conclu entre la Grèce et ses neuf partenaires sur l'aide aux régions méditerranéennes de la Communauté.**

**Le marathon pour la fixation des prix agricoles 1985-1986 reprend, d'autre part, ce lundi 1er avril à Luxembourg. La présidence italienne envisage de réduire à deux jours la durée de cette session initialement prévue pour cinq jours. La rigidité de l'Allemagne fédérale, qui conteste les propositions de la Commission et exige des mesures peu compatibles avec ses exigences de rigueur financière, ne permet pas d'espérer une conclusion rapide.**

Communautés européennes. – M. Andréas Papandréou s'est battu avec acharnement et, au bout du compte, a obtenu très largement satisfaction : au cours des sept années à venir, la Grèce recevra, au titre des programmes intégrés méditerranéens (PIM) des subventions d'un montant total de 2 milliards d'ECU (13,8 milliards de francs), soit près de la moitié des crédits que la Communauté affectera sur son budget aux PIM. L'accord qui fut atteint, samedi 30 mars, après un long marchandage, écarte la menace d'un veto grec à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal. Celle-ci aura donc bien lieu comme prévu le 1er janvier 1986.

Le conseil européen, en revanche, a à peine effleuré les problèmes d'avenir et les modalités d'une relance de l'action commune. Résumant ce qui, apparemment, était le sentiment général, M. François Mitterrand a déclaré : « *Le programme de ce sommet de Bruxelles, c'était l'élargissement et la mise au net de tout ce qui pouvait entourer l'élargissement. Lors du prochain conseil européen à Milan, nous délibérerons de ce que devra être l'Europe. Notre volonté est de donner dans trois mois un nouvel élan à la construction européenne.* »

Ce fut donc un conseil utile mais un peu limité dans son propos. Le débat sur les PIM dura plusieurs heures. On dit que Mme Thatcher – ce qui, si c'est vrai, ne manque pas de sel – s'impatienta du temps ainsi passé à discuter de ces affaires de gros sous grecs ! La Commission Delors avait proposé trois sources de financement pour les PIM : 2 milliards d'ECU d'argent frais, 2,5 milliards à prélever sur les crédits normalement affectés au fonds sectoriel (le fonds social, le fonds régional, le fonds agricole) et 2,5 milliards sous forme de prêts bonifiés accordés par la Banque européenne d'investissement. La Commission ne précisait pas comment ces sommes seraient réparties entre les pays pouvant prétendre à bénéficier des PIM, à savoir la Grèce, l'Italie et la France. Elle ajoutait qu'elle entendait garder la haute main sur la distribution de la manne communautaire, afin de s'assurer que les crédits serviraient effectivement à la modernisation des économies des pays en cause.

La France, soucieuse de faire en sorte que l'élargissement aboutisse, appuya la proposition de la Commission. Les pays septentrionaux de la Communauté estimèrent que 2 milliards de crédits additionnels, c'était trop. Ils ont obtenu satisfaction et la charge nouvelle qui pèsera sur le budget général européen du fait des PIM a été limitée à 1,6 milliard d'ECU (11 milliards de francs). Les Grecs expliquèrent que les prêts ne les intéressaient guère et qu'ils souhaitaient obtenir un total de subventions aussi proche que possible de

De notre correspondant

2,5 milliards d'ECU (17,2 milliards de francs), montant qui, selon eux, correspondait aux promesses faites jadis. Il fut finalement décidé qu'il leur serait alloué 2 milliards d'ECU (13,8 milliards de francs) sur le total de 4,1 milliards d'ECU (28,8 milliards de francs) de crédits budgétaires (1,6 milliard d'ECU d'argent frais plus 2,5 milliards d'ECU prélevés sur les ressources des fonds sectoriels). La part plutôt belle faite ainsi à la Grèce réduira d'autant celle de l'Italie et de la France. Rien n'a été dit samedi sur la manière dont seront réparties entre ces deux pays les sommes encore disponibles.

### Un grand marché

Le conseil européen, on l'a dit, a à peine feuilleté le document que lui avait soumis la Commission sur « *le renforcement de la base technologique et de la compétitivité de l'industrie communautaire* ». Les « conclusions » qu'il a adoptées font cependant référence de façon positive à plusieurs des suggestions de M. Delors. Les chefs de gouvernement retiennent l'objectif visant à réaliser d'ici à 1992 un grand marché, c'est-à-dire à supprimer en sept ans la totalité des obstacles aux échanges autres que les droits de douane. Le conseil européen se prononce encore pour « *le renforcement et une meilleure utilisation du potentiel scientifique et technologique de la Communauté et la réalisation d'une percée dans les télécommunications* ». Il est demandé à la Commission de présenter à chaque conseil européen « *un rapport d'étape rendant compte des progrès réalisés dans la voie d'un renforcement de la coopération technologique et de la compétitivité de l'économie européenne* ». Le « papier » de M. Delors suggérait de faire passer à 3 % aujourd'hui, à 6 % en 1989, la part des ressources de la Communauté affectée à la recherche et invitait le conseil européen à appuyer cette orientation. Plusieurs chefs de gouvernement, au premier rang desquels Mme Thatcher, ont estimé une telle suggestion trop audacieuse ou trop engageante. Aussi, les conclusions du conseil européen n'y font-elles aucune allusion.

PHILIPPE LEMAITRE.

# TRANSPORTS

● **Augmentation des tarifs RATP et SNCF de la région parisienne.** – Les tarifs de la RATP et de la SNCF ont augmenté, le 1er avril, de 4,5 % sur les réseaux de la région parisienne. Le ticket de métro de seconde classe vendu en carnet de dix coûte 2,65 F au lieu de 2,55 F. Le prix des cartes « orange » mensuelles de seconde classe passe de 130 F à 138 F pour les zones 1 et 2, de 170 F à 176 F pour les zones de 1 à 3, de 230 F à 241 F pour les zones de 1 à 4 et de 273 F à 288 F pour les cinq zones.

● *Un groupe français rachète un constructeur américain d'avions de tourisme.* – La compagnie aérienne française Euralair et Michel Seydoux compagnie (MSC) ont pris le contrôle (70 %) du constructeur américain Mooney, qui fabrique des avions monomoteurs de tourisme et des hydravions. Mooney a livré, en 1984, cente cinquante et un appareils au lieu de trois cent quarante-deux l'année précédente. Euralair, qui emploie cent quatre-vingt personnes, exploite sept biréacteurs d'affaires et trois Boeing-737 affectés à des vols charters.

# AFFAIRES

## GRANDES MANŒUVRES AUTOUR DU MARCHÉ BELGE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

## La Société générale de Belgique et la CGE française prennent le contrôle des Ateliers de Charleroi

La Société générale de Belgique (SGB) et le groupe nationalisé français CGE ont pris le contrôle des Ateliers de constructions électriques de Charleroi (ACEC) le 1er avril. Les ACEC, société de quatorze mille personnes, qui a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 24,3 milliards de francs belges (3,6 milliards de francs français) un peu l'équivalent de la CGE en Belgique, présents dans les secteurs électromécanique comme le matériel ferroviaire, et électrique.

Une société holding, détenue à 65 % par la SGB et à 35 % par la CGE, reprendra les 42 % du capital des ACEC détenus par le groupe américain Westinghouse, qui souhaitait les céder. Avec la part (8,45 %) d'ores et déjà possédée par la SGB, le consortium belgo-français en détiendra la majorité.

Parallèlement, une autre société holding a été créée, celle-ci en France, au capital de 100 millions de FF partagé à 65 % par la CGE et à 35 % par la SGB afin de prendre des participations dans des entreprises spécialisées dans les secteurs des technologies nouvelles de productique, d'intelligence artificielle ou d'énergies nouvelles. Ce holding entrerait en particulier au capital de la Société générale de productique filiale de la CGE.

Ces décisions concrétisent l'accord de coopération signé entre la CGE et la SGB l'an passé (*le Monde* du 4 juillet 1984). Pour le groupe français les ACEC représentent un complément d'activité avec des réseaux commerciaux à l'étranger importants, notamment à Singapour ou au Portugal. Ils représentent également un moyen pour l'entrée de la CGE sur le marché belge des télécommunications.

Aujourd'hui clientes des américaines ITT et GTE, les PTT belges ont lancé un appel d'offres pour leur équipement en centraux téléphoniques, et la CGE sur les rangs cherchait un industriel local pour l'appuyer. Or les ACEC avaient passé un accord avec le suédois Ericsson, également candidat. La manœuvre du changement de propriétaire permet au goupe français de retourner la situation en sa faveur.

● **Recul de la compétitivité française.** – La part de la France dans les exportations des douze principaux pays de l'OCDE s'est située pour la moyenne des trois mois décembre, janvier, février à 8,9 %, soit le taux le plus bas depuis quinze ans, indique TELECO, filiale informatique de REXECO. Ce taux était revenu de 9,1 % en 1983 – comme en 1982 – à 8,7 % en 1984. Le record avait été établi en 1979 avec 10,4 %.

● **Création de Publicis-Santé.** – Le groupe Publicis-Conseil s'associe majoritairement (51 %) avec l'agence de publicite Expand, en premier rang des spécialistes du secteur médical, pour créer Publicis-Santé, (dont Expand détient 45 % du capital), une nouvelle agence spécialisée dans les produits pharmaceutiques et tout ce qui touche à la santé.

## LA CAISSE DES DÉPOTS RENFORCE SON AIDE AUX RÉGIONS EN DIFFICULTÉ

La Caisse des dépôts et consignations et la Société de développement régional de Lorraine (SDR) LORDEX viennent de signer une convention de coopération économique et financière. Cet accord, qui s'inscrit dans la politique de la Caisse des dépôts en faveur des collectivités locales et qui devrait être suivi par d'autres conventions similaires, porte sur le financement de bâtiments industriels et l'apport de fonds propres aux entreprises régionales.

Deux entreprises vont bénéficier dans un premier temps de cette procédure : les papeteries Mougeot à Bruyères (Vosges) et Trailor à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

M. Pierre Richard, directeur général adjoint de la Caisse des dépôts, a déclaré à ce propos, le 29 mars à Nancy :

« *La Caisse s'est fixé trois règles de conduite :*

*– elle n'a pas l'intention de financer directement les entreprises, elle passera systématiquement par l'intermédiaire des institutions spécialisées dans ce domaine ;*

*– elle misera sur les outils existants les plus « performants » pour le financement des entreprises ;*

*– la participation financière de la Caisse des dépôts « sera active et non dormante », notamment dans les critères de choix des opérations à financer.* »

M. Richard a enfin précisé que la Caisse accordait des bourses (100 000 F) pour les jeunes créateurs d'entreprises dans les pôles de conversion. Trois sociétés lorraines spécialisées dans la robotique, la mécanique et la chimie cosmétique ont été sélectionnées.

### Inquiétude dans les Hautes-Pyrénées

## RENAULT SUSPEND LA MISE EN CHANTIER DE SA NOUVELLE USINE DE CÉRAMIQUE PRÈS DE TARBES

La société CERAVER, filiale de la CGE spécialisée dans la céramique, installée à Tarbes (Hautes-Pyrénées), joue décidément de malchance. Après plusieurs années de crise, la fermeture d'une usine et la suppression de 1 750 emplois, la société, ramenée à sa plus simple expression (300 salariés), voit à nouveau son avenir menacé par les difficultés de la régie Renault, nous signale notre correspondant à Tarbes.

Le plan de sauvetage mis sur pied en 1984 avec l'aide du ministère de l'industrie s'appuyait, en effet, sur la construction par Renault à Lannes, près de l'aéroport de Tarbes, d'une usine de céramique industrielle appliquée à l'automobile. En attendant la mise en route de la future usine, qui devait entraîner en quatre ans la création de 170 emplois qualifiés et un investissement de 100 millions de francs, Renault avait immédiatement pris en charge les salaires et les charges sociales de 50 techniciens du laboratoire de recherche de la CERAVER.

La filiale de la CGE s'était engagée, de son côté, à investir, grâce à une aide publique de 32 millions de francs, 140 millions de francs sur quatre ans pour reconvertir sa production vers des applications plus « performantes » qu'auparavant (prothèses, matériel médical, nouveaux produits poreux d'usage industriel, etc.) et sauvegarder ses 250 emplois restants.

Mais, dès son arrivée, M. Besse, le nouveau PDG de la régie Renault, a annoncé qu'il se donnait un délai de réflexion de deux mois pour décider de mettre ou non en chantier dans les Hautes-Pyrénées la nouvelle usine. Depuis trois mois, Renault a suspendu la prise en charge des salaires des 50 techniciens, obligeant la CERAVER à consentir une avance de 5 millions de francs. Ces 50 personnes seront mises en chômage technique le 5 avril.

La direction CERAVER a déclaré, jeudi 28 mars, au comité d'entreprise, qu'il n'existait pas de solution de rechange pour le maintien au sein de l'entreprise de ce personnel technique. Pire, la société s'interroge, semble-t-il, sur la poursuite, dans ces conditions, de son propre plan de redressement.

Le conseil général des Hautes-Pyrénées, inquiet de la décision de Renault, a voté à l'unanimité une motion soulignant « *l'importance fondamentale pour le département du projet de Renault* » et s'engageant à « *étudier avec les services de Renault les problèmes qui surgiraient dans la mise en œuvre* ».

# CONJONCTURE

## 1985 : il y a vingt-cinq ans

Les préposés au futur n'ont pas très bonne presse. La dénonciation de la croissance exponentielle par le Club de Rome dans les années 70, suivie trop vite d'un ralentissement économique aux effets catastrophiques sur l'emploi, de chocs pétroliers que nul n'avait vu venir, a montré les limites d'une pratique qui tient plus de la divination pythienne que de la science.

Il est bien rare, pourtant, de prendre les prévisionnistes la main dans le sac. L'analyse des *« réflexions pour 1985 »*, entreprises au début des années 60 à la demande de M. Pierre Massé, pour *« extraire des champs du possible quelques lignes de l'avenir, intelligibles pour l'esprit et utiles pour l'action »*, permet de souligner les limites du genre, sans pour autant le condamner.

Rares étaient les beaux esprits de l'époque totalement absents de ce Groupe 1985, de M. Pierre Guillaumat, son président, à M. Bertrand de Jouvenel, en passant par MM. Monod et Fourastié. D'autant que les *« contributeurs extérieurs »* avaient nom Raymond Aron, Lévi-Strauss, Aigrain, Delouvrier, Saint-Geours ou Delors.

Il faut bien constater qu'ils n'ont pas prévu grand-chose. On peut admettre que les évolutions principales des vingt dernières années sont l'arrêt de la croissance et l'augmentation du chômage (depuis douze ans, le nombre de personnes sans emploi progresse en Europe), l'émergence du Japon et, dans son sillage, des pays nouvellement industrialisés d'Asie du Sud-Est, tout cela, avec en toile de fond, deux chocs pétroliers qui ont renchéri le prix de cette matière première et provoqué de vastes transferts de capitaux entre producteurs et consommateurs de brut. Enfin, sur le plan technique, l'essaimage des *« puces »* dans l'industrie a entraîné une véritable révolution.

### Le Japon oublié

Rien de tout cela n'a été pressenti. Tout au plus, peut-on noter une allusion aux possibilités de l'« automatique », pour abaisser les prix de revient manufacturiers, e une autre sur le pétrole à propos de *« ses ressources assez rares sur notre territoire », « dont les tonnages utilisées* [pour la pétrochimie] *pourraient être accrus de manière considérable et que l'on brûle encore pour fournir de l'énergie qui pourra bien, dans un avenir prochain, être produite par le secteur nucléaire »*.

Quant au Japon, il n'est même pas cité. Seule est envisagée *« la confrontation avec les États-Unis* [qui] *à la fois un défi redoutable qui nous condamne à vouloir une croissance rapide et l'occasion de s'interroger sur la validité du modèle américain pour l'Europe et pour la France »*.

Cette imprévoyance ne signifie pas, cependant, que l'exercice soit vain. Car ces *« réflexions »* étaient fondées sur *« la poursuite, pendant un certain temps encore, d'un taux de croissance économique élevé »* pour répondre au mieux à l'évolution des besoins des Français.

Les conditions de cette croissance étaient clairement définies : continuer sans relâche l'effort amorcé pour la recherche scientifique, la formation et l'adaptabilité, la mobilité des hommes ; obtenir des gains de productivité (valeur ajoutée par personne active), ce qui suppose que le temps de travail n'aura pas été réduit *« à la légère » « car la société de 1985 ne sera pas celle de l'opulence »*.

Sur le plan qualificatif, étaient cités la montée en puissance des sciences biomédicales, l'importance croissante des conflits de générations, le développement d'aspirations immatérielles comme corollaire des progrès du niveau de vie naturel.

Réunis à la mi-mars – vingt ans après – par l'actuel commissaire au Plan, M. Henri Guillaume, plusieurs protagonistes de ces perspectives ont d'ailleurs volontiers reconnu l'insuffisance de leurs visions s'ils ont relevé les bons points qui pouvaient leur être décernés. Surtout, les disciples de MM. Gaston Berger et de Bertrand de Jouvenel ont conclu que la difficulté d'explorer le long terme ne devait pas servir de prétexte pour ne rien faire.

Jurant qu'on ne les y reprendrait plus, ils ont affirmé renoncer à *« raisonner sur une voie d'évolution unique considérée comme la plus probable »* pour *« élargir l'éventail des possibles grâce à une pluralité des scénarios »*. Enfin, ils ont jugé indispensable d'*« être plus attentif aux lignes de rupture et* [aux] *zones de conflits possibles »*. C'est promis, le troisième choc pétrolier sera annoncé.

BRUNO DETHOMAS.

## Baisse de l'inflation et progression du commerce extérieur des pays industrialisés

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, lundi 1er avril, les chiffres-clés du commerce extérieur et de l'inflation dans vingt et un pays industrialisés.

La hausse des prix à la consommation a été la plus faible depuis douze ans. L'inflation moyenne a été de 4.80 % dans les vingt et un pays (contre 5 % en 1983). A remarquer le ralentissement de la hausse des prix de détail qui atteint 7,3 % en France (9,6 % en 1983) et 2,4 % en RFA (3,3 % en 1983). Seuls trois pays – au lieu de treize en 1981 – affichent encore une hausse à deux chiffres : l'Islande (30,8 %), l'Espagne (11,3 %) et l'Italie (10,8 %).

Cinq pays ont cependant fait état d'une accélération de la hausse de leurs prix de détail : les Etats-Unis (4,3 % contre 3,2 % en 1983), l'Autriche (5,7 % contre 3,3 %), ainsi que le Japon, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne.

Globalement, l'offre de monnaie, qui selon la théorie monétariste alimente l'inflation, n'a augmenté que de 7 % en moyenne en 1984, contre 9,9 % l'année précédente, a rajouté le FMI dans son rapport mensuel. Toujours selon le FMI, le commerce extérieur des pays industrialisés a fortement augmenté en 1984. La reprise des exportations (+ 6,6 % en valeur) a été quasi générale dans dix-sept des dix-huit principaux pays concernés. Elle allait de 23 milliards de dollars pour le Japon à 250 millions pour la Suisse.

Quant à la forte croissance des importations (+ 9 % en valeur), elle a été principalement le fait des Etats-Unis (+ 71 milliards de dollars), du Canada (+ 13 milliards), du Japon (+ 10 milliards) et de la Grande-Bretagne (+ 4 milliards). Les importations de la RFA n'ont augmenté que légèrement, cependant qu'elles ont baissé en France, en Espagne, aux Pays-Bas et en Finlande.

En volume, la progression du commerce extérieur a été plus marquée encore, étant donné que les prix unitaires ont diminué l'an dernier d'un peu moins de 3 %. – *(AFP.)*



# SOCIAL

### A LA MI-MAI

## Un prérapport sera remis au gouvernement sur les aides publiques à l'emploi

Les aides à l'emploi, directes ou indirectes, pour indemniser les personnes ou inciter à la création d'emploi, représentent une charge considérable pour la collectivité : pour 1984, elles se seraient élevées à 150 milliards de francs, le poids des préretraites s'étant encore accru, au point de dépasser les indemnités de chômage à la charge de l'Etat. Pour 1983, les seules aides aux entreprises pour l'emploi auraient représenté près de 55 milliards, et l'ensemble de la dépense publique pour l'emploi 135 milliards. C'est sans doute cette situation qui a conduit les pouvoirs publics à confier à M. Pierre Chavance, conseiller du président de la CGE et président du CESTA (Centre d'étude des systèmes et technologies avancées), le 19 novembre dernier, une mission sur les aides publiques à l'emploi.

M. Chavance devrait remettre à la mi-mai les premières conclusions de son étude sur les objectifs, les modalités, le coût et l'efficacité des aides à l'emploi. La lettre, signée par quatre ministres, MM. Gaston Defferre, ministre du Plan, Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, Michel Delebarre, ministre du travail, et Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, précise que la mission devra effectuer une analyse des différentes aides directes ou indirectes ainsi que celle de leurs effets sur la situation et le comportement des entreprises bénéficiaires.

Cette mission, dont l'originalité est qu'elle est confiée à un industriel, devra apprécier l'efficacité des mesures, non seulement par rapport aux objectifs qu'elles poursuivent, mais aussi par rapport à leurs effets sur la situation économique et sociale des entreprises. L'étude appréciera en particulier la cohérence d'ensemble du système d'aides, qui est le produit des dispositifs créés à des périodes distinctes et parfois gérés par des administrations différentes. Les conclusions mettront l'accent sur les évolutions nécessaires du système d'aides, en fonction des objectifs retenus, et tiendront compte des tendances qui marqueront l'emploi à moyen terme. M. Chavance devrait adresser son rapport définitif à l'automne, les premières orientations pouvant être soumises, sous réserve d'assentiment ministériel, au comité supérieur de l'emploi où siègent les partenaires sociaux.

Un redéploiement de ces aides sera-t-il préconisé par le rapport de M. Chavance ? L'objectif pourrait être de sensibiliser tant l'Etat, quant au bien-fondé ou non de ses interventions, que les entreprises en les amenant à développer la *« gestion prévisionnelle de l'emploi »* en concertation avec les syndicats. Déjà en mars 1985, dans le cadre de la commission nationale de l'industrie, le sous-groupe emploi du groupe de statégie industrielle sur les industries de télécommunication avait estimé que *« la gestion prévisionnelle est une démarche utile à la fois pour renforcer les qualités des ressources humaines de l'entreprise et pour donner aux entreprises les capacités d'adaptation à un environnement économique en rapide évolution »*. Du discours, va-t-on passer à l'acte ?

M. N.

## M. Delebarre a l'intention d'« avancer très vite » sur les contrats à durée déterminée

M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a souligné le 31 mars au « Club de la presse » d'Europe 1 qu'il avait l'intention d'*« avancer très vite »* sur les contrats à durée déterminée, afin qu'ils soient davantage utilisés par les entreprises pour permettre l'insertion des chômeurs de longue durée. Le ministre a précisé qu'il était favorable à l'idée d'étendre leur durée de six ou douze mois à vingt-quatre mois. A propos des conversations en cours entre le CNPF et quatre syndicats (la CFTC est reçue par M. Gattaz le 1er avril, la CGC, le 3, et d'une éventuelle négociation sur les contrats formation-recherche d'emploi, il a ajouté : *« Si sur un certain nombre de points les partenaires se mettent d'accord et si le dispositif demande qu'une loi soit adoptée par le Parlement, alors le gouvernement déposera un projet sans tarder. »*

M. Delebarre a affirmé que la méthode de calcul pour les statistiques du chômage est *« strictement »* la même qu'avant 1981 et que du temps où M. Ralite, communiste, était ministre de l'emploi, il s'était déclaré *« tout à fait opposé »* à la suppression des autorisations administratives pour licenciements économiques : *« Si dans chaque entreprise se développait réellement un effort de dialogue, de négociation, d'information sur son évolution économique, sur des modifications des règles conventionnelles de licenciement, alors on pourrait examiner le problème de l'autorisation administrative. »*

## La rupture est achevée entre les deux fédérations mutualistes

Une assemblée générale de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), principal groupement national de ce secteur, a adopté, le samedi 30 mars, par 89,3 % des voix une modification des statuts rendant impossible la double appartenance à la FNMF et à la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (FNMT). Cette dernière affirme couvrir 7 millions de personnes contre 25 millions pour la FNMF. Mais 70 % des sociétés mutualistes qui en font partie adhèrent aussi à la FNMF. Désormais ne pourront plus appartenir à la FNMF les sociétés et unions mutualistes rattachées à un autre organisme non affilié à celle-ci.

Cette disposition touche en particulier deux mutuelles importantes – celle de la presse et du livre, en premier, et celle de l'équipement – ainsi que plusieurs unions départementales, notamment celles des Bouches-du-Rhône, que préside M. Louis Calisti, président de la FNMT.

La dualité remonte à 1960, lorsque, sous l'impulsion de militants de la CGT et du PC, fut créée la FNMT. Celle-ci avait fini par constituer une entité indépendante, tout en réclamant une unification du mouvement mutualiste. Des pourparlers avaient été engagés à plusieurs reprises entre les deux organisations, mais sans succès.

La rupture est intervenue au printemps dernier. La FNMF lors de son assemblée générale du 26 mai 1984 avait adopté un « pacte d'union » rendant déjà plus difficile l'entrée de la FNMT en son sein. Un mois plus tard, après de vives critiques émises contre la FNMF au cours du congrès de la FNMT, le conseil d'administration de la Mutualité française décidait de mettre en demeure les sociétés ayant la double appartenance de choisir avant le 31 décembre 1984. C'est cette obligation qui vient d'être introduite dans les statuts.

### LA PRÉPARATION DU 42e CONGRÈS DE LA CGT

## Une précision de M. Ernest Deiss

Dans l'article publié dans notre numéro du 26 mars sur la préparation du 42e congrès de la CGT, nous avions cité l'extrait d'un article de M. Ernest Deiss, trésorier de la CGT, dans *la Vie syndicale*, organe du Syndicat national des agents de la direction générale des impôts CGT, à l'occasion des élections professionnelles. A la suite de cet article, M. Deiss nous écrit notamment : *« Votre collaborateur, à l'appui de sa thèse consistant à accréditer l'idée d'un clivage politique entre les militants de la CGT à l'approche du 42e congrès confédéral, cite un très court passage de mon article et pose la question de savoir si je veux ainsi manifester ce qu'il appelle être mon désaccord avec la politique générale de la CGT (alors que mon article avait pour objet d'appeler à voter CGT !).*

*» Je me suis toujours exprimé à propos de l'orientation confédérale dans les instances prévues à cet effet. La commission exécutive, dont une réunion se tient aujourd'hui même* [le 26 mars] *est, cette fois encore, le lieu où je m'exprimerai si j'en éprouve le besoin. Le vote qui sanctionnera l'adoption du projet de rapport permettra de juger si je suis ou non en désaccord avec mon organisation. »* M. Deiss aurait jugé souhaitable que nous publiions les deux paragraphes suivant notre citation. Nous reprenons donc notre citation en y ajoutant les deux paragraphes suivants :

*« Si la CGT n'avait pas existé, si elle n'avait inlassablement lutté pour des changements politiques profonds, 1981 n'aurait pas vu l'avénement d'un gouvernement d'union de la gauche porteur d'immenses espoirs. Les conquêtes incontestables qui ont suivi : retraite à soixante ans, semaine de trente-neuf heures, cinquième semaine de congé, extension des droits des travailleurs, nationalisations accrues, nouveau statut de la fonction publique, tout cela serait-il déjà acquis sous un gouvernement de droite ?*

*» Et, aujourd'hui, si la CGT n'existait pas ? Personne ne lutterait pour que les espoirs de 1981 ne soient pas vains. Aucune force ne se mettrait en travers de ceux qui poursuivent la casse de notre tissu économique et industriel sous le faux prétexte de la modernisation. Personne ne se serait opposé, avec le succès que l'on sait, à cette flexibilité de l'emploi que tous les autres « partenaires sociaux » ont appelée de leurs vœux et qui, en fait, constituait une régression sociale d'un demi-siècle...*

*» Ainsi, la boucle est bouclée. On tente aujourd'hui, à défaut de pouvoir refaire l'histoire et de rêver à une France sans CGT, d'abolir un demi-siècle de conquêtes sociales. On tente de faire aujourd'hui « comme si » la CGT n'avait jamais existé et n'existait plus. Si la CGT n'avait jamais existé ou si on tirait un trait sur les conquêtes sociales qui, grâce à elle, ont été arrachées, effectivement, ce serait la joie dans le camp du patronat, et ce serait un désastre pour les travailleurs. Mais voilà, la CGT existe ! Personne ne peut faire abstraction de cela. »*

## FAITS ET CHIFFRES

### Énergie

● **La Chine autorise la prospection pétrolière à terre dans neuf provinces.** – La Chine a décidé d'autoriser pour la première fois des compagnies étrangères à faire de la prospection et, en cas de découverte, à produire du pétrole et du gaz dans des zones continentales. Jusqu'ici les blocs ouverts aux compagnies internationales étaient tous situés en mer. De nouveaux permis seront attribués dans neuf provinces et une région autonome. *« La Chine va adopter des politiques souples pour encourager les compagnies pétrolières étrangères à participer à l'exploration et au développement des champs de pétrole et de gaz »*, a déclaré au quotidien *China Daily* un haut responsable du ministère du pétrole chinois. – *(AFP, AP.)*

● **Une amende pour Gulf Oil au Nigéria.** – La compagnie pétrolière américaine Gulf Oil a été condamnée à payer une amende de 1 million de dollars par les autorités du Nigéria pour avoir brûlé du gaz associé à l'extraction du pétrole brut dans ses concessions, rapporte l'agence nigériane Nan. Cette amende est conforme à un décret des autorités militaires de Lagos, entré en vigueur le 1er janvier, qui rend obligatoire la récupération de ce gaz. – *(Reuter.)*

### Social

● **Retraite complémentaire des artisans : + 3,01 %.** – La CANCAVA (Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance-vieillesse des artisans) annonce une augmentation de 3,01 % des retraites complémentaires à compter du 1er janvier 1985. La valeur du « point » de retraite complémentaire a augmenté de 8,64 % entre le 1er janvier 1984 et le 1er janvier 1985, contre 6,7 % pour les prix, précise la CANCAVA : *« Le pouvoir d'achat des retraites complémentaires a donc été amélioré. »* Une nouvelle augmentation est prévue le 1er juillet prochain.

● **Chômage technique à Peugeot-Sochaux en avril et en mai.** – Les salariés du centre de production Peugeot de Sochaux, dans le Doubs (environ 29 000 salariés), qui fabrique notamment des véhicules (205, 305, 505) pour l'exportation, connaîtront deux à cinq jours de chômage selon les secteurs, et l'on prévoit pour certains deux jours chômés en mai. Il y a déjà eu deux à cinq jours de chômage en mars, dix jours en janvier et février, et vingt-sept jours pendant l'année 1984.

● **Renault-Douai : le secrétaire du syndicat CGT est inculpé pour diffamation.** – Dans un tract diffusé le 14 novembre, le syndicat CGT déclarait que la direction de Renault-Douai était du côté des assassins de l'ouvrier turc tué à Epône, quatre jours plus tôt. La direction de l'usine avait déposé plainte et, le 26 mars, le secrétaire du syndicat CGT, M. Jean-François Caré, a été inculpé de diffamation et injures publiques.

● **Un syndicat CGC reconnu représentatif chez des employés.** – L'assemblée plénière de la Cour de cassation a finalement reconnu à un syndicat affilié à la Confédération française de l'encadrement (CGC) le caractère d'organisation représentative pour les élections au collège employés d'un comité d'entreprise : *« La représentativité des organisations syndicales s'apprécie dans chaque entreprise indépendamment de toute affiliation à une confédération »*, a-t-elle estimé. A la suite de l'élection, le 5 mars 1982, dans le collège employés de la Banque populaire d'Armorique de deux militants du Syndicat national de la banque (SNB), affilié à la CGC, la CGT avait demandé l'annulation des élections. Le tribunal d'instance de Saint-Brieuc avait reconnu la représentativité du SNB. Le jugement cassé par la chambre sociale de la Cour de cassation devait être repris par le tribunal d'instance de Loudéac. L'assemblée plénière de la Cour de cassation a finalement approuvé ce jugement.

● **Inquiétudes de la CFTC sur la politique salariale.** – A la suite des bilans des accords salariaux en 1985 du CNPF et du ministère du travail (*le Monde* du 28 mars), la CFTC estime qu'ils *« prouvent que la tendance est toujours à la baisse comme en 1984 »*. *« Les salariés qualifiés*, affirme-t-elle dans un communiqué, *qui sont intéressés au premier chef par ces accords, ne doivent pas payer la note de l'austérité au risque de voir ceux-ci renoncer à un dynamisme indispensable au niveau du travail d'exécution, qui est d'autant plus nécessaire à la vitalité des entreprises pour leur permettre de faire face à la crise. »*

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## SOGENAL

### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Le conseil d'administration de la Société générale alsacienne de banque, réuni le 13 mars 1985 sous la présidence de M. Michel Vuillaume, a examiné les comptes de l'exercice 1984 et a passé en revue l'activité de la banque au cours de l'exercice écoulé.

Le bilan au 31 décembre 1984 a été arrêté à un total de 46 613 millions de francs contre 39 639 millions de francs pour l'exercice précédent. La progression ressort à 17,6 %.

Les dépôts de la clientèle s'élèvent à 19 626 millions de francs (dont à l'étranger la contrevaleur de 13 142 millions de francs) contre 18 639 millions de francs, en augmentation de 5,3 %. En France, la progression des dépôts à vue et des comptes à régime spécial, au détriment des comptes et dépôts à échéance, s'est confirmée en 1984, conformément à la politique menée dans ce domaine. Une action identique a été conduite à l'étranger avec des résultats identiques.

Les crédits à la clientèle, qui s'élèvent à 22 184 millions de francs (dont à l'étranger la contrevaleur de 15 760 millions de francs), sont en progression de 19 % pour l'ensemble des pays où la SOGENAL exerce son activité. En France, on relève une forte progression (+ 23 %) des créances nées à court terme et une augmentation importante (+ 14 %) des crédits à moyen et à long terme. Ces évolutions sont la conséquence d'une politique volontariste menée en matière de crédits à l'exportation et à l'investissement. En 1984, a été mise en place une procédure « Prêt création d'entreprise SOGENAL », qui a permis d'ores et déjà la création de plus de 120 emplois. A l'étranger, les crédits à court terme aux entreprises sont restés prédominants ; en outre, y ont été développées les opérations avec les banques sur le marché international.

En matière de services à la clientèle, de nouvelles initiatives ont été prises. Il convient de citer en particulier « Avenir Investissement Retraite », produit qui s'adresse à une clientèle désireuse de se constituer un capital pour bénéficier d'un revenu supplémentaire au moment du départ à la retraite. Les cotisations des adhérents sont investies dans la Sicav « Alsace Moselle Investissement » (AMI), créée en 1904 et dont la SOGENAL assure la gestion.

Dans nos pays étrangers, la plupart de nos implantations ont fortement développé la clientèle des investisseurs de toute nature.

Les diverses activités de la banque, tant en France qu'à l'étranger, ont permis de dégager un produit net bancaire de 1 102 millions de francs contre 1 006 millions de francs en 1983.

Le résultat d'exploitation, avant amortissements et provisions, en augmentation de 7,3 %, est de 295 millions de francs.

Le bénéfice de l'exercice atteint 28 938 493 francs contre 25 704 559 francs en 1983. Ce résultat, en augmentation de 12,6 %, s'entend compte tenu d'un excédent des provisions constituées sur les provisions reprises de 185,7 millions de francs et d'un impôt sur les sociétés de 56,2 millions de francs.

Les salariés se verront attribuer, dans le cadre de la loi de 1967 sur la participation aux fruits de l'expansion, une somme de 1 625 007 francs.

L'assemblée générale ordinaire, appelée à se prononcer sur l'affectation des résultats, se réunira le 29 mai 1985.

## PRETABAIL-SICOMI

Le conseil d'administration s'est réuni le 29 mars pour arrêter les comptes de 1984 qui seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale convoquée pour le 21 mai.

Au cours de l'exercice, Pretabail-Sicomi a signé 335,8 MF d'engagements nouveaux dont 190,7 MF en crédit-bail et 145,1 MF correspondant à des investissements de type locatif ; les décaissements globaux ont atteint 361,5 MF. Les principaux éléments résumés ci-dessous ont évolué de façon favorable, notamment le bénéfice net (196,7 MF, en progression de 10,6 % par rapport à celui de l'exercice précédent).

| | Au 31.12.83 | Au 31.12.84 | Variations En % |
|---|---|---|---|
| | En millions de francs | | |
| Immobilisations brutes | 2 013,8 | 2 288,9 | + 13,7 |
| Immobilisations nettes | 1 464,9 | 1 679,3 | + 14,6 |
| Chiffre d'affaires | 342,6 | 367,0 | + 7,3 |
| Marge brute d'autofinancement | 270,0 | 305,5 | + 13,1 |
| Bénéfice net | 177,8 | 196,7 | + 10,6 |
| Dividende | 147,6 | 158,7 | + 7,5 |
| | En francs par action | | |
| Bénéfice net | 89,6 | 99,1 | + 10,6 |
| Dividende | 74,40 | 80,0 | + 7,5 |

Omni-Energie, filiale à 75 % de Pretabail-Sicomi, a signé, en 1984, 71,7 MF de contrats et son bénéfice net a atteint 2,4 MF (contre respectivement 49,9 MF et 2,1 MF pour 1983).

Le conseil proposera à l'assemblée la distribution, à compter du 1er juillet, d'un dividende de 80 F par action (contre 74,40 F pour l'exercice 1983) qui, globalement, correspond à 85,47 % du bénéfice fiscal distribuable de l'exercice et à l'intégralité du dividende encaissé par Pretabail-Sicomi au titre du deuxième exercice social d'Omni-Energie (1,3 MF).

## SLIMINCO

Le conseil d'administration de la société s'est réuni le 27 mars 1985 sous la présidence de M. Henri Sauty de Chalon afin d'arrêter les comptes de l'exercice 1984, qui seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 29 mai 1985.

La production de la société s'est élevée à 206,5 millions de francs en dix-sept dossiers, portant ainsi le montant total de ses engagements bruts à plus de 2 milliards de francs.

Le chiffre d'affaires, en progression de 12 %, a atteint 316,7 millions de francs H.T., dont 58,5 millions de francs H.T. au titre de l'activité de location simple ; le bénéfice d'exploitation augmente dans les mêmes proportions, pour atteindre 139,8 millions de francs.

Après amortissement intégral des frais d'acquisition des immeubles et des frais d'émission de l'emprunt obligataire, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 113,420 millions de francs, permettant au conseil de proposer la distribution d'un dividende unitaire de 44 F, en progression de 8,1 % sur celui de l'exercice précédent.

Une assemblée générale extraordinaire des associés sera convoquée le même jour pour statuer sur la refonte des statuts proposée par le conseil d'administration à l'occasion de leur mise en harmonie avec la nouvelle réglementation.

## EPARGNE-VALEUR

### SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 28 mars 1985 sous la présidence de M. Balley, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1984 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables s'élèvent, compte tenu du report des lots et primes de remboursement et du report à nouveau de l'exercice précédent, à 158 802 996,26 F. Elles permettent, après report à concurrence de 4 979 106,21 F, de lots et primes de remboursement, la mise en distribution d'un dividende par action de 17,60 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,90 F, soit un revenu global de 19,50 F.

L'assemblée générale a fixé au 29 mars 1985 la mise en paiement de ce dividende représenté par le coupon nº 37, ventilé comme suit :

– revenus non imposables : 1,61 F ;

– revenus d'obligations françaises non indexées : 7,71 F plus crédit d'impôt de 0,60 F, soit un total de 8,31 F ;

– revenus d'actions françaises : 1,74 F plus crédit d'impôt de 0,86 F, soit un total de 2,60 F.

– Autres revenus : 6,54 F plus crédit d'impôt de 0,44 F, soit un total de 6,98 F.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la société, avec exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale, par ailleurs, a ratifié le transfert du siège social au 18, boulevard Montmartre – 75009 Paris.

Elle a renouvelé le mandat d'administrateur de MM. Gaston Défossé, Albert Fabre et Gérard de Saint-Blanquat, et nommé administrateur M. Thierry Coste en remplacement de M. Pierre Calvet, qui n'avait pas souhaité voir son mandat reconduit.

## DELALANDE S.A.

Le conseil d'administration de Delalande SA, réuni le 28 mars 1985 sous la présidence de M. Jean-Carlos Pomarez, a arrêté les comptes de l'exercice 1984 et décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire annuelle pour le 24 mai 1985.

Grâce surtout au développement satisfaisant de l'exportation pharmaceutique, de la filiale chimique et des filiales allemande et anglaise, le chiffre d'affaires consolidé « produits » hors prestations de services, qui s'élève à 722 656 000 francs, marque une progression de 8 % par rapport à 1983. Les ventes à l'étranger représentent 45 % de ce total.

L'excédent brut d'exploitation consolidé, au sens du nouveau plan comptable, ressort à 115 134 000 francs, contre 96 263 000 francs en 1983. Les amortissements de l'exercice se sont élevés à 27 523 000 francs, y compris l'amortissement exceptionnel de survaleurs comptables pour 10 515 000 francs déjà signalé à la fin du premier semestre 1984. Après provision pour impôt, l'exercice se solde par un bénéfice net consolidé de 46 296 000 francs. Rappelons que le bénéfice net consolidé de l'exercice 1983, déduction faite des plus-values exceptionnelles consécutives à des désinvestissements, s'était élevé à 25 900 000 francs.

Le bénéfice net consolidé par action ressort à 115 francs.

En ce qui concerne la société mère Delalande SA, son bénéfice net au 31 décembre 1984 s'élève à 47 543 000 francs.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende par action de 22 francs, assorti d'un avoir fiscal de 11 francs. Ce dividende pourra être payé, au choix des actionnaires, soit en espèces, soit en actions conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1983.



groupe CIC

## CREDINTER

### Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 28 mars 1985 sous la présidence de M. Jean Varda a approuvé les comptes de l'exercice clos le 28 décembre 1984.

Le compte de résultats fait apparaître un résultat distribuable de 21,47 millions de francs permettant la mise en paiement d'un dividende net de 11,20 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,72 F soit un revenu global de 11,92 F contre 10,02 F pour l'exercice précédent (coupon nº 22).

Le dividende est mis en paiement le 1er avril 1985, à 12 heures, aux guichets :

– Du Crédit industriel et commercial de Paris et des autres banques du groupe C.I.C. :

– De la banque Indosuez.

**Les actionnaires auront la possibilité de réinvestir une somme équivalente au montant de leurs dividendes bruts pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 1er juillet 1985.**

## EURO-CROISSANCE

### SICAV

L'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 26 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1984 au terme duquel l'actif net de la Société s'élevait à 307 millions de francs correspondant à une valeur liquidative de 392,52 F par action, tandis que le montant distribuable atteignait 15.836.935,10 F.

L'Assemblée Générale a décidé la distribution d'un coupon net de 17,33 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,52 F, contre 15,94 F (assorti d'un crédit d'impôt de 1,31 F) au titre de l'exercice précédent.

Le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'Assemblée, a fixé au *mardi 9 avril 1985* la mise en paiement d'un dividende de l'exercice 1984, qui pourra être réinvesti en actions de la Société, en franchise de droit d'entrée, jusqu'au *28 juin 1985* inclus.

L'actif net d'Euro-Croissance atteint 325,5 millions de francs au 25 mars 1985. La valeur liquidative de l'action s'établit à la même date à 417,96 F, en progression de 6,5 % depuis le 31 décembre 1984.

# MARCHÉS FINANCIERS

## BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

| ACTIF | Au 21 mars |
|---|---|
| 1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER | 421 788 |
| dont : | |
| Or | 258 912 |
| Disponibilités à vue à l'étranger | 74 775 |
| ECU | 71 737 |
| Avances au Fonds de stabilisation des changes | 18 362 |
| 2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR | 26 560 |
| dont : | |
| Concours au Trésor public | 19 520 |
| 3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT | 179 798 |
| dont : | |
| Effets escomptés | 87 710 |
| 4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM | 75 231 |
| 5) DIVERS | 8 875 |
| Total | 712 253 |

| PASSIF | |
|---|---|
| 1) BILLETS EN CIRCULATION | 183 591 |
| 2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS | 13 282 |
| 3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC | 7 923 |
| 4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS | 113 382 |
| dont : | |
| Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves | 38 679 |
| 5) ECU A LIVRER AU FECOM | 71 737 |
| 6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR | 301 334 |
| 7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE | 3 030 |
| 8) DIVERS | 7 982 |
| Total | 712 253 |

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

– Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

| | 22 mars | 29 mars |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à revenu variable | 111,6 | 113,2 |
| Valeurs industrielles | 111,7 | 112,2 |
| Valeurs étrangères | 110,6 | 108,3 |
| Pétroles-Énergie | 108 | 108,5 |
| Chimie | 113,3 | 115 |
| Métallurgie, mécanique | 128,5 | 131,4 |
| Électricité, électronique | 118,4 | 120,1 |
| Bâtiment et matériaux | 114,5 | 117,5 |
| Ind. de consommation non-alimentaire | 111,7 | 110,1 |
| Agro-alimentaire | 103,6 | 102,4 |
| Distribution | 106,5 | 107,8 |
| Transports, loisirs, services | 111,9 | 114,6 |
| Assurances | 112,9 | 111,9 |
| Crédit bancaire | 117,9 | 122,9 |
| Sicomi | 106,8 | 108,1 |
| Immobilier et foncier | 114,2 | 115,3 |
| Investissement et portefeuille | 116,2 | 118,8 |
| **Base 100 : 28 décembre 1984** | | |
| Valeurs françaises à revenu fixe | 101,9 | 102 |
| Emprunts d'État | 101,7 | 101,8 |
| Emprunts garantis et assimilés | 102,2 | 102,2 |
| Sociétés | 101,5 | 101,6 |
| **Base 100 en 1949 :** | | |
| Valeurs françaises à revenu variable | 1743,1 | 1766,1 |
| Valeurs étrangères | 3501,2 | 3360 |
| **Base 100 en 1972 :** | | |
| Valeurs françaises à revenu variable | 251,6 | 255,1 |
| Valeurs étrangères | 473,8 | 464,4 |
| **Base 100 : 31 décembre 1980** | | |
| Indice des valeurs françaises à revenu fixe | 111,8 | 112 |
| Emprunt d'État | 111,9 | 112 |
| Emprunts garantis et assimilés | 112 | 112 |
| Sociétés | 112,7 | 112,9 |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 208,1 | 211 |
| Produits de base | 185,7 | 189,2 |
| Construction | 135,6 | 139,2 |
| Biens d'équipement | 207,5 | 208,8 |
| Biens de consom. durables | 206,2 | 203,8 |
| Biens de consom. non durables | 277,1 | 278,6 |
| Biens de consom. alimentaires | 249,5 | 247,4 |
| Services | 175,7 | 178,7 |
| Sociétés financières | 288,9 | 278 |
| Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger | 194,4 | 199,6 |
| Valeurs industrielles | 204,1 | 207,6 |
| **BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 184,3 | 182,2 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

TÉLÉMÉCANIQUE. – « Leader » français des automatismes et numéro cinq mondial, le groupe a confirmé, en 1984, ses bons résultats financiers des dernières années avec un bénéfice net consolidé de 165,4 millions de francs (+ 53 %).

L'activité enregistrée l'année dernière « *a atteint une croissance inconnue depuis le premier choc pétrolier* », précise la firme. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 5 milliards de francs en 1984 (+ 18 %), dont 58 % réalisés à l'étranger, où s'est effectuée la quasi-totalité de la progression, le marché français étant stagnant.

Le groupe procédera à une augmentation de capital en numéraire, avant l'été, de l'ordre de 400 à 500 millions de francs, afin de financer la prise de contrôle de la division Contrôles industriels de la firme américaine Gould, intervenue en mars dernier. Cette opération, qui a mobilisé 40 millions de dollars, modifiera la répartition géographique des activités du groupe. Le chiffre d'affaires réalisé aux États-Unis passe de 15 millions de dollars à 85 millions.

Télémécanique, qui emploie 13 500 personnes, a investi 263 millions de francs en 1984 et portera ce chiffre à 700 millions cette année, dont 400 consacrés à l'opération américaine.

FIVES-LILLE. – Ce holding financier, qui contrôle, notamment, Fives-Cail Babcock (mécanique lourde) et NASA Électronique (distribution électronique), a fait un bénéfice net de 72,697 millions de francs en 1984 (contre 51,042 millions en 1983).

Le dividende net est fixé à 13,80 F par action, contre 13,20 F.

PERRIER. – La société Source Perrier a enregistré un bénéfice net de 135 millions de francs pour l'exercice clos le 30 septembre 1984, soit une hausse de 13 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat consolidé du groupe progresse, lui, de 11 %, avec 196 millions de francs.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

| | 28 mars |
|---|---|
| Valeurs françaises | 113,5 |
| Valeurs étrangères | 107,5 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 28 mars | 29 mars |
|---|---|---|
| Indice général | 211 | 211 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er avril ........ 10 3/4 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 29 mars | 1er avril |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 250,70 | 250,40 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 29 MARS

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | |

## Actions au comptant

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

## Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

## SECOND MARCHÉ / Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | |

## SICAV 29/3

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net | VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | |

• : Prix précédent.

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

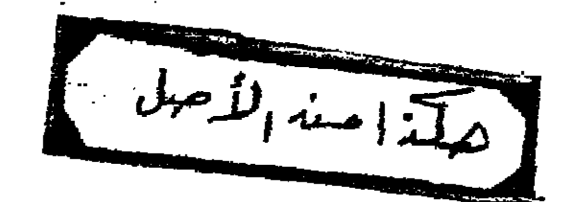
| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | |
| 127 | Gencor | 138 | 143 50 | 138 50 | + 0 36 |
| 315 | Gén. Belgique | 298 | 298 | 298 | .... |
| 645 | Gén. Electr. | 610 | 567 | 566 | – 7 21 |
| 755 | Gen. Motors | 735 | 725 | 725 | – 1 36 |
| 62 | Goldfields | 65 | 64 60 | 64 55 | – 0 69 |
| 35 | Gd Metropolitain | 35 05 | 35 50 | 35 50 | + 1 28 |
| 154 | Harmony | 158 | 162 60 | 163 | + 3 16 |
| 35 | Hitachi | 33 60 | 32 70 | 33 | – 1 78 |
| 695 | Hoechst Akt. | 643 | 642 | 642 | – 0 15 |
| 94 | Imp. Chemical | 93 70 | 95 | 95 | + 1 38 |
| 134 | Inco. Limited | 129 20 | 129 | 132 | + 2 16 |
| 1340 | IBM | 1252 | 1245 | 1241 | – 0 87 |
| 1780 | Siemens A.G. | 1677 | 1668 | 1670 | – 0 41 |
| 187 | Sony | 178 50 | 171 | 168 | – 5 88 |
| 240 | T.D.K. | 223 | 215 50 | 217 | – 2 69 |
| 16 50 | Toshiba Corp. | 16 25 | 16 25 | 16 25 | .... |
| 980 | Unilever | 962 | 959 | 959 | – 0 31 |
| 410 | Unit. Techn. | 411 | 402 50 | 402 | – 2 18 |
| 980 | Vaal Reefs | 970 | 990 | 990 | + 2 06 |
| 400 | West Deep | 430 10 | 442 30 | 442 50 | + 2 88 |
| 325 | West Hold. | 345 | 347 80 | 347 60 | + 0 75 |
| 445 | Xerox Corp. | 432 | 420 | 419 | – 3 |
| 2 07 | Zambia Corp. | 2 09 | 2 07 | 2 07 | – 0 95 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 29/3 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| États-Unis ($ 1) | 9 500 | 9 427 | 9 050 | 9 650 |
| ECU | 6 928 | 6 920 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 305 200 | 305 260 | 294 | 314 |
| Belgique (100 F) | 15 190 | 15 163 | 14 600 | 15 700 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 270 380 | 271 050 | 260 | 280 |
| Danemark (100 krd) | 85 450 | 85 750 | 80 | 88 |
| Norvège (100 k) | 106 160 | 105 950 | 102 | 109 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 685 | 11 662 | 11 500 | 12 300 |
| Grèce (100 drachmes) | 7 042 | 7 | 6 300 | 7 800 |
| Italie (1 000 lires) | 4 764 | 4 777 | 4 600 | 5 100 |
| Suisse (100 fr.) | 359 750 | 360 | 3 505 | 3 680 |
| Suède (100 krs) | 105 810 | 105 100 | 102 | 109 |
| Autriche (100 sch) | 43 360 | 43 590 | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 485 | 5 462 | 5 300 | 5 900 |
| Portugal (100 esc.) | 5 370 | 5 395 | 5 | 6 200 |
| Canada ($ can 1) | 6 947 | 6 885 | 6 850 | 7 |
| Japon (100 yens) | 3 773 | 3 748 | 3 630 | 3 780 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 29/3 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 100000 | 99800 |
| Or fin (en lingot) | 100250 | 99700 |
| Pièce française (20 fr) | 602 | 608 |
| Pièce française (10 fr) | 410 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 608 | 585 |
| Pièce latine (20 fr) | 578 | 577 |
| Souverain | 732 | 721 |
| Pièce de 20 dollars | 4030 | 4035 |
| Pièce de 10 dollars | 2080 | 2080 |
| Pièce de 5 dollars | 1425 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3795 | 3750 |
| Pièce de 10 florins | 603 | 589 |



Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE







A Beyrouth-Ouest

# • Mme Danièle Perez a été libérée
# • Enlèvement de quatre personnalités juives

Beyrouth. – Mme Danièle Perez, secrétaire au service culturel de l'ambassade de France, enlevée le 22 mars à Beyrouth-Ouest (secteur à majorité musulmane), en compagnie de son père, M. Marcel Carton, chargé du protocole à la chancellerie française, a été relâchée dimanche 31 mars dans la journée. C'est, après M. Nash, libéré le 27 mars, et M. Levick, relâché samedi, le troisième otage à être libéré conformément à l'annonce faite par une organisation jusque-là inconnue, les Brigades de Khaybar–branche libanaise, le mardi 26 mars (*le Monde* du 27 mars). L'enlèvement de ces trois personnes, plus celui de M. Marcel Fontaine, vice-consul de France, et de M. Carton, avaient été revendiqués par le Jihad islamique qui, en ce qui concerne les trois Français, avait mis comme condition à leur libération « *l'arrêt de l'aide militaire française à l'Irak et la suspension d'un contrat de vente de Mirage-2000 à l'Arabie saoudite* ».

Le 26 mars, les mystérieuses Brigades de Khaybar-branche libanaise avaient, à leur tour, revendiqué l'enlèvement des deux Britanniques et des trois Français. Leur communiqué indiquait « *après avoir terminé leur interrogatoire, nous avons décidé de libérer très prochainement les deux Britanniques et la Française* ».

Mme Perez, qui s'est refusée à toute déclaration, a été libérée dans le quartier de Barbir, à Beyrouth-Ouest, à la limite de la voie de passage du Musée entre les deux secteurs, chrétien et musulman, de la capitale libanaise. Elle aurait insisté sur le fait qu'elle avait été très bien traitée par ses ravisseurs et qu'elle était effectivement détenue avec son père et les deux Britanniques. Dans une conférence de presse qu'il a tenue samedi, à l'issue de sa libération, M. Levick avait indiqué pour sa part qu'il avait été détenu dans une pièce de 2 m sur 1,30 m, avec des couvertures pour tout équipement. « *J'ai eu beaucoup de difficultés à convaincre mes ravisseurs qu j'étais britannique et non pas américain* », a ajouté M. Levick, qui ne s'est pas plaint, lui non plus, du traitement qui lui a été réservé.

De notre envoyée spéciale

Après la libération de Mme Perez, trois Français demeurent cependant toujours détenus au Liban. Outre MM. Carton et Fontaine, on est toujours sans nouvelles du directeur du centre culturel français de Tripoli, M. Peyroles, dont le rapt a été revendiqué par les Fractions armées révolutionnaires libanaises, qui demandent en échange de sa libération celle d'un de leurs compagnons, Abdelkader Saadi, prisonnier en France. Sept étrangers – cinq Américains, un Saoudien, un Britannique – sont enfin toujours détenus au Liban.

La vague d'enlèvements s'est d'autre part poursuivie ce week-end à Beyrouth-Ouest, où elle a touché exclusivement la communauté juive du Liban, provoquant un grand émoi parmi les juifs résidant à Beyrouth-Ouest. Après l'enlèvement, samedi, de MM. Elie Kallak, vice-président du conseil communautaire israélite, Elie Youssef et Haïm Cohen, c'est dimanche, M. Elie Sasson, président du conseil supérieur de la communauté israélite du Liban, qui a été enlevé en plein cœur de Beyrouth-Ouest, alors qu'il revenait de l'aéroport international de Beyrouth, et qu'il se trouvait dans un convoi de plusieurs voitures. En juillet dernier, un homme d'affaires juif avait été enlevé par des éléments armés à Beyrouth-Ouest et retrouvé assassiné quelques jours plus tard. Le 15 août dernier, un autre ressortissant libanais de confession israélite a été enlevé à Beyrouth-Ouest, et on ignore toujours tout de son sort.

Tous ces enlèvements ont été condamnés dans leur principe même par les dirigeants politiques et religieux de Beyrouth-Ouest.

F. C.

• *Enlèvement d'une personnalité arménienne à Beyrouth.* – Le journaliste Sarkis Zetlian a été enlevé le jeudi 28 mars, a annoncé samedi un communiqué du parti arménien Tachnag. M. Zetlian est membre du « Haut comité mondial » du parti Tachnag et rédacteur en chef du journal *Aztag*, organe de cette formation. Le comité central du Parti dénonce « *une atteinte aussi bien à la communauté arménienne qu'à l'unité et à la stabilité du Liban* ». – *(AFP.)*

• *Mise à l'eau du nouveau bateau expérimental du commandant Cousteau.* – Le commandant Cousteau a assisté, dimanche 31 mars à Chef-de-Braie près de La Rochelle (Charente-Maritime), à la mise à l'eau de son nouveau bateau *l'Alcyoné*.

IMPLIQUÉS DANS UN SCANDALE FINANCIER

## Le ministre de l'économie et le gouverneur de la Banque centrale d'Egypte ont été démis de leurs fonctions

Correspondance

Le Caire. – Le ministre égyptien de l'économie, M. Moustafa El Saïd, a démissionné samedi de ses fonctions à la suite de son implication dans un des plus grands scandales financiers qu'ait connus l'Egypte depuis 1974, date de l'instauration de l'Infitah, (politique de libéralisme économique) par le président Sadate. Le gouverneur de la banque centrale, M. Ahmed Chalabi, a, lui aussi, présenté sa démission. Dimanche, le président Moubarak a nommé M. Sultan Abou Ali, vice-président de l'Organisme général pour l'investissement et les zones franches, à la tête du ministère de l'économie, et M. Ali Negm gouverneur de la Banque centrale dont il était précédemment le « numéro deux ».

Accueilli comme le sauveur de l'économie égyptienne lors de sa nomination en août 1982, M. Moustafa El Saïd était considéré par les milieux politiques comme l'étoile qui monte. Il avait, en effet, réussi à gagner la confiance du Raïs qui lui avait laissé carte blanche pour le redressement de l'économie. Samedi, le président Moubarak le contraignait toutefois à renoncer à ses fonctions, tandis que le tribunal de l'éthique, chargé de juger ceux qui portent atteinte aux « *valeurs de la société* », le rendait responsable « *d'une véritable catastrophe économique* ». Les hommes d'affaires, industriels et banquiers, qui accusaient le ministre de « *chercher à ruiner le pays* », ne cachaient pas, dimanche, leur vive satisfaction.

Le scandale avait commencé à la suite de la cessation de paiements de deux banques. Vingt banquiers et hommes d'affaires étaient alors traduits, en octobre 1985, devant le tribunal de l'éthique. Au fil du procès, il est apparu qu'un des accusés, M. Abdel Rahman Baraka, était un proche parent du ministre de l'économie, et que l'épouse de ce dernier était elle-même une des principales associées de certaines compagnies ayant obtenu des prêts à haut risque grâce à l'intervention de M. El Saïd. Par ailleurs, M. Sami Ali Hassan, le « parrain » du marché noir de devises étrangères égyptien, dont le chiffre d'affaires se montait à près de 2 milliards de dollars par an, a accusé le ministre d'être « *le vrai responsable de la faillite des banques privées Al Ahram et Djemmal Trust* ». « *Comment voulez-vous que je rembourse les millions que je devais à ces banques quand mon compte était gelé par un décret du ministre de l'économie ?* », s'était écrié le multimillionnaire en ajoutant que la décision du ministre n'avait visé que certains changeurs.

Seize des accusés ont été condamnés à la mise sous séquestre de leurs biens pour une durée de cinq ans, mesure qui a été appliquée dès le début du procès. Ils ont été déclarés coupables d'« *activités frauduleuses, de fuite de capitaux et d'atteinte à l'économie du pays* ». Un non-lieu a été prononcé en faveur des quatre derniers accusés.

Le ministre de l'économie, pourtant absent du procès, a eu droit à un réquisitoire en règle. Dans son verdict, la cour de l'éthique estime que « *certaines des décisions du ministre ont été une calamité pour l'économie, car celui qui les a prises ne cherchait pas à servir l'intérêt public mais des objectifs de lui seul connus* ».

Le limogeage *de facto* de M. El Saïd est considéré par les milieux d'affaires comme étant un désaveu des mesures adoptées le 3 janvier dernier par le ministre. Elles portaient notamment réduction draconienne des importations. En effet, importateurs et industriels avaient été privés de leur droit d'acheter directement à l'étranger. Ils doivent présenter leurs demandes à leur banque qui les transmet à son tour à la Banque centrale pour acceptation.

Il en a résulté une fuite massive des capitaux, un ralentissement de la production, et même le départ de certains hommes d'affaires étrangers qui voulaient investir dans les petites et moyennes entreprises. Enfin, dix-neuf banques étrangères, dont le Crédit lyonnais, ont menacé, en février dernier, de quitter définitivement l'Egypte en raison de la paralysie quasi totale de leurs activités. La nomination du vice-président de l'Organisme général pour l'investissement, M. Sultan Abou Ali, à la tête du ministère de l'économie a été favorablement accueillie par les milieux d'affaires.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Le numéro du « Monde » daté 1er avril 1985 a été tiré à 412 603 exemplaires

*Sur le vif*

## Ordures à douze

Il me font bien marrer, ils sont tous là à se réjouir de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun. Ils se rendent pas compte ! C'est une catastrophe. Non, pas du tout à cause du pinard et des tomates, c'est pas le problème ! Le problème, c'est leurs saloperies d'ordures. Oui, parfaitement ! A dix, on en produit déjà 2 milliards de tonnes par an. Alors, si vous ajoutez les leurs !

D'où je tire ce chiffre ? D'une étude très sérieuse publiée à Bruxelles sur les déchets ménagers, industriels et agrozootechniques. Ce mot-là, je le recopie sans trop savoir ce qu'il veut dire. J'ai demandé à mes copains au journal. Ils m'ont dit : c'est un peu délicat à t'expliquer. T'as qu'à mettre que c'est pas propre et que ça sent mauvais.

Remarquez, tout n'est pas à jeter dans les déchets. Le lisier, la bouse, la fiente et le crottin lâchés par les bêtes, on leur redonne à bouffer. C'est plein de protéines, et c'est très bon pour la santé. Si vous en avez en rab, vous le laissez fermenter, ça dégage du gaz et ça va dans les cuisinières. Et les résidus bien toxiques, bien dégueulasses, genre fûts de Seveso, ça fait travailler les transports routiers.

Faut pas cracher non plus sur les déchets radioactifs. Nous, en France, on en est très friands. On en importe 40 000 tonnes par an et on les détruit aux frais des pays – la RFA en tête, – trop stupides pour en apprécier la valeur. Hélas, ça ne va pas durer. En Bavière, ils ont compris le truc et ils vont essayer de nous enlever le pain de la bouche en se dotant d'un petit la Hague, rien que pour eux. Je ne comprends pas les Hollandais. Ils s'obstinent à boire l'eau du Rhin, la tinette, le tout-à-l'égout des riverains. Et ils braillent comme des ânes parce qu'ils la trouvent trop sale et trop salée. Ça les oblige à la retraiter. Et après ? Ils n'ont pas de chômeurs aux Pays-Bas ? Ça fait des emplois.

Tiens, j'y pense, question immondices, les Espagnols n'ont pas attendu la CEE pour nous les balancer. Ils les jettent à la mer, et les courants du golfe de Gascogne déposent bien gentiment sur nos plages toutes leurs cochonneries. Y compris les caisses qui leur ont servi à emballer notre poisson, celui qu'ils ont le culot de venir barboter, sous notre nez, dans nos eaux.

Vivement que la Suisse vienne se joindre à nous ! Au moins, elle, elle est propre comme un sou. L'ennui c'est qu'alors on sera treize. Un mauvais chiffre. Ça va nous remettre dans la crotte.

CLAUDE SARRAUTE.











A B C D E F G